

LA
RÉPUBLIQUE
AMÉRICAINÉ

ŒUVRES DE XAVIER EYMA :

Les Peaux Noires. — <i>Scènes de la vie des Esclaves</i>	1 vol.
Les Peaux Rouges. — <i>Scènes et mœurs de la vie des Indiens</i>	1 »
Les Femmes du Nouveau Monde	1 »
Le Roi des Tropiques. — <i>Fondation des colonies</i>	1 »
Le Trône d'Argent. — <i>Scènes de la vie américaine</i>	1 »
Aventuriers et Corsaires. — <i>Scènes de l'Histoire des colonies</i>	1 »
Les Deux Amériques. — <i>Mœurs et politique</i>	1 »
Scènes de Mœurs et de Voyages aux États-Unis	1 »
La Vie dans le Nouveau Monde.	1 »
Excentricités américaines	1 »

Une Idylle sanglante. — <i>Naples en 1798</i>	1 vol.
M ^{lle} Topaze	1 »
Le panier de marrons	1 »
Les Trois perles	1 »

SOUS PRESSE.

Les trente-quatre Étoiles de l'Union américaine	2 vol.
Fantômes et Légendes du Nouveau-Monde.	

Bruxelles. — Typ. de A. LACROIX, VAN MEENEN et C^{ie}, rue de la Putterie, 33.

LA

302571A

RÉPUBLIQUE

AMÉRICAINNE

SES INSTITUTIONS. — SES HOMMES

PAR

XAVIER EYMA



TOME I

DONAȚIUNEA
AL. DJUVARA

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 bis

BRUXELLES

A LACROIX, VAN MEENEN ET C^{ie}, ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 33

1861

Tous droits réservés.

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI

9(73)

26781

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI
9729

953

RC35/05

Bruxelles. — Typ. de A. LACROIX, VAN MEENEN et C^{ie}, rue de la Putterie, 33

B.C.U. Bucuresti



C13795

A MON PÈRE

CONTROL 195

1961

D



INTRODUCTION.

I

Il n'est jamais inopportun d'écrire sur les États-Unis d'Amérique. Au double point de vue de la théorie et de la pratique, de féconds enseignements doivent toujours sortir d'une excursion dans la vie politique de ce pays. Son histoire qui date d'hier, est pleine de consolations et de pièges aussi; elle est le livre des regrets pour les uns, des espérances pour les autres, des conseils pour tous.

La France a eu le glorieux privilège, en un temps, de faire une propagande d'idées victorieuses et de principes qui ont refait l'esprit public en Europe; de même les États-Unis ont été et restent un exemple et un spectacle pour le monde; spectacle toujours et encore instructif, exemple quelquefois fatal à ceux qui l'ont voulu suivre au pied de la lettre et qui, datant leurs expériences du but où sont arrivés les États-Unis, n'ont tenu aucun compte du point de départ.

Il n'y a plus guère de théories à faire sur les institutions politiques des États-Unis; elles ont été amplement com-

mentées par les écrivains et par les peuples eux-mêmes. Tant que ces institutions sont restées dans le domaine de la spéculation intellectuelle, elles ont été l'objet d'une sympathie générale; du jour qu'elles sont entrées dans le domaine de l'expérimentation, elles ont paru un danger, et il s'est rencontré autant de plumes qu'on en a voulu trouver, non seulement pour combattre les principes que ces institutions représentaient, mais pour calomnier le peuple qui les pratique, sans lui laisser même le droit de s'enorgueillir des résultats acquis chez lui et sur son propre sol.

De si loin, sur la foi des on dit et de complaisantes interprétations, l'ignorance s'est associée à la mauvaise foi et à l'esprit de parti pour dénigrer systématiquement les institutions démocratiques des États-Unis et le peuple américain. C'est moins ces institutions elles-mêmes que la forme sociale en laquelle elles se résument, que les adversaires des États-Unis ont en vue de combattre. Cette distinction n'échappe pas à quiconque suit de près les polémiques que soulève l'Amérique du Nord.

En concevant le présent livre, nous n'avons pas eu la prétention de révéler aucun trait nouveau qui ne soit connu des hommes d'étude; mais nous avons eu celle de fortifier quelques convictions par le spectacle des faits, en nous dégageant de l'influence des théories; de montrer où l'imitation servile peut conduire les peuples et de résumer les phases diverses qu'a parcourues la république américaine. Nous croyons donc, qu'on nous pardonne cet aveu, avoir écrit un livre de renseignements et d'enseignement. Ce à quoi nous avons tâché surtout, c'est de séparer la calomnie de la juste critique.

Cet ouvrage n'est pas le premier que nous publions sur les États-Unis d'Amérique. Nos précédents livres, sous les formes diverses où ils ont affronté la publicité, étaient, comme celui-ci, le résultat de longues et consciencieuses études sur ce pays.

Le lecteur voudra bien nous excuser peut-être si nous rappelons ici que nos travaux sur les États-Unis ont rencontré quelque approbation et quelque sympathie dans la presse américaine et auprès du public du Nouveau-Monde. Aucun sentiment de vanité ne nous pousse à consigner ici ces éloges ; nous ne prenons acte de ces encouragements que comme un témoignage du droit que nous avons acquis de parler librement des États-Unis. Si, dans nos travaux relatifs à ce pays, nous n'avions eu que des enthousiasmes aveugles au bout de notre plume, cette flatteuse approbation de la presse américaine nous eut paru tout naturellement suspecte. Il n'en est rien. Tout en vengeant les États-Unis des attaques et des calomnies dictées par l'ignorance bien plutôt que par la mauvaise foi, nous voulons bien le croire, nous ne leur avons pas ménagé les vérités en aucune circonstance ; et cette franchise, loin d'exciter du mécontentement au delà de l'Atlantique, y a rencontré une sympathie qui nous honore et dont nous avons lieu d'être fier.

En réfutant, dans cette introduction, bien des erreurs auxquelles la presse française notamment est sujette à peu près toutes les fois qu'elle touche aux questions américaines, nous trouvons l'occasion de mettre en évidence quelques côtés saillants de la société et des institutions des États-Unis, lesquels sont indispensables à connaître pour apprécier à leur point de vue exact plusieurs des

événements dont nous avons à présenter le tableau dans cet ouvrage.

Cette introduction, d'ailleurs, quelque forme que nous lui eussions donnée, n'a pas, dans notre pensée, d'autre but que d'exposer quelques-uns des traits de la société politique américaine, ses faiblesses et ses grandeurs, sa force et sa débilité; qualités et défauts également inhérents à la démocratie et à la constitution de ce peuple, et qui sont la clé nécessaire à tous les jugements que l'on porte sur les États-Unis.

II

Dans un article publié à Paris, en 1855, quelques années après un premier voyage aux États-Unis, à propos d'attaques assez vives contre la liberté en Amérique, attaques inspirées par une *loi de tempérance* que venait de voter la législature de New-York, nous nous exprimions ainsi :

« Il n'y a pas de pays dont on parle autant que de l'Amérique du Nord; et nous devons ajouter : pas de pays sur le compte duquel on commette plus d'erreurs et sur le compte duquel on se fasse plus d'illusions.

« Nous reconnaissons bien que tout semble concourir à favoriser ces erreurs et ces illusions, de loin et surtout au point de vue où le critique européen se place pour apprécier un peuple et des institutions qu'il faut surprendre dans le secret de leurs mœurs, de leurs résultats, de leur jeu, pour s'en faire une idée exacte. Ainsi l'on s'expose à voir la tyrannie, le despotisme, l'horrible même, au lieu de cette liberté et de cette grandeur dont les Américains du Nord sont si fiers.

« Un écrivain, devenu homme d'État et qui a étudié sur place, pourrions-nous dire, les institutions politiques de l'Union, M. de Tocqueville, dans un livre dont le succès fut retentissant, a tiré des conclusions, souvent très fausses, malgré l'exactitude rigoureuse de ses points de départ. La cause des erreurs dont M. de Tocqueville s'est rendu responsable, vient d'une sorte de parti pris chez lui de comparer les institutions américaines aux institutions constitutionnelles qui florissaient en France à l'époque où il publia son livre.

« Que si l'on veut, en effet, transporter les idées européennes, les idées de notre vieille et admirable civilisation dans ces pays et au milieu de ce peuple nouveaux, les points de vue changent si complètement qu'il est difficile de ne pas tomber en plein abîme d'erreurs.

« Le défaut que nous reprochons à M. de Tocqueville est devenu commun à presque tous les écrivains qui traitent les questions américaines dans la presse française; et nous avons occasion, aujourd'hui, de le signaler au sujet d'articles publiés récemment dans un journal de Paris par deux écrivains de beaucoup de talent.

« Nos deux confrères se sont placés tout de suite et tout d'une pièce sur le haut de l'observatoire européen, et de là ils ont examiné l'horizon américain avec des yeux tout éblouis de notre passé et de l'état présent de notre civilisation européenne ou plutôt de notre civilisation française.

« Ainsi, à propos de la loi sur la tempérance, l'un de ces deux écrivains a crié au despotisme, et a nié, avec des arguments spécieux, l'existence de la liberté aux États-Unis, de cette liberté tant aimée et tant vantée par les Yankees!

« Nous pouvons répondre hardiment que cette atteinte à la liberté de l'ivresse est, au contraire, une consécration des principes de l'extrême liberté, — de la liberté illimitée qui règne aux États-Unis. — Cette loi, en effet, qui ne trouve pas, le contraire eût été un miracle en tous pays, des adhésions et des sympathies universelles, n'est pas autre chose que la conséquence du triomphe d'un parti qui a eu son tour ou son jour de victoire : le parti de la tempérance.

« Toute loi aux États-Unis est votée par les législatures, avec une liberté de discussion dont on ne saurait contester l'étendue, et dont nous n'avons même qu'une faible idée ici. Or, les législatures sont élues par le suffrage universel, devant lequel tous les candidats font leur profession de foi dans les réunions, aux carrefours, dans les *bar-rooms* (ou cafés) les partisans de la tempérance aussi bien que les autres. Ils ne cachent pas leurs opinions ni le but de leur candidature, car il s'agit toujours, à ces heures-là, du triomphe d'un parti.

« Un moment est venu où la secte des partisans de la tempérance a eu la majorité ; et elle en a profité pour faire triompher ses principes.

« La loi de tempérance, si elle est absurde, nous ne cherchons pas à la discuter ni à la défendre, est le résultat d'un vote libre, émanant d'un corps législatif élu par le suffrage universel le plus scandaleusement libre qu'il soit possible d'imaginer. D'autre part, l'influence de la secte de tempérance est encore due à la liberté illimitée de propagande et de discussion qui existe sur le sol américain. Cette influence arrivant au triomphe final est donc bien positivement la constatation de la liberté.

« On voit donc qu'il faut bien, pour apprécier la véritable portée des faits qui se passent en Amérique, se dégager de l'atmosphère des idées européennes, et se transporter au centre des mœurs américaines. Les mots et les définitions changent alors, et ce que l'on était enclin légitimement à appeler tyrannie devient, au contraire, la preuve de la liberté.

« Et c'est encore la liberté, ce droit qui reste au parti vaincu et dont il sait user, sinon de protester contre la loi, du moins de combattre l'influence du parti à qui on la doit, et d'en préparer la défaite aux plus prochaines élections. On sait que rien n'est moins éternel que les lois; encore moins celles qui sont enfantées par des passions à l'ordre du jour.

« Il ne faut donc pas prendre texte absolument des colères que soulève la loi sur la tempérance, dite *loi du Maine*, et que l'État de New-York vient d'adopter (1), pour en conclure que c'en est fait de la liberté aux États-Unis, et même que la liberté y est un mensonge. D'autres États pourront l'adopter également, au moment peut-être où l'État de New-York la répudiera, et réciproquement. Chaque État pour soi.

« Le sort de la liberté, aux États-Unis, ne dépend donc pas de telle ou telle politique suivie par un État. Les États ne sont pas solidaires; leur rôle est d'ouvrir ou de fermer, à la volonté de chacun, les barrières à certaines idées et de n'en pas tenir compte au delà de l'influence bonne ou mauvaise que ces idées peuvent exercer sur les esprits.

« Ce que nous venons de dire pour la loi de tempérance, qui a été une grosse affaire, nous n'en disconvenons pas,

(1) Nous sommes en 1855.

nous le pouvons répéter à propos de la question de l'esclavage, à propos du *know-nothingisme*, qui fait tant de progrès, en ce moment, au delà de l'Atlantique (1).

« On a répété à satiété que la question de l'esclavage serait une cause de dissolution pour l'Union. Malgré les violentes tempêtes que cette question a soulevées dans la presse, au Congrès, dans les meetings, dans les rues même (et jusque sur l'échafaud), nous n'hésitons pas à affirmer qu'on se trompe grandement en se figurant que le nœud de l'Union se détachera devant le maintien ou l'abolition de l'esclavage (2). Nous n'engageons pas nos préférences personnelles en disant : Non, l'esclavage maintenu dans le Sud et dans l'Ouest n'amènera pas une rupture avec les États de l'Est et du Nord; parce que ce grand principe : « que chaque État est maître chez lui, » domine tout aux États-Unis. Ce principe triomphera toujours, en tant que la Constitution de 1789, restée immuable au milieu de tant d'événements, ne sera pas exposée.

« Quant au *know-nothingisme*, qu'est-ce, au bout du compte, sinon un parti dont une propagande énergique a préparé, de longue main et à travers bien des luttes, les succès et la conquête de la politique américaine? Ce triomphe est-il définitif? Nul ne saurait le dire. La défaite est plus prochaine, peut-être, qu'on ne le croit; elle est dans la liberté qui a permis aux *know-nothings* de grandir, et qui fournira également des armes à leurs adversaires (3).

« On peut donc poser cet axiôme, malgré son apparence

(1) Il en a trop fait depuis cette époque.

(2) Les faits les plus récents, qui ont suivi la tentative de Brown, en Virginie, ne nous font point changer de conviction sur ce point.

(3) Les événements ont à peu près justifié nos prévisions de 1835.

paradoxe, que : aux États-Unis l'esclavage et le despotisme sont encore des fruits de la liberté.

« Nous le répétons, en terminant, ce n'est pas en nous plaçant au point de vue des idées européennes que nous pouvons juger sciemment de tels faits, c'est en nous transportant en pleines mœurs des États-Unis. »

Un journal américain en reproduisant l'article que nous venons de citer, y a ajouté avec des commentaires que nous nous dispensons de répéter, des réflexions qui, au point de vue même du milieu où elles se sont produites, méritent d'être rapportées :

« Les États-Unis, » disait le journal en question, « ressemblent si peu aux vieux pays de l'Europe que pour les connaître, il faut y venir et faire du peuple dans ses actes extérieurs, une étude spéciale. Plus d'un voyageur, pour n'avoir pu se soustraire à l'influence des idées européennes, n'a rien compris à la grande œuvre que nous accomplissons de ce côté de l'Océan. Ce que l'on entend par liberté dans l'Ancien Monde n'est pas notre liberté à nous : ce qui là-bas s'appellerait anarchie n'est ici que l'exubérance du principe démocratique. Le désordre en effet n'est anarchie qu'autant qu'il porte atteinte à la vraie liberté, à l'indépendance du citoyen, au respect dont le gouvernement doit être entouré ; quand il n'existe qu'à la surface et qu'il résulte d'éphémères agitations, qu'il ne met en péril ni le droit commun, ni la fortune publique ou particulière, ce n'est pas l'anarchie.

« Nous ne sommes pas assez aveugles ni assez présomptueux pour prétendre que notre gouvernement est parfait,

« mais nous maintenons que tous les abus qui y ont été
 « signalés sont le résultat de la liberté extraordinaire dont
 « jouit le peuple aux États-Unis. Nier la liberté américaine,
 « comme s'avisent depuis quelque temps de le faire cer-
 « tains publicistes de l'Ancien Monde, c'est nier le soleil,
 « c'est nier le mouvement, c'est nier l'histoire. Nous
 « accusons moins cependant la sincérité que la perspicacité
 « de nos juges. Ils ne voient que le fait nu et aride, et sur
 « ce fait, dont ils ignorent la cause et la portée, ils se
 « hâtent d'établir une opinion et d'asseoir un arrêt définitif.
 « Lisez en ce moment la plupart des journaux de Paris :
 « vous verrez, dans les articles qu'ils nous consacrent,
 « beaucoup d'erreurs à côté de quelques lueurs de vérité. Ils
 « ne tiennent pas compte du milieu américain qui res-
 « semble si peu au milieu européen. Entre l'état politique
 « et civil de l'Ancien Monde et celui du Nouveau, il existe
 « des différences essentielles qu'il ne faut point perdre
 « de vue. Se placer au point de vue européen pour juger
 « l'Amérique et ses institutions, c'est s'exposer aux plus
 « étranges bévues. »

III

En 1859 nous écrivions, aux États-Unis mêmes, les deux articles suivants :

LES ÉTATS-UNIS CALOMNIÉS.

« C'est avec un étonnement mêlé de regret que nous voyons certaines feuilles françaises, persister avec autant d'acharnement que d'ignorance des faits, dans des attaques systématiques contre les États-Unis.

« Cela nous étonne d'autant plus que l'article que nous avons, aujourd'hui, sous les yeux, est attribué à un homme haut placé dans l'opinion publique en France, occupant des fonctions politiques de premier ordre. Le travail que nous venons de lire est un tissu d'erreurs, de calomnies, de récriminations, d'accusations sans fondement. L'ignorance seule, quand il s'agit des affaires des États-Unis, a pu entraîner l'écrivain dont nous parlons, dans la voie injuste, violente et acerbe où il a été poussé.

« Avant de résumer les griefs accumulés dans cette diatribe, citons en le passage suivant qui donnera une idée de la manière dont les États-Unis sont jugés et appréciés en France :

« On s'est habitué en Europe, à beaucoup d'indulgence
« pour les États-Unis. Cette indulgence n'était que l'effet
« d'une illusion qui a longtemps trompé le jugement de
« l'opinion publique. On espérait beaucoup de ce peuple
« nouveau, né à la civilisation dans des conditions sociales
« et politiques qui semblaient l'élever tout à coup à des
« perfectionnements que nous n'avions pas atteints; on
« admirait de loin le développement de cette jeune répu-
« blique, accomplissant ses destinées sous l'impulsion
« unique de la liberté individuelle. Il était de mode alors
« d'opposer sans cesse les États-Unis aux vieilles sociétés
« européennes, et d'exalter outre mesure cette liberté dont
« personne n'aurait voulu pour son propre compte.

« Plus tard, quand cette illusion est tombée, les ménage-
« ments ont continué, un peu par amour du repos, un peu
« par curiosité, un peu enfin par habitude. Les États, même

« les plus puissants, n'aiment pas à se commettre avec des
« démocraties turbulentes, tracassières, portant le verbe
« haut, et sans égard même pour les convenances. Et puis
« il est convenu, de ce côté de l'Océan, que l'on assiste à
« une expérience politique et sociale du plus haut intérêt,
« dont les mœurs et les institutions des États-Unis sont le
« sujet, et pour ne les troubler en rien, on tolère des écarts
« et des fantaisies qu'on ne souffrirait pas de tout autre.

« Or, cette expérience pourrait bien être aujourd'hui
« accomplie. L'Union américaine n'est plus pour personne
« la société modèle, et l'Europe, à qui elle doit tout, com-
« mence à trouver que sa sollicitude presque paternelle
« méritait un peu plus d'égards, un peu moins d'arrogance,
« en un mot, quelque chose de plus filial vis à vis d'une
« société qui est au moins son aînée dans la civilisation.

« Tous les rapports, en effet, de la jeune république avec
« l'Europe, surtout depuis quelques années, ont révélé, de
« de la part des Américains, des tendances exclusives et
« surtout violentes, qu'il est impossible de tolérer plus
« longtemps; il y a un droit public qui oblige les nations
« entre elles; il y a des lois privées qui s'imposent aux
« hommes sans acception de nationalité; il y a en un mot,
« une juridiction qui ne s'arrête ni aux frontières, ni aux
« Océans, et qui est celle de la civilisation elle-même, dans
« le monde entier. Les Américains en relèvent comme les
« Européens. Ils s'en affranchissent trop souvent. »

« Qu'on juge du reste par cet échantillon! Maintenant
voyons les griefs : la frégate des États-Unis *Wabash* de
44 canons est entrée dans le Bosphore et n'a pas voulu en

sortir, sous prétexte « que les États-Unis n'avaient pas signé
« les traités qui interdisent les Dardanelles aux navires de
« guerre. »

« Cette république « inquiète et envahissante » a contre-
carré en Chine les démarches des négociateurs; en 1855 elle
a fait des vœux pour la Russie contre la France; elle inter-
vient « brutalement dans toutes nos affaires, (c'est toujours
le journal parisien qui parle) pour combattre les intérêts de
la civilisation, » elle a formulé un principe *nouveau*, appelé
la doctrine de Monroe « pour interdire l'intervention de
toutes les puissances sur les côtes de l'Amérique. C'est en
vertu de ce principe que « l'Espagne est menacée de perdre
Cuba, » que se font les entreprises des flibustiers, et que les
Antilles françaises se trouvent menacées d'une prochaine
conquête.

« Après l'énumération de ces griefs et de ces plaintes,
l'écrivain que nous citons s'exprime ainsi :

« Il y a dans cette conduite plus que de l'ingratitude, il y
« a une souveraine imprévoyance; comme aurait dit M. de
« Talleyrand, c'est plus qu'un tort, c'est une faute. La
« grande république américaine *doit tout à l'Europe*, sa
« population croissante, ses capitaux, ses progrès méca-
« niques, et *jusqu'à son existence*. Sans les 350,000 émigrants
« qui partent chaque année de nos ports et qui lui *apportent*
« *en moyenne 400 fr. chacun*, sans compter leurs bras, son
« développement s'arrêterait court. Sans les capitaux anglais
« qui commanditent la plupart de ses entreprises, *elle*
« *n'aurait ni canaux, ni chemins de fer, ni industrie*. Sans la
« *contrefaçon qu'elle exerce impunément* sur nos procédés et



« nos inventions, elle ne serait ni une nation manufacturière,
« ni peut-être une grande nation maritime. Et pour récom-
« pense de tant de services rendus, elle ne craint pas
« cependant de sacrifier nos intérêts les plus précieux à
« ses plus minces convenances, et elle a déjà donné le
« triste spectacle d'une *nation entière reniant la foi des enga-*
« *gements privés*, et couvrant ainsi l'Europe de ruine pour
« la satisfaction de quelques banquiers. »

« Vient à la suite, et tout naturellement, une menace de
l'Europe, parlant par la bouche de ce journal, contre les
États-Unis; nous rapportons seulement les derniers mots
dans lesquels sont formulées ces menaces :

« Nous n'entendons nullement les opprimer, (les États-
« Unis) mais il faut bien qu'ils sachent que l'Europe ne se
« laissera ni exclure ni humilier. Il faut bien qu'ils sachent
« que nous n'abandonnerons pas plus dans l'Océan que
« dans la Méditerranée et la mer Noire, la cause du droit et
« de la civilisation. »

« Nous regrettons d'avoir à enregistrer ces attaques,
parce qu'il nous y faut répondre, et que nous ne pouvons
oublier ni à qui nous répondons, ni qui nous mettons en jeu
dans notre réplique.

« Libre, bien entendu, à un journal quel qu'il soit de ne
pas admettre de salut et de dignité pour un peuple, en
dehors du régime français; libre à tous écrivains de condam-
ner la démocratie, de la traîner aux gémonies, de se déclara-
rer peu édifiés par le spectacle de la société américaine, et
d'annoncer finalement que l'heure est venue de détourner
les yeux de cette société.

« A cette attitude nous n'avons rien à reprendre. Ce n'est pas, en effet, aux États-Unis que l'on trouverait des enseignements pour le régime gouvernemental de la France.

« Mais ce qui n'est ni juste ni permis, et personne ne l'admettra, c'est de calomnier cette société incomprise; c'est d'invoquer, à l'appui d'un antagonisme, des faits erronés et des arguments sans base; c'est d'ignorer complètement, en un mot, ce dont on se donne le droit de parler.

« En ce qui concerne l'interdiction des Dardanelles aux vaisseaux de guerre américains, les États-Unis, en principe, sont parfaitement autorisés à déclarer qu'ils ne peuvent pas accepter rigoureusement un acte diplomatique et politique où ils n'ont pas été appelés comme partie contractante. En fait, le traité de Paris invoqué par notre contradicteur est applicable, dans son esprit autant que dans sa lettre, aux puissances européennes intéressées entre elles à une surveillance réciproque. Dans l'espèce, enfin, la frégate américaine *Wabash* s'est conformée aux prescriptions du traité, à moins que les rapports qui nous sont parvenus ne soient faux; elle a débarqué le nombre de ses canons, au delà de 21, conformément aux règlements; et le Sultan, signataire du traité de Paris comme la France elle-même, a accueilli avec honneur le pavillon américain et a visité la frégate.

« En Chine, M. Reed, le ministre américain, a suivi les instructions du cabinet de Washington, lesquelles instructions ont été préalablement communiquées au gouvernement anglais qui les a approuvées.

« Les États-Unis, pendant la guerre de Crimée, faisaient « des vœux en faveur de la Russie contre la France! » Les États-Unis seraient bien avancés, aujourd'hui que la France

est l'intime alliée de la Russie, de s'être prononcés avec la France contre la Russie! Nous n'oublions pas qui nous sommes, quand nous écrivons ces lignes; mais nous parlons ici au point de vue de la seule logique, et nous laissons dormir au fond de notre cœur un sentiment qu'il n'est pas opportun d'éveiller. »

IV

LES ÉTATS-UNIS EXPLIQUÉS.

« De quoi accuse-t-on les États-Unis ?

« D'abord, de jouir « d'une liberté dont personne n'aurait voulu pour son propre compte. » Ce sont les expressions de notre contradicteur. Mais comment se fait-il, alors, que dans le court espace de 70 ans, la France ait fait trois grandes révolutions, sans compter les petites, pour chercher une liberté analogue qu'elle n'a, malheureusement, ni pu ni su conserver; pendant que l'Amérique conservait, au contraire, la sienne? Cette liberté n'était donc pas si fort à dédaigner! Et « ce peuple dont on espérait tant, » sur le compte de qui, dites-vous « l'illusion est tombée » n'a point, pendant ce même espace de temps où la France a été jetée à la dérive tant de fois, si mal conduit sa barque, avouez-le?

« Avec un peu d'intelligence, de pratique et de savoir en politique, n'est-il pas facile de reconnaître que le but de la France, dans les trois révolutions que nous venons de rappeler, et dans les constants efforts qui se découvrent et se suivent dans l'histoire entière de cette grande nation, a été de conquérir et de s'assurer tantôt la liberté seule, tantôt la

liberté escortée de la démocratie ; en un mot de réaliser le problème social résolu par l'Amérique du Nord.

« Notre contradicteur accuse les États-Unis d'être intervenus « violemment » dans les affaires de l'Europe, et toujours « contre la civilisation. »

Que l'on cite un fait à l'appui de cette assertion ; nous y mettons au défi. Les États-Unis sont conséquents avec cette *doctrine de Monroe* qu'on leur reproche sans la connaître. Par cela même qu'ils ne veulent pas souffrir l'intervention de l'Europe en Amérique, ils n'ont aucun souci de se mêler des affaires de l'Europe.

Le journal auquel nous répondons reproche aux États-Unis les émigrants qu'elle reçoit d'Europe, et les taxe « d'ingratitude. »

Certes, sans le secours de l'émigration développée dans les proportions qu'elle a prises, la population de l'Amérique du Nord ne se serait pas élevée, en si peu d'années, de quatre millions d'âmes à trente millions environ qu'elle compte aujourd'hui ; et, à coup sûr, ni son agriculture, ni son commerce, ni son industrie, n'auraient pris les développements merveilleux qu'ils ont atteints. C'est là, en effet, une chose que les États-Unis ne doivent pas oublier ; mais ce que l'Europe ne doit pas oublier, elle non plus, c'est que si ces émigrants n'avaient pas trouvé en Amérique de bonnes terres à cultiver, des moyens plus ou moins faciles de faire fortune, une liberté politique, civile, industrielle et commerciale qu'ils ne rencontrent nulle part en Europe, ils ne fussent pas venus en Amérique. L'Europe, à son tour, doit donc se montrer reconnaissante à l'Amérique d'avoir ouvert de si vastes solitudes et d'avoir offert de si considérables

avantages à des populations inquiètes, ardentes, intelligentes, à qui l'Europe ne suffisait plus.

Si le sentiment de la gratitude doit être invoqué, que l'on nous permette de le dire : cette gratitude est réciproque.

On accuse les États-Unis « d'avoir tout emprunté à l'Europe jusqu'à son industrie, jusqu'à ses capitaux sans lesquels les États-Unis n'auraient ni chemins de fer, ni navigation à vapeur, etc. » Nous répondrons par des questions bien simples :

Quel est le premier pays où Fulton ait trouvé asile, où sa puissante invention ait été appliquée? Est-ce en France ou en Amérique?

Combien la France compte-t-elle de lignes de bâtiments à vapeur sur les divers points du globe, et combien les États-Unis en comptent-ils?

Où l'Europe qui prétend à régenter l'Amérique, s'approvisionne-t-elle de matières premières? et qui consomme les produits manufacturés de l'Europe? En quoi, par conséquent, l'Amérique serait-elle plus tenue que l'Europe, à faire acte de gratitude?

Ce sont les « capitaux anglais » dit notre contradicteur « qui ont fécondé l'industrie aux États-Unis. » Ce reproche, à supposer qu'il fût fondé, nous paraîtrait avoir une toute autre portée que celle qu'on voudrait lui donner. Il est probable, en effet, que si les capitaux anglais sont venus apporter leur concours aux entreprises américaines, c'est qu'ils avaient confiance dans ces entreprises, autant qu'ils ont eu confiance, d'ailleurs, dans le génie industriel de la France; car nous demanderons qu'on veuille bien se souvenir par qui ont été construits les premiers chemins de

fer français, sinon par les *capitalistes anglais*? C'est l'histoire de la paille et de la poutre.

On ajoute que les États-Unis copient et « volent » les modèles de toutes les inventions européennes! On oublie donc qu'aux deux expositions universelles de Londres et de Paris, les États-Unis ont tenu une place importante où ils ont prouvé ce qu'ils savaient faire et inventer.

A qui, de l'Europe ou de l'Amérique, appartient le système télégraphique de Morse, et celui de Hughes? Il y a deux ans à peine que la riche Europe se cotisait pour offrir à Morse une misérable indemnité en échange de l'*emprunt* manifeste qu'elle a commis au préjudice du savant professeur en lui prenant ses procédés, et de l'usage qu'elle en fait depuis que le télégraphe électrique existe en Europe? Comment notre contradicteur a-t-il pu oublier cela, lui qui a poussé, généreusement, à la réalisation de ce projet d'indemnité; lui qui s'est glorifié, et avec raison, que la France eût donné la plus grosse part dans cette quête en faveur du dépouillé?

Veut-on connaître, enfin, jusqu'où s'élève cette force productrice qu'on dénie à l'Amérique du Nord? Il suffit de lire le livre de M. Michel Chevalier. Il faut chercher encore l'Amérique du Nord dans le livre de M. de Tocqueville, dans celui de M. Ampère, et ne plus puiser les renseignements dans les bouquins de barbouilleurs et de barbouilleuses de papier, dans les récits intéressés, sinon intéressants, de certains visiteurs de l'Amérique, qui feraient bien, avant de condamner les États-Unis, de raconter leurs propres déconfitures dans ce pays, les déceptions de leurs projets, l'avortement de leurs rêves, les causes de leur expulsion du sein

d'une société qui se respecte encore assez, quoi qu'on veuille dire, pour ne point faire longue fête à des aventuriers de bas étage et à des femmes suspectes.

Quant à cette fameuse *doctrine de Monroe* dont on parle tant sans la connaître, et qu'un autre journal aussi mal renseigné, sur ce point, définissait « la prétention des Américains du Nord à la domination sur l'Amérique entière » — nous allons en donner un aperçu. On verra combien il faut raisonner faussement pour faire de cette doctrine une arme de guerre contre les États-Unis.

Cette doctrine eut sa manifestation sous la présidence de Monroe, au moment du soulèvement de l'Amérique espagnole. Henry Clay, alors speaker de la Chambre des Représentants, avait proposé une motion ayant pour objet de féliciter les colonies espagnoles de leurs efforts à s'affranchir. Monroe, dans son adresse au Congrès, parla d'une neutralité complète. Voici ses propres paroles :

« Quant aux colonies existantes ou aux dépendances des puissances européennes, nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas dans leurs affaires. »

Dans son message, que M. de Pradt, l'évêque de Malines, appela « un événement » — Monroe s'exprimait ainsi :

« Nous devons à notre bonne foi et aux relations amicales qui existent entre les puissances alliées et les États-Unis, de déclarer que nous considérerons toute tentative de leur part d'étendre leur système à quelque partie de cet hémisphère, comme dangereuse pour notre tranquillité et notre sûreté. »

Cette doctrine, enfin, est plus nettement exposée

encore dans la lettre suivante de Jefferson à Monroe (24 octobre 1823) :

« Notre maxime fondamentale doit être de ne jamais nous
« laisser entraîner dans les querelles qui troublent l'Europe;
« la seconde de ne pas souffrir que l'Europe se mêle des
« affaires de ce côté-ci de l'Atlantique. L'Amérique, au Nord
« comme au Sud, a des intérêts tout à fait distincts de ceux
« de l'Europe, et qui lui appartiennent en propre. Il faut
« donc qu'elle ait un système à elle, séparé de celui de
« l'ancien continent... Je pourrais donc souscrire en toute
« sincérité à la déclaration que nous n'aspérons à l'acqui-
« sition d'aucune des colonies espagnoles; que nous ne sus-
« citerons aucun obstacle à tout arrangement pacifique
« entre elles et la mère patrie; mais que nous nous oppose-
« rons de tous nos moyens à l'intervention armée de toute
« autre puissance agissant comme auxiliaire, stipendiée ou
« sous tout autre prétexte ou sous tout autre forme, et que
« nous nous opposerons de même aux entreprises d'une
« puissance quelconque qui tenterait de s'en emparer à titre
« de cession, de conquête ou d'acquisition, de quelque
« genre que ce soit. »

Ce système se trouve encore résumé et sanctionné dans ce passage d'une autre lettre de Jefferson, adressée à William Short :

« Le jour n'est pas éloigné où nous pourrions exiger qu'un
« méridien conventionnel partage l'Océan qui sépare les
« deux hémisphères, de façon qu'aucun canon européen ne
« se fasse entendre en deçà, ni aucun canon américain au
« delà de cette ligne. »

Voilà un aperçu, à l'usage des journaux français, de

cette doctrine qui n'implique nullement, comme on voit, l'ambition d'une domination exclusive, qui n'est nullement une menace ni contre les possessions françaises, ni contre les possessions anglaises, ni contre les possessions espagnoles ; mais qui définit une politique, laquelle est contraire à toute conquête nouvelle, sous quelque forme que ce soit, parce qu'elle peut compromettre, en effet, « la tranquillité et la sûreté de l'Union.

Que l'honorable écrivain, à qui nous répondons, dégage son esprit des nuages que de faux renseignements sur les États-Unis y ont amoncelés, et il reconnaîtra avec nous que l'on peut avoir le cœur et l'âme tout français, comme lui et comme moi, et rester cependant juste envers les autres peuples.

Voici un fait tout pratique qui peut mettre tous les journaux de Paris à même de s'éclairer sur la *doctrine de Monroe* ; c'est la lettre ci-jointe du général Cass, secrétaire d'État.

Il s'agit de l'affaire du jeune Mortara. Plusieurs synodes aux États-Unis avaient sollicité du pouvoir fédéral son intervention auprès du Saint-Siège. M. Cass a répondu par une fin de non-recevoir et dans les termes suivants, qu'il sera bon de ne pas oublier :

Département d'État, Washington, 21 novembre 1858.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu et soumis au Président votre lettre du 15 de ce mois, relativement à l'enlèvement forcé d'un enfant Juif à ses parents — par les autorités publiques de Bo-

logne, ville soumise à la domination papale, — et demandant l'expression d'un blâme de la part de ce gouvernement.

« Ce fait a eu lieu sur le territoire d'une puissance indépendante, sans affecter les droits d'aucun citoyen américain. Il est dans la politique établie des États-Unis de s'abstenir d'intervention dans les affaires intérieures des autres pays.

« Certainement, il n'y a, dans les circonstances de ce fait, telles qu'elles sont rapportées, rien qui impose spécialement cette réserve au gouvernement. Mais il lui paraît convenable de suivre les principes établis qui ont, jusqu'ici, réglé sa conduite dans ses relations avec d'autres nations.

« Je suis, etc.,

« Signé : LEWIS CASS. »

V

Est-ce à dire qu'au moment où nous répondions à des attaques si violentes et si injustes contre les États-Unis, nous ayons voulu entendre que ce pays fut complètement à l'abri de toutes critiques ? Non certes ; pas plus que nous ne le croyons aujourd'hui, et pour preuve, c'est que, à peine après avoir payé à l'Amérique du Nord ce tribut d'hommages, nous avons publié le travail suivant qui a été reproduit avec éloges par plusieurs journaux des États-Unis, comme un témoignage d'impartialité de notre part. Nous nous exprimions ainsi :

« Nous aimons à penser que les vérités qu'il nous arrive quelquefois de dire au peuple américain, sont prises comme une preuve nouvelle de l'attachement que nous professons,

politiquement parlant, pour les institutions de ce pays, et nullement comme un parti pris de critique. Nous n'en sommes pas à avoir besoin de protester de cet attachement.

« Il arrive à ce peuple ce qui est arrivé à tous les peuples du monde, à savoir que tout un côté de ses destinées et de sa mission sociale lui échappe, tant il est absorbé dans la pensée du développement matériel immense qui semble le préoccuper exclusivement; et c'est faire acte de dévouement que de l'avertir. On est autorisé à dire, en ce moment, des États-Unis, qu'ils s'agrandissent en surface sans se creuser un lit; comme certaines eaux recouvrent la terre et trompent l'œil par leur étendue en laissant croire à une profondeur qui n'existe pas.

« Est-il raisonnable de demander qu'un peuple accomplisse, en quelques années, ce que d'autres peuples ont mis des siècles à conquérir?

« C'est un argument spécieux que nous avons souvent entendu invoquer à propos des États-Unis, pour les justifier d'être en retard, sur beaucoup de points, avec d'autres nations que l'on se plaît volontiers à appeler en témoignage. Nous disons que c'est là un argument spécieux, et nous ne l'admettons qu'avec une extrême réserve, tout en faisant très large la part des obstacles que l'Amérique du Nord a eu à vaincre pour arriver au point où elle est déjà parvenue, et qu'elle aura encore à vaincre pour atteindre aux suprêmes limites du parfait, autant qu'il est permis à l'imperfection humaine d'y prétendre.

« Non, la lenteur des peuples aînés à conquérir le progrès n'est pas une excuse aujourd'hui pour les peuples plus jeunes qui restent en arrière dans une voie où ils se laissent

devancer! Aucune des sociétés dont on invoque en témoignage le passé n'a eu à sa disposition les éléments et les moyens d'action, ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre matériel, pour gagner ces batailles immenses qui assurent les titres ou les droits et donnent satisfaction aux aspirations de l'humanité.

« Le progrès, dans la plus large acception du mot, n'a marché à pas de géant dans le vieux monde, que du jour où la liberté et la démocratie lui eurent donné la force et la puissance nécessaires pour abattre les préjugés et les erreurs séculaires qui obstruaient le chemin. C'est de ce moment-là seulement, sans nier les efforts qui ont été tentés en ce sens, dans l'intervalle, par de grands esprits morts à la peine, que date l'élan vigoureux qui a porté soudainement les peuples au sommet de la montagne inaccessible, et qui a grandi les nations en leur ouvrant le cœur et l'intelligence à la découverte des sources où se puisent les idées fécondes et le sentiment du progrès en toutes choses.

« Or, l'Amérique a débuté dans la voie politique, dégagée des lisières de l'enfance; elle est entrée dans l'armée des nations, dotée de la Liberté et de la Démocratie, ces deux puissants agents du progrès. En aucun cas on ne pourrait invoquer avec plus de justesse le mythe de Minerve armée sortant du cerveau de Jupiter, femme et guerrière déjà à la minute de sa naissance. Les États-Unis ont donc eu entre les mains, dès le premier jour, les leviers que d'autres peuples n'ont trouvés qu'en entassant générations sur générations, travail sur travail, recherches sur recherches! Les États-Unis sont donc coupables de n'avoir pas marché, dans une certaine voie, du même pas accéléré que beaucoup de peuples

rachitiques, essoufflés, tourmentés par les révolutions, arrêtés dans leur essor glorieux par des temps d'arrêt que le despotisme d'en haut ou celui d'en bas leur jetait dans les jambes, comme on jette des bâtons dans les roues.

« Le point de départ du peuple américain a répondu à ces exigences auxquelles sa condition sociale et politique lui commandait de faire droit. Que si l'on reporte les yeux en arrière pour les fixer sur la grande épopée de l'indépendance; que si l'on médite les actes et le caractère des hommes rares qui ont accompli glorieusement leur tâche révolutionnaire en cette époque mémorable pour l'humanité; que si l'on étudie dans son esprit, bien plus encore que dans sa lettre, le pacte social qu'ils ont planté comme un labarum immortel au frontispice de l'édifice qu'ils venaient d'élever; que si, enfin, l'on veut se donner ce spectacle éblouissant, on trouve dans l'ensemble de ces actes, de ces caractères, de ces lois, de cette probité héroïque, dans tout ce passé oublié une vigoureuse organisation à laquelle l'avenir qu'elle marquait n'a pas répondu.

« Nous sommes juste dans nos regrets et dans nos critiques, et nous convenons qu'il faut faire la part aux événements et aux conditions sous l'empire desquelles s'est développée en nombre la société américaine, avec cette rapidité merveilleuse qu'ont favorisées, c'est là un caractère essentiel à noter, la constitution politique du pays, les garanties de dignité que cette constitution donnait à ceux qui s'abritaient sous elle, et les avantages de fortune ou de bien-être que ceux-ci y trouvaient.

« L'Amérique ayant rencontré un rôle nouveau à jouer dans le monde, s'est laissée tenter par ce rôle. Pendant que

partout, dans les vieilles sociétés, les luttes se renouvelaient ou persistaient entre l'esprit révolutionnaire vainqueur et l'esprit de réaction toujours insolent, même dans la défaite, l'Amérique a ouvert un vaste champ au développement des idées matérielles; elle s'est prise d'enthousiasme à vouloir étonner le monde, en lui prouvant ce que pouvait dans la voie des intérêts économiques, industriels, commerciaux, une nation libre et indépendante.

Plus son succès dans cette voie a été considérable, imposant, plus elle y est entrée tête basse, sans frein et sans souci des conséquences funestes qui en pouvaient résulter, puisque toutes choses, même les meilleures, ont en ce monde un revers inévitable. La société américaine toute vouée aux intérêts matériels, triomphante de son succès qui a, en effet, étonné le monde, n'a laissé aucune place aux intérêts moraux. Tout culte autre que celui de l'argent, but final de tous les efforts, n'a été admis à prendre un haut rang dans l'esprit général du peuple. Comme compensation, et c'en est une bien certainement, cet amour de l'argent n'avait pas et n'a pas le reflet odieux de l'avarice et de l'âpreté exigüe, il a pris et a conservé le caractère d'un moyen puissant d'action; c'est un levier entre les mains de ceux qui poursuivent un but.

« Mais il n'en est pas moins vrai qu'à la suite de ce culte du veau d'or sont entrés tous les instincts mauvais qu'il engendre, et dont nous ont donné de si déplorables preuves des faits tout récents qu'il est inutile de rappeler.

« C'est de là que date cette faiblesse administrative que nous avons signalée à plusieurs reprises.

« Or il est temps, croyons-nous, qu'un aussi grand peuple

que le peuple américain, qui a donné tant de preuves de son intelligence, de sa puissance, de son patriotisme, fasse un retour sur lui-même, et considère que le moment est venu d'arrêter le débordement des mauvaises passions qui engendrent tant de fléaux dans son sein. Il y parviendra en ouvrant la porte aux sentiments moraux, en dressant un autel au culte des choses chevaleresques, en permettant aux hommes de cœur, d'esprit, d'intelligence, de s'égalier aux hommes de richesse, et en mesurant la considération moins au chiffre de la fortune qu'à la somme des talents et des actions honorables. De cette manière, les hommes déjà riches s'occuperont moins d'acquérir encore, et se dévoueront plus facilement au service de leur pays, ce qui est une fortune d'un nouveau genre, et ils l'ambitionneront qu'on le croie bien !

« Au temps de la lutte pour l'indépendance, on ne rencontrait que des hommes qui se ruinaient pour la grande cause qu'ils avaient embrassée; aujourd'hui on cite beaucoup d'hommes qui ne visent qu'à s'enrichir au détriment de leur pays. Voilà la différence entre le point de départ et le point où l'on est arrivé. »

VI

Mais comme si ce n'était pas assez pour la presse française et pour les écrivains français de décrier les États-Unis, systématiquement, ils poussent leur haine de ce pays jusqu'à avilir de parti pris, les Français qui vont demander au sol fécond et au travail hospitalier de l'Amérique ce que l'espace trop plein de la France leur refuse.

Voici ce que nous avons lu dans un journal de Paris, après que la nouvelle fut connue en France de la ridicule manifestation des *Orsiniens* à New-York. Je cite d'abord l'article du journal parisien :

« La principale partie de la procession, était composée
« d'Allemands. Aux États-Unis, les Allemands sont en
« général des *matérialistes pratiques*, qui ne croient qu'au
« monde présent et cherchent par tous les moyens à se pro-
« curer une existence *épicurienne*. S'ils n'y peuvent réussir,
« ils ont recours au suicide qui n'est guère de mode en
« Amérique que parmi la population allemande.

« Une autre partie de la procession était formée d'Italiens.
« A New-York, quand un Italien est capable de gagner quel-
« que argent, il devient un dandy, et fait consister son bon-
« heur à se vêtir à la dernière mode et à affecter des maniè-
« res élégantes. Il se livre indifféremment à n'importe quelle
« occupation, se querelle avec les entrepreneurs d'opéra,
« entreprend de parler anglais avec le public auquel il cite
« ses exploits héroïques sur les champs de bataille de Rome
« et de la Lombardie, et finit par se faire chasser de toute
« maison respectable parce qu'il offense les dames. Quand
« les Italiens se trouvent sans autres ressources, ils se font
« joueurs de vielle.

« Viennent ensuite les Français. A New-York, le Français
« qui ne se voue pas au commerce entreprend généralement
« de donner des leçons de français sans beaucoup de profit.
« Quand il n'est pas électeur il est volontiers républicain
« rouge, rêve des commotions socialistes qui lui donne-
« raient l'occasion de montrer sa capacité ; ou bien, il est
« flâneur, vit aux dépens du public, sous prétexte d'une

« santé ruinée ou en se donnant comme une victime de la
« tyrannie. Hors de son pays, le Français est un âne bête
« qui décrie ses compatriotes et, circonscrit dans un cercle
« d'idées très étroit, s'oppose à tout progrès social ou litté-
« raire. »

Nous n'avons pas besoin de rappeler l'indignation qu'a soulevée dans toute la presse américaine et dans toutes les consciences honnêtes, cette manifestation avortée, d'ailleurs, et qui était la glorification de l'assassinat. Nous étions à New-York à ce moment là, et nous en pouvons parler en connaissance de cause. On a fait en France beaucoup plus de bruit que la chose n'en valait la peine, à coup sûr, de cette scène scandaleuse où l'on comptait plus de spectateurs curieux et indignés, que d'acteurs. Il paraît que les correspondants de certains journaux français à New-York, ont vu les faits avec une lorgnette magique, aux verres grossissants et qu'il ont échauffé l'indignation des feuilles parisiennes, en traînant au pilori du scandale les Français résidents en Amérique.

Si, comme nous le disions, il existait moins d'ignorance en France, parmi les journalistes et parmi la grande généralité des publicistes, sur les choses et les mœurs de ce pays, ils accueilleraient d'abord avec moins de confiance les calomnies que leur expédient certains correspondants, et ensuite ils sauraient qu'il n'y a pas grand'place dans le train de la vie et des affaires en Amérique, pour ces conspirations à ciel ouvert dont les journaux en question font un si terrible fracas.

Ils sauraient encore qu'en Amérique, il n'y a pas plus de place pour la fainéantise que pour les complots, et que les

Français, résidants ou réfugiés aux États-Unis, ont plus à gagner en occupant leurs bras et leur intelligence qu'en tendant la main pour mendier.

Ils sauraient encore que cette population française si décriée, ces *ânes bâtés* comme il est dit en un langage aussi gracieux que poli, occupe, dans toutes les villes de l'Union où elle a accès par son langage, par la conformité de mœurs et de religion, un rang considérable dans le commerce, dans l'industrie, dans le barreau, dans l'enseignement, dans les emplois publics, dans l'agriculture, dans la médecine, dans la presse, dans toutes les professions libérales comme dans tous les métiers;—que cette population, enfin, a porté aussi haut que possible, sur le sol de l'Union, l'honneur du nom français.

Dire le contraire, c'est calomnier; c'est insulter trois cent mille français, pour quelques vagabonds et quelques misérables qui ont pu continuer à déshonorer en Amérique une vie qu'ils avaient commencé de souiller, déjà, en France.

Les Français eux-mêmes font justice, là bas, de ces dégradés, et la population franco-américaine les repousse de son sein, quand ils sont incorrigibles, ou s'efforce de les sauver, quand il y a chance pour leur salut.

Les injures des journaux parisiens que nous avons à regret été obligé de citer, s'adressent à deux autres nations qu'ils ont accolées à la nation française dans leurs boutades si pleines d'aménité; mais nous avons relevé particulièrement ce qui était à l'adresse des Français, parce que nous ne croyons pas que l'on trouve ni journaux anglais, ni journaux allemands, ni journaux italiens qui insultent à ce point leurs compatriotes, et qui leur fassent un déshonneur de partir pauvres

de leur patrie, et de chercher à gagner leur vie, même en donnant des leçons de langue, dans le pays hospitalier où ils arrivent !

Les journaux américains se sont-ils jamais avisés d'injurier les citoyens de l'Union qui résident ou qui voyagent en France ?

VII

Ce que je viens de dire dans cette introduction, et ce qu'il me reste à montrer dans le cours de cet ouvrage prouve qu'il y a diverses façons d'envisager les États-Unis et de comprendre les produits de leurs institutions. On s'en peut convaincre par les polémiques qu'ils excitent, et par les nombreux ouvrages sérieux ou légers qui ont été publiés sur ces pays.

Ce n'est pas toujours, comme on le pourrait penser, une question d'optique sur une société peu connue, mal jugée encore, malgré l'abondance des écrits, malgré l'abondance des voyageurs qui en reviennent. J'ajoute que beaucoup d'erreurs, de critiques et d'admiration auxquelles les États-Unis ont donné lieu sont excusables dans une certaine mesure.

La société américaine est uniforme, en apparence ; on est, pour ainsi dire autorisé à s'y laisser prendre. C'est, au contraire, la société la plus extraordinairement variable qui soit au monde. Son centre n'est nulle part ; elle a des milliers de faces et de facettes même ; elle n'évolue pas à la manière des phares tantôt présentant aux regards des feux certains, tantôt des ténèbres inquiétantes ; elle tourbillonne

dans son immense orbite sans cesse grandissant, mettant toujours tout en lumière, ses vices profonds et ses qualités très grandes, sa gangrène et sa santé. Ce que chacun, alors, voit et saisit, selon la pente et les dispositions de son esprit, semble suffire à absorber sa pensée et à laisser croire qu'il a tout vu et tout épuisé. Ainsi s'expliquent les divers sentiments que ce pays et cette société ont inspirés à ceux qui sont revenus de l'Amérique du Nord, après un plus ou moins court voyage : depuis l'enthousiasme et l'admiration jusqu'au dénigrement et au mépris ; depuis le persiflage jusqu'à la flatterie.

Les esprits superficiels qui se contentent d'effleurer les faits sans les approfondir, y trouvent pâture à leur verve et à leurs sarcasmes ; car le champ est fécond : le ridicule, le grotesque, l'odieux, l'injuste abondent dans la société américaine. Il y en a pour tous les goûts ; tout semble contradiction.

Le domaine de la politique, la vie publique et la vie privée, le désordre dans les religions, l'insuffisance de liens sociaux et la faiblesse des liens de famille, l'excès de liberté et le despotisme (un despotisme réel dans cet excès même de la liberté), sont autant de sujets d'inquiétude et d'étonnement.

Il faut donc plus de calme et de lenteur que n'en apportent, généralement, dans l'étude de ce pays, la plupart des voyageurs, pour ne pas commettre d'étranges confusions.

En compulsant tous les ouvrages qui ont été publiés sur les États-Unis, depuis que médire d'eux ou les louer, de parti pris, est devenu un sujet de livre tout trouvé ; en notant toutes les impressions éditées sous tant de formes, on acquiert de

cette étude, la conviction que par un côté, chacun a raison ou a eu raison en son temps. Et cependant, pour quiconque a vécu franchement de la vie de ce pays ; pour quiconque en a accepté le despotisme et la liberté des institutions ; pour quiconque a pris sa place dans le milieu social, et a manié les passions du peuple américain, cet ensemble de tant de publications n'est pas la vérité. On y rencontre l'illusion, le contentement passager d'un changement d'état, la haine, le dépit, l'impuissance, etc., mais non la vérité.

Et d'abord, il faut bien le dire : les institutions démocratiques des États-Unis ont été la cause de l'excès d'enthousiasme et de l'excès de réprobation qu'ils ont inspirés. Dans l'un comme dans l'autre cas, il y a, — aujourd'hui surtout, — une égale exagération. Si le peuple américain commande réellement, sous beaucoup de rapports, de vives sympathies, il mérite aussi de sévères critiques de la part de ceux qui ont acquis le droit de les lui adresser.

Je crois être du nombre de ceux-là ; c'est pourquoi j'ai la prétention de penser que je saurai dire la vérité sur les États-Unis. Du moins ai-je résolu d'être impartial.

VIII

La manie de l'imitation a conduit beaucoup de peuples à vouloir copier, à toute force les institutions démocratiques des Américains du Nord. Ils sont entrés dans une voie fatale.

Qu'une nation subitement jetée, comme l'a été la France de 1848, en pleine république, ait cherché, dans le but de sauver la société, dans le but de conserver son rang, sa suprématie, à s'appuyer sur des institutions analogues à

celles que le hasard venait de lui donner, et à asseoir l'édifice nouveau où elle était appelée à s'abriter, sur les mêmes bases qui ont assuré la solidité d'un État politique consacré par quatre-vingts ans d'expérience, cela se conçoit.

Mais la France ne s'était point mise en révolution et en république pour imiter les États-Unis d'Amérique; l'imitation n'est venue qu'après coup comme remède, comme moyen de salut, comme nécessité.

Quoi qu'il en soit, la France a abouti à un résultat négatif; comme y ont abouti les peuples de l'Amérique du Sud, comme y aboutiront, vraisemblablement, tous les imitateurs qui voudront porter l'habit et se coiffer du chapeau des États-Unis.

Cet habit et ce chapeau ne sont point faits pour tout le monde.

La prospérité colossale de l'Union américaine a donc été un piège pour les uns, un espoir pour les autres; et elle sera, peut-être encore, la source de bien des illusions!

Les voies de fer qui sillonnent les États-Unis d'un bout à l'autre n'impliquent-elles pas l'idée que l'industrie y est souverainement maîtresse?

L'immense quantité de bateaux à vapeur qui couvrent tous les fleuves, tous les lacs de l'Amérique, les flottes et les navires qui promènent le pavillon étoilé sur toutes les mers du globe, ne prouvent-ils pas la prospérité du commerce?

Le luxe intérieur des demeures ne conduit-il pas à supposer que la richesse est assise au foyer domestique?

La magnificence des établissements publics, qui sont l'orgueil des villes de l'Union, et font l'étonnement des étran-

gers, ne sont-ils pas la preuve de la confiance qu'inspire la stabilité de la fortune publique?

L'affluence des théâtres, la fièvre des plaisirs de toutes sortes qui tourmente cette population, en apparence si grave; le nombre sans cesse croissant des journaux, l'amour que l'on professe dans ce pays pour les arts, sinon le culte intelligent qu'on leur voue; la prospérité des établissements littéraires, le développement sérieux des lettres, et surtout des sciences, ne sont-ils pas autant de témoignages en faveur des institutions démocratiques et qui démontrent clairement que, à l'abri de ces institutions, tout peut fleurir, tout peut prospérer, tout peut grandir, alors que ceux qui gouvernent comme ceux qui sont gouvernés ont le sentiment exact, qu'on possède aux États-Unis, des devoirs et des obligations dont cette forme de gouvernement, plus encore que toute autre, exige le complet et religieux accomplissement?

Je répondrai : Oui, cela est vrai! mais sous la réserve qu'on rencontrera, comme aux États-Unis, les éléments premiers propres à garantir et à développer les conditions de vitalité et de stabilité des institutions démocratiques ainsi pratiquées.

Les premiers émigrants qui posèrent le pied sur le sol de l'Amérique du Nord, apportèrent avec eux des germes de vertu, de raison, d'austérité qui se perpétuèrent dans les races successives, pour se rencontrer, à un degré inusité, chez les hommes qui eurent mission d'organiser et de conduire la révolution de l'indépendance.

L'esprit de religion, les principes de morale, la persistance dans la voie du progrès, l'énergique volonté de devenir un grand peuple, l'orgueil enfin de la cause dont ils cher-

chaient le triomphe, ont merveilleusement protégé les Américains dans l'œuvre sociale et nationale qu'ils avaient entreprise.

C'était une sorte de défi qu'ils jetaient à la civilisation et à la politique du vieux monde; il leur a fallu pour remporter une victoire impossible à tous les autres peuples, des qualités exceptionnelles, et la force que donne toujours le désir du succès.

Les privilèges magnifiques dont les colons de l'Amérique du Nord avaient été dotés ont laissé dans le pays des empreintes profondes. Les générations suivantes ont perpétué ces privilèges en se les transmettant par héritage.

Si donc les autres républiques de l'Amérique n'ont pu que parodier les États-Unis en les voulant imiter, c'est qu'elles n'avaient aucune des qualités, aucun des précédents qui ont marqué le début de l'Union du Nord comme nation indépendante, ni sous le rapport des hommes, ni au point de vue des idées, des mœurs et de l'esprit d'entreprise.

C'est ce qu'il sera facile, je crois, de saisir dans le cours de cet ouvrage. En y constatant la grande prospérité actuelle des États-Unis, je ne devais pas négliger de mettre au premier plan le point de départ.

Le fait sera tout naturellement expliqué quand on connaîtra la cause.

Et d'abord, l'instruction abonde aux États-Unis; son premier bienfait, dans l'application intelligente qui en est faite, est de corriger les écarts auxquels les démocraties sont si sujettes. Aussi serait-il très difficile dans ce pays d'égarer des masses entières, parce que chacun sait et comprend que pas une des théories sociales avec lesquelles on a voulu

empoisonner nos classes ignorantes ne serait susceptible de donner la moitié de ce que permet d'y réaliser l'état de choses existant.

Chacun se rend compte exactement des malheurs qui doivent suivre les tiraillements intérieurs, et que le calme seul peut amener le progrès toujours croissant qui se manifeste sur la surface de l'Union.

Les États-Unis sont un pays où aucune entreprise ne s'exécute lentement, où peu de choses se fait à moitié, où rien de ce qu'on commence ne doit rester inachevé. Le but qu'on se propose d'atteindre est marqué du premier coup, et il se trouve atteint, pour ainsi dire, le jour même où on l'a marqué. Qui donc aurait le temps, le voudût-il même, au milieu de cet essor grandiose, de songer à arrêter le mouvement de la machine? On se sent, littéralement, si bien emporté par elle, qu'on n'a qu'une chose à faire : prêter la main à la manœuvre. Et nul ne s'en repent, parce que chacun y trouve son avantage.

Qu'une grande idée se lève sur ce pays, elle pénètre aussitôt dans les esprits, et conquiert les sympathies générales avec une rapidité qui tient du prodige, rencontrant mille bras tout prêts à assurer son succès, et jamais un seul pour l'arrêter dans sa course. Qu'elle naisse au sein du gouvernement, ou qu'elle éclore dans le cerveau du plus humble citoyen, elle trouve partout un égal appui, sans acception de partis ni de personnes.

Au milieu de cette marche croissante des choses publiques, comme des choses privées, le sort des classes les moins aisées s'améliore forcément, tout naturellement et sans secousse. Ce n'est pas en cherchant à abaisser les heu-

reux que les infortunés songent à s'élever. Le mal qui tourmente les masses en France y est inconnu, parce qu'au lieu d'empoisonner le breuvage intellectuel destiné au peuple, les esprits éclairés qui se donnent la mission sublime de le conduire, ne présentent à ses lèvres que la coupe de la raison et du bon sens.

Vous ne heurtez pas sur toute la surface de l'Union américaine une seule de ces conspirations, soit à l'état de théorie, soit à l'état de pratique, contre l'ordre public, contre la sécurité des familles. De pareils crimes y sont ignorés. Vous rencontrez, au contraire, sur tous les points de ce sol immense de puissantes associations répandant à pleines mains, avec l'éducation, les principes de haute moralité, les idées d'ordre, l'amour du travail.

C'est une sorte de police morale que chacun exerce et favorise avec dévouement.

Ceux qui se savent influents et capables de commander aux masses et à l'opinion publique, s'attachent à prêcher et à conseiller le bien, rarement le mal. L'étude des questions *sociales et humanitaires*, dont on a fait si grand fracas en France, ne sont point pour cela interdites aux États-Unis, bien au contraire. Mais on sait leur donner le temps de mûrir, et on ne les fait point avorter et tourner à mal par une précipitation qui ne serait que folle si elle ne recérait pas de coupables ambitions. On les laisse marcher avec la lenteur dont a besoin la raison pour triompher. Elles aboutissent au fur et à mesure, quand leur heure vient à sonner; aussi ne portent-elles généralement que des fruits sains.

Plusieurs causes favorisent singulièrement cet état de choses.

D'abord l'immensité des ressources que tout homme valide et de bonne volonté trouve à sa disposition quand il met le bras ou la tête à l'ouvrage; — l'insigne honneur dans lequel on tient le travail, quel qu'il soit, ce qui est un stimulant pour l'ouvrier à ne point aspirer à d'autres destinées, et à se maintenir ferme, droit et courageux dans cette voie au bout de laquelle lui apparaît toujours le bien-être, et quelquefois la fortune; — et enfin, le peu de profit que pourraient tirer certains hommes à détourner de l'honnêteté et du devoir des esprits toujours assez éclairés pour comprendre la portée du mal qu'on leur commanderait de faire.

Dans quel but d'ailleurs chercherait-on ces détournements? Dans un pays, sous une forme de gouvernement où tout homme est pesé à sa juste valeur, où cette valeur seule lui assure une position privée et publique, ce n'est point par de tels moyens qu'on parviendrait à se créer une popularité ou un parti.

La popularité là-bas n'est acquise qu'à celui qui fait ou veut le bien de tous, et qui le prouve d'une manière évidente, parce qu'on n'y aime pas les théories. Ce n'est qu'autour de celui-là que se groupent les masses pour faire cortège à son nom. En tout cas, si la renommée et l'influence échoient, temporairement, à certains hommes peu dignes d'un aussi grand honneur, ou peu capables d'en porter le poids, ce sera peut-être alors à quelques-uns de ces moyens qui font souvent la force et l'habileté des impuissants et des téméraires qu'ils la devront, mais ce ne sera jamais à l'aide de violences immorales, de fiévreuses agitations qu'ils les conquerront.

Cela s'explique aisément.

Aux États-Unis le travail est, comme je l'ai dit, honoré

par dessus tout ; il est l'objet d'un culte sérieux. Par lui on parvient à tout ; ce n'est que par lui, après avoir traversé les rudes épreuves qu'il impose, qu'on peut prétendre à des positions publiques ; et soi-même on l'estime si haut, qu'on le place même au dessus des privilèges et des satisfactions que donnent les positions publiques, qui en sont le fruit.

On ne se croit considéré en France que quand on peut ajouter à son nom un titre quelconque ; on ne se croit, et on n'est réellement considéré aux États-Unis que quand on *travaille*, que quand on exerce une profession, même un métier. Les oisifs, si flattés chez nous, y sont poursuivis par les quolibets et livrés, pour ainsi dire, à la risée publique. Aussi les plus riches travaillent-ils, comme les plus pauvres.

Ce n'est pas que je veuille dire que la perfection humaine se soit réfugiée aux États-Unis, pour s'y concentrer, au détriment du reste de l'univers, sur quelques millions d'individus. Non ! je dois reconnaître que là, comme partout, l'humanité a ses faiblesses aussi. J'ai su apprécier ce que certains débordements de la démocratie peuvent produire de mauvais.

Mais il y a des choses qu'on ne peut dénier aux Américains du Nord et qui sont une partie du secret de leur grandeur : le calme de la raison qui les maintient dans l'observation scrupuleuse des droits et des devoirs de chacun, l'amour de l'ordre matériel et la pratique de l'ordre dans les idées ; un patriotisme à toute épreuve qui inspire sans cesse aux citoyens le sentiment du sacrifice de l'intérêt personnel à l'intérêt général, ce qui est la première et la plus difficile

des vertus républicaines ; un sentiment national, que l'orgueil exagère quelquefois, mais que les bons effets qu'il produit justifient amplement ; un ardent amour et un profond besoin de la liberté dont l'exagération même ne saurait être un danger, parce que les entraînements de la liberté sont réprimés par la liberté elle-même.

CHAPITRE I^{er}

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

§ 1.

Influence des institutions démocratiques de l'Union. — Les Républiques hispano-américaines. — Double rôle en Amérique des États-Unis et du Brésil. — Agrandissement progressif des États-Unis. — D'un rôle possible pour l'Amérique centrale.

Les institutions politiques des Américains du Nord ont exercé sur le reste de l'Amérique une influence fatale.

En nous exprimant ainsi, nous ne jugeons pas, en ce moment, ces institutions au point de vue du principe qu'elles représentent. Nous constatons seulement qu'elles ont entraîné les peuples des deux Amériques dans une série d'expériences et d'épreuves déplorables. Ils n'ont cueilli que des fruits amers aux branches de l'arbre de la liberté.

Nous n'essaierons pas de savoir, même en présence des troubles et des désordres qui les agitent encore aujourd'hui, si les anciennes colonies espagnoles ont eu tort ou raison de prendre au pied de la lettre l'exemple que leur avaient donné les colonies anglaises et de proclamer, elles aussi, leur affranchissement, les armes à la main.

Sans vouloir approfondir les causes de ces soulèvements successifs qui ont ensanglanté le Nouveau-Monde, on peut dire résolument que toutes les colonies de l'Amérique étaient loin d'avoir à faire valoir les considérants qui servirent de base à l'acte d'indépendance par lequel les Américains du Nord proclamèrent leur séparation d'avec l'Angleterre.

Les habitants de ces colonies, issus du même sang que ceux qu'ils ont appelés leurs maîtres et leurs tyrans, étaient allés s'établir dans ces pays pour y continuer et y développer la politique, les mœurs, la religion, le commerce de leurs métropoles. Ils n'avaient pas à invoquer, comme les colons anglais, la violation d'un pacte social. Ils n'étaient pas non plus fondés ni à en appeler à la possession antérieure du sol, ni à revendiquer le principe si légitime de la nationalité.

Le sol, ils l'avaient eux-mêmes conquis sur des populations anéanties ou dispersées, et à qui seules il eût appartenu de le réclamer au nom de la loi naturelle.

L'origine des races, les couleurs des pavillons flottant sur les cités du Nouveau-Monde; les lois civiles, morales et religieuses qui en régissaient les sociétés; les privilèges à peu près réciproques existant entre les colonies et la mère-patrie, sous le rapport maritime et commercial; la protection enfin dont les gouvernements métropolitains couvraient, et avaient intérêt de couvrir leurs possessions américaines, répondaient assez du respect qui entourait le principe de la nationalité.

Peut-être n'y avait-il pas dans tous les rapports une égalité suffisamment équitable. Mais l'oppression prétendue au nom de laquelle s'opérèrent les soulèvements qui arrachèrent violemment à l'Espagne et au Portugal les plus beaux fleurons de leurs couronnes, ne fut qu'un prétexte.

La cause véritable de ce besoin et de cet amour subit de l'indépendance a été l'exemple donné par les États de l'Amérique du Nord, dont la grande et rapide prospérité troubla les esprits, échauffa les cœurs, enflamma les ambitions d'un bout à l'autre du Nouveau-Monde.

Voilà le fait de l'indépendance des colonies accompli ; négligeons d'en rechercher le pourquoi, et oublions les luttes sanglantes. Mais ce qu'on ne saurait méconnaître et passer sous silence, c'est l'influence que le triomphe éclatant des institutions républicaines et démocratiques de l'Union du Nord exerça sur le reste de l'Amérique.

Toutes ces nations nouvellement écloses, enthousiastes du développement si prodigieux de la république fédérale, acclamèrent aveuglément les mêmes principes sans rechercher, préalablement, si elles portaient dans leur origine, dans leurs précédents politiques, dans leurs mœurs présentes, les germes et les éléments qui ont fait la fortune et la sécurité sociale des États-Unis.

Elles n'ont pas tardé à payer bien cher cette précipitation et cette imprévoyance.

Je n'insisterai pas ici sur les phases déplorables qui ont marqué les diverses étapes des républiques américaines. L'histoire de chacune d'elles est un drame lugubre, où le sang se mêle au ridicule quelquefois. Mais, en fin de compte, ce sont des États civilisés, intelligents, constitués en société sur des bases morales et sur des principes de source divine, qui ont leur destinée à accomplir, leur rôle à jouer sur la grande scène humaine. C'est donc de leur avenir qu'il faut s'inquiéter désormais.

Cet avenir se présente soumis aux conditions et aux influences qui dominent la politique générale des deux Amériques, et que je vais tâcher de résumer.

Est-ce en persistant dans la voie funeste où elles sont

entrées, depuis leur affranchissement, est-ce en rompant avec un jeune passé dont le poids est déjà bien lourd à porter, que les républiques américaines du Centre et du Sud américain, parviendront à sauvegarder leur indépendance menacée, et à prendre le rang auquel elles prétendent parmi les nations ?

Telle est la question.

Je n'hésite pas à la résoudre négativement, et voici sur quelles raisons je m'appuie :

Deux puissances considérables, et représentant des principes opposés, exercent dans chacune des deux Amériques une influence prépondérante :

Dans l'Amérique du Nord, les États-Unis qui sont la plus haute et la plus complète expression de la démocratie organisée en république ;

Dans l'Amérique du Sud, l'empire du Brésil, c'est à dire l'antipode du gouvernement des États du Nord.

Tout ce qui entoure ces deux pays et a essayé, depuis trente ans, de se constituer à côté d'eux, n'a représenté que désordre, anarchie, impuissance.

Il va sans dire que je ne parle, en ce moment, que des peuples qui, après avoir secoué le joug de la métropole, ont proclamé leur indépendance et ont revendiqué une nationalité funeste à quelques-uns d'entre eux.

Il résulte du déplorable spectacle qu'ont donné au monde toutes ces républiques improvisées, impatientes, révolutionnaires et toujours en révolution, incapables de former ou de conserver un gouvernement et des lois ; vivant au jour le jour, dévorées par les guerres intestines, sans cesse à la veille de devenir la proie l'une de l'autre, il résulte, dis-je, de cette situation anormale, que ces peuples, sans règles et sans frein, sont destinés, dans un temps donné, à subir la pression des deux seules puissances qui ont su,

après une révolution, s'élever et se maintenir au rang de nations véritablement sérieuses.

On peut même considérer comme une sorte de fait providentiel, que ces deux puissances ne se soient pas rencontrées dans les mêmes latitudes, et que ce vaste continent de l'Amérique, séparé en deux parts immenses, ait réservé peut-être à chacune d'elles une mission distincte à remplir.

Au point de vue géographique et politique, les États-Unis et le Brésil sont, en effet les maîtres, celui-ci du sud, ceux-là du nord de l'Amérique, et exercent sur les peuples qui les avoisinent une domination morale qui doit éveiller ou entretenir en eux l'ambition d'une conquête future, soit par l'envahissement, soit par l'épuisement successif de ces peuples.

Géographiquement et politiquement parlant, c'est là leur rôle; il est naturellement tracé.

Politiquement :

Parce que tous ces peuples, désorganisés et aux abois, ou se rendent leurs tributaires, comme le Mexique par exemple à l'égard des États-Unis; ou en appellent à leur médiation et à l'appui de leurs armes, comme l'Uruguay l'a fait récemment encore vis à vis du Brésil, leur constituant ainsi des créances considérables, ou leur donnant des droits énormes qui plus tard justifient et légitiment les réclamations violentes des uns et les empiétements des autres, à titre de services rendus.

Créanciers ou protecteurs, les États-Unis et le Brésil s'immiscent donc forcément dans les affaires des peuples leurs obligés, et s'établissent au cœur de leur pays, avec un protêt à la main.

Géographiquement :

Ils trouvent une excuse pour agir ainsi; car la plupart de ces États, déjà accablés sous le poids d'une politique qui les

annihile, ont le tort ou le malheur d'être enclavés dans des territoires dont les limites semblent être les bornes naturelles des deux grandes puissances dont nous parlons.

Sous le rapport des résultats politiques, la question telle que je la pose, n'est douteuse pour personne. Sans remonter aux premières luttes et aux premières misères qui ont marqué la naissance de ces États, il suffit de rappeler quelques faits récents, des faits d'hier, pour ainsi dire. On verra la marche progressive des États-Unis et du Brésil vers cette domination inévitable que l'on peut prédire parce qu'elle est dans la nature même des choses.

L'histoire de l'agrandissement des États-Unis et des conquêtes obtenues par eux sur les territoires voisins du petit groupe d'États qui a formé le premier noyau de cette vaste Confédération, présente une suite de calculs extrêmement habiles, et révèle chez ce peuple en même temps que la conscience de sa supériorité, un esprit incontestable d'envahissement, encouragé par une multitude de causes d'ordre moral et d'ordre matériel.

Nous ne nous attacherons, bien entendu qu'aux faits principaux.

Aux premiers temps de leur constitution, les États-Unis n'avaient qu'une mer qui baignât leurs côtes : l'Atlantique. A leurs pieds, pour ainsi dire, le golfe du Mexique leur échappait ; et ils étaient séparés du Pacifique par des territoires qu'ils durent regarder plus d'une fois avec une inquiète ambition, jusqu'au jour où ils les comptèrent enfin au nombre des étoiles de leur drapeau.

La Louisiane, colonie française, et la Floride, colonie espagnole, interceptaient les communications directes des États-Unis avec le golfe du Mexique. Les Américains achetèrent la Floride et la Louisiane, et gagnèrent à cela, outre une satisfaction d'amour-propre et d'ambition, l'avantage

d'avoir la libre jouissance de l'embouchure d'un des plus grands fleuves du monde, le Mississipi, et de posséder sur le golfe un port militaire important, Pensacola.

Parce moyen, de l'extrémité nord de la Confédération jusqu'aux rivages du golfe du Mexique, le sol appartenait à l'Union américaine, qui s'arrêtait devant une limite imposée par la nature.

Établis déjà sur l'Atlantique et sur le golfe, à l'est et au sud, il restait aux États-Unis à s'asseoir sur le Pacifique à l'ouest. La prise de possession du territoire de l'Orégon leur ouvrit cette nouvelle porte du commerce. Il est vrai que, resserré entre les frontières anglaises et la Californie, l'Orégon n'était, relativement à l'étendue du sol de l'Union sur l'Atlantique et sur le golfe, qu'un boyau de terre; et cette conquête, longtemps disputée même par la diplomatie, ne pouvait être considérée que comme une étape provisoire.

Dès ce moment déjà, les États-Unis avaient dû jeter les yeux sur la Californie dont on ne soupçonnait pas encore les richesses immenses, mais qui offrait sur l'Océan Pacifique des ports et un déploiement de côtes qui compenseraient, largement, la stérilité de l'Orégon. C'était une question de temps, ou une affaire d'occasion.

Ces projets ambitieux qui existèrent, à n'en pas douter, dans l'esprit des Américains du Nord, furent ajournés. Ils prirent, pour y arriver un chemin détourné.

Sentant l'impossibilité, au moins pour le moment, de s'étendre du côté du nord, en empiétant sur les colonies anglaises, et après une ou deux tentatives infructueuses dans ce sens, ils tournèrent tous les efforts de leur politique vers le sud.

Le Mexique devint et est resté l'objet de leur convoitise.

Une ancienne province du Mexique devenue indépendante en 1836, le Texas, était le premier obstacle à renverser ou à

surmonter. Le Texas, par sa neutralité, servait de bouclier au Mexique contre les projets cachés ou l'ambition des Américains. Mais faible et impuissant par le fait même de l'immense étendue de son territoire à peine peuplé, enclavé entre deux États, incapable de se fortifier, et même peu prospère, le Texas était évidemment destiné à disparaître tôt ou tard, convoité par le Mexique et par les États-Unis.

Les États-Unis s'emparèrent donc du Texas, non point par la conquête, mais par une lente et laborieuse absorption, qui amena l'annexion de cette province à l'Union, en 1845.

En apparence, le Mexique était respecté; un cours d'eau important, le Rio-Grande, formait la frontière naturelle qui devait le protéger. Mais la neutralité du Texas qui en faisait une sentinelle avancée pour l'indépendance et la sauvegarde du Mexique, disparaissait.

Un pareil acte ne pouvait donc s'accomplir sans que le Mexique réclamât au point de vue de son intégrité et de sa politique, comme au point de vue de ses propres intérêts.

C'est ce qui eut lieu.

De là, entre les États-Unis et le Mexique des dissentiments profonds qui amenèrent une guerre tout à l'avantage de l'Union; elle se termina, comme on sait, par la cession de la Californie et du territoire du Nouveau-Mexique. Les États-Unis s'établissaient, enfin, sur le Pacifique dans les conditions de sécurité et de prospérité qu'ils avaient ambitionnées.

Mais ce n'était rien encore pour le Mexique que la perte des territoires qu'ils venaient de céder. Les États-Unis étaient entrés, de fait, dans le Mexique que la frontière du Rio-Grande ne protégeait plus.

En effet, la guerre entre les deux Républiques, non seulement a donné gain de cause à l'ambition de l'Union, mais a préparé et décidé, pour ainsi dire, la ruine du Mexique.

La déplorable situation politique de ce pays, les troubles incessants qui l'ont dévoré et le dévorent encore, l'ont désigné naturellement pour être la proie des États-Unis. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Mexique se débat contre ce que l'on appelle l'esprit américain et contre ses propres misères; mais il aura beau lutter, il succombera et rien au monde ne l'empêchera de succomber.

Ce dernier fait accompli, fait inévitable j'y insiste, les États-Unis seront les maîtres dans l'Amérique du Nord, moins les possessions anglaises, et les cinq États impuissants qui forment la Confédération connue sous le nom d'Amérique Centrale.

Les États-Unis s'arrêteront-ils en si beau chemin? Tenteront-ils quelque coup de main sur les possessions anglaises?

Ce n'est pas présumable; ils savent qu'ils échoueraient pour le moment.

Arrêteront-ils les yeux sur les cinq États de la Confédération centrale? C'est indubitable.

Le Mexique est la route qui les y conduira. Déjà ils ont jeté les fondements de leur domination future par le passage ouvert à travers le Nicaragua.

On comprend, sans qu'il soit besoin de longs développements, quels seront les résultats immenses de cette toute-puissance d'un peuple qui occupera ainsi, en étendue, près des deux tiers du vaste territoire qui compose l'Amérique du Nord.

Sous le rapport matériel, c'est l'absorption complète du commerce avec ces pays opérée à son profit.

Au point de vue moral, c'est l'esprit américain, l'esprit le plus subtil, le plus entreprenant, le plus audacieux qu'on puisse imaginer, qui dominera d'un bout à l'autre cette vaste confédération d'États, esprit étroitement homogène en dépit des quelques principes qui paraissent les diviser.

Dans ces prévisions, basées sur des faits très patents, l'Amérique du Nord serait donc, à un moment marqué, et peut-être très prochain, interdite en quelque sorte à l'Europe.

On a pu penser, et nous l'avons cru nous même, un instant, que le moyen d'opposer une barrière à ces envahissements prévus dont se ressentiraient profondément le commerce et la navigation des principales puissances européennes, serait d'arrêter l'esprit américain au seul point où il est possible encore de le combattre, aux frontières de l'Amérique Centrale.

Combattre l'influence des États-Unis sur le reste de l'Amérique, en lui opposant un coin de terre relativement aussi infime que l'Amérique Centrale, c'est mordre un géant au talon, rien de plus. S'il ne faut pas toujours, cependant, juger de l'importance d'un pays et du rôle qu'il est appelé à jouer, en le mesurant au compas sur la carte ; si, en réalité, un pays s'élève et prend rang dans le mouvement du monde, en raison de son degré de civilisation, de sa force constitutive, de son autorité politique, de son organisation intérieure, de sa course dans le progrès, de sa prospérité commerciale, du développement de son industrie, enfin du respect qu'il sait inspirer au dehors, on doit reconnaître que l'Amérique Centrale est loin encore de satisfaire à ces conditions d'existence et de nationalité, quoiqu'elle occupe sur le continent américain une position géographique qui peut aider merveilleusement à ses destinées futures.

Or, c'est précisément à cause de cette position que les États-Unis ont jeté en quelque sorte leur dévolu sur ces territoires, et qu'ils commencent, par l'influence commerciale, l'absorption politique qu'ils méditent pour l'avenir.

Maîtres de l'Amérique Centrale, les États-Unis seront les



possesseurs inexpugnables du commerce et de la navigation, et sur l'Atlantique et sur le Pacifique.

L'Amérique Centrale est donc la clé de voûte de cet édifice colossal que les ambitieux Américains du Nord rêvent pour un temps évidemment rapproché.

Le seul moyen de faire avorter ce plan gigantesque, serait que les cinq États, aujourd'hui pulmonaires qui forment l'Amérique Centrale, se réunissent en un solide faisceau, indépendants et affranchis de toute influence étrangère, et convertis non plus en une République qu'ils sont inaptes à fonder, mais en une MONARCHIE, à supposer qu'ils soient capables de la constituer.

Pourquoi pas une république?

J'en ai fait pressentir la raison, je dois l'expliquer :

Ce n'est, ni par l'inintelligence de leurs habitants, ni par la stérilité de leur sol, ni par aucune des causes matérielles qui appauvrissent les nations, que celles de l'Amérique espagnole sont arrivées à l'épuisement, à la décadence, à l'annihilation de leurs forces.

Elles doivent toutes, sans exception, leur chute à la monomanie de la République quand même... Toutes en ont fait la triste expérience, soit qu'elles fussent réunies en confédérations, soit qu'elles s'isolassent pour vivre de leur individualité propre. Il y aurait donc un intérêt évident de morale et de civilisation pour ces Républiques à se retremper dans une forme nouvelle de gouvernement.

Les cinq États issus de l'ancienne capitainerie générale de Guatimala : le Honduras, le Nicaragua, San-Salvador, Guatimala, Costa-Rica, aujourd'hui l'Amérique Centrale, ont traversé les plus rudes et les plus redoutables épreuves, et sont par conséquent dans le cas dont je parlais. Pour eux, qui depuis trente ans luttent, en républiques, sans parvenir à saisir à peine l'ombre d'un gouvernement, il est incontes-

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI



table que c'est dans la forme monarchique, empire ou royauté, que gît leur salut ; à moins que ce salut ne soit, comme celui de la Louisiane, des Florides, de l'Orégon, du Texas, de la Californie et du Mexique, dans la domination inévitable et exclusive des États-Unis.

Les cinq États dont il s'agit veulent-ils conserver leur indépendance propre ? ils ne la sauvegarderont qu'en se constituant en monarchie ; sans quoi, avant longtemps d'ici, ils seront devenus la proie des États-Unis, car ils n'auront jamais la force de résister, non pas matériellement bien entendu, mais moralement.

La similitude de principes et d'idées même est d'ailleurs, un aliment actif à l'esprit d'envahissement des Américains du Nord, lequel s'arrêterait devant une monarchie comme le feu s'arrête devant l'eau en se repliant sur lui-même.

C'est la seule barrière qu'on lui puisse opposer. Y aurait-il avantage à le faire ? C'est une autre question.

§ 2.

Intérêt de l'Union à ce que le désordre se perpétue dans l'Amérique méridionale. — Géographie de l'Amérique Centrale. — Absorption de l'Amérique du Nord par les États-Unis. — Les possessions anglaises dans ce continent.

On ne peut méconnaître qu'il entrerait dans la politique et dans les calculs de l'Union que tous les peuples de l'Amérique du Nord, aussi bien sans doute que ceux de l'Amérique du Sud, se constituassent en républiques; et ce n'était pas sans une secrète joie qu'elle les voyait se fractionner.

Le peuple américain est trop intelligent et trop essentiellement gouvernemental, au fond, pour n'avoir pas compris, dès le premier moment, vers quel abîme couraient ses aveugles imitateurs. Mais il y allait de son intérêt qu'il en fût ainsi. C'est sur la désorganisation intérieure des États qu'il comptait. Les événements lui ont donné raison.

Aussi ne serait-ce pas sans un frémissement de colère que l'Américain du Nord verrait s'établir à sa porte un gouvernement monarchique.

Ce n'est pas qu'il puisse rien craindre pour l'existence du principe républicain dans son propre sein : il sait à quoi s'en tenir sous ce rapport; mais il y verrait la fin de son rêve d'ambition.

Comme étendue de territoire, les cinq États de l'Amérique Centrale sont, ensemble, aussi grands qu'aucun des États de

l'Europe, la Russie exceptée, et beaucoup plus vastes que plusieurs d'entre eux.

Ce ne serait donc pas, quant à la superficie, une puissance dérisoire, si écrasant que soit, par la comparaison, le voisinage des États-Unis.

La population, il est vrai, ne s'élève guère, aujourd'hui, au delà de deux millions d'habitants. Mais si l'on veut bien considérer la fécondité et les immenses ressources du sol, l'admirable position géographique de ces pays, on conviendra qu'il ne manque plus, pour ouvrir une large voie à l'émigration et par conséquent au peuplement de ces contrées, que l'ordre intérieur et la sécurité, en un mot l'organisation gouvernementale.

Tous les faits recueillis dans l'histoire de l'émigration moderne prouvent que les émigrants prévoyants et laborieux ont toujours, et tout naturellement, pris le chemin des pays où ils étaient assurés de rencontrer paix et protection, force et autorité, seules garanties solides de leur fortune à venir. Ils ne risquent jamais leurs capitaux et leur industrie, que sous ces conditions. L'émigration turbulente et aventureuse est la seule à qui importe peu le choix du pays. Mais celle-là, loin d'être une ressource, est un embarras.

L'accroissement si prodigieux de la population aux États-Unis (1), dans l'espace d'un demi siècle, est dû à l'émigration qui, de jour en jour, y prend encore des proportions colossales.

Les États-Unis offrent pourtant beaucoup moins de chances de fortune aux émigrants que d'autres contrées de l'Amérique, bien plus favorisées par la nature, sous le rapport du climat et des richesses du sol. Mais le secret de cette préfé-

(1) En 1790, la population était de quatre millions d'habitants; en 1850 elle s'élevait à vingt-cinq millions. On évalue à trente deux millions le chiffre qui sera fourni par le recensement de cette année (1860).

rence est dans ce fait : qu'en ouvrant à ces laborieux exilés volontaires un immense territoire à féconder par l'industrie, les États-Unis leur ont offert le refuge d'une société organisée, et l'appui d'un gouvernement assis sur des bases puissantes et durables.

Qu'une ère de paix se lève sur ces riches contrées; que l'ordre et le calme s'y affermissent et s'y continuent, et l'on verra l'émigration, comme elle a toujours couru aux États-Unis, se diriger sur le Chili, sur Venezuela, sur Buénos-Ayres, sur le Pérou, où elle trouvera des sols féconds n'attendant que la charrue, des terrains immenses réclamant des bras, de beaux ports appelant des navires.

Mais l'émigration, qui est l'élément fécondant de la population dans le Nouveau-Monde, demandera toujours si le pays vers lequel se dirige un bâtiment est un pays où la société est organisée, où le gouvernement est fort et assuré.

Chez tous les peuples vient un moment où le bon sens triomphe de toutes les utopies et des fièvres révolutionnaires. Il faut donc espérer que les peuples de l'Amérique aussi, lassés de voir s'écouler le meilleur de leur sang par les blessures de leurs luttes intestines, frappés de cette vérité que l'émigration doit réparer leurs forces épuisées, mais que l'émigration n'ira à eux que lorsqu'ils auront constitué, comme les États-Unis, des gouvernements définitifs; — il faut espérer, dis-je, qu'ils comprendront, enfin, leur mission de peuples, et ressentiront l'ambitieuse vanité d'accomplir régulièrement leurs destinées.

Le ciel a doté les cinq États de l'Amérique Centrale de tout ce qui doit servir à favoriser largement l'émigration; la politique (si l'on peut cependant donner ce nom à la désorganisation sociale) en a écarté, jusqu'à présent, tous les éléments de prospérité.

Comme fertilité du sol, le Honduras, le Nicaragua, San-Salvador, Costa-Rica, Guatimala, offrent des ressources inouïes aux travailleurs.

Le coton, le cacao, le tabac, le café, le maïs, le sucre, l'indigo, la cochenille, les plantes médicinales, d'immenses forêts de bois de construction et d'ébénisterie, — des mines de cuivre, d'or et d'argent, enfin de superbes pâturages, n'est-ce pas là un champ assez vaste pour toutes les spéculations, pour toutes les ambitions impatientes, pour le commerce, pour l'agriculture, pour l'industrie?

De belles et profondes rivières, des lacs navigables, des ports ouverts sur les deux mers, ne sont-ce pas là des chances de succès incontestables, et qu'enverraient quelques-unes des puissances les plus considérables de l'Europe?

Les subites et inattendues découvertes des richesses de la Californie devaient inévitablement changer, et ont changé la face des choses sur cet étroit territoire qui sépare les deux Océans.

L'Amérique Centrale est donc devenue, en effet, le théâtre sur lequel s'est résolu un problème immense : la jonction du Pacifique et de l'Atlantique, en attendant la solution d'un projet plus gigantesque encore : le percement de l'isthme de Panama.

Un État à qui il est donné d'être ainsi, par deux côtés à la fois, le point de halte de toutes les nations maritimes du monde, et de leur tendre, pour ainsi dire, les deux mains en même temps, un pareil État ne devrait-il pas sentir se manifester en lui la conscience de sa force, et le besoin de se relever à ses propres yeux?

Cette admirable et providentielle situation géographique de l'Amérique Centrale en fait aujourd'hui, naturellement, l'objet de toutes les convoitises. Les luttes, pacifiques

encore, qui se livrent sur ce terrain, ne serviront malheureusement qu'à épuiser ces États agonisants; et, d'après les faits qui s'y accomplissent, il est probable qu'ils laisseront, avant peu, les lambeaux de leur sol aux mains des Américains du Nord.

Que les Anglais cherchent à disputer cette proie, je n'en disconviens pas. Mais l'Angleterre, il ne faut pas l'oublier, s'est opposée à toutes les conquêtes qu'ont tentées les États-Unis, et elle n'en a empêché aucune, à commencer par celle de leur indépendance. Cette fois encore, les États-Unis accompliront sans obstacle ce que l'épuisement des pays qu'ils ont ramassés au passage et régénérés, on doit le reconnaître, les autorise à considérer comme une mission. Maîtres du Mexique et de l'Amérique Centrale, les États-Unis auront fait un grand pas vers la conquête de l'Amérique du Sud.

La première est donc, quant à présent, le rempart de la seconde.

Une fois en possession de cette vaste portion du continent américain, les États-Unis ne poursuivront-ils pas leur système d'absorption générale, en tournant leurs regards vers les colonies de l'Angleterre dans le Nord? Il n'en faut pas douter. Mais sans cautionner les changements que prépare peut-être l'avenir, je dois reconnaître que les possessions anglaises, telles que le Canada par exemple, dont on prévoit et dont on prédit depuis longtemps l'affranchissement sans qu'il se réalise, sont antipathiques, au fond, à l'esprit, aux mœurs, à la religion, à la politique de leurs voisins.

Un vieux levain de foi monarchique couve dans le Canada, comme une tradition des anciennes populations françaises, dont les débris existants ont conservé de profondes racines dans le pays.

D'une autre part, les Anglais, mieux avisés et éclairés

par l'expérience, ont considérablement modifié leur système colonial.

Si donc, un jour, les possessions anglaises du Nord secouaient le joug, ou plutôt le protectorat de leur métropole, ce serait dans un sens complètement opposé aux idées américaines actuelles.

Du côté du Nord, les États-Unis rencontreront donc une barrière probablement infranchissable. Ils le savent, et c'est une raison pour qu'ils concentrent leurs efforts sur le Sud.

§ 3.

Situation particulière du Brésil. — Ses rapports avec les républiques voisines. — Ses communications par les fleuves. — Sa civilisation concentrée. — Ses retards sur les États-Unis. — Population de ceux-ci et des autres républiques.

Lorsque le Brésil se sépara du Portugal, il ne rompit pas avec la tradition monarchique. Il la continua sous la forme d'un empire, déjà puissant alors, et qui, s'il n'a pas progressé dans la proportion de ses ressources, n'en a pas moins acquis une certaine prépondérance dans la politique du Nouveau-Monde.

Le Brésil aurait pu dans l'Amérique du Sud, et il y semblait destiné, jouer le même rôle que les États-Unis dans l'Amérique du Nord. On s'étonne même qu'avec les éléments que cet empire avait entre les mains, il n'ait pas pesé sur l'Amérique du Sud de tout le poids de l'influence qui lui semblait réservée.

Diverses causes y ont mis obstacle. Il est bon de les signaler pour qu'on ne s'imagine pas qu'au cas d'une irruption des États-Unis dans l'Amérique du Sud, le Brésil serait, absolument, en mesure et en position de contrebalancer cette domination.

Le Brésil, au moment de son affranchissement, s'est trouvé en possession d'un territoire immense, hors de proportion avec le chiffre de sa population, avec le degré de

civilisation et l'importance commerciale et maritime où il était parvenu. Disséminer ses forces sur un espace aussi considérable, eût été impolitique. Le gouvernement brésilien s'occupait, au contraire, de se concentrer, et porta toute son activité sur la partie de son territoire qui lui offrait immédiatement le plus de chances de développement et de prospérité.

L'avantage que les États-Unis ont eu sur le Brésil, fut qu'ils se constituèrent sur un territoire resserré, et relativement très peuplé. De plus, l'action gouvernementale n'avait pas besoin, par la nature même des institutions communales, éminemment développées dans les colonies anglaises, de se faire sentir sur toute l'étendue du sol. Autant donc les États-Unis avaient un intérêt immédiat à s'agrandir en surface, autant le Brésil était tenu à se concentrer sur quelques points particuliers où était toute sa force à venir ; ce fut donc sur cette partie de son sol comprise entre le cap Saint-Roch et Rio-Janeiro, et surtout sur la côte, que l'émigration se dirigea, que la population s'accrut, que le commerce se développa ; parce que là s'était accumulée toute l'action. Le reste fut sinon complètement abandonné, du moins fort négligé.

Cette grande étendue de territoire échu en partage au Brésil, n'avait pas manqué de susciter autour de cet empire des craintes et des jalousies, tant on redoutait la prépondérance qu'elle lui donnerait. En sorte que le Brésil se trouva, longtemps, aux prises avec la diplomatie européenne qui le harcelait et l'inquiétait.

La politique anglaise fut la première à se mettre en avant. L'Angleterre ne redoutait rien des empiétements du Brésil au delà des régions de l'Amazone, tant de ce côté l'étendue du territoire est vaste et même embarrassante, en courant de l'est à l'ouest, de l'extrémité du cap Saint-Roch à la rivière

Javary, sur les confins de l'Équateur et du Pérou. Mais le Brésil porta plus tard sérieusement ombrage à l'Angleterre par rapport au Paraguay, à l'Uruguay et à Buénos-Ayres.

Sur ce point, l'empire brésilien se rétrécit considérablement et paraît gêné par les pays voisins, dont ne le sépare aucune limite naturelle. Et enfin, là, se fait sentir cette active influence dont Rio-Janeiro est le centre.

On comprend, alors, comment la force du Brésil est nulle, par le fait, dans le nord, et pourquoi elle s'exerce tout entière dans le sud. En sorte que le Brésil ne serait d'aucun secours efficace pour protéger matériellement, contre un envahissement des États-Unis, ni Venezuela, ni la Nouvelle-Grenade, ni l'Équateur, ni le Pérou. Et les Américains de l'Union seraient les maîtres de ces pays, et menaceraient déjà les frontières nord et ouest du Brésil lui-même, avant que les vaisseaux de ce dernier eussent doublé le cap Horn pour entrer dans le Pacifique, ou que ses armées eussent traversé l'immense territoire qui le sépare de ces États.

Ceux-ci n'ont donc à attendre du Brésil aucun secours. Leur salut, s'il est en dehors de l'influence ou de la conquête des États-Unis, ils ne le devront qu'à leur propre énergie. C'est compter sur peu de chose.

Mais s'il est impuissant au nord, le Brésil est redoutable au sud.

A cet égard, le dernier mot de sa politique n'est pas encore dit. Viennent à se réaliser certains événements que surveille son ambition, et cette prépondérance qu'il n'exerce pas, aujourd'hui, d'une manière absolue sur les affaires de l'Amérique du Sud, il l'acquerra avec non moins d'autorité que les États-Unis sur l'Amérique du Nord.

C'est ainsi que le Brésil a joué dans les troubles intérieurs de la République Argentine et dans la lutte entre

Buénos-Ayres et Montevideo, un rôle important, habilement préparé et de longue main.

Quel but poursuit donc le Brésil?

Ce but est facile à entrevoir.

La République orientale de l'Uruguay est un des théâtres où se sont le plus souvent produites les passions politiques qui annihilent la séve native d'un pays; et par sa position avantageuse le port de Montevideo est, depuis longtemps, l'objet d'ardentes convoitises.

Sous le prétexte très avouable de protéger l'Uruguay contre Buénos-Ayres et de le pacifier, le Brésil a posé le pied sur le sol de l'Uruguay, et a mis la main dans ses affaires intérieures. Or, il est certain que l'Uruguay, en appelant au Brésil, a contracté envers cet empire une dette que, tôt ou tard, celui-ci exigera. L'Uruguay est donc à enregistrer sur le livre des conquêtes du Brésil.

Il en est de même du Paraguay et de tous les territoires enclavés actuellement entre les limites de l'empire et la rive gauche du Parana et du Paraguay formant à leur jonction, comme une ligne droite qui semble une frontière naturelle.

Le Brésil, nous ne le mettons pas en doute, éprouvera des difficultés diplomatiques à réaliser ce vœu de son ambition, car il n'a pas, il s'en faut, l'audace des États-Unis; mais il ferait bon marché, au besoin, d'une partie de son territoire nord, pour s'assurer la conquête de ces pays du sud dont la possession ajouterait considérablement à son importance maritime et commerciale.

A tout prendre, sera-ce un mal?

Montevideo est un rival gênant pour le port de Buénos-Ayres, et la République Argentine regardera toujours l'Uruguay d'un œil d'envie. Ce dernier est malheureusement arrivé à tout son développement; il lui est impossible de s'étendre, à moins d'envahir le territoire de Buénos-Ayres.

Entre les deux républiques exclusivement, le sort d'une lutte ne serait pas long à se décider. Eh bien ! non seulement l'Uruguay n'est pas en position d'attaquer ; mais pour se défendre, il est obligé d'avoir recours au Brésil qui devra tirer un bon prix de ses services.

Mais n'est-il pas à craindre que le Brésil, maître de l'Uruguay, du Paraguay et de toute la rive gauche du Parana, ne songe à passer le fleuve, et que se trouvant si près de la Plata, il ne médite de la traverser aussi ?

Cela n'est pas douteux, car c'est ce point de l'Amérique du Sud que couve toute l'ambition du Brésil. Il ne s'inquiétera pas, quant à présent, de la Bolivie, par exemple, mais il convoitera Buénos-Ayres. Si les républiques du nord et du nord-ouest de l'Amérique méridionale ont à se défier des États-Unis, celles du sud et du sud-ouest ont à se tenir en garde contre le Brésil impuissant à défendre les premiers, mais très capable d'agir contre les seconds.

La République Argentine est, en partie, séparée de l'Atlantique par le Brésil, et du Pacifique par le Chili ; ses ports et ses villes importantes sont sur les grands fleuves :

Buénos-Ayres sur la Plata, qui le met en communication avec l'Atlantique ;

Santa-Fé sur le Parana.

On comprend qu'établi sur les rives gauches de ces fleuves, le Brésil en sera toujours le dominateur, et qu'il pèsera sur Buénos-Ayres, déjà trop affaibli par des luttes intestines, de toute la supériorité que donnent à une nation maritime des communications directes avec les mers, — ces grandes routes du monde entier. A moins qu'elles ne se résignent à devoir la vie à l'influence directe des États-Unis et du Brésil, les républiques affaiblies de l'Amérique du centre et de l'Amérique méridionale, comprendront tôt ou tard, que c'est par une organisation définitive de leurs gouvernements, par la sta-

bilité de leurs institutions, par le calme politique qu'elles parviendront à rétablir leurs forces, à développer l'agriculture, à étendre le commerce, à encourager le travail, toutes choses, et les seules, par lesquelles grandissent les États. Tant que ces pays présenteront, au contraire, le triste spectacle des déchirements intérieurs, de l'instabilité dans les institutions politiques, non seulement ils resteront stationnaires, mais ils rétrograderont et tourneront le dos à la civilisation.

De même que la paix des États appelle le travail, l'agitation séduit les agitateurs. Aussi, au lieu d'émigrants laborieux ce seront les fauteurs de révolutions que suppure la vieille Europe, qui iront camper dans les villes et dans les champs de l'Amérique. Or, plus le nombre en grossira, plus il sera difficile aux contrées qu'ils auront envahies, et qui en comptent déjà trop, de retrouver, aux lueurs tardives de la paix, le chemin du progrès et de la réhabilitation sociale.

Le moyen donc, pour ces nations de l'Amérique méridionale si riches d'avenir, d'échapper à cette extrémité de décadence qui les menace si elles continuent à se laisser déchirer par les révolutions, est d'abord de rompre avec les révolutions, et de perpétuer cette ère de calme et de paix que quelques-unes ont conquise récemment, et qu'elles n'ont pas su conserver.

Elles ont pourtant sous les yeux l'exemple de deux pays qui n'ont grandi que par l'ordre et par la paix :

Les États-Unis dans le nord.

Le Brésil dans le sud.

Elles doivent également renoncer à ce système fatal d'hostilité les unes envers les autres. Elles ne deviendront fortes et puissantes qu'à la condition de se respecter mutuellement, et en tâchant que les plus faibles et les moins bien partagées, géographiquement parlant, s'unissent aux plus

favorisées. L'orgueil de la nationalité exclusive poussé trop loin devient un orgueil insensé, quand, au lieu d'aider un peuple et un pays à grandir, il les rapetisse l'un et l'autre.

Tout pousse à cette union et à cette unité : les mêmes mœurs, la même religion, la même langue, la même origine, les mêmes traditions.

Tous ces peuples sont enfants du même sol.

L'amour de l'indépendance les a séparés.

Mais il ne faudrait pas non plus qu'un autre orgueil les égare, l'orgueil de la trop grande puissance dans leur union. — On peut encore leur poser comme exemple les deux pays que j'ai cités déjà : — Les États-Unis et le Brésil.

Les États-Unis sont arrivés au rang de nation indépendante, avec un territoire limité; ce qui leur a permis, d'abord, de réprimer plus facilement et plus promptement les troubles qui ont agité les extrémités du sol, et le cœur même du pays. Et c'est quand ils ont été définitivement constitués qu'ils ont songé à s'étendre, en apportant sur chaque coin de terre nouveau qu'ils ajoutaient à leurs conquêtes cette semence de force et de prospérité qui a tant fructifié.

Le Brésil, au contraire, comme je l'ai expliqué déjà, a débuté, pour ainsi dire, avec une étendue de territoire disproportionnée. Il a dû chercher un point d'appui sur lui-même pour établir l'équilibre qui lui manquait. Il s'est concentré sur une portion minime de son propre sol, s'en rapportant, pour le reste, à l'avenir et aux bonnes chances; et le Brésil se trouve incontestablement beaucoup moins avancé que la grande République du Nord.

Les États de l'Amérique, déjà si affaiblis, ne devraient songer, en s'unissant, qu'à se fondre dans les conditions qui donneraient, aux uns la population qui leur manque,

aux autres des communications avec les mers, à ceux-ci un degré plus avancé de civilisation, à ceux-là plus de respect pour le droit.

En jetant les yeux sur la carte, nous nous demandons si, par exemple, l'union en un seul et même État du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade, ne serait pas logique?

Si l'Équateur, le Pérou et la Bolivie réunis ne formeraient pas une puissance complète; la Bolivie, privée de tout port sur mer, et tributaire du Pérou.

Si le Chili et Buénos-Ayres, en se fondant, ne doubleraient pas leur importance, le premier en donnant ses ports du Pacifique, le second ses beaux cours d'eau qui mènent droit à l'Atlantique?

Et si enfin par leurs extrémités qui touchent à la Patagonie, ils n'introduiraient pas la vie et la civilisation dans ce dernier pays, que j'oserai appeler le bas morceau du globe?

Mais n'oublions pas que ces peuples sont libres et indépendants; qu'ils sont par conséquent les maîtres de leurs destinées; les maîtres de s'épuiser isolément par toutes les causes que j'ai énumérées tant de fois dans ce chapitre; les maîtres de conserver ou de répudier une forme de gouvernement antipathique, peut-être, à leurs traditions nationales et à leurs mœurs actuelles. Trente ans d'épreuves ont dû suffisamment les éclairer sur ce point.

L'attitude et la politique des Américains du Nord et du Brésil sont d'un grand poids dans cette conduite à venir des républiques du centre et du sud. Quelle que soit l'importance de l'empire du Brésil, il n'a rien de ce qu'il faut pour exercer ce haut patronage; le rôle actif de propagande et de domination semble revenir de droit aux États-Unis, qui en useront évidemment pour tenir éveillé chez ces populations le goût des institutions démocratiques, afin de trouver chez

elles un accès plus facile. Il n'y aurait pas à se plaindre, si l'Union réussissait, par son intervention directe à obtenir ce que l'influence de son exemple n'a pu faire auprès de ces peuples indociles : la pratique sage d'une forme gouvernementale contre laquelle ils se débattent depuis si longtemps.

Pourquoi le Brésil n'est-il pas apte à jouer le même rôle que les États-Unis, et pourquoi ne sauverait-il pas de l'anarchie les républiques hispano-américaines par l'inculcation des principes monarchiques, aussi bien que les États-Unis par les leçons de la démocratie ? Il y a des causes morales et des causes physiques qui s'y opposent. Une comparaison entre les deux pays suffira pour faire ressortir les unes et les autres. Quoique la stabilité politique ait donné au Brésil une sécurité d'existence incontestable, soit que le danger de son voisinage lui ait inspiré le sentiment d'une extrême prudence, soit que l'esprit de propagande fut incompatible avec le caractère national, le Brésil semble n'avoir été occupé qu'à se sauvegarder, et à consolider ses assises. Son ambition a été cauteleuse et il s'est montré jusqu'à présent, diplomate comme un État du Vieux-Continent. Ses développements intérieurs, je l'ai déjà dit, ont été plus lents que ceux des États-Unis qui, plus expansifs, ont semé au dehors les germes de leur prospérité. Peut-être faut-il attribuer cette expansion audacieuse au génie entreprenant, patient et énergique de la race anglo-saxonne.

Tandis que le Brésil compte présentement une population de huit millions d'habitants environ, agglomérée sur certains points particuliers de l'empire, les États-Unis ont une population d'environ trente millions d'âmes, disséminée d'un bout à l'autre et sur toute la superficie de son immense territoire.

C'est du reste un fait intéressant à suivre que celui de

l'accroissement de la population aux États-Unis par période décennale (1) :

En 1790, cette population était de :

Blancs.	3,172,464
Personnes de couleur libres	59,446
Esclaves	697,897
Total	3,929,807

En 1800 :

Blancs.	4,304,489
Personnes de couleur libres	108,395
Esclaves	893,041
Total	5,305,925

En 1810 :

Blancs.	5,862,004
Personnes de couleur libres	186,446
Esclaves	1,191,364
Total	7,239,814

En 1820 :

Blancs.	7,872,711
Personnes de couleur libres	238,197
Esclaves	1,543,688
Total	9,654,596

En 1830 :

Blancs.	10,537,378
Personnes de couleur libres	319,599
Esclaves	2,009,043
Total	12,866,020

(1) A côté de ce mouvement de la population aux États-Unis, il peut être utile de placer, par comparaison, le chiffre actuel de la population des autres États de l'Amérique : le Mexique, 7 millions; le Centre Amérique, 2 millions; la Nouvelle-Grenade, 2 millions; Venezuela, 1 million; l'Équateur, 700,000; le Pérou, 2 millions; la Bolivie, 1 million et demi; le Chili, 2 millions; Buenos-Ayres, 1 million et demi; le Paraguay, 300,000; l'Uruguay, 300,000. — Cette statistique, qui se rapproche autant que possible de l'exactitude, présente, à peu de chose près, les mêmes chiffres qu'il y a vingt ans.

En 1840 :

Blancs.	14,189,705
Personnes de couleur libres	386,295
Esclaves	2,487,355
	<hr/>
Total	17,063,355

En 1850 :

Blancs.	19,668,736
Personnes de couleur libres	419,173
Esclaves	3,179,589
	<hr/>
Total	23,267,498

Plusieurs causes tout à fait indépendantes de la stabilité de ses institutions politiques, ont arrêté le développement du Brésil dans des proportions égales à celui des États-Unis. Au nombre de ces causes il faut placer le manque de communications directes entre la côte orientale et les immenses contrées qui s'étendent à l'Ouest, jusqu'aux confins du Pérou, de la Bolivie, de l'Équateur, communications que la navigation des fleuves seule peut établir.

C'est ce que le Brésil a compris, et de concert avec le Pérou, il a dû entreprendre l'ouverture de l'Amazone.

L'Amazone est un des plus beaux fleuves du monde; avec le Mississipi et le Missouri, il tient la tête des grands cours d'eau. Prenant sa source dans le Pérou, près du lac Reyes, il coule en remontant du sud au nord, baignant avec une grande partie du Pérou, la contrée orientale de la République de l'Équateur, puis fait un coude pour traverser, presque en ligne horizontale, l'empire du Brésil dans sa portion la plus large, et va se jeter dans l'Océan Atlantique par deux vastes embouchures, à peu près sous la ligne équinoxiale.

De sa source à son embouchure, l'Amazone a un parcours de près de 4,200 lieues. Le jour où la vapeur aura lancé ses puissantes forces motrices sur les eaux inexplorées, jusqu'à

présent, de ce fleuve, le problème de la jonction des deux Océans aura trouvé une double solution, au centre et au sud de l'Amérique. Ces deux résultats, également précieux pour le monde maritime et commerçant auront, cependant, un caractère tout à fait différent. Par Panama et le centre Amérique, la jonction des deux grandes mers est presque immédiate, et s'opère par la canalisation et les voies de fer sur une langue de terre; le rayonnement de ce bienfait est pour ainsi dire limité, ce qui ne signifie point qu'il ne doive pas avoir des conséquences immenses, au point de vue commercial.

La navigation sur l'Amazone, non seulement met en communication les côtes de l'Atlantique avec les pays baignés par les flots du Pacifique, mais elle ouvre un avenir incalculable à de vastes contrées intérieures, dépendant de l'empire du Brésil, et si enfoncées dans les terres que la civilisation y a à peine pénétré jusqu'à ce jour. Ce sont des champs nouveaux pour l'émigration, des richesses agricoles qui s'offrent aux bras des cultivateurs; des débouchés considérables pour l'industrie du monde entier.

Il suffit de jeter les yeux sur le parcours de l'Amazone, de sa source à son embouchure, pour se rendre compte de l'avenir qu'ouvrira à la civilisation et à l'activité humaine la réalisation complète du projet arrêté entre le Brésil et le Pérou.

Le génie de l'homme se fût étudié à combiner un réseau de communications destinées à féconder un pays, qu'il n'eût pas réussi à trouver ce que la nature a fait. On ne peut se défendre de croire que les desseins de la Providence ont marqué à l'avance le sort des États.

Sur son immense parcours, l'Amazone reçoit un nombre considérable de rivières importantes, comme autant de rameaux qui viennent se greffer sur ce tronc colossal, et

relier au grand centre du mouvement, des pays éloignés et, en apparence, déshérités de ces ressources fécondes que donne à d'autres leur position géographique.

Presque à son embouchure, sur sa rive droite, l'Amazone reçoit le Tocantins et l'Araguay qui se joignent à San-Joan das duas Barras, pour se réunir ensuite au Para; puis le Xingu, le Tapajos, le Madeira. Les quatre premiers coulent du sud au nord, traversant des portions à peine peuplées aujourd'hui du Brésil. Quant au Madeira, dont le parcours n'est pas moins de 500 lieues, il se grossit à la frontière de la Bolivie de sept ou huit affluents (dont deux, le Branco et le Mamore, baignent cette république jusqu'au cœur), et traverse des pays à peine explorés et récemment encore habités par des peuplades indiennes.

Sur sa rive gauche l'Amazone reçoit le Rio-Negro qui, par l'intermédiaire du Casiquiare, rejoint au nord l'Orénoque. Deux autres cours d'eau importants, le Uaupès et le Caqueta, se jettent dans l'Amazone, venant de la Nouvelle-Grenade.

Ainsi l'Amazone, directement ou par ses affluents les plus importants, met en communication directe entre eux et avec l'Océan Atlantique, par conséquent avec la côte orientale du Brésil, des provinces intérieures de cet empire, et Venezuela, le Pérou, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, la Bolivie. C'est la face entière de ces pays qui peut être changée du tout au tout par la navigation de l'Amazone et de ses affluents.

Les États-Unis dotés par la nature de cours d'eau aussi étendus en ont tiré, immédiatement un admirable profit. L'activité anglo-saxonne n'a reculé devant aucun sacrifice. Si les Américains du nord avaient été les maîtres d'exploiter l'Amazone et ses affluents, ils eussent fait de ces fleuves et de ces rivières ce qu'ils ont fait de tous leurs cours d'eau : des artères qui ont porté le sang et la vie d'un bout

à l'autre du Continent, en s'enfonçant dans les terres les plus désertes. Le génie de cette race se caractérise par ce seul fait, bien plus que par toute démonstration.

La prospérité actuelle des États américains situés sur le Pacifique se réduit donc à l'exploitation des terres et des villes placées le long du littoral. L'intérieur des terres est encore inexploité, vierge, pour ainsi dire, de toute culture; l'émigration n'y a que peu pénétré ou, pour être plus vrai, n'y a pas pénétré.

La navigation des fleuves inaugurera toute une ère nouvelle pour ces contrées.

Nous ne répondrions pas que les affluents de l'Amazone, pas plus que le grand fleuve lui-même, soient facilement navigables sur tout leur parcours; mais ce serait méconnaître les bienfaits de la Providence en faveur de ces riches pays, si l'on ne suppléait pas par des travaux d'art, tels que la canalisation de certaines portions des fleuves, à ce que la nature peut avoir laissé d'imparfait ou d'incomplet dans son œuvre féconde.

Les relations des divers États de l'Amérique du Sud entre eux, ont été pour ainsi dire nuls jusqu'à ce jour, commercialement parlant. L'absence de voies de communications régulières, les difficultés suscitées par des obstacles aussi grands que ceux qui séparaient, par exemple, le Brésil de toutes les républiques de l'Amérique méridionale, c'est à dire des milliers de lieues de terres où la civilisation n'a point encore fait pénétrer ni la hache, ni la pioche, sont autant de causes qui ont retardé le progrès et la prospérité de ces contrées. Cette situation d'isolement général n'a pas été étrangère non plus à l'esprit d'hostilité, qui a toujours divisé si profondément tous ces États naissants.

Ouvrir entre eux des voies de communications artificielles, ou tirer parti de celles que la nature leur a données, c'est

faire entrer ces divers pays dans une ère nouvelle, et hâter l'œuvre de civilisation et de progrès où presque tous sont en retard. Le génie américain paraît être le seul qui puisse résoudre efficacement ce grand problème.

Le Brésil qui n'a, autant que les prévisions humaines peuvent être infaillibles, rien à redouter de l'avenir, et à qui l'étendue de son territoire permet de compter de longues années de paix intérieure, trouverait incontestablement dans les communications ouvertes par la navigation des fleuves, avec les contrées occidentales, un rapide et prochain accroissement.

Plus le pays offrira de ressources aux chercheurs de fortune, plus le nombre nécessairement en augmentera. Ce ne sera pas tout pour le Brésil; il lui restera à prendre rang parmi les nations industrielles, pour rivaliser d'influence avec les États-Unis. Or, plus l'émigration se multipliera sur son sol, moins l'industrie nationale, surtout une industrie naissante, sera en mesure de satisfaire aux besoins de populations nouvelles qui apportent avec elles, dans leurs mœurs, dans leurs affections, jusque dans leurs costumes, les habitudes et quelquefois les routines de la patrie qu'on aime à retrouver dans les moindres choses.

C'est le cas dans lequel ont été et sont encore placés les États-Unis dont le vaste sol appelle chaque jour des immigrants. Cette affluence de populations de toute origine est véritablement l'obstacle le plus sérieux, non pas au développement de l'industrie nationale, qui a fait aux États-Unis des progrès considérables, mais à la consommation intérieure des produits qui s'éloignent pour faire place aux similaires étrangers qu'ils vont combattre, par la concurrence, sur les marchés d'exportation.

Le Brésil, qui n'a pas la même audace commerciale que les Américains du Nord, ne rejette encore au dehors que

des produits agricoles ou exceptionnels, de ceux que l'exportation réclame naturellement; ses fabriques ne suffisent encore qu'à peine à la consommation locale. Et ce qui prouve clairement qu'ils n'y suffisent pas entièrement, c'est que, à peu d'exception près, ils n'ont pas nui à l'introduction des articles manufacturés de provenance étrangère. Loin de là, les expéditions de marchandises européennes n'ont fait que suivre un mouvement ascendant, depuis un certain nombre d'années. Cette circonstance est due précisément à la cause que nous signalions plus haut, l'immigration.

Il n'est pas sans importance non plus de faire ressortir ce fait remarquable et bien constaté que, au Brésil, l'industrie telle qu'elle est en ce moment, doit sa situation presque tout entière au concours que lui ont prêté les ouvriers étrangers. Il ne peut échapper à quiconque suit avec quelque attention le mouvement des émigrations, que ce n'est qu'exceptionnellement ou transitoirement que l'émigrant choisit dans les pays où il aborde une profession de dépendance et taxée au salaire.

L'émigrant, s'il prend domicile dans une ville, y arrive avec la pensée arrêtée de s'adonner au négoce, dont les chances le tentent naturellement; s'il a formé le projet de se livrer à l'industrie, c'est pour son propre compte comme chef d'établissement; mais l'exiguïté de ses capitaux le lui permet rarement. S'il se dirige dans l'intérieur des terres, c'est encore pour devenir son maître. L'idée de la propriété l'y poursuit.

En quelque cas que ce soit, le salaire borné n'est jamais un attrait pour lui. Ce n'est donc, nous le répétons, qu'exceptionnellement ou transitoirement qu'il s'y résigne. C'est de là que vient l'élévation du taux des salaires dans ces pays.

Or, le Brésil, pressé d'une part par l'affluence croissante des immigrants, et de l'autre part n'ayant pas encore, comme les États-Unis, une génération locale suffisamment nombreuse, ne verra de longtemps peut-être l'industrie prendre sur son sol cet essor rapide, qui aurait pu ralentir et arrêter même le mouvement commercial des nations étrangères.

Pendant tout le temps que dura la guerre de la révolution aux États-Unis, le commerce de ce pays, non-seulement avec l'Angleterre, mais avec toutes les autres nations du globe, fut interrompu. Les Américains furent donc obligés de s'ingénier à se pourvoir par eux-mêmes de tous les objets manufacturés qu'ils recevaient, presque exclusivement, de l'Angleterre. La nécessité les rendit industriels, et quand revint la paix, ils arrêtèrent l'importation d'un très grand nombre d'articles que leur propre fabrication était en mesure, déjà, de leur fournir.

L'Angleterre était ce qu'elle est encore aujourd'hui, un pays trop pratique et trop commerçant pour ne point tirer parti de l'avenir qu'offraient les États-Unis dont elle avait été à même d'apprécier les ressources, et elle savait ce que de telles ressources pouvaient devenir entre les mains d'hommes pareils à ceux qui avaient mené à bonne fin une si grande œuvre.

Aussitôt après la paix, dès 1784, les Anglais se hâtèrent de renouer avec les anciennes colonies des relations commerciales; et en deux années, ils expédièrent aux États-Unis pour plus de 30 millions de dollars (150 millions de francs) de marchandises, et reçurent en échange pour environ une dizaine de millions de dollars de produits (50 millions).

C'était peu en apparence, beaucoup en réalité, de la part d'un pays qui sortait d'une si rude épreuve que celle qu'il venait de traverser. Mais, hommes de paix et de travail depuis longtemps; jaloux, dans la situation nouvelle où ils

se trouvaient, de s'élever rapidement à la hauteur de cette situation, les Américains se mirent à l'œuvre; et bientôt l'agriculture prit, sur toute la surface du sol, des développements considérables. Le principal pour eux était de pouvoir rendre le plus tôt possible en produits bruts ce qu'ils recevraient en objets fabriqués. Il suffit de dire que, à cette époque, les trois quarts environ de la population des États-Unis s'étaient livrés à l'agriculture.

Aussi de 10 millions de dollars qui avaient été le premier chiffre des exportations après la période révolutionnaire, ce chiffre s'éleva, en 1797, à près de 57 millions de dollars (285 millions de francs). Quatre ans plus tard, ce chiffre atteignait 93 millions de dollars.

Quel progrès depuis ! Le lecteur en trouvera les preuves dans un chapitre spécial.

Accroissement de population, accroissement de commerce : — tels sont les résultats de la paix politique des États-Unis.

Demandez aux révolutions des républiques du Sud ce qu'elles ont produit en comparaison !

§ 4.

Les États-Unis en voie de conquête. — La flibusterie. — Cuba. — Le Nicaragua. — Qui faut-il accuser? — Premier aperçu sur les institutions américaines.

Dans cette opposition que j'ai faite de la prudence du Brésil à la fougue entreprenante des États-Unis, est-ce à dire que ceux-ci ont toujours été irréprochables dans leurs moyens d'action? Et puisque le mot a été si souvent écrit, n'hésitons pas à l'écrire ici, les Américains n'ont-ils pas été, dans ces derniers temps surtout, plutôt des flibustiers que des propagateurs de démocratie et de sain républicanisme?

Je ne voudrais pas anticiper sur des faits qui trouveront naturellement leur place à la date qui leur est assignée dans ce travail; mais le sujet même de ce chapitre me fournit l'occasion de trancher cette question.

Oui certes les apparences, pourquoi le méconnaître, accusent les peuples américains du crime qu'on leur impute; mais il y a deux ordres de faits que l'on confond, dans l'ignorance où l'on est, généralement, du mécanisme gouvernemental des États-Unis, et qu'il y a tout avantage à expliquer dès à présent, en dégageant la vérité d'erreurs trop répandues. Ce que l'opinion publique en Europe ne sait pas ou ne peut pas distinguer, c'est l'action gouvernementale des États-Unis et l'initiative populaire, l'une et l'autre indépendantes dans de très larges limites.

Dans ces dernières années, action gouvernementale et initiative populaire se sont manifestées sous des aspects divers qui ont amené une condamnation radicale de la politique des États-Unis vis à vis de l'Amérique.

On a beaucoup reproché au peuple américain les trois ou quatre expéditions de flibustiers qui ont eu lieu depuis quelques années; et, sans se rendre seulement compte du mot dont on se servait, on a fait remonter jusqu'au « gouvernement américain » la responsabilité de ces actes coupables. Ces accusations soulèvent deux questions distinctes. Il importe, en effet, de savoir ce que peut ou ne peut pas ce que l'on appelle à tout propos « le gouvernement américain; » comme il est bon également de savoir ce qu'est réellement, au fond, cette bande de flibustiers dont l'audace égale l'impuissance des moyens et des ressources.

On se trompe étrangement en s'imaginant que la flibusterie est organisée aux États-Unis sur une vaste échelle; on se méprend bien plus encore quand on la croit à l'état de parti politique agissant en plein jour, en plein soleil, et jouissant de toutes les immunités que l'extrême liberté des institutions garantit, en ce pays, à tous les citoyens; enfin, c'est une erreur complète que l'on commet en voulant placer une poignée d'aventuriers capables de tout, sous l'égide de l'opinion publique. Rien de tout cela n'existe. Il faut être ignorant des choses et des institutions de l'Amérique, comme on l'est généralement en Europe, pour se faire des idées aussi fausses sur de pareils faits et pour ameuter contre les États-Unis l'indignation de toutes les consciences honnêtes de l'Europe. L'œil collé à un verre grossissant, de très petites choses on fait des montagnes.

Ce que tout le monde sait bien, et les États-Unis sont les premiers à le regretter par moment, c'est que l'Amérique a été et continue d'être le déversoir du trop plein de l'Europe.

Cela fait sa prospérité, mais cela devient aussi son temps d'arrêt moral. De très honnêtes gens comme d'épouvantables bandits forment le contingent de cette émigration qui va, chaque année, grossir le chiffre de la population des États-Unis. Les honnêtes gens demeurent ce qu'ils sont, naturellement, et renforcent cette classe laborieuse et active qui contribue à la grandeur et à la richesse des États-Unis, en peuplant, défrichant, développant matériellement les territoires. Quelques-uns, parmi les aventuriers qui émigrent pour fuir leur patrie, se régénèrent sous l'influence bienfaisante du travail et des espérances d'un avenir assez facile à arranger; d'autres restent ce qu'ils étaient devant, gens de sac et de corde que l'élasticité des lois américaines protège sans le vouloir, encroûtés dans leur paresse native, et disposés à vivre de tout, excepté du travail honnête.

Leur vocation est d'être au service de quiconque veut les ramasser dans les repaires où ils se cachent, et les enrôler pour tous les coups de main où il y a une solde à gagner, un désordre à commettre, une vengeance à assouvir. Ce sont, en un mot, des pillards, des voleurs, des émeutiers, des assassins à gages que l'on recrute, quand on a besoin d'eux, sur toute la surface de cet immense sol de l'Union, où ils sont en grève permanente, attendant qu'on leur apporte de la besogne. Aux époques de ces élections tumultueuses dont quelques-unes ont déshonoré, il faut bien le dire, les institutions américaines, certains partis appellent ces condottieri à leur secours; ils deviennent, momentanément, des espèces d'hommes politiques, des meneurs passagers d'élections, résumant les questions de vote et de candidature en une question de *bowie knife* et de revolver. Leur tâche remplie, dans une ville ou dans un État, dans une émeute religieuse ou dans un mouvement politique, ils passent dans un autre État, dans une autre ville et à une autre émeute, ou s'en

vont manger, et boire surtout, dans quelque coin, en orgies et en débauches, le salaire de leurs peines.

Ces gens-là sont donc les soldats naturels de la flibusterie ; elle les appelle sous ses drapeaux, et les voilà flibustiers, à tant par jour, avec des promesses en plus au cas de succès.

On ne peut pas faire l'honneur à de pareils bandits de les appeler un parti ni de faire pâtir le peuple américain tout entier de leur présence dans ses rangs. Leur bravoure dans les combats et leur mort les ont fait poétiser un peu hors de propos, et leur ont valu des brevets d'héroïsme. Le dénouement fatal a fait oublier l'origine de ces héros.

Mais, nous dira-t-on, ce ne sont là que des soldats, et la flibusterie a des chefs, gens d'un certain poids, d'une valeur personnelle plus ou moins accusée, et qui constituent, en somme, un parti. Là est l'erreur grave.

Il y a en Amérique, comme partout, des ambitieux honnêtes qui paient bravement de leur personne quand besoin est, et des rêveurs qui entretiennent et surexcitent les folies des autres pour en tirer profit à l'occasion. Déclassés, attardés dans leur marche ou impatientes du but, des gens de cette sorte se rencontrent sous toutes les latitudes du globe. En Europe, ils font des révolutions ou s'y mêlent, sans égard pour la grandeur et la sainteté de la cause qu'ils attaquent ou de la cause sous la bannière de laquelle ils se rangent. Aux États-Unis, où les révolutions ne sont pas encore praticables, ils aspirent à des destinées plus ou moins méritées en dehors de leur patrie. Grâce à des institutions qui garantissent par dessus tout la liberté individuelle, les ambitieux de toutes les sortes ont, aux États-Unis, les coudées franches, et les rêveurs un vaste champ à leurs spéculations. Ils ne sont responsables que de l'œuvre accomplie ; ils échappent à la prévention. Mais ces ambitieux et ces rêveurs, exécuteurs et fomenteurs de coups de mains sont isolés, comme ils le

sont partout, et n'ont pas de liens de parti qui les unissent.

En outre, il y a aux États-Unis des hommes politiques très sérieux et très honorables, dont la doctrine fondamentale est l'extension incessante de l'Union par l'absorption successive du plus grand nombre possible de territoires ou d'États. Les uns, parmi ceux-ci, ne songent à obtenir ce résultat qu'avec de la patience et au moyen de l'annexion volontaire; les autres, sans y pousser, sans y aider, en condamnant même hautement et sincèrement toute tentative de conquête, accepteraient le fait acquis. Ce sont là des doctrines avouables dans tous pays, et qui constituent, en somme, une politique honnête à supposer qu'elle soit erronée. Enfin, il se rencontre de ci de là, et on peut les compter jusqu'à présent, quelques hommes honorables par leur position, par leur fortune, par leur caractère, qui, devant les vœux de cette dernière catégorie de théoriciens, sont prêts à des sacrifices de personne et d'argent pour hâter l'annexion de certains territoires à l'Union américaine.

Eh bien! nous n'hésitons pas à dire hautement que l'opinion publique n'est pas avec eux; qu'ils n'ont pas pu constituer ce que l'on appelle un parti, et la preuve est que quand ils ont voulu organiser des expéditions flibustières, ils n'ont pu recruter leurs soldats, tout au plus au nombre de deux, trois, quatre ou cinq cents, que parmi ces condottieri dont nous parlions tout à l'heure.

Si la flibusterie avait été un parti dans la rigoureuse acception du mot, ni l'argent ni les soldats ne lui eussent manqué, dans un pays où toute cause, pourvu qu'elle soit à peu près honnête et saine, rencontre des sympathies et des dévouements innombrables, de l'argent tant qu'elle en a besoin, et des volontaires prêts à porter le mousquet, dans tous les rangs de la population.

Or, il n'en a point été ainsi dans aucune des expéditions flibustières soit sur Cuba, soit sur l'Amérique centrale, soit sur le Mexique. Il est notoire même à la Nouvelle-Orléans que, au moment où l'on fit une souscription publique pour l'expédition qui coûta la vie à Lopez, beaucoup de souscripteurs n'apportèrent leur contingent qu'intimidés qu'ils étaient par la présence en ville des bandits de la flibusterie, et dans l'espérance, qui n'a point été déçue, que le résultat de cette expédition délivrerait le pays de ces chevaliers du poignard et du revolver.

Certes, s'il est un pays dont la possession puisse tenter, c'est Cuba. Eh bien! les intérêts politiques intérieurs des États-Unis eux-mêmes sont un obstacle à ce qu'il y ait, au point de vue de la conquête de Cuba, ce que l'on appelle un parti de la flibusterie. Cuba conquise ou annexée ajouterait naturellement à l'importance et à la puissance des États à esclaves. Or le Nord, qui bat en brèche l'esclavage par tous les moyens possibles, le Nord est formellement opposé à l'annexion de Cuba, par principe.

Le Sud, qui aurait, au contraire, un intérêt direct à s'annexer Cuba, est divisé lui-même sur une question économique et purement matérielle qui domine les autres avantages que l'on tirerait de l'annexion. Au moment où l'on fit, l'an passé, quelque bruit à Washington d'une proposition que le bon sens du congrès réduisit à néant, laquelle avait pour but d'allouer au président Buchanan une somme de 30 millions de dollars pour négocier l'achat de Cuba à l'Espagne, un journal de la Nouvelle-Orléans présenta une observation qui produisit une grande impression sur l'opinion publique.

« Cuba, » disait le journal dont il s'agit, « ne peut être cultivée, comme la Louisiane, que par des nègres. Or, Cuba manque de bras, si bien que la traite clandestine y

« en importe, chaque année, un nombre assez considérable,
« mais insuffisant encore. Le lendemain de l'annexion il se
« ferait, par les spéculations sur esclaves, une exportation
« énorme de nègres des États du Sud sur le marché de
« Cuba, où cette malheureuse denrée humaine serait fata-
« lement cotée très cher. Plus le prix serait haut, plus les
« spéculateurs et marchands en importeraient à Cuba.

« La conséquence de cela serait la rareté des bras en
« Louisiane et dans les autres États du Sud, où le prix des
« esclaves est si exorbitant, déjà, qu'il ne permet au plan-
« teur de tirer de ses récoltes qu'un produit strictement
« rémunérateur. Du jour où les esclaves émigreraient des
« marchés du Sud pour celui de Cuba, le cours en devien-
« drait tellement élevé que les grandes plantations de la
« Louisiane se trouveraient sur la pente de la ruine. »

L'argument touchait au vif des intérêts très sérieux, et cette perspective que réserverait au Sud la brillante annexion de Cuba, refroidit singulièrement l'opinion des gens les plus honnêtes qui voyaient dans l'achat de Cuba un moyen de régulariser la question. Le Sud lui-même n'a donc aucun intérêt à favoriser des expéditions flibustières sur Cuba; il n'y a donc pas dans le Sud de parti flibustier contre Cuba.

Le gouvernement américain, représenté par le Congrès et par le Président ou par le pouvoir exécutif, a-t-il tenu dans la question de Cuba, récemment soulevée à nouveau, une conduite bien nette et bien habile? Je ne le crois pas; quelques mots le feront comprendre :

Il y avait trois moyens pour les États-Unis d'annexer l'île de Cuba à l'Union : l'acquisition de cette île à prix débattu avec l'Espagne; la conquête en cas d'une guerre juste et raisonnable; la surprise par un acte de piraterie.

De ces trois moyens, le gouvernement de Washington n'en pouvait naturellement reconnaître que deux praticables :

la conquête en cas de guerre ou l'acquisition. Grâce à des intempérances de langage, et à des forfanteries parfaitement ridicules de la part d'hommes sérieux du pouvoir, le gouvernement américain a brisé l'une des cordes qu'il avait à son arc et il paraît prouvé que les États-Unis n'ont plus que l'une de ces deux ressources à invoquer : la guerre ou la flibusterie, pour arriver au résultat qui est, au fond, la grande ambition du pays.

Le succès par l'achat est pour longtemps retardé, sinon pour jamais perdu. On s'y est merveilleusement pris l'année derrière, pour arriver à ce dénouement. Les paroles officielles du message de M. Buchanan, les discours aventureux et les propositions insensées au Congrès ont froissé l'amour propre du gouvernement de Madrid et la juste susceptibilité du peuple espagnol. L'acquisition de Cuba était une affaire à négocier avec les précautions, la réserve, le sentiment de dignité qui convenait aux deux parties contractantes. Les États-Unis étaient moralement engagés, après les deux expéditions flibustières qui avaient indisposé l'Espagne, à mettre dans cette transaction les formes et la délicatesse que les nations se doivent entr'elles. Au lieu de cela, on a fait de cette question une menace à l'adresse de l'Espagne; on a attaqué l'Espagne dans ses sentiments les plus chatoilleux, on l'a placée, pour tout dire, dans cette nécessité de ne pouvoir plus entendre aucune proposition, sans avoir à rougir comme nation, devant les autres nations de l'Europe.

Quoi qu'ait prétendu à cet égard le rapporteur du Congrès, si l'on s'y était pris de la même sorte pour conquérir la Louisiane et la Floride, ni la France ni l'Espagne n'eussent cédé ces deux vastes territoires. C'est la différence des temps et des hommes dont il faut tenir compte. La politique des États-Unis, à l'époque où fut négociée la vente de

la Louisiane et de la Floride (pour leur plus grand bonheur à coup sûr) la politique des États-Unis, disons-nous, pour n'être ni moins patriote, ni moins fière, ni moins puissante qu'aujourd'hui, était moins aventureuse et moins confiante en la force brutale.

Les États-Unis doivent donc renoncer à acquérir Cuba. Il ne reste au peuple américain que la guerre ou la flibusterie pour arriver à la possession de cette île tant enviée. Le gouvernement, cela va sans dire, ne pourrait pas admettre, ni tolérer que les flibustiers se chargeassent de ce soin. Quant à la guerre, c'est une éventualité que rien ne justifierait en ce moment, à moins qu'on adopte l'argumentation toute spécieuse d'un sénateur du Congrès qui demandait que les États-Unis fussent autorisés à déclarer la guerre à l'Espagne, dans l'unique but de s'emparer de l'île de Cuba.

Le Congrès américain a été assez sage pour ne point admettre une pareille doctrine qui eut suffi à écarter toutes chances de négociations avec l'Espagne placée entre la honte et une menace.

Voilà, en tout cas, de quelle façon le gouvernement américain traite les questions d'annexion, d'absorption ou d'accaparement de pays; il le fait ouvertement, sans trop de diplomatie, comme on le voit, et assez malhabilement.

Quant aux expéditions de Walker sur la Nicaragua, et à celles qu'il médite de nouveau, soit sur le même point, soit sur le Mexique, un seul mot va éclaircir singulièrement la situation : Walker ne *travaille* que pour son propre compte.

Walker, quand il eut conquis une première fois le Nicaragua, ne songeait pas à l'annexer aux États-Unis; la preuve, c'est qu'il se nomma président du Nicaragua, titre qui lui fit perdre sa qualité de citoyen américain. Walker n'a jamais eu qu'une ambition individuelle. Il serait donc injuste de faire supporter au peuple américain la responsabilité d'actes

qui ne lui profiteraient pas en cas de succès, et qui ne sont que l'œuvre d'un homme agissant pour son compte personnel.

Nous croyons avoir suffisamment démontré ce que nous voulions établir, à savoir : que la flibusterie n'est pas à l'état de parti organisé dans l'Amérique du Nord, que le supposer, c'est faire trop d'honneur à cinq ou six cents bandits répandus sur toute la surface de l'Union, et que trois ou quatre ambitieux de valeur ont recrutés à l'occasion, moyennant salaire et ce qui s'en suit. Le prétendu parti de la flibusterie se réduit donc à quelques ambitieux, qui prennent à leur service et à leur solde un ramassis de gredins et de voleurs prêts à tout.

Il convient donc, et c'est à quoi nous demandons à nos lecteurs de vouloir bien prendre garde, il convient donc d'exonérer le peuple américain de l'épithète de « peuple de flibustiers » qu'on lui a infligée un peu trop à la légère. Un peuple tout entier ne peut pas porter la peine des crimes que quelques misérables commettent dans ses rangs.

La première objection qui va nous être faite est que le peuple américain absous, reste le gouvernement américain sur qui doivent retomber, alors, le blâme et la faute de ne pas purger la société de cette poignée de bandits que nous signalons et de n'avoir point montré, à l'occasion, l'énergie nécessaire pour arrêter les expéditions flibustières qu'il condamne.

Pour se rendre un compte bien net de la part du gouvernement américain dans la répression de ces actes de flibustiers, il faut savoir d'abord qu'il y a aux États-Unis trois sortes de gouvernements entièrement distincts.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement d'État, le gouvernement municipal.

Les attributions de chacun d'eux sont si complètement

bien définies, leur indépendance mutuelle est si absolue, qu'aucune confusion n'est possible, que les conflits de droits, de pouvoir, d'autorité, de responsabilité, sont choses inconnues. De l'administration municipale à l'administration fédérale, les droits vont en s'amointrissant, en tant qu'autorité et responsabilité intérieure; ils vont au contraire s'agrandissant au point de vue de la prépondérance extérieure.

Nous ne voulons pas examiner, en ce moment, si c'est un bien ou un mal, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le pouvoir municipal est le pouvoir tout puissant aux États-Unis. Le pouvoir fédéral n'est que la concentration, aux yeux des autres nations, de la nationalité américaine : la diplomatie, la guerre, la représentation à l'extérieur, sont dans ses attributions; mais il n'a aucune autorité pour exercer la police intérieure dans les États qui s'administrent comme bon leur semble en se conformant, au point de départ, à la Constitution fédérale. Tout acte qui n'est pas contraire aux prescriptions de cette Constitution demeure donc étranger au pouvoir fédéral.

Ce rapide résumé suffit déjà peut-être à faire sentir non pas l'impuissance, mais l'impossibilité où se trouve le « gouvernement américain » de prévenir efficacement les expéditions flibustières, et à montrer ce qu'il y a d'injuste à faire peser sur le peuple tout entier l'accusation dont nous avons essayé de le relever.

Notre pensée sera plus clairement exprimée quand nous aurons dit : Ce n'est pas au peuple américain qu'il faut reprocher de commettre des actes de flibusterie, mais bien à telle ou telle ville des États-Unis. Ce n'est pas le gouvernement américain qu'il faut blâmer de tolérer de pareils actes ou d'y donner la main, mais l'administration de telle ou telle cité.

Les autres villes de l'État dont un des ports aura servi de rendez-vous et de point de départ aux flibustiers, ne peuvent pas porter la peine ou la honte du crime; et les autres États de l'Union doivent être nécessairement relevés de toute participation à ce crime. Il serait tout aussi inique de prétendre, par exemple, que la population de Paris doit être responsable d'un délit commis à Marseille, ou que la ville de Marseille doit payer les impôts de la ville de Paris.

Nous pouvons citer un fait tout récent qui tranchera la question plus victorieusement encore s'il est possible.

Au mois de juin 1858, il y a eu à la Nouvelle-Orléans une révolution municipale, révolution dans toute l'acception du mot : avec barricades, coups de fusil et de canons à mitrailles, déchéance des autorités, gouvernement provisoire, etc., etc. Qui s'est avisé de dire qu'il y avait une révolution aux États-Unis, bien que la Nouvelle-Orléans soit une des plus importantes cités de l'Union ?

Les villes voisines de la Nouvelle-Orléans ne se sont pas même émues de faits qui ne les concernaient point. Le gouvernement de l'État de la Louisiane n'est pas même intervenu, et le gouvernement fédéral n'a fait acte d'existence que pour protéger, dans la ville, les administrations qui relèvent de lui, c'est à dire la Poste, la Douane, la Monnaie. Le reste était affaire qui ne le regardait en rien. La Constitution fédérale n'était pas en jeu, encore moins en péril : il s'agissait d'un conflit entre les partis municipaux, il n'avait rien à voir dans les faits qui s'accomplissaient. On ne pouvait pas plus l'accuser de complicité que de tolérance, pas plus de faiblesse que d'impuissance. Le gouvernement fédéral est resté dans la stricte observance de ses droits et de ses pouvoirs. Et cependant, nous le répétons, personne n'a accusé le gouvernement américain, personne n'a dit que le peuple américain fût en révolution.

Mais la situation se fût tout de suite modifiée, si la population de la Nouvelle-Orléans eût attenté aux personnes et à la propriété des étrangers, si les pavillons des consuls eussent été insultés. L'affaire, alors, changeait de terrain et de caractère : de municipale elle devenait fédérale ; elle n'était plus locale, elle se généralisait, et le gouvernement américain se rendait responsable, alors, des actes commis à la Nouvelle-Orléans.

Ces explications suffisent, nous le pensons, à bien faire sentir où se trouve, en réalité, pour les nations étrangères ce qu'on appelle le gouvernement américain ; dans quel cas la responsabilité de celui-ci est engagée, dans quel cas il faut l'accuser, aussi bien que le peuple américain, de faits qui relèvent de l'autorité de l'un, de la participation de l'autre.

En résumé, sur ce point, le gouvernement fédéral n'a eu aucune qualité pour empêcher Walker de se rendre à Mobile, d'y convoquer le ban et l'arrière-ban des flibustiers, d'y organiser une expédition contre tel point de l'Amérique qu'il avait jugé convenable. C'était à l'administration de Mobile seule qu'il appartenait de tolérer ou de ne pas tolérer la présence dans la circonscription de la ville des organisateurs et des soldats de la flibusterie. S'il faut blâmer un pouvoir, c'est le gouvernement de Mobile, et non le gouvernement américain ; s'il faut accuser une population de donner la main et d'aider à l'exécution du délit, c'est le peuple de Mobile, et non le peuple américain, c'est à dire le peuple du Mississippi, de l'Orégon, du Tennessee, de la Californie, resté étranger à ces faits.

Mais le gouvernement fédéral, dès qu'il apprend l'organisation d'une entreprise flibustière, a son rôle tout tracé : il défend à l'administration de la Douane, laquelle relève uniquement de lui, de délivrer au navire chargé de transporter les flibustiers, les papiers d'expédition ; il avertit ceux-ci,

officiellement et par proclamation, du cas où ils s'exposent et du droit dont est investi le gouvernement fédéral de faire respecter, même par la force employée contre ses propres nationaux, les territoires des nations amies et alliées.

Voilà les seules mesures préventives que le président des États-Unis soit autorisé, constitutionnellement, à prendre contre un acte criminel projeté dans une ville sur l'administration de laquelle il n'a aucun pouvoir.

Après quoi, s'il plaît au navire de quitter le port sans papiers réguliers, comme cela est arrivé en 1858, lors de l'expédition sur le Nicaragua, s'il plaît aux flibustiers de jouer leur vie et leur liberté, ils en sont les maîtres; mais alors le gouvernement américain fait son devoir, comme dans tous les cas analogues. Il donne l'ordre à un navire de guerre de poursuivre le bâtiment récalcitrant, de l'empêcher de franchir les limites du port, de le canonner en cas de résistance et de le capturer en mer à une distance des côtes qui est fixée par le droit maritime.

C'est ce qui a eu lieu, au mois de décembre 1858, dans l'affaire de la goëlette *Suzanne*, ayant à son bord les flibustiers de Walker.

Que le succès ne réponde pas toujours aux intentions et aux efforts du gouvernement, cela est admissible. Un officier peut également manquer d'énergie dans l'accomplissement d'un devoir et d'intelligence même dans l'exécution d'un ordre : c'est chose qui se voit tous les jours, et dans tous les pays. Enfin le gouvernement fédéral, représenté par les pouvoirs judiciaires, a un dernier devoir à remplir, c'est de traduire en justice les coupables. Est-il raisonnable de le faire responsable d'un verdict de jury qui rend, comme dans l'affaire de Walker, un jugement de non lieu? Existe-t-il un seul pays au monde où un gouvernement dicte ses arrêts à la justice et soit suspecté de complicité dans les actes de la magistrature?

Enfin, que dirons-nous de plus, sinon que dans la petite armée de Walker, en 1855, sur 400 hommes qui composaient l'expédition, il n'y avait que 70 Américains, et que le surplus était des Français, des Espagnols, des Allemands, des Italiens, des Irlandais. A ce compte on aurait pu, à bien plus juste titre, accuser le peuple irlandais, le peuple italien, le peuple allemand et autres d'être « des peuples flibustiers » que le peuple américain.

A tous ces faits, nous savons qu'on répondra que si tel est le gouvernement américain, que son action soit nulle sur l'étendue entière de la fédération; que si telle est la forme judiciaire adoptée aux États-Unis, que des actes de brigandage relèvent de l'unique et libre juridiction des jurys, il serait préférable de changer ce système de gouvernement et cette forme de juridiction. C'est là la prétention de quelques écrivains qui parlent des États-Unis, comme les aveugles causent des couleurs.

Il résulte clairement de tout ce qui précède que, si le gouvernement américain n'a pas le droit de prévenir, par la force, l'organisation des expéditions flibustières, il a celui dont il use, de sévir contre les actes au moment de leur accomplissement et après l'accomplissement, et qu'enfin, il fait acte de gouvernement, dans la limite de ses pouvoirs, en protestant vis à vis des autres nations contre toute complicité et contre tout encouragement à ces actes criminels.

Le président et son cabinet protestent en ce cas, non seulement en ce qui concerne leur responsabilité respective, mais en ce qui touche la non complicité du peuple américain à un crime répudié à l'avance.

Il n'y a de coupables et de responsables que ceux qui trempent dans le délit, qui y aident, qui le commettent : une administration isolée, une ville entre dix mille villes qui composent le contingent des cités de l'Union, un État peut-

être entre l'ensemble des États, une population de cinquante ou de cent mille individus entre une population de 30 millions d'habitants. Où est véritablement le peuple américain, dans cette distinction essentielle à établir?

C'est donc à tort, et il serait inique d'y persister, qu'on accuse et le gouvernement américain et le peuple américain d'être un gouvernement et un peuple de flibustiers. On sait maintenant où se doivent circonscrire et le blâme et l'accusation. En un mot, ce qui est réellement et bien réellement, aux yeux des puissances étrangères, le *gouvernement américain*, a-t-il jamais prêté la main aux actes graves qu'on lui reprochait si légèrement? Non!

Ce que nous venons de dire relativement à l'impossibilité où se trouve le gouvernement fédéral d'arrêter par des mesures préventives efficaces, sous peine d'attenter aux droits des États et des communes, des actes qui ne relèvent pas encore de son autorité, se peut répéter en ce qui concerne son intervention relativement aux bandits où la flibusterie recrute ses soldats.

Tout État faisant partie de la fédération a droit de connaître des crimes et délits commis dans les limites de son territoire, mais il n'empiète point sur les droits de l'État voisin. En second lieu, le gouvernement fédéral, ou plutôt la justice fédérale, n'intervient que pour les crimes et délits portant atteinte à la fédération. La police de la morale est donc confiée à chaque État, et il la fait plus ou moins bien, selon les moyens en son pouvoir, selon aussi que le pays offre plus ou moins de repaires inaccessibles aux bandits, selon, enfin, que l'autorité est forte ou bien qu'elle est timide.

Le gouvernement fédéral n'a, conséquemment, aucun titre pour intervenir dans l'exercice plus ou moins régulier des lois locales, non plus que des lois de justice. Ce n'est donc pas

à lui qu'appartient le droit de purger la société de ces bandits qui signalent leur présence par des crimes et par des vols. Sur ce point, il convient encore d'exonérer le « gouvernement américain. »

Tranchons la question entière par un seul mot : le pouvoir central n'existant pas, en tant qu'il s'agit de l'exercice de l'autorité, le pouvoir qui représente officiellement la fédération ne saurait être responsable des actes isolés d'un État, d'une ville, d'une portion de population. Ce dont les puissances étrangères sont autorisées à lui demander compte, à ce pouvoir, c'est s'il tient avec droiture et honnêteté les engagements réciproques de nation à nation, qui sont la base des rapports officiels de tous les peuples entre eux. Ces engagements-là, c'est le *gouvernement américain* qui est chargé de les remplir. Les a-t-il remplis toujours comme il convenait qu'il les remplît? — Si oui, le reste ne regarde personne, parce que le gouvernement américain y est étranger.

CHAPITRE II.

LES FONDATEURS DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE.

§ 1.

Situation des colonies au moment de la Révolution. — Attachement à la mère-patrie. — Causes de la rupture. — La résistance s'organise. — Elle gagne les provinces. — Tiédeur des masses, et ardeur des classes élevées.

En parlant de Washington, M. Guizot a dit : « Il y a un « spectacle aussi beau et non moins salubre que celui d'un « homme vertueux aux prises avec l'adversité, c'est le spec- « tacle d'un homme vertueux à la tête d'une bonne cause et « assurant son triomphe. »

Cette parole de l'illustre historien se pourrait prendre pour épigraphe du sujet traité dans ce chapitre ; car le mouvement révolutionnaire de l'Amérique du Nord se distingue par des caractères particuliers, exceptionnels et sans analogie peut-être dans l'histoire, tant par les causes qui l'ont produit que par les hommes qui l'ont commencé, dirigé et couronné.

Voyons d'abord les faits :

Ils sont simples ; l'esprit n'a besoin d'y chercher le nœud et les intrigues d'aucune conspiration ; pas un mystère n'enveloppe le point de départ, tout s'est fait au grand jour.

Pas de question sociale à soulever dont il faille discuter le plus ou moins de raison ; pas de tempêtes menaçant de loin ; pas ou peu de pronostics avant-coureurs de l'orage. Rien enfin de ce qui peut embarrasser l'historien, le faire tâtonner, lui inspirer des doutes sur ses jugements, et en susciter à ceux qui arrêtent leurs regards sur les pages de ce grand drame.

Tout se résume en un point de droit.

Le seul bon sens pouvait résoudre la question en faveur des colons et de l'Angleterre tout à la fois.

Le calme de la raison fit défaut au gouvernement anglais, et la violence des armes trancha la difficulté à l'avantage des colons.

Chose singulière et sans exemple, peut-être ! Voilà une révolution qui soulève un peuple, remue un monde d'idées et de discussions, expose un pays à toutes les horreurs de la guerre, même de la guerre civile, allume la torche de l'incendie et aiguise jusqu'au poignard de l'assassin. Elle marche à un résultat inconnu d'abord, traverse les cruelles phases de toutes révolutions pour arriver, en définitive, à un succès chèrement acheté, sans qu'aucun changement ne se produise ni dans les mœurs, ni dans la langue, ni dans la religion, ni dans les habitudes, ni même, ou à peine, dans les conditions sociales de ceux qui l'ont entreprise !

En effet, à part la façon dont s'est accomplie cette révolution, qu'est-ce que l'Amérique du Nord a gagné à sa victoire ?

De devenir une nation, au lieu de rester de vastes colonies indépendantes, libres, déjà autant que si elles eussent été constituées en États.

Ce n'est pas un paradoxe.

Cette conquête immense, à coup sûr, pour un peuple qui eût cherché l'indépendance assise sur le bon droit et la

nationalité, était, en fait, d'une importance secondaire pour les Anglo-Américains.

Comme colons, quelle était leur situation ?

Ils avaient toute la somme de liberté qu'un peuple peut demander et exercer.

Cette liberté, garantie par des Chartes royales, n'était point chimérique.

Depuis deux siècles ils la pratiquaient dans toute sa plénitude. Cette liberté avait été mesurée sur l'esprit même des colons, et était conforme aux besoins que leurs institutions, essentiellement républicaines et démocratiques en principe, leur avaient suggérés.

De plus, ces Chartes qui n'étaient point un leurre, établissaient bien nettement le droit des colons à la défense de leur indépendance envers et contre tous. Ce droit avait été incontesté sans limite, jusqu'au moment où le Parlement anglais, jaloux de tant de privilèges, essaya, enfin, de les disputer à l'Amérique.

Toutes les colonies, indépendantes les unes des autres, avaient des intérêts distincts qui étaient une garantie et une force de plus pour la validité de leurs droits.

La division territoriale de chacune d'elles était identiquement semblable à celle d'aujourd'hui, c'est à dire que l'esprit communal y dominait à un point extrême.

La démocratie était la base de la plupart d'entre elles, et s'y développait sans que l'Angleterre en prit le moindre ombrage.

La prospérité régnait dans toutes les classes de la société.

Nul ne songeait à se séparer de la mère-patrie qui abritait sans l'opprimer, cette génération de l'avenir.

Rien ne faisait pressentir le besoin de l'affranchissement, car il n'y avait pas même le prétexte d'un joug insupportable à secouer. Et quand l'Angleterre, voyant, de jour

en jour, grandir cette population nouvelle, distincte d'elle-même par les institutions et par l'esprit public, manifestait quelque crainte sur la dissolution possible des liens qui l'unissaient aux colons, ceux-ci protestaient hautement de leur attachement, en repoussant bien loin comme une pensée criminelle toute idée de rupture.

Les hommes mêmes qui ont le plus contribué à briser ces liens, Franklin, Jefferson, Washington, étaient les premiers à rassurer leurs compatriotes de la métropole et ils étaient sincères dans leurs protestations.

Les Anglo-Américains avaient versé loyalement et courageusement leur sang côte à côte avec les Anglais dans les guerres qui avaient menacé leur territoire commun. Le danger, comme la gloire, avait été partagé également entre les Anglais du Royaume-Uni et les Anglais des bords de l'Atlantique.

L'administration des deniers publics était aux mains des colons, droit précieux qu'ils maintenaient avec une jalouse énergie. Les taxes commerciales, les impôts étaient réglés par des chambres élues.

Leurs enfants occupaient, sur le pied d'une égalité parfaite, des emplois dans l'armée et dans la marine.

En un mot, les colonies de l'Amérique du Nord formaient comme une nation dans une autre nation. Elles relevaient directement, et s'en faisaient gloire, de la Couronne, et non pas des Chambres; et sauf la charge de gouverneur de province, dont la nomination appartenait au souverain d'Angleterre, les autres fonctions, les plus hautes même, revenaient aux colons.

Aucun motif de haine n'existait entre les colonies et la métropole.

Quiconque eût prédit alors une séparation violente entre elles, eut passé pour fou.

Les causes de la rupture sont donc étranges à considérer de près.

L'Angleterre avait besoin d'argent pour réparer les dépenses de sa guerre du Canada contre la France ; pliant sous le poids d'une dette de cent millions de livres sterling elle songea à en prendre dans ses riches colonies. « Il est juste et nécessaire » disait M. Grenville au Parlement, « de tirer un revenu d'Amérique. » Nécessaire, nous ne le contestons pas, juste cela ne l'était pas, et adroit moins encore.

Le Parlement vota le fameux droit du timbre qui frappait toutes les transactions commerciales.

Cet acte illégal, impopulaire et vexatoire excita des troubles violents et d'énergiques manifestations dans les colonies, au nom de cette maxime fondamentale des libertés anglaises, « qu'aucun sujet anglais ne peut être taxé sans son consentement. » L'appel à cet argument était fondé sur ce que les colonies n'étaient point représentées au Parlement où elles trouvèrent dans Pitt, alors dans l'opposition, un énergique défenseur.

Au mois de mars 1776, Pitt dit, entr'autres, et avec ce ton d'autorité qui donnait une si grande valeur à ses discours :

« Les colons sont des sujets de ce royaume, ayant, comme
« nous-mêmes des titres aux privilèges particuliers des
« Anglais ; ils sont liés par les lois anglaises, et ils ont droit
« aux libertés de ce pays, dans la même mesure que nous.
« Les Américains sont les fils et non les bâtards de l'Angle-
« terre. — Lorsque dans cette Chambre, nous accordons
« des subsides à Sa Majesté, nous disposons de ce qui nous
« appartient en propre ; mais quand nous imposons une
« taxe aux Américains, que faisons-nous ? Nous, les Com-
« munes d'Angleterre, que donnons-nous à Sa Majesté ?
« Notre propriété personnelle ? Non. Nous donnons la pro-

« priété des Communes d'Amérique. Il y a absurdité dans
« les termes. »

Le bill fut retiré devant cet éloquent commentaire de l'argument invoqué par les colons, et John Adams put dire avec raison que Pitt avait été « l'ange gardien de l'Amérique. » Mais cet ange gardien se changea en mauvais génie. Devenu lord Chatam et ministre de la Couronne, Pitt laissa proposer et voter de nouveaux impôts sur l'Amérique, notamment en matière de douane. C'était prendre la question au vif. Si les colonies étaient jalouses de leurs privilèges, c'était en ce qui concernait les taxes commerciales et sur matières de consommation. Les cœurs s'irritent, les liens sont singulièrement détendus s'ils ne sont pas encore rompus. Les ligues patriotiques s'organisent pour arrêter tout commerce d'échange avec la métropole; pour ne point consommer ses marchandises d'importation et pour ne plus lui expédier de produits du sol. Les colons s'adressèrent directement au roi; mais l'irritation qui régnait contre eux dans le sein du Parlement avait passé dans l'esprit de Georges III; le gouvernement et le Parlement persistent.

La résistance s'organisa, d'abord, dans les assemblées coloniales que les gouverneurs dissolvent, devant la violence des protestations. Le fait suivant peut donner une idée de l'énergique résistance que rencontra la conduite du cabinet anglais et quels symptômes alarmants devaient l'avertir. Wirt le biographe de Patrick Henry rapporte qu'après la publication de l'acte du timbre, ce jeune et éloquent orateur, prononça devant l'assemblée de la Virginie, un discours où se trouve cette phrase : « César a trouvé son Brutus; Charles I^{er}, son Olivier Cromwell, et Georges III... » (Ici une voix l'interrompt en criant : Trahison !) Patrick Henry reprit : « Et Georges III profitera sans doute de leur exemple. » Ceci donne le ton de l'exaspération où étaient montés les esprits.

Les préambules de la lutte furent, cependant, une série de remontrances respectueuses, mêlées de témoignages d'attachement à la personne du roi. Partout, sur toutes les lèvres, ce n'étaient que protestations où il n'entrait aucune hypocrisie, en faveur de la mère-patrie.

Lord Cambden disait un jour à Franklin, bien avant que s'ouvrît la lutte (en 1759) :

« Malgré tout ce que vous prétendez de votre loyauté, vous autres Américains, malgré votre affection tant vantée pour l'Angleterre, je sais qu'un jour vous secouerez les liens qui vous unissent à elle, et que vous lèverez le drapeau de l'indépendance. »

Franklin lui avait répondu :

« Nulle idée pareille n'existe et n'entrera jamais dans la tête des Américains, à moins que vous ne les maltraitez bien scandaleusement. »

On pourrait peut-être invoquer la date à laquelle se rapporte cette réponse de Franklin à lord Cambden. Mais voici de nouvelles preuves de cette force d'attachement des colonies pour leur mère-patrie. Les deux lettres suivantes de deux des hommes qui ont joué le rôle le plus considérable dans cette violente et subite rupture, Washington et Jefferson, en feront foi. Elles ont été écrites peu de temps avant que l'un prît le commandement de l'armée, et que l'autre rédigeât l'acte de l'indépendance.

Washington écrivait, le 9 octobre 1774, au capitaine Mackenzie :

« On vous enseigne à croire que le peuple du Massachus-
« setts est un peuple de rebelles, soulevé pour l'indépen-
« dance, et que sais-je? Permettez-moi de vous dire, mon
« bon ami, que vous êtes trompé, grossièrement trompé. Je
« puis vous attester, comme un fait, que l'indépendance
« n'est ni le vœu, ni l'intérêt de cette colonie, non plus que

« d'aucune autre sur le continent, séparément ou collective-
 « ment. Mais en même temps, vous pouvez compter qu'au-
 « cune d'elles ne se soumettra jamais à la perte de ces
 « privilèges, de ces droits précieux, qui sont essentiels au
 « bonheur de tout État libre, et sans lesquels la liberté, la
 « propriété, la vie, sont dépourvues de toute sécurité. »

De son côté, Jefferson adressait la lettre suivante à
 M. Randolph, le 29 novembre 1775 :

« Croyez-moi, mon cher Monsieur, il n'y a pas, dans tout
 « l'empire britannique, un homme qui chérisse plus cordia-
 « lement que je ne le fais l'union avec la Grande-Bretagne.
 « Mais, par le Dieu qui m'a créé, je cesserais d'exister plutôt
 « que d'accepter cette union sous les conditions que propose
 « le parlement. Et, en ceci, je crois exprimer les sentiments
 « de l'Amérique. Nous ne manquons ni de motifs, ni de
 « pouvoir pour déclarer et soutenir notre séparation. C'est
 « la volonté seule qui manque. »

Malheureusement, le cas prévu par Franklin, par Washing-
 ton, par Jefferson, se présenta.

Mais l'agitation avait gagné tous les rangs de la société
 américaine; les « fils de la liberté » s'organisaient en légion :
 chacun se tenait prêt; sans bien définir encore, selon
 l'expression de Washington ce qu'il fallait; mais sachant
 bien qu'il fallait quelque chose? « Telles sont, » dit à ce
 propos, M. Cornélis de Witt, « les habitudes d'ordre de cette
 population qu'au milieu de cette immense fermentation
 nationale, à peine peut-on signaler çà et là quelques actes
 violents, jusqu'au jour où le soulèvement devint général. »

Le premier Congrès réuni à Philadelphie (1774) agissait
 avec une extrême prudence. « Nous sommes, ici, disait John
 Jay, pour corriger les défauts d'une constitution ancienne,
 non pour en faire une nouvelle. » Patrick Henry avec sa
 chaleureuse éloquence avait beau s'écrier : « Il n'y a plus de

« gouvernement en Amérique ; les colonies sont fondues en
« un grand tout. Je ne suis plus un Virginien, je suis un
« Américain ; » Washington avait beau, pressentant le
dénouement prochain et menaçant, écrire à Bryan Fairfax :
« Je n'ai pas la prétention d'indiquer exactement quelle ligne
« il faudra tirer entre la Grande-Bretagne et les colonies :
« mais c'est bien décidément mon avis qu'il faut en tirer une
« et assurer définitivement nos droits. » Malgré de tels cris
d'alarmes et bien d'autres, la Révolution dans le sens propre
du mot, était loin d'avoir éclaté ; le Congrès protestait tou-
jours de son dévouement au Roi et disait dans une adresse :
« On nous a représentés à Votre Majesté, comme des
« séditeux secouant toute espèce de frein et voulant l'indé-
« pendance. Soyez certain que ce sont là non des faits, mais
« des *calomnies*. »

Le premier cri de guerre fut poussé dans l'assemblée de Virginie par Patrick Henry : « Il faut combattre, dit-il ;
« un appel à l'épée et au Dieu des armées, voilà ce qui
« nous reste. »

Peu de jours après ce coup de tocsin sonné par Patrick Henry, avait lieu l'engagement de Lexington (19 avril 1775). La guerre était entamée et les dispositions des esprits changeaient. Le parti du fougueux orateur virginien triomphait.

Il est certain néanmoins, que la lutte s'engageait sans arrière pensée d'indépendance ; du moins de la part de la très grande majorité de ceux qui s'y livrèrent avec le plus d'ardeur.

Les bulletins de combat eux-mêmes et les ordres du jour de l'armée, contraste étrange, portaient encore les preuves de l'attachement des colons à la mère-patrie. Et lorsqu'après deux années de guerre, le Congrès de Philadelphie planta sur l'Amérique le drapeau de l'indépendance, à peine osait-on croire à tant d'audace ! Les défections commencè-

rent, alors, dans les rangs des citoyens et de l'armée elle-même, comme protestation, et il fallut aux hommes qui composaient le Congrès un grand courage de leur œuvre, pour sauver la république naissante.

Voilà en quelques lignes l'histoire des causes de la révolution américaine et de cette révolution elle-même.

Deux provinces se distinguèrent particulièrement dès le début de cette lutte : le Massachussets où s'établit le quartier général des armées, et la Virginie qui fut le champ de bataille des idées et de la discussion.

On pourrait croire que le chiffre des taxes dont l'établissement conduisit à un si formidable résultat, était peut-être assez élevé pour exciter l'indignation publique; car un peuple court facilement aux armes quand les impôts menaçants présagent la ruine ou la souffrance dans les fortunes.

Non, ces taxes étaient légères, en définitive, et certes ne valaient pas par elles-mêmes la peine qu'on fit une révolution.

« Pourquoi discutons-nous? » écrivait Washington, « est-ce sur le paiement d'une taxe de six sols par livre de thé comme trop lourde? Non; c'est le DROIT SEUL que nous contestons! »

L'Angleterre eût laissé à ses colonies le soin de s'imposer ces taxes que les colonies les eussent accordées et au delà peut-être; mais l'Angleterre empiéta sur les privilèges des colonies, et elles redressèrent la tête.

Question de droit et d'honneur, je le répète, voilà tout.

Aussi, une révolution qui a une pareille origine, et que de telles causes produisent, ne s'accomplit pas par le concours des masses; celles-ci ne s'insurgent d'ordinaire d'elles-mêmes que lorsqu'il s'agit de points de bien-être et d'intérêt matériel à défendre ou à faire prévaloir.

Quel motif, en effet, pouvait pousser ici le peuple anglo-américain à s'insurger?

Son état social ne lui laissait rien à désirer, rien à prétendre, rien à envier.

La démocratie s'était introduite dans la plupart des provinces avec l'établissement des premiers colons.

Une révolution triomphante n'avait rien à niveler. Aucune barrière ne séparait les conditions sociales du peuple de cette extrême égalité morale qui le pousse à l'envie et à la haine. Au delà d'une révolution, il n'avait rien à gagner.

Mais, par cela même que l'état social des colonies était démocratique, le peuple habitué à exercer ses droits, en possédait le sentiment profond et exact, en même temps que la pratique des libertés. Aussi ne fut-il pas difficile, d'abord, de l'entraîner dans ce mouvement de la résistance légale et de l'insurrection, au nom de ses droits attaqués et de ses libertés en péril.

Toutefois, ce point était subtil et échappait à la perception des masses qui ont besoin pour s'émouvoir avec l'enthousiasme qui fait la fortune des révolutions qu'on leur montre au delà du point de départ, et comme but suprême à atteindre, quelque conquête réelle et palpable et des espérances matérielles propres à satisfaire leurs passions.

Une révolution comme celle dont nous avons esquissé, à grands traits, les phases principales, en négligeant les détails, ne pouvait évidemment mûrir sérieusement que dans l'esprit et le cœur de certains hommes d'élite, capables de comprendre et d'approfondir le principe en vertu duquel s'accomplissait l'insurrection, c'est à dire « l'alliance du « droit historique et du droit rationnel, des traditions et des « idées, » selon l'expression de M. Guizot.

Aussi, le premier entraînement passé, le peuple se montra-t-il froid à l'appel de ses chefs.

On vit là ce qui ne se voit en aucun cas analogue.

En matière de révolutions, ce sont d'ordinaire les masses impatientes et ardentes qui poussent les chefs au delà même de leur volonté, et souvent hors des limites de la raison. Ici, et cela devait être, ce furent au contraire les chefs qui entraînaient les masses trop lentes à entrevoir le but et à y courir.

La persévérance dans l'action, l'impulsion dans la lutte, les sacrifices dans l'insuccès vinrent des classes indépendantes, éclairées et riches. « Ma résolution, » écrivait Washington à son frère, « est de consacrer ma vie et ma fortune à notre cause. » Tous en étaient là.

Ces classes étaient seules toujours et à toute heure sur la brèche; elles seules s'emparèrent du mouvement et occupèrent les emplois que la révolution distribuait. De là vint que l'esprit de cette révolution fut comme étranger, un moment, au véritable esprit qui avait dominé et qui devait de nouveau dominer plus tard dans la politique de l'Amérique.

Le peuple, en se retirant du mouvement, avait comme ramené à lui le véritable sentiment démocratique de son origine, et laissé les idées de l'aristocratie déposer involontairement des alluvions dans la société. Il devait expier un jour cette faute.

Il fit plus, il compromit, matériellement, le succès de cette insurrection, la plus légale qui ait jamais pris place dans l'histoire.

C'en était fait d'un droit reconquis par tant de luttes et tant de sacrifices, si l'Amérique n'avait pas eu à sa tête des hommes d'un talent et d'un courage éprouvés; pleins d'enthousiasme dans leur œuvre et incapables de détourner la révolution de son but, quelque belle qu'on leur en fit la chance. Et si, comme je l'ai dit, ils entrèrent un moment dans une voie opposée à l'esprit vraiment démocratique de

leur pays, ce fut malgré eux, par la force même des choses, et par l'absence de contrepoids.

Nous verrons plus tard quel parti ils tirèrent de cette situation, Washington en tête, et comment l'égalité s'établit entre les deux plateaux de la balance.

§ 2.

Les chefs du mouvement. — Le congrès continental. — Washington. — Franklin. — R. H. Lee. — Georges Wythe. — Jefferson.

Ces hommes, dont nous avons cité le courage et le talent, semblaient avoir été créés exprès par la Providence pour mener à bonne fin l'œuvre difficile qu'ils avaient entreprise, mise en péril chaque jour et devenue lente à se réaliser, faute d'un concours sur lequel ils avaient été en droit de compter.

Des hommes pareils à ceux-là se rencontrent rarement, il faut le reconnaître.

Dénués d'ambition personnelle; pour la plupart religieusement dévoués à leur pays; risquant pour lui beaucoup plus qu'ils ne devaient en recevoir après le triomphe de la cause qu'ils défendaient; abdiquant leurs plus chères sympathies, ils marchaient droit au but avec l'inflexibilité que donnent la foi et la conscience du devoir.

Ils s'appelaient Washington, Franklin, Mason, Jefferson, Benjamin Harrison, Hamilton, Patrick Henry, Rutledge, Wythe, Adams, Morris, Madison, Henry Lee, Hancock, etc.

L'Amérique leur a conservé un pieux souvenir, et leurs noms sont restés en grande vénération au delà de l'Atlantique. C'est justice, car en aucun pays on ne pourrait citer, à une même époque, une réunion d'hommes qui aient mieux

mérité le titre de sages, et qui aient possédé à la fois autant de talent et de vertus réelles.

Oh! comme au milieu de ces faits inattendus et de ces caprices populaires qui, d'un moment à l'autre, détruisaient l'échafaudage d'une victoire à peu près acquise, il leur a fallu de résolution et de confiance dans leur cause pour ne point succomber!

Oh! comme, au début, quelques-uns ont eu besoin d'un énergique amour de la patrie et d'un sentiment profond de leurs droits, pour imposer silence à la répugnance qu'ils éprouvaient de se déclarer en lutte ouverte contre la métropole!

En effet, les premiers congrès offraient ce spectacle étrange d'une réunion d'hommes qu'aucun lien d'intérêts, qu'aucune communauté d'idées n'avaient jamais rapprochés; étrangers les uns aux autres aussi bien par les habitudes que par les sympathies, et étonnés peut-être de se rencontrer. Ceux-ci tous remplis de respect et d'attachement à la mère-patrie, ceux-là plus préoccupés déjà de la patrie nouvelle qui naissait sous leurs yeux, tous divisés par des sentiments divers, mais s'unissant dans une même pensée de dignité et dans une même résolution de résistance.

On se demande comment une assemblée composée d'éléments aussi contradictoires, comment les colons du Massachusetts, descendants des *regicides*, et les Virginiens fils des *cavaliers*; les premiers républicains et démocrates dans l'âme, les seconds des aristocrates de pur sang, ont pu étouffer leurs vieilles haines, ont pu s'entendre pour mener à fin une œuvre aussi immense qu'une révolution?

N'est-ce pas là ce qu'on peut encore aujourd'hui se demander, quand on voit une société comme la société américaine, dont les parties sont unies par des liens à peine perceptibles, marcher et grandir, chaque jour, à travers cet

amas d'ombres et de lumières, de civilisation et de barbarie, de désordre et de stabilité, de calme et de fiévreuses agitations qui en sont le caractère?

Mais, après avoir présenté les causes de la révolution, voyons jusqu'où s'élevèrent les fondateurs de la République américaine, et comment ils traversèrent cette grande épopée « du droit armé, » comme l'appela un historien de l'Amérique.

Entre Georges Washington et Thomas Jefferson qui furent, à douze ans de distance, les deux expressions opposées de la révolution américaine, après en avoir été simultanément deux des champions les plus dévoués, entre eux, disons-nous, se groupe toute une pléiade d'hommes moins illustres peut-être et moins populaires parmi nous, mais non moins ardents à poursuivre l'œuvre pleine de grandeur et de sagesse qu'ils avaient entreprise.

C'est la vie de quelques-uns de ces hommes que nous voulons ici, non pas écrire, mais rappeler, afin de montrer quelle somme de vertu on pouvait compter, à part le talent, dans cette réunion de *rebelles*. D'ailleurs, disons-le bien vite et bien haut, l'histoire de ces conquérants de l'indépendance, de ces fondateurs de la République, est un des livres dans lequel on instruit, en Amérique, la jeunesse des écoles, tant on rencontre à chaque page de leur biographie des leçons et des exemples précieux à citer. C'est un panthéon national qu'on place entre les mains des enfants, et chaque feuillet renferme un enseignement dont le résultat est appréciable jour par jour.

L'amour pour la République s'en accroît d'autant plus que le respect et l'admiration remontent jusqu'à ses fondateurs.

Comptons surtout dans cette pléiade d'hommes exceptionnels, l'illustre Benjamin Franklin, dont la gloire était

déjà européenne au moment où éclata la guerre de l'indépendance, et qui domina cette révolution de toute l'autorité de son nom et de l'influence que lui donnaient sa rare expérience, sa vaste intelligence et l'esprit de sagesse qui avait gouverné toute sa vie.

Franklin est plus connu pour les progrès qu'il fit faire à la science et pour la haute portée morale de ses livres, que pour la part qu'il prit dans la politique de son pays, et pourtant cette part avait été immense. C'est à son activité, à sa singulière adresse, à sa persistante obstination que l'Amérique doit d'avoir gagné sa cause devant l'Europe, avant qu'elle ne l'eut gagnée sur les champs de bataille. Mais les dévouements et les talents les plus purs arrivent à n'occuper dans les souvenirs qu'une place secondaire, quand ils n'ont pas été rehaussés par l'éclat du pouvoir et la domination. Il faut dire que Franklin n'en avait pas l'ambition, qu'il avait été glorieux de remplir sa tâche de citoyen, et n'aspirait à rien de plus.

D'ailleurs l'âge et bientôt la mort ne lui laissèrent pas le temps de prétendre à occuper, dans cette République qu'il avait noblement contribué à fonder, un emploi qui, au bout du compte, n'eût rien ajouté à l'illustration de son nom. Il mourut dans l'année qui suivit l'élection de Washington à la présidence. Or personne n'eût osé se faire le compétiteur de l'homme qui représentait le mieux les principes des premiers jours de la République américaine. Tous s'étaient effacés devant lui; nul n'aurait eu la prétention d'accomplir avec plus de succès la mission qui avait été donnée à Washington.

Bien d'autres noms, moins illustres que celui de Franklin, et perdus pour nous dans les souvenirs de ce temps, méritent d'être rappelés au monde.

C'est une chose curieuse et imposante à considérer, que

la plupart de ces hommes qui se sont mêlés à ce grand drame révolutionnaire avec toute l'ardeur d'ambitieux avides à la curée, occupaient dans la société coloniale un rang qui ne laissait à leur ambition aucune convoitise. La considération publique les entourait ; ils étaient presque tous possesseurs de grands biens, ou d'emplois qui appelaient l'estime et le respect autour d'eux ; quelques-uns s'étaient illustrés dans les sciences. En un mot, ils n'avaient rien à demander, rien à espérer de plus que ce qu'ils avaient. L'ambition ne les talonnait donc pas ; ils n'étaient point révolutionnaires par tempérament, mais par nécessité.

Il y a un intérêt véritable à questionner la vie de quelques-uns d'entre eux.

Tous ceux qui donnèrent le premier élan furent appelés plus tard au congrès célèbre qui, las des luttes stériles laissa, un jour, tomber du haut des marches de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, sur le peuple assemblé, l'acte d'indépendance qui brisa les derniers liens entre l'Angleterre et ses colonies (1).

Ils étaient cinquante-six, représentant treize provinces, qui s'érigeaient du jour au lendemain en États libres, et se sentant assez forts pour se gouverner et s'administrer, malgré quelques oppositions qu'ils entendaient gronder autour d'eux, mais sûrs de l'avenir, parce qu'ils avaient pour drapeau la liberté et la foi !

L'Amérique a conservé avec respect le nom des signataires de l'acte de l'indépendance ; et si quelquefois alors la République, oscillant encore avant de prendre son équilibre, a traversé de rudes épreuves, le peuple est revenu au calme et à la confiance en se rappelant le nom de ces hommes qui, certes, n'avaient point fait de lui l'instrument d'aucune ven-

(1) Voir plus loin le texte de cet acte.

geance, ni le levier d'aucune ambition ; et le peuple, par reconnaissance, et en souvenir de tant de vertu et de grandeur, s'est soumis avec confiance.

Et comment un peuple ne suivrait-il pas, en aveugle, la voie dans laquelle l'entraînait un homme comme Benjamin Harrisson qui, appartenant à l'une des familles les plus riches de la Virginie, avait mérité, même avant l'âge strictement exigé par la loi, d'être élu membre de la législature de la province, et qui fut porté bientôt après à la chaire de *speaker* (président). Son immense fortune, la position de sa famille, la vivacité de son intelligence, la décision de son caractère lui avaient donné une prépondérance considérable dans la province et dans le corps législatif.

L'Angleterre, qui commençait à mûrir ses projets contre les colonies, avait résolu, pour assurer son triomphe, de s'attacher les hommes les plus distingués et les plus influents en flattant l'ambition des uns, et la cupidité des autres. On jeta les yeux sur Harrisson, et quoiqu'à peine âgé de vingt-quatre ans, on lui offrit le poste de membre du conseil de la province, qui correspondait à celui de membre du conseil du roi, et qui lui assurait la première fonction de la province, après le gouverneur.

Mais Harrisson avait suivi avec l'œil de l'observateur la conduite du gouvernement anglais ; il avait percé ses desseins sur les colonies. Il se sentait le droit et la force de s'y opposer ; il ne laissa point sa vertu faire naufrage sur ce rocher dressé devant son ambition. Il refusa donc l'emploi, préféra accomplir ses devoirs envers son pays, et entra avec ardeur dans la lutte ouverte contre l'Angleterre.

Voici à ses côtés, Richard Henri Lee qui porta d'abord le mousquet avec Washington dans la guerre contre les Français et les Indiens, et qui plus tard obtint une si belle

renommée comme orateur qu'il fut surnommé le Cicéron de l'Amérique.

A l'âge de vingt-cinq ans, il jouissait d'une si complète réputation de probité et d'honneur dans sa commune, que grand nombre de gens en se voyant à leur lit de mort lui confiaient l'avenir et le sort de leurs enfants. Et à cet âge, il était chargé des délicates et difficiles fonctions de juge de paix, qui ont une bien autre importance en Angleterre et en Amérique que chez nous.

Après avoir proposé, pour restreindre le commerce de la Grande-Bretagne, des mesures qui tendaient à supprimer, toutes les surperfluités de la vie, on le voit, au sein d'une grande opulence, se condamnant le premier à une existence mesquine, se sevrant de toutes les jouissances que lui assurait sa fortune, et bannissant le luxe de sa maison.

Voici le portrait qu'a écrit de lui un de ses biographes :

« On peut se faire, par ce qui précède, » dit Sanderson, « une idée des services publics qu'a rendus M. Lee, mais « qui peut le dépeindre fidèlement dans cette sphère dont il « était le centre ? Répandant la lumière et les bienfaits « autour de lui ; possédant toutes les jouissances que peut « vent procurer la vertu, une renommée sans tache, des « honneurs mérités, une amitié ardente, une éloquence « pleine de goût, un esprit supérieurement cultivé. Sa porte « hospitalière était ouverte à tous ; le pauvre y venait chercher des consolations, la jeunesse l'instruction, la vieillesse le bonheur... Les affaires politiques l'ont souvent « appelé loin de chez lui ; mais chaque fois qu'il y revenait, « son retour était salué comme un jour de fête par le peuple « dont il était le médecin, le conseiller et l'arbitre de ses « différends. Ses médicaments étaient distribués gratuitement à qui en avait besoin ; et la justesse de ses décisions « n'était jamais contredite par aucune cour. »

Dieu merci ! dans tous les pays on rencontre des hommes vertueux ; mais je ne sache pas qu'à aucune époque révolutionnaire on ait trouvé à la tête des affaires, et soufflant la révolte au peuple, des esprits aussi élevés et des cœurs aussi purs à la fois.

Je ne connais, dans l'histoire de l'humanité qu'une autre révolution qui ait, comme celle de l'Amérique, enfanté des hommes exceptionnels, c'est la révolution du christianisme.

Aussi toutes deux ont-elles fondé une religion et une liberté qui seront éternelles.

Prenez-les tous, les uns après les autres, ces fondateurs de la République américaine, vous les trouvez providentiellement organisés, et mûris pour le jour où Dieu avait marqué dans ses desseins de leur réserver un rôle.

Voici, par exemple, Georges Wythe, jeune débauché, ami des plaisirs et dépensant follement à coups de caprices une fortune immense. Rebelle au travail jusqu'à trente ans, il fait un soudain retour sur soi-même, et à l'âge des hommes accomplis il se met à l'étude avec la patience d'un écolier, pour devenir, à l'heure où la patrie a besoin de lui, un jurisconsulte éminent chargé de refaire les codes de son pays, et d'en organiser les lois conjointement avec Jefferson et Pendleton. Illustrant alors sa vie par la science, par les services éclatants, et par des bienfaits qu'il laissait tomber de ses deux mains généreuses, il créa des écoles gratuites où il instruisait lui-même les enfants, et acceptait au retour de ses missions législatives au congrès les fonctions de professeur dans une école de droit, où des jurisconsultes déjà savants venaient encore étudier sous sa direction.

Voulez-vous un exemple d'un de ces désintéressements rares qui met les convictions au dessus de la fortune ? Vous le trouverez dans Rutledge, celui dont Patrick Henry disait

qu'il était le plus grand orateur du Congrès. Pendant la guerre de l'indépendance, sa mère avait, comme beaucoup d'autres, grandement souffert par la perte de ses esclaves. On avait proposé l'introduction, dans la Caroline, de nouveaux esclaves dont la présence aurait relevé l'agriculture. Toute sa vie Rutledge avait flétri l'esclavage; au détriment même de sa propre fortune, il s'éleva violemment contre cette proposition, et il eut besoin de toute son éloquence pour faire triompher des principes qui consacraient sa ruine.

Il n'est pas un seul de ces hommes à qui vous ne puissiez demander un compte sévère de toutes ses actions, et qui ne soit en mesure de vous répondre : — Voici ma vie, prenez-la, retournez-la dans tous les sens, pressurez-la, je vous la livre; et qui, en disant cela, ne s'endorme dans le calme de sa conscience en vous laissant le soin d'y fouiller.

Vous pouvez frapper sur tous ces cœurs, ils ne rendent que de nobles échos. Regardez au fond de toutes ces âmes, le Seigneur a été prodigue envers elles. Interrogez toutes ces intelligences, elles sont mûries par l'étude et la méditation.

Pas une pensée personnelle ne domine ces hommes. Le sentiment auquel ils obéissent avant tout autre est le sentiment du patriotisme, l'amour du devoir, l'intérêt de tous.

Ce même Harrisson, dont j'ai parlé, avait été opposé dans le premier congrès à la proposition de prendre les armes contre l'Angleterre; il considérait la mesure comme intempestive et comme prématurée. Il avait une telle confiance dans le bon droit de son pays qu'il ne doutait pas que l'Angleterre ne se rendit aux remontrances des colonies. Malgré son opposition, la proposition passa; et comme si le sort avait voulu éprouver son cœur et son patriotisme, son nom fut l'un des trois qui sortit de l'urne comme membre du

comité chargé d'organiser le système de défense. Harrison n'écoula alors que son devoir, il imposa silence à ses sentiments personnels, ne se souvint plus de son opposition, et se mit sincèrement à rechercher les moyens de tirer le meilleur parti de cette nouvelle politique!

Leçon imposante, enseignement précieux pour tous les hommes de parti, si absolus dans leur système, et qui sacrifient à leurs passions les plus chers intérêts de la patrie.

Harrison a donné ainsi l'exemple d'une des victoires les plus complètes que le patriotisme ait jamais remportée sur l'esprit de système, sur l'orgueil humain, et sur l'égoïsme en politique.

Un fait curieux dans leur vie à tous, c'est la lassitude qu'ils éprouvèrent après l'accomplissement de leur œuvre, et le besoin immense qu'ils ressentirent de se retirer de la scène publique pour rentrer dans la vie privée.

Depuis les plus grands jusqu'aux moindres d'entre eux, tous le proclamèrent hautement.

A ce sujet, M. Guizot s'écrie :

« C'est un fait grave, dans une société démocratique libre,
« que l'éloignement des hommes les plus éminents, et
« des meilleurs entre les plus éminents, pour le maniement
« des affaires publiques. Washington, Jefferson, Madison
« ont aspiré ardemment à la retraite. Comme si, dans cet
« état social, la tâche du gouvernement était trop dure pour
« les hommes capables d'en mesurer l'étendue et qui veulent
« s'en acquitter dignement. »

M. Guizot, qui a écrit de belles pages sur Washington, et qui a jugé avec une hauteur d'esprit remarquable la révolution américaine, s'est trompé en accusant la démocratie de faire trop pénible aux hommes éminents la tâche du gouvernement. Les hommes de cette époque que nous venons d'esquisser, avaient d'autres motifs pour aspirer à la retraite.

Tous avaient compris, comme inspirés par la Providence, jusqu'à quelles limites allait leur concours dans l'œuvre qu'ils avaient accomplie. C'est ce qui leur doit être attribué à honneur, et c'est un des côtés les plus glorieux de leur histoire.

Heureux l'homme d'État qui, après avoir tenu le pouvoir, devine et saisit l'instant où il doit se retirer, pour ne point se voir emporter par un courant qu'il n'est plus le maître de gouverner !

M. Guizot l'a senti lui-même quand, examinant point à point les dernières heures du second terme de la présidence de Washington, il fait remarquer que, débordé par une politique qui n'était plus la sienne, ce grand homme avait fait une halte salutaire et prudente pour sa renommée et pour son pays.

Il en fut de même pour tous les hommes qui avaient concouru, avec Washington, à l'établissement de la République. Leur rôle fini, ils se retirèrent.

Un seul d'entre eux, Jefferson, n'avait pas encore dit son dernier mot, parce que sa politique n'avait pas eu son heure encore. Il s'était comme tenu à l'écart pendant la première période de la révolution ; il lui avait prêté toutes ses forces, tout son talent, toute son énergie, mais il ne la voyait point entrer dans la voie qu'il avait rêvée pour elle.

Comme tous les hommes de génie, il avait refoulé et contenu ses espérances, en jetant ses regards vers l'avenir. Tout ce qu'il pouvait, c'était de maintenir la République, pressentant que le seul fait de son existence amènerait un jour, par la force des choses, la réalisation de ses idées à lui.

Washington avait été aux yeux de Jefferson l'homme d'une transition laissant ouverte encore l'ère des révolutions, qui ne devait se clore qu'à l'avènement d'une poli-

tique nouvelle, laquelle avait de vieilles racines dans la société américaine, mais dont les germes avaient été comme étouffés. Jefferson en était le représentant direct.

Il pouvait, après l'abdication de Washington, aspirer déjà à apporter au fauteuil présidentiel l'esprit démocratique qui avait envahi le pays. Mais Washington, se retirant du pouvoir, laissait derrière lui de trop grands et de trop glorieux souvenirs pour que l'opinion publique, même à l'encontre de ses sympathies, n'obéit pas à la voix de celui qu'on avait surnommé le père de l'Amérique. L'élection d'Adams était un dernier tribut d'hommages et de respect payé aux services de Washington. Jefferson l'avait senti. Il s'était retiré dans son isolement, voyant monter autour de lui le flot de cette démocratie qui le porta naturellement jusqu'au niveau de la présidence le jour où il fallut désigner un remplaçant à Adams, le dernier écho de la politique et de la pensée de Washington. Adams se retira complètement des affaires, et se voua aux études littéraires et scientifiques.

Comme leurs contemporains, Washington et Jefferson avaient été des hommes vertueux et dont l'âme aspirait aux plus hautes destinées.

Une république fondée par un concours sans exemple d'hommes exceptionnels, ne pouvait rencontrer pour l'affermir deux esprits plus nobles, deux consciences plus pures, deux intelligences plus solides.

Ils ont fait leur pays grand et respecté, ils ont assuré la victoire de la liberté dans le présent, et dans l'avenir ils ont ouvert à l'humanité le chemin de sa véritable destinée.

Chacun d'eux a suivi une politique différente, mais chacun d'eux a été de son moment. Déplacez-les ; faites que Jefferson eût tenu le pouvoir à la place de Washington, et Washington à la place de Jefferson, ils eussent perdu la République,

la liberté et la démocratie, dans ce qu'elles ont de plus sage, de plus régulier et de plus divin.

Les paroles de M. Guizot qui suivent celles que nous avons citées plus haut, sont éloquantes, mais nous ne les croyons pas vraies. Elles sont la traduction d'un sentiment louable, sans doute, et peut-être personnel; mais nous ne croyons pas qu'on les doive ériger en axiome.

« A eux seuls pourtant (les hommes éminents) cette tâche
« (celle du pouvoir) convient et doit être confiée. Le gou-
« vernement sera partout et toujours le plus grand emploi
« des facultés humaines, et par conséquent celui qui veut
« les âmes les plus hautes. Il y va de l'honneur comme de
« l'intérêt de la société qu'elles soient attirées et retenues
« dans l'administration de ses affaires, car il n'y a point
« d'institutions, point de garanties qui puissent les y rem-
« placer. »

Nous le répétons, Washington a quitté le pouvoir à temps, Jefferson est venu à son heure! Arriver trop tôt ou rester trop tard au gouvernement était la ruine de tous les deux. Les faits que nous avons à retracer et les caractères qu'il nous reste encore à étudier, le démontreront plus victorieusement que des affirmations de notre part.

§ 3.

Découragement subit. — Motion pour la proclamation de l'indépendance.
— L'acte d'indépendance. — Les signataires de l'acte.

Nous avons conservé dans ce chapitre, avec tout le soin possible, au mouvement révolutionnaire de l'Amérique et aux hommes exceptionnels qui en furent les inspirateurs, le caractère sérieux, enthousiaste, dévoué jusqu'à l'héroïsme qui marquèrent cette première période de la lutte. Soit lassitude, soit découragement, l'entraînement des premiers jours se calma; il y eut des reculs inattendus, des heures néfastes, des jalousies, des tiraillements en sens divers, des défaillances, même parmi ces hommes d'une trempe si énergique, d'une volonté si ferme. Les luttes de Washington avec le Congrès et que nous racontons plus loin, le feront bien voir. Mais si sévère que l'on veuille se montrer pour ces abaissements passagers des cœurs et des sentiments, on ne saurait méconnaître à quel degré d'élévation, les fondateurs de la République américaine ont porté le dévouement, l'abnégation, le patriotisme. Et en vérité, quand on considère à quel isolement ils se sont vus réduits, aux plus dangereux moments de leur mission; quand on connaît, enfin, les intrigues et les trahisons qui environnèrent ces chefs d'une si admirable révolution, on est disposé à pardonner leurs faiblesses qui furent presque des crimes.

Mais le moment n'est pas venu pour nous de les montrer sous leur jour défavorable, ces hommes qui, à l'aurore de la révolution, furent si grands. Laissons-les dans leur pleine lumière de gloire.

Ils avaient senti renaître l'élan des premiers jours, lorsqu'ils se résolurent à proclamer l'indépendance, le 4 juillet 1776. Déjà depuis quinze mois le sang coulait sur les champs de bataille, car c'était le 19 avril 1775 que le premier feu entre les colons et les Anglais avait été échangé à Lexington (1). La position était grave et de jour en jour plus compromettante; la révolution était en pleine voie de progrès, sinon encore de succès, il s'en fallait même. Washington se plaignait du relâchement dans son armée qui était la conséquence du relâchement dans le peuple. Le Congrès, enfin, sentait faiblir son autorité, et éprouvait en même temps le besoin d'enlever à la guerre le caractère de guerre civile; car c'était là un scrupule qui dominait en certaines consciences.

Quel que soit celui de ces deux sentiments qui ait animé le Congrès à ce moment-là, toujours est-il qu'il lui répugnait de continuer une lutte évidemment fratricide, tant que les colons devaient être considérés comme des citoyens anglais. Le Congrès crut donc trancher la question en proclamant l'indépendance des colonies. La guerre devenait alors une guerre de défensive; et sans fausser le caractère des insti-

(1) On ne sait, en Amérique, qui accuser d'avoir tiré les premiers à Lexington, des Anglais ou des Américains. Il y a une version assez répandue cependant, et qui ferait remonter la responsabilité aux troupes anglaises. Voici le fait comme on le raconte : Le général Gage, gouverneur royal du Massachussets, avait dirigé sur Concorde huit cents grenadiers sous les ordres du lieutenant-colonel Smits et du major Pitcairn, pour enlever des approvisionnements d'armes et disperser quelques rassemblements de milices. En arrivant à Lexington, le colonel Smits rencontra soixante-dix hommes de milice qui paraissaient sur la place de cette petite ville. « Le major Pitcairn, au dire de la version que je rapporte, se serait avancé en leur criant : Mettez bas les armes, rebelles, et dispersez-vous ! » Puis il aurait tiré un coup de pistolet sur les miliciens et ordonné à sa troupe de faire feu.

tutions coloniales, c'était véritablement là un titre que les colons étaient autorisés à lui donner.

Il y avait au fond de cette résolution soudainement prise une tactique habile pour arrêter les défections qui se multipliaient déjà. Tant qu'existaient des liens entre les colonies et l'Angleterre, ces défections avaient une certaine excuse que légitimaient les souvenirs de l'attachement à la mère-patrie. Mais du moment que ces liens étaient brisés, que toute solidarité disparaissait, que l'indépendance des colons, enfin, était proclamée et acceptée, ces défections étaient légitimement considérées comme une trahison envers le pays.

Ce fut le 8 juin 1776 que Richard-Henry Lee se leva au milieu d'un silence solennel du Congrès, pour faire la motion de déclarer l'Amérique libre et indépendante.

Cette proposition produisit une émotion profonde. L'éminent orateur la soutint avec toute la mâle et séduisante éloquence qui le distinguait. Même sous l'influence de cette parole bouillante et sympathique, le Congrès hésita encore, et ajourna jusqu'au 11 pour délibérer.

Le 11, on résolut de nouveau de renvoyer la discussion au 1^{er} juillet, preuve que ceux mêmes qui la prenaient, sentaient la gravité d'une telle mesure. Néanmoins on nomma un comité chargé de préparer un projet conforme à la proposition de Richard-Henry Lee. Ce comité, élu au scrutin, se trouva composé comme suit : Thomas Jefferson, John Adams, Benjamin Franklin, Roger Sherman et Robert Livingston.

Le comité confia à Jefferson la rédaction de l'acte, qui subit quelques corrections de J. Adams et de Franklin (1). Le texte que nous allons donner est donc l'œuvre de Jeffer-

(1) La minute du projet avec les surcharges de la main d'Adams et de celle de Franklin a été retrouvée dans les papiers de Jefferson.

son, moins de très légers changements apportés par le comité et par le Congrès pendant la discussion.

Si Jefferson a été l'auteur de cet acte, Adams en fut l'avocat éloquent devant l'assemblée. Enfin, le 4 juillet, la déclaration de l'indépendance, conforme au texte ci-joint fut adoptée à l'unanimité :

« Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient indispensable pour un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple, et de prétendre parmi les puissances de la terre à la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui ont donné des droits, l'humble respect qu'il doit aux jugements des hommes, lui font un devoir de proclamer les motifs qui l'ont décidé à cette séparation.

« Nous tenons pour évidentes ces vérités : que tous les hommes sont nés égaux ; qu'ils ont reçu du Créateur certains droits inaliénables ; qu'au nombre de ces droits sont : la vie, la liberté et la recherche du bonheur ; que, pour assurer ces droits, les gouvernants ont été établis parmi les hommes, tenant leurs pouvoirs du consentement des gouvernés ; que toutes les fois qu'un gouvernement, quelle que soit sa forme, porte atteinte à ces fins, c'est le droit du peuple de le modifier ou de l'abolir, et d'instituer un nouveau gouvernement basé sur de tels principes, et armé de tels pouvoirs qui paraîtront au peuple les plus susceptibles d'assurer son salut et son bonheur. La prudence enseigne suffisamment que les gouvernements depuis longtemps établis ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères ; et l'expérience a démontré de tout temps que les hommes sont disposés à souffrir tant que le mal est supportable, plutôt que de revendiquer leurs droits pour abolir des gouvernements auxquels ils sont accoutumés. Mais quand une longue suite d'abus ou d'usurpations, poursuivant invariablement le

même but, laisse percer le dessein bien arrêté de soumettre le peuple à un despotisme absolu, c'est le droit, c'est le devoir du peuple de renverser un tel gouvernement, et de s'assurer de nouveaux appuis pour sauvegarder sa sécurité à venir. Ainsi les colonies ont fait preuve d'une longue patience à supporter leurs maux, et se trouvent aujourd'hui dans la nécessité et l'obligation de changer le système primitif de leur gouvernement.

« L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est une succession d'injustices et d'usurpations répétées, toutes ayant pour but évident d'établir une tyrannie absolue sur ces États. Pour le prouver, soumettons les faits à l'appréciation impartiale du monde :

« Il a refusé de sanctionner les lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public ;

« Il a interdit à ses gouverneurs de laisser appliquer les lois d'une importance réelle et immédiate, en tout cas d'en suspendre l'exécution jusqu'à ce qu'elles aient obtenu sa sanction ; et de ces lois ainsi suspendues, il a négligé complètement de se préoccuper ;

« Il a refusé d'appliquer d'autres lois avantageuses à un grand nombre de districts, à moins que les citoyens ne renonçassent à leur droit de représentation dans la législature, — droit inestimable pour eux, redoutable seulement aux tyrans ;

« Il a convoqué simultanément les corps législatifs dans des localités étrangères à leurs habitudes, peu convenables, et éloignées du centre de leurs affaires publiques, dans l'unique dessein de les amener par la lassitude à accepter ses mesures ;

« Il a dissous plusieurs fois les chambres représentatives pour s'être opposées avec énergie à ses empiétements sur les droits du peuple ;

« Il a refusé, pendant longtemps après ces dissolutions, de laisser procéder à de nouvelles élections; ce qui fait que les pouvoirs législatifs, incapables d'être assemblés, ont rendu au peuple de plus grands droits pour les exercer, — l'État restant, pendant ce temps, exposé à tous les dangers d'une invasion du dehors, et de troubles intérieurs;

« Il s'est efforcé d'arrêter le développement de la population de ces États, — en rendant, dans ce but, impossibles les lois de naturalisation en faveur des étrangers, refusant d'en octroyer d'autres pour encourager leur immigration ici, et élevant les conditions pour les nouvelles concessions de terres;

« Il a entravé l'administration de la justice, en refusant sa sanction aux lois destinées à établir des pouvoirs judiciaires;

« Il a créé des juges relevant de sa seule volonté, pour la tenue de leurs charges, ainsi que pour le chiffre et le paiement de leurs traitements;

« Il a créé une foule de nouvelles charges, et envoyé ici des nuées de fonctionnaires pour écraser le peuple et sucer le meilleur de sa substance;

« Il a établi au milieu de nous, en temps de paix, des armées permanentes, sans le consentement de nos législateurs;

« Il a affecté de rendre le pouvoir militaire indépendant du pouvoir civil et supérieur à celui-ci;

« Il a combiné, avec le parlement, de nous soumettre à une juridiction étrangère à notre constitution et en dehors de nos lois, — donnant son consentement à ses actes de prétendue législation :

« Pour loger de grands corps d'armée chez nous;

« Pour les protéger, par une ridicule procédure, contre les châtimens pour les meurtres qu'ils pourraient commettre sur les habitans de ces États;

« Pour interrompre nos relations commerciales avec tous les points du globe ;

« Pour nous imposer des taxes sans notre consentement ;

« Pour nous priver, dans beaucoup de cas, des avantages du jugement par jury ;

« Pour nous transporter au delà des mers, afin de nous faire juger pour de prétendus crimes ;

« Pour abolir le libre système des lois anglaises dans une province voisine, y établissant un gouvernement arbitraire, élargissant ses frontières, afin de la poser comme un exemple et d'en faire un instrument pour introduire le même régime d'absolutisme dans nos colonies ;

« Pour abroger nos chartes, abolir nos lois les plus précieuses, et altérer jusque dans leurs bases les formes de nos gouvernements ;

« Pour suspendre nos législatures, et pour se déclarer, lui et ses complices, investis du droit de faire nos lois, en notre lieu et place, dans tous les cas possibles.

« Il a abdiqué son gouvernement direct sur nous, déclarant nous retirer sa protection, et lançant la guerre contre nous.

« Il a pillé nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes, et attenté à la vie de nos concitoyens ;

« En ce moment il expédie des armées nombreuses composées de mercenaires étrangers pour compléter son œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, déjà commencée avec une cruauté et une perfidie qu'on rencontrerait à peine dans les âges les plus barbares, et tout à fait indignes du chef d'une nation civilisée.

« Il a contraint nos concitoyens capturés en pleine mer, à porter les armes contre leur pays, à devenir les exécuteurs de leurs amis et de leurs frères, ou à périr eux-mêmes de leurs mains ;

« Il a suscité la guerre civile parmi nous, et a essayé de

lâcher sur les habitants de nos frontières les sauvages et impitoyables Indiens, dont on sait que le système de guerre est la destruction générale sans distinction d'âge, de sexe, de condition.

« A chacun de ces actes d'oppression, nous avons pétitionné dans les termes les plus humbles pour en obtenir le redressement. A chacune de nos pétitions il a été répondu par une nouvelle injure. Un prince dont le caractère est ainsi marqué par tous les actes qui constituent un tyran, est incapable de gouverner un peuple libre.

« Avons-nous, cependant, manqué d'aucune prévenance à l'égard de nos frères de la Grande-Bretagne? Nous les avons avertis, à plusieurs reprises, des tentatives faites par leur législature, pour nous frapper de lois injustes. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et notre établissement ici. Nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelles, en les conjurant, par les liens de notre commune origine, de désavouer ces usurpations, qui devaient inévitablement interrompre nos liaisons et nos rapports. Eux aussi, ils ont été sourds à la voix de la justice et de la fraternité. Nous devons donc, obéir à la nécessité qui nous pousse à une séparation, et les regarder comme nous regardons le reste des peuples, comme des ennemis pendant la guerre, et pendant la paix comme des amis.

« En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême du monde, de la droiture de nos intentions, au nom et par la volonté des concitoyens de ces colonies, publions et déclarons solennellement que ces colonies unies, sont, et ont droit de devenir des États libres et indépendants; qu'elles sont relevées de toute fidélité à la couronne d'Angleterre, que toutes relations poli-

tiques entre elles et l'État de la Grande-Bretagne sont et doivent être entièrement rompues, et que commé États libres et indépendants, elles ont tous pouvoirs pour déclarer la guerre, conclure la paix, contracter des alliances, faire commerce et tous autres actes ou choses que les États indépendants ont le droit de faire. Et dans le but de soutenir cette déclaration avec une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous y engageons mutuellement et tous, nos existences, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur. »

Après son adoption à l'unanimité, par le Congrès, l'acte qu'on vient de lire fut récité au peuple assemblé sur la place devant la salle des délibérations, puis transcrit sur parchemin.

Le 2 août suivant, les signatures des membres présents au vote et de quelques autres qui se trouvaient absents à ce moment, furent apposées, au nombre de cinquante-six au bas de ce parchemin.

La première qui y figure est celle de John Hancock, président; il écrivit son nom presque en lettres majuscules. Une remarque que fait un historien de cette époque, c'est que toutes ces signatures étaient d'une écriture ferme et pour ainsi dire énergique, et qu'une seule indiquait que la main avait tremblé. C'était la signature de Stephen Hopkins, malade alors.

Les signataires de l'indépendance ne se dissimulaient pas la gravité de l'acte qu'ils venaient d'accomplir. Aux yeux de l'Angleterre c'était un crime de haute trahison. En cas d'insuccès, c'était donc la mort ou la prison tout au moins qu'ils encouraient. Ils le savaient, résignés à accepter le martyre qui les attendait.

La plume qui servit à signer l'acte a été conservée, et se trouve aujourd'hui à la société historique de Boston.

Cette date du 4 juillet est restée un glorieux anniversaire célébré, annuellement, aux États-Unis, avec tous les signes d'une religieuse reconnaissance. Et dans cette explosion de gratitude, le peuple américain ne manque jamais de comprendre les cinquante-six noms vénérés que voici :

Josiah Barlett, William Whipple, Mathew Thornton (députés du New-Hampshire) ;

John Hancock, Samuel Adams, John Adams, Robert Treat Paine, Elbridge Gerry (députés du Massachussets) ;

Stephen Hopkins, William Ellery (députés du Rhode-Island) ;

Roger Sherman, Samuel Huntington, William Williams, Olivier Wolcott (députés du Connecticut) ;

William Floyd, Philip Livingston, Francis Lewis, Lewis Morris (députés de New-York) ;

Richard Stockton, John Withersponn, Francis Hopkinson, John Hart, Abraham Clark (députés de New-Jersey) ;

Robert Morris, Benjamin Rush, Benjamin Franklin, John Morton, George Clymer, James Smith, George Taylor, James Wilson, George Ross (députés de la Pennsylvanie) ;

Coesar Rodney, George Read, Thomas M'Kean (députés du Delaware) ;

Samuel Chase, William Paca, Thomas Stone, Charles Carrol de Carrolton (députés du Maryland) ;

George Wythe, Richard-Henry Lee, Thomas Jefferson, Benjamin Harrisson, Thomas Nelson, Francis-Lightfoot Lee, Carter Braxton (députés de la Virginie) ;

William Hooper, Joseph Hewes, John Penn (députés de la Caroline du Nord) ;

Edward Rutledge, Thomas Heyward, Thomas Lynch, Arthur Middleton (députés de la Caroline du Sud) ;

Button Gwinnett, Lyman Hall, George Walton (députés de la Géorgie).

Deux hommes éminents parmi ceux dont nous venons de citer les noms ont occupé le poste de président de la république des États-Unis : John Adams et Thomas Jefferson. Tous deux avaient été vice-présidents, le premier avec Washington, le second avec John Adams. Jefferson a été en outre ministre d'État pendant une partie de l'administration de Washington. Un autre signataire de l'acte d'indépendance a été vice-président sous l'administration de James Madison : c'est Elbridge Gerry (député du Massachussetts), et enfin un seul encore a occupé les hautes fonctions de secrétaire de la trésorerie (ministre), sous l'administration de Washington et de John Adams : c'est Olivier Wolcott (député du Connecticut).

CHAPITRE III

WASHINGTON, GÉNÉRAL EN CHEF.

§ 1.

Épreuves militaires. — Lee, Gates, Arnold. — Entrée de Lee dans l'armée. — Son influence et ses amitiés. — Grandeurs et faiblesses de Washington. — Washington n'a pas encore été jugé. — L'admiration qu'il inspire; les critiques qu'il mérite.

Le soulèvement qui a assuré l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique du Nord n'est guère connu que par les côtés grandioses, par les actes de dévouement, de patriotisme, d'abnégation personnelle que nous avons présentés dans le chapitre précédent; de même que les seuls noms familiers au plus grand nombre de ceux qui admirent les immenses résultats de cette révolution, sont les noms d'hommes purs, honorés, vénérés.

Il semble que le triomphe d'une belle et juste cause ait suffi aux imaginations, sans qu'il fût besoin de rechercher au prix de quels sacrifices le succès a été obtenu; ni combien de fois le désespoir, la lassitude, le découragement, le dégoût se sont emparés, avant l'achèvement de leur œuvre, des cœurs et des esprits d'élite qui l'avaient entreprise. Il

semble également que l'éclat des noms illustres qui font à la révolution américaine comme une auréole de pureté aient effacé de la mémoire ceux des faibles, des lâches et des traîtres qui ont tenté de l'arrêter dans son essor et d'en compromettre le dénouement. Il s'en est rencontré cependant de ceux-là, dès le début, au plus fort de la lutte et au moment même du triomphe. Hélas! toutes les grandes causes ont leurs déserteurs et toutes les nobles croyances leurs apostats. La race des Judas n'est pas près de s'éteindre; et l'histoire de tous les peuples devra offrir au *verso* de ses pages les plus héroïques, des souillures qui accuseront l'éternelle faiblesse de l'humanité.

Plus les difficultés de l'œuvre ont été sérieuses, plus il faut admirer ceux qui ont triomphé de tant d'obstacles pour la sauver.

La cause américaine eut deux sortes d'épreuves à subir qui faillirent la compromettre : épreuves politiques et morales, épreuves militaires; ces dernières marquées par deux faits de la plus grande importance : la trahison du général Charles Lee et celle du général Arnold. Ce sont ces deux événements que nous allons d'abord, raconter, parce qu'ils nous permettront d'embrasser tout le côté saillant de la carrière de Washington comme général en chef.

Je n'ai point hésité à flétrir de trahison la conduite de Charles Lee, bien que dans aucune histoire américaine cette conduite restée pour tous un mystère, soit appréciée avec une telle sévérité. Le général Lafayette est le seul qui, dans ses *Mémoires*, ait porté sans ménagement ce jugement contre le général Lee qu'il avait beaucoup connu et vu d'assez près pour que son opinion ne paraisse point suspecte. En parlant de cet officier et du général Gates son complice dans la ligue de haine qu'ils avaient formée contre Washington,

Lafayette dit : « Pour les plus fins, Gates n'était pas l'objet
« de l'intrigue. Quoique bon officier, il n'avait pas les
« moyens de se soutenir. Il eût fait place au fameux général
« Lee, alors prisonnier des Anglais; et le premier soin de
« celui-ci eût été de leur livrer et ses amis et toute l'Amé-
« rique. »

La conduite de Lee dont les historiens de la guerre de l'Indépendance semblent n'avoir vu que la surface, sans en sonder les profonds et odieux calculs, justifie pleinement cette marque de mépris que lui donne Lafayette. Avec un peu de patience dans l'interprétation des actes de la vie du général Charles Lee, en y apportant la logique de l'examen, on ne peut, toute passion mise de côté, méconnaître que l'attitude de cet officier dans les graves circonstances où il s'est manifestement compromis, ne soit un indice de la part qu'il a dû prendre tantôt personnellement, tantôt par l'influence secrète de ses agents, à tous les malheurs comme à toutes les fautes qui signalèrent la guerre de l'Indépendance pendant presque toute sa durée.

A ces épreuves qui furent cruelles, à ces fautes qui furent nombreuses et où tout le monde se montra également coupable, à ces défaillances qui faillirent tout compromettre, à cette défection soudaine d'un patriotisme si ardent et si général au début, il faut trouver une cause. Cette cause n'est point apparente, elle est donc occulte. Les événements auxquels Charles Lee se trouve ostensiblement mêlé, ne laissent pas de doute à la conscience sur sa participation secrète à des faits qui demeurent inexpliqués encore.

La trahison du général Lee ne fut pas un acte simplement cynique et brutal comme la trahison d'Arnold. Elle eut un caractère plus odieux encore; il lui manqua le romanesque des circonstances qui entourèrent celle-ci pour en avoir eu le retentissement dans l'histoire. Lee n'est pas seulement un

général qui livre la clé d'une forteresse dont le commandement lui est confié, ou qui vend à prix débattu les plans d'une armée; il fait pire que cela, à supposer qu'on puisse dans le même crime admettre des degrés : il fut le mauvais génie de la révolution américaine ainsi que de Washington.

Charles Lee n'était point entré dans l'armée de l'Indépendance comme Arnold et tant d'autres, en soldat de hasard, destiné et appelé en quelque sorte à se distinguer par des prouesses extravagantes et des coups de tête. Il y était entré de plein pied par la grande porte d'un commandement supérieur, entouré de considération, précédé par une réputation surfaite à coup sûr, mais qui avait jeté de l'éclat autour de son nom à un moment où les Américains étaient à court d'officiers expérimentés. Washington avait en lui une grande confiance. Le Congrès ne partagea pas d'abord cette confiance; mais le général en chef la lui imposa; Lee la conquist ensuite et si bien que, à l'heure où il la démérita, le Congrès n'en voulait plus démordre.

Dès le jour où il embrassa la cause américaine, le général Lee se trouva donc mêlé à tous les événements autour desquels gravitait le succès ou la ruine de la cause des colonies révoltées. Il eut, du premier coup, la main dans la direction de ces événements et une très grande prépondérance dans les conseils militaires. Pour que le lecteur se rende un compte bien exact du rôle qu'a joué le général Lee dans la guerre de l'Indépendance et de l'influence fatale qu'il exerça sur Washington, il importe que nous racontions, non pas tous les incidents de cette guerre, mais les principaux faits où la personne et le funeste esprit de Lee ont marqué. Ce sera une occasion toute naturelle pour nous d'insister sur certains côtés du caractère de Washington, sur les grandes qualités de cet homme illustre et sur ses faiblesses, de manière à expliquer les jalousies qu'il a excitées et à justifier

peut-être les rêves ambitieux et la convoitise de ses rivaux. Il y eut de la fatalité et quelque chose de la logique vulgaire d'un cercle vicieux dans l'enchaînement des faits. L'ambition et la haine même des compétiteurs de Washington s'appuyaient sur les fautes et sur ce qu'ils appelaient l'impéritie du général en chef, et c'était justement cette absence de concours de leur part et cette espèce de conspiration ténébreuse qui contribuaient à affaiblir la situation de Washington. Lee, Gates et plus tard Conway créaient ou suscitaient des embarras dont ils entendaient profiter, pour s'élever sur la ruine de l'honnête homme que le Congrès avait placé à la tête des troupes.

Mais Washington, il faut bien oser l'avouer une première fois, au risque de s'exposer à des réclamations traditionnelles, Washington, dis-je, n'a été qu'admiré jusqu'à présent; il n'a pas encore été jugé. Jamais admiration, je me hâte de le dire, n'a été plus légitime. Je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire d'aucun peuple une figure qui commande autant la considération et le respect, qui résume mieux toutes ces vertus que l'on caractérise superlativement en y accolant l'épithète d'antiques. Tant de respect, si justement mérité, a écarté les jugements de la critique qui s'est trouvée désarmée et peut-être intimidée. Devant le résultat final qui a couronné une si noble lutte, des efforts si constants, un dévouement si complet, les fautes ont été oubliées, et quelques-unes des faiblesses qui, à certains moments, devaient tout compromettre, ont été plus tard considérées comme des qualités et des avantages. Nous n'accusons pas l'histoire; elle a ses phases d'enthousiasme, de complaisance et d'indulgence qu'il faut excuser peut-être, surtout lorsque ces attendrissements ne tendent pas à rabaisser, mais à élever, au contraire, le niveau de la conscience humaine.

Il y eut dans Washington deux hommes que l'on a toujours confondus, mais qu'il faut bien séparer : le citoyen qui fut aussi grand, aussi probe, aussi vertueux qu'il est possible d'être; l'homme de cœur droit, de bon sens infaillible, de clairvoyance peu commune, qui sentait son pays trop engagé pour reculer, qui avait l'enthousiasme réfléchi de sa cause et dont la foi ne s'intimida pas devant des déboires et des revers sans nombre. Joignez à ces qualités, non pas pour leur faire ombre, mais pour les compléter et les relever : beaucoup d'orgueil caché sous les dehors d'une dignité très susceptible, et, quoi qu'on en ait dit, beaucoup d'ambition une fois que Washington fut engagé dans la voie où il hésita, peut-être, à entrer, mais où il entra en définitive sans trop se faire prier; dans sa conduite une prudence méthodique qui le défendit contre l'aveuglement du succès et le préserva de tout entêtement dans la mauvaise fortune.

Il y avait également dans Washington le général inexpérimenté sinon tout à fait inhabile, mais doué d'un courage militaire brillant; indécis, faible, irrésolu, bienveillant au delà de ce qui est tolérable dans les mœurs d'un camp et en présence d'une responsabilité aussi grave que celle qui pesait sur lui. L'incapacité, les faiblesses et les irrésolutions de Washington dans sa condition de général en chef furent notoires pour quiconque se dégage, aujourd'hui, de l'enthousiasme local et suit avec impartialité la série des événements qui marquèrent les premières étapes de la guerre qu'il fut chargé de conduire. Je sais que l'on m'objectera les embarras sans nombre que lui suscitaient les défiances du Congrès entre les mains de qui résidait un pouvoir suprême en apparence, mais en réalité divisé à l'infini, ainsi que les jalousies de quelques-uns de ses généraux et l'insuffisance de quelques autres; à ces objections j'opposerai le caractère faible et les fautes de Washington qui justifèrent, un

moment, ces méfiances du Congrès et encouragèrent en même temps les espérances de ses ennemis, sans les excuser certainement. Washington, sous l'apparence d'une modestie qu'on ne saurait louer trop haut, se rendait peut-être justice dans les paroles de remerciement qu'il adressa au Congrès le jour où il fut élu général en chef. Après avoir exprimé la crainte que « son expérience et ses talents militaires ne « répondissent pas à l'étendue et à l'importance de la charge « qu'on lui confiait, » il ajouta : « Je prie chaque membre « de cette assemblée, ici présent, de se rappeler que je « déclare aujourd'hui avec la plus grande sincérité que je « ne me crois pas à la hauteur du commandement dont je « suis honoré. » Il était, à vrai dire, d'autant plus autorisé à parler de la sorte qu'il n'avait point brigué cet honneur. D'autres paroles de lui sont bonnes à rappeler dans ce jugement que j'essaie de formuler sur le caractère militaire de Washington et sur l'influence de son école dans la guerre de l'Indépendance. « C'est vraiment une entreprise hardie ! » s'écria-t-il en voyant l'armée à la tête de laquelle on le plaça. « Nous devons être embarrassés, » disait-il plus tard à Lafayette, à la première revue qu'ils passèrent ensemble, « nous devons être embarrassés de nous montrer à un officier qui quitte les troupes françaises. » A quoi Lafayette, qui avait ses raisons pour se faire modeste à ce moment-là, et pour captiver la bienveillance de ses nouveaux amis, répondit en homme d'esprit : « C'est pour apprendre et non pour enseigner que je suis ici. » Enfin et sans rappeler tous les autres épanchements de Washington dans ses heures de découragement, il savait mieux que personne pouvoir dire avec raison pendant une des phases les plus difficiles de son commandement : « Si jamais je parviens à sortir de cet embarras, j'aurai l'intime conviction que le doigt de la Providence est venu aveugler nos ennemis. » Ils étaient en

effet aveuglés, il faut bien un peu le croire, car aucune considération morale ou de sentiments n'était entrée ni dans l'âme du gouvernement anglais, ni dans l'âme des généraux chargés de conduire cette guerre de soumission, et ceux-ci se montrèrent aussi incapables et aussi inhabiles que possible.

Je n'entends pas être injuste, ni ne vise à atténuer l'admiration universelle que je partage pour Washington. Juger un homme qui n'a été que loué encore, ce n'est pas le déprécier; ouvrir à son compte, quand cet homme est entré définitivement dans le domaine de la postérité, le bilan de ses faiblesses et de ses fautes, ce n'est pas tenter de l'amoindrir, alors surtout que fautes et faiblesses inconnues ou pardonnées jusqu'ici, aident au contraire à grandir un des côtés de son caractère. C'est faire acte de conscience, croyons-nous, dans l'intérêt de l'histoire; c'est chercher la cause de certains faits particuliers qui ne se produisent jamais au hasard sur le théâtre des passions humaines. Washington eut des épreuves formidables et de tous les genres à traverser; il eut à réchauffer un patriotisme qui n'existait pas, à combattre un ennemi toujours supérieur en nombre, à déjouer les intrigues d'adversaires et de rivaux que sa bienveillance ne lui permit pas de découvrir assez tôt. Il eut, enfin, cette étrange et double fortune : qu'entre ses mains le sort de la révolution américaine fut gravement compromis et que, grâce à lui, elle fut sauvée et triompha.

C'est ce que démontreront tour à tour les événements que nous allons raconter.

§ 2.

Comment Washington est nommé général en chef. — Sa commission avec pleins pouvoirs. — Enthousiasme qu'il inspire. — Défiance subite du Congrès. — Son dévouement et son patriotisme sont suspectés. — Le personnel des généraux.

Les combats de Lexington et de Bunker's Hill ont déjà ouvert les hostilités entre la Grande-Bretagne et ses colonies. La rupture est accomplie de fait; les colonies sont désaffectionnées, mais non pas encore détachées de leur métropole; celle-ci est résolue à reconquérir par la force des armes son autorité perdue. Le Congrès continental après avoir adopté en principe, dès sa seconde session (10 mai 1775) la nécessité de mettre les colonies en état de défense, songea à donner aux troupes américaines un commandant en chef, tâche délicate s'il en fut, dans les conditions où se trouvaient placées les colonies vis à vis les unes des autres. La forme et l'esprit des gouvernements européens ne permettraient guère de comprendre exactement la gravité de ces difficultés, si nous ne les expliquions pas. Il ne suffisait pas que l'homme que l'on porterait au poste éminent et périlleux, et le Congrès avait alors les yeux fixés sur Washington, eût des talents militaires et une réputation d'honnêteté inattaquable; il fallait encore qu'il fût bien vu personnellement de toutes les colonies, surtout de celles qui avaient déjà fourni, comme les colonies de la Nouvelle Angleterre, les plus forts contingents de volontaires et qui étaient appelées nécessairement par l'étendue de leur territoire et de leur

population à contribuer dans les plus larges proportions aux frais et aux besoins de la guerre. Washington appartenait à l'une des colonies du Sud, la Virginie, et il y avait déjà dans l'armée des officiers plus élevés que lui en grade et notamment le général Ward qui, dès le début de la guerre, avait été placé par l'assemblée provinciale du Massachusetts à la tête de l'armée.

Mais ces considérations secondaires ne devaient pas peser d'un grand poids dans la balance. Les délégués de la Nouvelle-Angleterre furent les premiers à comprendre l'importance qu'aurait le choix du colonel Washington, quand ce n'eut été comme l'observe judicieusement M. Cornélis de Witt qu'une tactique : « pour compromettre l'aristocratie virginienne » et pour se rattacher cette riche et influente colonie. La grande considération, il ne faut pas négliger d'y insister, qui présida à ce choix, fut la confiance qu'inspiraient les réelles qualités de Washington : d'abord sa modestie à s'éloigner de toute candidature; puis ce don de conquérir un ascendant irrésistible sur les hommes. La première de ces qualités plaisait, parce qu'elle faisait contraste avec les ambitions qui s'agitaient autour du Congrès où déjà, sous les apparences d'un chaud enthousiasme, Charles Lee ourdissait ses intrigues. A cause même de ces intrigues et de ces ambitions plus ou moins scrupuleuses, le Congrès plaçait très haut la force morale dont Washington était doué. Plus d'un membre de cette assemblée qui sacrifia sans hésiter l'intérêt du clocher à l'intérêt général, avait moins de confiance dans le génie militaire de l'élu que dans cette puissante faculté qu'on lui reconnaissait d'étouffer toutes les ambitions dangereuses, et de les absorber par cette domination douce, tranquille et patiente dont il avait le secret. On écartait de la sorte bien des périls pour le moment, et Washington était en mesure, en les groupant autour de

lui, d'utiliser ces talents bouillants qui se targuaient d'assurer la victoire à la cause américaine. Mais le Congrès ne s'aperçut pas ou ne voulut pas tenir compte qu'en les reléguant au second plan, il excitait ces ambitions au lieu de les amoindrir. Toujours est-il que sur la motion de John Adams, Washington fut élu à l'unanimité, le 15 juin 1775.

Quatre jours après il recevait sa commission signée du président John Hancock. Il n'est pas inutile de mettre sous les yeux du lecteur le texte de cette commission; elle contient les arguments que nous invoquerons pour justifier certaines de nos critiques. Voici ce document :

« Ayant pleine et entière confiance dans votre patriotisme,
 « votre caractère et votre fidélité, nous vous constituons
 « et vous nommons, par les présentes, général et commandant en chef de l'armée des Colonies-Unies, de toutes les
 « forces qui y ont été ou qui y seront levées, et de toutes
 « les autres qui offriront volontairement leurs services et
 « se joindront à ladite armée, pour défendre la liberté
 « américaine, et repousser toute attaque dirigée contre elle.
 « Et vous êtes par les présentes, investi de pleins pouvoirs
 « et autorité pour agir comme vous le croirez convenable,
 « pour le bien et la prospérité du service... Et vous aurez à
 « régler en tous points votre conduite sur les instructions
 « ci-jointes (1), et à observer et suivre ponctuellement les
 « directions que vous recevrez de temps en temps du présent ou des futurs Congrès, ou d'un comité du Congrès,
 « désigné à cet effet. Cette commission gardera sa force et
 « sa vertu tant qu'elle n'aura pas été révoquée par le présent ou le futur Congrès. »

(1) Elles portaient sur trois points principaux : 1° l'autorisation donnée au général en chef de recruter des troupes jusqu'à concurrence du double des forces de l'ennemi ; 2° la faculté de pourvoir provisoirement aux vacances dans le grade de colonel et au dessous ; 3° le droit d'entretenir, aux frais du continent, tous les volontaires qui pourraient se joindre à l'armée.

Ce vote en faveur de Washington fut comme une fête de patriotisme : l'élan était donné, l'enthousiasme au comble, et poussé si loin que les « membres du Congrès, » dit Jared Sparks, « s'engagèrent par une résolution unanime à le soutenir (Washington), à l'aider, à s'attacher à lui, à consacrer « leur vie et leur fortune à la même cause. » A cette manifestation officielle qui eut un grand retentissement dans l'opinion publique, se joignirent les démarches personnelles des membres du Congrès auprès de leurs amis pour activer et pour réchauffer ce zèle qui semblait de la dévotion en faveur du nouveau général en chef. John Adams écrivait à Gerry, un des plus ardents patriotes de l'époque : « La conduite de Washington a pour nous quelque chose de charmant. » L'équivalent de cette phrase tombait de toutes les lèvres et de toutes les plumes. Le concert était unanime.

D'où vient donc que plus tard et au moment où l'on en eût précisément le plus besoin, cet enthousiasme, cette chaleur, ce charme subi disparurent-ils soudainement ? Que le patriotisme se fut refroidi, nous le voulons bien croire ; les tiraillements intérieurs tendraient à le laisser voir ; mais ne faut-il pas penser aussi que ce zèle des premiers jours, et cette dévotion avaient surtout changé d'objet ?

Si défectueux que fut, au point de vue de son organisation, le gouvernement dirigeant ; si divisées que fussent les opinions dans les colonies, on admet difficilement que le peuple engagé au point où il l'était, décidé à poursuivre la lutte, y faisant de très grands efforts et de très grands sacrifices, n'eût rien conservé de son patriotisme. Il est plus que rationnel de penser que le mauvais vouloir qui entrava Washington, que les obstacles qu'il rencontra à chaque pas, étaient le résultat d'une désaffection de sa personne, et de défiances qu'il ne mérita jamais, mais qu'il inspira. Nul n'avait le courage et la franchise de le dire hautement ;

chacun sentait encore que cet homme de bien si éprouvé, exerçait dans la détresse où on l'avait réduit, un pouvoir auquel nul ne se maintiendrait avec une énergie aussi intraitable. On subissait Washington, on ne le portait plus en avant. Personne n'eût osé le renverser, mais on souhaitait qu'abreuvé de dégoûts il se retirât.

Ces extrémités avec lesquelles on le mit aux prises, ne lui aigriront point le caractère. Son âme, au contraire, resta toujours et trop sereine et trop résignée. Il a manqué, en effet, à Washington deux choses pour comprendre cette situation et pour en sortir promptement à son avantage : l'audace militaire qui lui conseillait incontestablement un de ces coups de fortune devant lesquels n'hésitent jamais les hommes qui ont la croyance de leur génie, et le sentiment de la défiance contre autrui. Il vit le mal où il n'était pas, lui attribuant une cause générale, tandis qu'il avait sa racine dans un fait particulier. Sur la foi des épanchements amers contenus dans les écrits et la correspondance de Washington, tous les historiens paraissent s'être mépris, dans leur très légitime enthousiasme pour ce grand homme, sur l'origine des épreuves qu'on lui infligea.

Toutes les fois qu'il s'agira d'écrire le panégyrique de Washington, et de fêter sa mémoire, oui il sera permis de condamner la conduite du Congrès qui fut injuste et impolitique ; mais en se plaçant à un autre point de vue, au point de vue de la critique historique, on devra chercher et on trouvera réellement à cette conduite du Congrès, les causes que nous avons indiquées : c'est à dire l'inquiétude et la défiance qui s'élevèrent, à un moment, autour de la personne de Washington. Loin de justifier l'attitude du Congrès dans ce cas, on ne saurait trop sévèrement lui reprocher d'avoir manqué de gratitude et de prévoyance.

En quoi Washington donna-t-il prise à ces soupçons et à

ces mécontentements? Il est peut-être curieux de constater une fois de plus, à ce propos, la versatilité de l'esprit humain et la facilité avec laquelle les méchants et les pervers exploitent la crédulité des hommes.

Ce qui avait été considéré primitivement comme vertu chez Washington, devint crime tout à coup, grâce à l'adresse de ses ennemis. Dans sa lettre à Gerry dont j'ai cité une phrase plus haut, John Adams disait, comme pour marquer davantage son enthousiasme en parlant de Washington : « Un gentilhomme possesseur de l'une des premières fortunes du continent, abandonner ainsi sa délicieuse retraite, sa famille et ses amis; sacrifier ses aises et tout hasarder dans la cause de son pays! » Eh quoi! ne peut-on avoir de patriotisme qu'à la condition de ne rien posséder, ni asile, ni famille, ni amis, ni aucune des aises de ce monde! N'est-ce pas ravalier le plus pur et le plus fécond des sentiments que de n'en admettre l'existence qu'avec de telles réserves? Telle n'était pas, certainement l'opinion de John Adams dont le caractère ne se démentit jamais; mais son étonnement enthousiaste devant les sacrifices de Washington, donne la clé de bien des faits postérieurs et déplorables. L'impression qu'Adams ressentit dans un sens favorable à Washington, d'autres la ressentirent également, mais en mauvaise part, et soudainement on se fit contre le général en chef une arme de ce patriotisme héroïque, et tout jusqu'à sa généreuse renonciation au traitement que le Congrès avait affecté à ses hautes fonctions, devint matière à soupçon et à défiance. Ses ennemis et ses rivaux, incapables de tels sacrifices insinuèrent, enfin, que cette noble abnégation cachait un piège et une ambition incommensurable.

Comment expliquer autrement, après deux votes unanimes impliquant une confiance sans bornes, après la remise d'un brevet où il était écrit en toutes lettres : « *Vous êtes investi*

de pleins pouvoirs et autorité pour agir comme vous le croirez convenable ; » — comment expliquer, dis-je, les subites défiances que montra le Congrès à l'endroit des pouvoirs militaires de Washington, l'excès de surveillance qui entrava l'action du général en chef et amoindrit son autorité, jusqu'à armer le bras de conspirateurs dans son camp même ! Car, pour que Washington ait su conserver le prestige de son commandement et imposer encore le respect à ses troupes, il fallait la puissance de cette domination personnelle qu'il exerçait autour de lui et à un si haut degré ; ce qui n'empêcha pas le général Conway, avec cette insolence qui le caractérisait, d'oser lui écrire un jour en faisant allusion à sa subite élévation au rang suprême : « Un vieux matelot a plus de connaissance d'un bâtiment que des amiraux qui n'ont jamais été en mer. » Mais Washington avait heureusement et malgré sa paternelle bienveillance, la fierté de son rang. « Sans être avide de gloire, » dit M. Cornélis de Witt, « il était fort jaloux de sa renommée. Il ne visait point à l'effet, mais il ne pouvait se passer de l'estime de ses concitoyens, et il ne souffrait pas qu'on lui manquât de respect. »

Mais dans toutes ces humiliations et tous ces déboires par lesquels on lui fit payer, un moment, la popularité des premiers jours, il faut voir et il est impossible de ne pas voir la main coupable de ses ennemis et de ses rivaux.

En reconstituant l'armée, Washington avait fait nommer quatre majors généraux : Ward, Charles Lee, Schuyler, Putnam, et huit brigadiers généraux : Pomroy, Montgomery, Wooster, Heath, Spencer, Thomas, Sullivan et Greene, qui tous furent pourvus, immédiatement, de commandements. Gates fut, en outre, nommé adjudant général avec le grade de brigadier, et le colonel Mifflin quartier-maître.

Tous ces officiers, à de brillantes exceptions près, n'étaient pas également aptes à commander. Trois d'entre

eux vont être l'objet de notre attention particulière : Charles Lee, Gates et Mifflin. Les autres avaient déjà rendu quelques services de courage et de dévouement personnels ; mais ils manquaient de cette expérience militaire qu'ils acquirent peu à peu.

Ward était un ancien magistrat, gradué du collège Haward déjà célèbre à cette époque dans le Massachusetts ; homme intègre, d'une grande piété. Washington l'estimait beaucoup. Il faut croire, néanmoins, qu'il éprouva quelque dépit d'être privé du commandement en chef dont il était pourvu au moment où Washington y fut appelé ; car il quitta le service peu de temps après et ne reparut plus sur la scène militaire.

Schuyler sortait des milices locales ; il était, je crois, ingénieur ; homme de courage, de résolution, devenu bon soldat, mais d'une santé débile.

Putnam était un bon fermier du Connecticut. Sa jeunesse avait été batailleuse et remplie d'aventures romanesques qui accusaient l'audace de son caractère. Le fusil avait toujours été mieux placé que la charrue dans ses mains. Il avait fait en volontaire, la guerre précédente entre la France et l'Angleterre, et à Lexington il avait été un des premiers sous les armes. Putnam était soldat par goût et par tempérament. On raconte de lui ce trait qui peut achever de peindre l'originalité de son caractère. Un officier anglais avait été arrêté comme espion et conduit au quartier de Putnam. Le gouverneur anglais Tryon l'ayant réclamé, le général américain lui adressa ce billet : « Monsieur, Nathan Palmer, officier au service de votre roi, a été arrêté dans mon camp comme espion ; il a été condamné comme espion, et sera pendu comme espion. — Signé I. Putnam. »
« *Post-scriptum.* Après midi. — Il est pendu. »

Montgomery, Irlandais de naissance avait fait la campagne

du Canada et assisté au siège de Québec en 1759 et passait pour un très bon officier.

John Thomas avait fait également la campagne de 1756 ; il savait son métier de soldat, mais prouva plus tard qu'il était un pauvre général. Il avait levé un régiment à ses frais, au moment de la révolution, et était au camp de Roxbury devant Boston, quand Washington le désigna pour le grade de brigadier.

Sullivan avait été avocat dans le New-Hampshire. Au premier cri d'alarmes des colonies, il prit le mousquet, fut nommé major puis brigadier en 1775. Il était d'ailleurs d'une bravoure chevaleresque et montra, dès le début, une aptitude particulière pour son nouvel état. Washington avait en lui comme officier une très grande confiance. Sullivan se distingua en toutes occasions, et sur les principaux champs de bataille de la guerre de l'Indépendance, à Trenton, à Brandywine, à Germanton, il fit bonne figure et se montra homme de résolution et habile général. Il mourut investi des fonctions de juge d'une cour de district dans le New-Hampshire.

Heath s'était improvisé soldat comme tant d'autres ; il était brigadier de milice quand il fut élevé au rang de brigadier dans l'armée continentale. Il fit toute la guerre de l'Indépendance et mourut en 1814, à l'âge de soixante et dix-sept ans, le dernier survivant de tous les officiers généraux de cette époque.

Greene appartenait à une famille de quakers, et conséquemment, son éducation avait été antipathique aux instincts militaires qui s'éveillèrent en lui par la lecture des grandes batailles ; après la fusillade de Lexington il s'enfuit de la maison paternelle tout plein d'enthousiasme et d'ardeur, et le voilà improvisé général de brigade. Greene se brouilla avec sa famille, et les quakers le proscrivirent du sein de

leur communauté. A l'arrivée de Washington au camp de Cambridge, il fut un des premiers à aller au devant du général en chef et à le féliciter de sa nomination. Washington l'eut toujours en très grande amitié. Greene fut un brillant officier ; il se couvrit de gloire notamment à Eutaw Springs ; le Congrès lui fit hommage à cette occasion d'un des drapeaux pris sur les Anglais et lui offrit une médaille en or. Pendant longtemps son mérite fut méconnu ; un excès de modestie et la funeste habitude de l'ivresse nuisirent également à sa réputation. « Greene » dit Lafayette, « était souvent ivre et ses talents n'étaient encore connus que de ses amis. » Il mourut en 1786 à l'âge de quarante-six ans, laissant une mémoire grandement honorée. Le Congrès lui fit élever un monument au siège du gouvernement fédéral.

L'ensemble et la qualité des services de la plupart de ces officiers au moment où le nouveau général en chef prit le commandement des troupes, ne lui garantissaient pas un concours bien efficace. Il ne faut donc pas s'étonner de l'influente position que prirent immédiatement Charles Lee et Gates et de l'insistance que mit Washington à obtenir du Congrès leur admission dans l'armée américaine avec des emplois aussi élevés que ceux où ils furent appelés. Tous deux étaient étrangers ; mais jouissaient d'une grande réputation militaire en Amérique où ils avaient su faire valoir leurs mérites et leurs services antérieurs. Ils en avaient fait grand tapage, surtout en présence de la pénurie de généraux au moment où il s'était agi du choix d'un commandant en chef. Le Congrès les écarta à raison de leur origine ; Washington ne vit en eux que de bons officiers. Plein de confiance en leur expérience du métier, sentant qu'il aurait besoin de conseils, aveuglé, enfin, par les protestations de dévouement et d'attachement de Gates et de Lee, il triompha des répugnances du Congrès et obtint pour le premier le

grade de brigadier et pour le second celui de major général.

Pour eux, c'était peut-être déchoir. Ils avaient incontestablement rêvé l'un et l'autre le poste éminent où fut élevé Washington, et ils entrèrent sous ses ordres avec un dépit assez mal caché pour qu'il ne tardât pas à se manifester. C'étaient donc deux ennemis formidables que Washington avait couvés dans son sein. Le plus dangereux des deux, parce qu'il était le plus capable et le plus astucieux, fut Lee. Gates si insubordonné, si ambitieux, si implacable qu'il ait été dans sa colère, se conduisit toujours en vaillant soldat et la gloire dont il se couvrit plaide au moins en sa faveur. Il ne songea pas à trahir sa nouvelle patrie, s'il courut risque de compromettre la cause qu'il s'était engagé à servir, en voulant perdre l'homme qui devait la sauver. Lee termina sa carrière dans la honte, après avoir manifestement nourri et mûri la pensée d'une trahison.

BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI

§ 3.

Gates, ancien compagnon d'armes de Washington à Monongahela. — Bataille de Monongahela. — Antécédents de Charles Lee. — Mauvais état de l'armée à Cambridge. — Résignation de Washington. — Ses efforts infructueux pour réorganiser l'armée. — Ambition de Washington.

Horace Gates avait à cette époque quarante-six ans. Né en Angleterre, il était entré très jeune au service, recherchant avec ardeur toutes les occasions de se distinguer. Il était aide de camp du général Monkton lors du blocus de la Martinique par les Anglais en 1745, et après la paix d'Aix-la-Chapelle, il fit partie des troupes qui vinrent prendre du service au Canada sous les ordres du général Cornwallis. La guerre de sept ans éclata en Amérique entre la France qui voulait fortifier plutôt qu'agrandir ses possessions sur ce continent, et l'Angleterre qui s'y opposait. Gates prit une part active à cette guerre; il fit partie des régiments conduits par le général Braddock en Virginie pour s'emparer du fort Duquesne que les Français avaient construit au confluent des deux rivières Alleghani et Monongahela, au lieu où s'élève aujourd'hui l'industrielle ville de Pittsburg. On sait le triste résultat de cette expédition où le colonel Washington, aide de camp de Braddock, se couvrit de gloire. Gates devait en avoir gardé le souvenir comme Washington se rappelait la conduite de son ancien compagnon d'armes dans cette désastreuse affaire.

Gates, lors de sa conspiration d'intrigues contre Washington, aurait dû se rappeler également que si le général Braddock n'avait pas dédaigné les conseils du colonel de la milice virginienne, il eût évité cette défaite qui lui coûta la vie à lui-même et où soixante trois officiers sur quatre-vingt-six furent mis hors de combat. Gates fut grièvement blessé et ne dut qu'à « un miracle d'être revenu à la vie. »

Je ne saurais résister au désir de rappeler l'épisode principal de cette affaire de la Monongahela, parce qu'il est tout à l'honneur de Washington et qu'il condamne la conduite ultérieure de Gates : « Le général Braddock, » dit M. Cornélis de Witt, « était un brave soldat, formé à la grande école « dans les campagnes d'Europe, mais qui ne connaissait ni « le pays, ni la façon de faire la guerre que les surprises et « les marches rapides des Indiens avaient enseignée et « imposée aux planteurs. » La scène était toute nouvelle pour lui; il s'imagina pouvoir manier ses troupes sur un pareil terrain comme dans les plaines de la Flandre, et employer la tactique régulière et les moyens ordinaires des grandes guerres. Il fit peu de cas, quoiqu'il l'eût consulté préalablement, des recommandations de Washington; il repoussa l'alliance avec les tribus indiennes ennemies de la France, dédaigna les services des éclaireurs indiens dont le concours l'eût averti du piège où il se laissa prendre.

« Washington tomba dangereusement malade, au milieu « de l'expédition, » dit l'auteur que j'ai cité plus haut, « et « dans le wagon où il se faisait traîner à la suite de l'armée « pour partager ses périls, il se sentait rongé à la fois par « le dépit de voir ses conseils méprisés et par la crainte de « perdre l'occasion de montrer aux vétérans anglais ce qu'il « valait à la tête de ses braves virginiens. On approchait du « fort, et le jour où l'armée opéra la passage de la Monon- « gahela, il réussit à se faire hisser sur son cheval pour

« prendre place à côté du général. Braddock venait d'ache-
« ver heureusement le passage du dernier gué et les troupes
« défilaient dans une tenue admirable, à travers un bois peu
« épais, lorsqu'une violente décharge de mousqueterie vint
« tomber tout à coup sur le flanc de l'armée. L'ennemi était
« invisible. Une seconde décharge sur le flanc droit répandit
« la consternation dans les rangs. Les virginien seuls
« habitués à de semblables surprises conservèrent leur sang-
« froid. Malgré la défense du général, ils se répandirent un
« à un dans les bois pour en débusquer les Français, tandis
« que les troupes régulières formées en colonnes serrées
« et décimées par les coups de l'ennemi sans pouvoir le
« prendre, lâchaient pied, se repliaient sur l'artillerie et
« causaient une confusion telle que les efforts de Braddock
« pour les rallier étaient impuissants. »

Le général et tous ses officiers déployèrent le plus grand courage. Ils demeurèrent environ trois heures dans cet état; tous les corps serrés et confondus, tirant au hasard, tuant leurs propres officiers et leurs camarades, et ne faisant aucun mal apparent à l'ennemi. Les Français et les Indiens cachés dans les ravins et derrière les arbres faisaient des décharges de mousqueterie meurtrières et continuelles; ils choisissaient leurs ennemis, visaient de sang-froid et faisaient un carnage effroyable. Plus de la moitié des hommes qui, trois heures auparavant, avaient fièrement traversé la rivière dans un si bel ordre, furent tués ou blessés. Le général atteint mortellement fut mis d'abord dans un tombeau, puis à cheval et enfin porté par ses soldats. Il expira quatre jours après la bataille. S'il fallait croire certains documents historiques, Braddock aurait été tué par un des siens, « afin de débarrasser l'armée du général qui l'avait sacrifiée à son obstination et à son ignorance de la guerre des frontières. »

Pendant toute la durée du combat, au dire d'un officier témoin de sa conduite, le colonel Washington montra beaucoup de fermeté et le plus grand courage. Les deux autres aides de camp du général ayant été mis hors de combat, sur lui seul retomba tout le service. Il courait dans toutes les directions, constamment en butte aux coups des bons tireurs de l'ennemi. « Par une dispensation de la toute puissante Providence, » dit-il lui même dans une lettre à son frère, « j'ai été sauvé contre toute probabilité et tout espoir humain : car j'ai eu quatre balles dans mon habit et deux chevaux tués sous moi. » De ce jour les Indiens le crurent ensorcelé.

Jared Sparks dit à propos de ce combat : « Malgré les invectives amères qu'on répandit partout contre les principaux chefs et les reproches dont on chargea la mémoire du malheureux commandant, la renommée et la considération de Washington s'en trouvèrent fort accrues. Ses compagnons d'armes louèrent et proclamèrent de province en province son intrépidité et sa belle conduite. Contre son gré et en dépit de ses efforts, il avait recueilli des lauriers de la défaite et de la ruine des autres officiers. Si l'expédition avait été heureuse, ces lauriers auraient orné le front de ses supérieurs. On aurait peut-être dit en parlant de lui, qu'il avait fait son devoir ; mais il n'aurait pas été distingué comme l'objet unique et prééminent de l'estime publique. » Comment Gates qui fut du nombre des promoteurs de cette gloire naissante de Washington et qui l'avait vu à l'œuvre, a-t-il pu se sentir et se croire humilié plus tard, d'être commandé comme le disaient avec dédain ses complices : « par un ancien colonel milicien ? » — C'était la même expression dédaigneuse dont s'était servi le malheureux Braddock pour repousser les conseils de Washington. Gates avait été le témoin, cependant, des beaux fruits qu'avait produits ce regrettable mépris !

Quoiqu'il en fut, Washington qui n'avait pas les mêmes motifs que Gates imagina contre lui, pour se plaindre d'un officier à qui il avait vu faire des prodiges de valeur sur ce fatal champ de bataille de la Monongahela, Washington dis-je, se fit honneur d'en appeler à l'épée de Gates et à son expérience d'un métier qu'il avait exercé avec trop de passion en sa jeunesse pour n'en avoir pas conservé le goût si non plus la pratique.

Après la conclusion de la paix, Gates avait acheté des propriétés en Virginie, s'y était établi, et depuis douze ans, il avait contracté des amitiés, des alliances, des habitudes qui le rattachaient à ce pays si violemment arraché à la tranquille jouissance de ses droits et privilèges. Les protestations de dévouement de Gates à la cause américaine avaient des racines dans ses intérêts et dans sa position personnelle. Gates ne fut coupable que d'ambition, d'orgueil et d'ingratitude, mais non pas de lâcheté.

Il n'en était pas de même de Lee.

Charles Lee était né en Angleterre. A l'âge de onze ans, il entra au service, et bien jeune on le trouve en Amérique, capitaine dans une compagnie de grenadiers, et en cette qualité, il assista au siège de Ticonderoga sous les ordres du général Abercrombie, en 1758, et fut blessé dans cette affaire. Du Canada, Lee passa en Portugal où il fit la campagne de 1762 avec le général Burgoyne. Il quitta l'armée anglaise « par une noble boutade, » dit Lafayette, « pour des causes que l'on n'a jamais connues, » disent d'autres historiens, et prit du service en Pologne. Il parcourut ensuite l'Europe pendant plusieurs années, un peu en soldat qui se servait de son épée partout où il trouvait à l'employer; tantôt en Russie, tantôt encore en Portugal, tantôt en Italie où il était en 1773. A la suite d'un duel qu'il eut dans ce pays et dans lequel il tua son adversaire, Lee fut obligé de prendre la fuite et se réfugia à New-York.

Les premiers dissentiments entre les colonies et la mère-patrie venaient d'éclater. Lee prévit que la guerre allait sortir de cette querelle de mémoires, de protestations et de discours. C'était une occasion pour lui de reprendre cette épée toujours prête au premier signal. Il n'y avait pas à hésiter pour lui : l'offrir à l'Angleterre était chose impossible, paraît-il ; il la mit au service des colonies insurgées, après avoir envoyé au gouvernement anglais sa démission définitive de lieutenant-colonel et en protestant contre la conduite du ministère dans sa querelle avec les provinces américaines.

Lee s'était fait de nombreux amis en Amérique. Il avait parcouru toutes les colonies, s'insinuant partout, s'imposant par un langage hardi, spirituel, hautain, par une confiance immodérée dans ses talents militaires, captivant l'attention, plus encore que les sympathies, peut-être, par sa vie agitée. En tout cas, il affichait une ambition que ses services semblaient justifier. Lorsqu'arriva le moment de la lutte sérieuse, où il fallut organiser une armée, faire choix d'un commandant en chef, Lee ne dissimula pas ses prétentions ; mais le Congrès, qui résista même à son admission dans les rangs de l'armée, recula naturellement devant une si grande responsabilité, quelques titres que Lee parût avoir à réclamer cet honneur, quelque confiance que l'on fondât en ses talents et malgré les amitiés dont il était entouré.

Lafayette a tracé en peu de lignes un portrait peu flatteur de cet aventurier : « Ancien colonel anglais, général polonais, compagnon d'armes des Russes et des Portugais, « Lee connaissait, dit-il, tous les pays, tous les services et « plusieurs langues. Son visage était laid, son esprit mordant, son cœur ambitieux et avare, son caractère incompréhensible et toute sa personne originale. Une noble « boutade l'avait jeté hors du service anglais, et les Améri-

« cains respectaient ses oracles. Il haïssait le général (Washington) et n'aimait que lui-même. » Il y avait donc bien positivement de l'aventurier chez cet homme ; quelque chose du soldat mercenaire qui vend son épée au plus offrant.

Lee n'avait aucune des raisons que pouvait faire valoir Gates pour excuser son enrôlement dans une armée qui allait agir contre son pays natal. Gates pouvait invoquer douze ans de séjour dans les colonies dont il avait adopté les idées et les intérêts, les siens propres y étant engagés ; il avait conquis le droit de naturalisation. Pour Gates, la querelle armée des colonies et de l'Angleterre était comme une guerre civile, une révolution dans toute l'étendue du mot, une lutte de partis. Pour Lee, qu'aucun lien ne rattachait au sol colonial, un pareil mouvement devait être une rébellion et rien de plus. Son devoir et son honneur lui commandaient d'être dans les rangs anglais et non dans ceux des Américains. L'ambition seule, l'orgueil et une préméditation coupable peut-être avaient éveillé en lui ce soudain et ardent zèle pour la cause coloniale. Sous les drapeaux anglais il n'eût été que lieutenant-colonel ; or il avait goûté du commandement supérieur dans ses aventureuses campagnes à travers l'Europe, et au service américain il comptait sur le grade d'officier général et avait rêvé même celui de général en chef. Washington ne saisit pas le côté défectueux de la position de Charles Lee. Peut-être bien était-il aussi sous l'empire du charme que cet homme exerçait sur tous ceux qui l'entouraient, et ne vit-il dans le concours offert par l'aventurier qu'une conquête à faire sur l'Angleterre d'un officier plein de bravoure, rompu au métier, expérimenté et dont la jactance exagérait encore les mérites réels.

Tels étaient les deux ennemis en qui Washington mit toute sa confiance. Nous verrons bientôt apparaître sur la scène le troisième rival de Washington, Conway. Ni l'un ni l'autre

des deux premiers n'était satisfait de la position inespérée qui lui avait été faite. Dans le commencement, ils affectèrent de prendre une vive part à l'enthousiasme qu'avait excité l'élection de Washington; mais ils entrèrent en fonctions, Gates le cœur ulcéré et avec l'idée préconçue de s'affranchir au plus tôt du joug de son commandant supérieur, Lee avec des pensées plus criminelles. L'intelligence incontestablement très grande de Lee, les nombreux amis qu'il comptait dans les diverses colonies, l'influence qu'il savait pouvoir acquérir, lui permirent de concevoir, et de porter jusqu'au moment qu'il jugerait opportun, son plan de trahison.

Tout sembla favoriser les mauvaises dispositions des deux généraux, dès leur arrivée à Cambridge. Gates demanda le commandement d'une brigade active et pour le colonel Mifflin son acolyte et sa doublure, un régiment. Washington s'y refusa, trouvant ces commandements incompatibles avec les fonctions d'adjudant général de l'un et de quartier-maître de l'autre. Gates et Mifflin montrèrent tout aussitôt de la mauvaise humeur, du mécontentement. D'une autre part, Lee dut voir avec une certaine satisfaction l'état déplorable dans lequel était l'armée assemblée devant Boston : pas de munitions, pas de vêtements, pas de discipline, aucun lien entre ces troupes, l'insubordination était partout; les soldats voulant obéir à certains officiers refusaient de reconnaître certains autres. « Compter sur de pareils soldats, » écrivait Washington, « c'est s'appuyer sur un bâton rompu. » Dès les premières réclamations de Washington au Congrès, celui-ci se montra récalcitrant. Les terreurs du pouvoir militaire prirent le dessus. Il fallait une armée pour combattre l'ennemi, et un général pour commander cette armée, tout le monde le reconnaissait; mais en même temps on redoutait la puissance qu'allait acquérir ce général placé à la

tête d'une armée. C'était une sorte d'impasse où, de parti pris, le Congrès s'était fourvoyé. Ceux qui auraient pu et dû user de leur influence pour combattre ces erreurs, les entretenaient à dessein dans l'opinion publique.

Si, comme il est très permis de le supposer, l'idée d'une trahison avait déjà germé dans la tête de Lee, il a dû se servir de ses nombreuses relations dans le pays pour allumer cette propagande de défiance qui paralysait complètement l'action et les efforts du général en chef. Washington fut profondément blessé de ces prétentions. On le poussa, dit Jared Sparks sans désigner l'auteur de ce conseil perfide, à rompre en visière avec le Congrès. La prudence ordinaire de Washington, son amour-propre engagé, son ambition qui était en jeu, le lui interdirent. Il préféra de lutter et s'efforça de ramener le Congrès à d'autres sentiments. Tout ce qui devait annihiler l'intelligence d'un homme plus énergique encore que ne l'était Washington conspirait contre lui. Ce n'était pas assez que d'avoir affaire avec le Congrès, il fallait encore correspondre avec les gouvernements provinciaux, les législatures d'États, les conventions, les comités, les magistrats, avec tout ce qui tenait un peu du pouvoir ou avait de l'influence sur les décisions du Congrès; car ce Congrès en apparence tout puissant était lui-même soumis au caprice et au contrôle d'une foule de petits pouvoirs locaux. Partout, il faut le dire, Washington rencontra la même résistance, les mêmes préventions, les mêmes craintes. C'était comme une conspiration ourdie contre lui.

Général en chef, muni d'une commission qui l'avait investi d'une autorité suprême et en quelque sorte illimitée, ou il ne sut pas faire valoir ses droits, ou il s'y sentit impuissant. Il se résigna stoiquement à tout souffrir, sans discontinuer, cependant, ses réclamations et ses conseils.

On a fait à Washington un grand mérite de cette abnégation et de cette patience presque angélique ; je n'y veux pas contredire. Loin de là, en l'interprétant dans le sens de l'ambition de gloire, de renommée et de puissance qu'il ne paraît pas si difficile d'attribuer au caractère de Washington, nous sommes disposé à trouver sa conduite extrêmement habile et très patriotique. Sans qu'il en eut encore découvert les auteurs, il n'avait pu lui échapper qu'un complot général et des pièges de toutes les sortes fussent dirigés contre lui. L'ambition n'éblouissait pas Washington au point de lui enlever la conscience de sa valeur personnelle ; il savait, à n'en pas douter que personne autour de lui n'eut été capable de résister aux embarras d'une telle situation qui se renouvelerait identiquement la même pour quiconque se trouverait à sa place.

Il sentait, en présence du mauvais vouloir du Congrès et des pouvoirs multiples qu'il avait la tâche d'éclairer et non de flatter, que se démettre de ses hautes fonctions, c'était ouvrir la brèche à quelqu'ambitieux qu'un coup de tête téméraire pouvait grandir démesurément en cas de succès, mais qui eut joué sans pitié le sort de la cause américaine, sur cette chance d'arriver au pouvoir suprême ou de sombrer dans la tempête. Son raisonnement était celui d'un homme judicieux, jaloux de ses propres intérêts et d'un bon patriote à la fois. Washington ne croyait encore qu'à l'ambition de rivaux inconnus, à l'imprévoyance des dépositaires de l'autorité et des meneurs de l'opinion publique ; l'idée d'une trahison n'avait pu entrer dans son âme loyale et honnête.

La résignation et la patience de Washington furent d'autant plus héroïques, que son tempérament ne le prédisposait pas à la pratique de ces vertus. Il était, au contraire, irascible, fougueux, fier, intraitable sur toutes les questions où la dignité de sa personne était engagée ; il le prouva en

plusieurs occasions et ne souffrit jamais qu'on ne rendit pas les honneurs et le respect dus à son rang. Dans cette première campagne qu'il entamait sous de si déplorables auspices, comme en toutes les guerres qu'il traversa, Washington opposa au mauvais vouloir dont on l'abreuva, la plus merveilleuse souplesse apparente, sauf en ses heures de découragement caché à exhaler ses regrets et ses douleurs en de nobles phrases comme celle-ci d'une de ses lettres : « Lors-
« que le camp est plongé dans le sommeil, je passe de bien
« tristes moments à réfléchir sur notre fâcheuse situation.
« Bien des fois, je me suis figuré que j'aurais été infiniment
« plus heureux, si, prenant mon fusil sur l'épaule, je m'étais
« enrôlé dans les rangs au lieu de prendre le commande-
« ment. » Belles paroles, plaintes éloquentes du patriote ! Mais au réveil de ce camp et malgré le coup d'œil navrant qu'il présentait, le général ambitieux, le chef pénétré de ses devoirs et de sa responsabilité, reprenait le dessus et Washington se redressait de toute la hauteur de la mission qui lui avait été donnée et du but qu'il entrevoyait. En cela surtout, il fut grand, admirable, inimitable peut-être.

Ce Brutus de la douleur et de l'humiliation morales, ne s'écarta pas d'une ligne du rôle qu'il s'était condamné à jouer. C'est ainsi qu'il sauva son pays.

Un ambitieux vulgaire n'a pas de telles inspirations ; un homme qui n'est soutenu que par la conscience d'une consigne à remplir, sans qu'une ambition ardente et élevée l'anime, n'a pas cette foi robuste dans les palmés qui l'attendent au terme du martyre. Pourquoi donc défendre, à tout prix, Washington d'avoir été ambitieux ? c'est à quoi l'Amérique doit son salut. Mais ce dont il ne faut pas entacher la mémoire illustre de Washington, c'est du soupçon que quelque passion vulgaire et basse ait jamais effleuré son

cœur. Il eut l'ambition des âmes fortes et convaincues : celle de croire qu'il était seul capable de conduire à bonne fin cette révolution où sa patrie s'était engagée, et de ne pas souffrir qu'un autre que lui eût la gloire d'accomplir cette tâche !

§ 4.

Négociations pour l'échange des prisonniers. — Arrogance du général anglais. — Inaction de l'armée devant Boston. — Perfides conseils. — Découragement de l'armée. — Washington se dépopularise. — L'armée anglaise change de général. — Lee est envoyé en mission. — Évacuation de Boston par les Anglais. — Enthousiasme public.

Je viens de dire où était la force de Washington et par quel assemblage d'éminentes qualités il imposa même à ses ennemis et triompha de leurs intrigues. Voyons où furent les faiblesses et les défauts qui encourageaient ses rivaux en entretenant chez eux de coupables espérances.

Fatigué de ne pouvoir rien obtenir du Congrès et des assemblées provinciales, sentant son autorité s'amoinrir de jour en jour, Washington tourna ses préoccupations du côté de l'ennemi. Il songeait à quelque grand coup d'éclat propre à relever la confiance publique et à exciter peut-être un peu d'enthousiasme. Le seul acte important, en évidence du moins, car on ne lui tenait aucun compte de ses luttes avec le Congrès, le seul acte important dis-je, qu'il eut accompli vis à vis de l'ennemi se bornait aux réclamations très vives et très énergiques qu'il adressa au général Gage commandant des forces anglaises dans Boston, au sujet des prisonniers américains faits dans le combat de Bunker's Hill.

Cette affaire avait eu lieu quelques jours avant l'arrivée de Washington au camp. C'était, avec Lexington, les deux seules rencontres des troupes depuis l'ouverture des hostilités. La

valeur militaire des soldats américains était encore à mettre à l'épreuve, bien que dans ces deux occasions, ils eussent montré beaucoup de courage et de témérité au feu. A Bunker's Hill l'opération avait été vivement conduite : 2,500 Américains ayant construit pendant la nuit, une redoute d'attaques sur Bunker's Hill dont les hauteurs dominaient Boston, le général Gage lança 4,000 hommes pour les déloger; le combat fut meurtrier, surtout pour les Anglais qui laissèrent près de 1,200 hommes sur le champ de bataille. Les Américains se conduisirent avec bravoure dans cet engagement; mais perdirent la partie, et un assez grand nombre de prisonniers restèrent aux mains de l'ennemi. Si, selon l'expression de Washington, « le doigt de la Providence n'eût pas aveuglé les Anglais, » l'occasion eût été belle pour eux, comme elle le fut tant de fois pendant le siège de Boston, d'avoir raison de l'armée américaine. Mais Gage s'était contenté d'imposer de dures cruautés aux prisonniers, victoire plus facile.

Washington intervint donc en faveur de ces malheureux. Il avait compté sur ses anciennes relations avec Gage pour obtenir beaucoup de lui. Ils s'étaient rencontrés et connus sur le champ de bataille de Monongahela où Gage commandait un régiment. Mais cet officier aussi incapable que présomptueux, faisait payer aux Américains sa colère des humiliations qu'il avait subies. Après la bataille de Lexington, l'assemblée de Massachussetts dont Gage était gouverneur, l'avait déclaré « ennemi invétéré du pays, indigne de servir la colonie comme gouverneur, » et avait délié tous les citoyens « de leur serment d'obéissance envers lui. » Gage avait essayé de combattre cet appel à la révolte, en offrant le pardon à tous les rebelles, Samuel Adams et John Hancock exceptés, et en proclamant la loi martiale. Bunker's Hill avait été la réponse à cette déclaration. « La guerre de pape-

rasses » selon l'expression d'un historien américain était close.

Washington trouva son ancien compagnon d'armes exaspéré. Les souvenirs de l'intime amitié qui les avait unis depuis la sanglante affaire de la Monongahela, ne furent d'aucun poids dans les résolutions de Gage qui se montra très arrogant dans ses lettres. Il alla jusqu'à dire qu'il croyait au contraire « avoir été clément en épargnant des personnes qui méritaient la corde, » laissant entrevoir que les officiers américains seraient traités comme des coupables s'ils étaient pris, attendu qu'il ne reconnaissait de rang et de grade que ceux qui venaient du roi.

Gage parlait en officier anglais qui exécutait des ordres, moins l'inhumanité qui ne se justifie pas. Il est certain que les Anglais ne pouvaient considérer les Américains que comme des rebelles, quelque légitime que fut la cause de la rébellion. Il serait injuste de leur reprocher leur façon de penser à cet égard. A part donc la brutalité des expressions qui cachaient à peine de cruelles intentions, la lettre de Gage était conforme à la position réciproque des deux armées. Gage avait écrit en officier anglais, Washington lui répondit en général américain.

« Vous affectez, monsieur, de mépriser tout rang qui ne
« vient pas de la même source que le vôtre. Je ne puis ima-
« giner un rang plus honorable que celui qui résulte du
« choix sincère d'un peuple brave et libre, car c'est la pre-
« mière et la plus pure source de tout pouvoir. Loin d'en
« faire un prétexte de cruauté, une âme vraiment grande et
« élevée en comprendrait la dignité et la respecterait. »

Washington avait songé, d'abord, à user de représailles sur les prisonniers ennemis ; mais après avoir ordonné quelques mesures sévères, il en fit suspendre l'exécution.

Sauf des coups de main heureusement exécutés et que

nous raconterons plus loin, l'armée principale était restée inactive devant Boston, et les négociations de Washington avec Gage n'avaient pas suffi, on le pense bien, pour réchauffer l'enthousiasme et la confiance. Depuis près de six mois que l'armée était devant Boston, gardant la ville sans la bloquer, les Anglais ayant la libre circulation de la mer, aucune action militaire n'avait été tentée, et cette oisiveté favorisait tous les vices qui dévoraient cette armée. Des 20,000 hommes environ que l'on comptait sous les armes au moment où Washington arriva au camp, par le fait des désertions, des licenciements, des congés péremptoirement exigés, il en restait à peine 11,000 mal équipés, mal approvisionnés, mal payés. « Près de 2,000 hommes n'avaient pas d'armes à feu. Les gouvernements de la Nouvelle-Angleterre n'en pouvaient pas fournir, les milices remportaient les leurs et refusaient de s'en séparer. »

Ce désordre qui avait gagné tous les rangs était-il l'effet d'un sentiment naturel? Et n'est-il pas permis plutôt de supposer qu'il était le résultat d'un souffle pernicieux déchaîné sur le pays?

Washington s'en plaignit amèrement à Jonatham Trumbull, gouverneur du Connecticut, homme d'un esprit froid, pénétrant, de bon conseil et d'une sagesse qui devint proverbiale en Amérique. Dans les occasions délicates et difficiles, c'était à lui qu'on avait recours. Jonatham Trumbull répondit à Washington une lettre où le caractère du peuple américain est tracé avec une netteté remarquable : « Il est « extrêmement difficile, » disait Trumbull, « de gouverner « réellement, de maintenir la subordination et, en même « temps, de prévenir les résultats des principes de licence et « de nivellement que bien des gens embrassent très aisé-
« ment. Le pouls d'un homme de la Nouvelle-Angleterre bat
« avec force pour la liberté; il regarde comme purement

« volontaire son engagement au service; c'est pourquoi,
« quand le temps de l'enrôlement est fini, il ne se considère
« comme obligé à rien s'il n'existe pas un nouvel engage-
« ment. Cela est arrivé dans la dernière guerre. Je crains
« fort le même résultat parmi les soldats des autres colo-
« nies; car je suis convaincu que c'est là le génie et l'esprit
« de notre peuple. » Ce qui était vrai en ce temps-là l'est
encore aujourd'hui : la licence et l'excès du nivellement
sont deux vices dans la société américaine.

Mais il fallait arrêter à tout prix le mal qui décimait
l'armée.

Washington pensait avec raison que le plus sûr moyen
de réveiller la fidélité au drapeau était de mener les soldats
au feu. Il résolut de donner l'assaut à Boston. Le 5 janvier
1776, il réunit à cet effet un conseil de guerre composé des
officiers généraux. Les avis furent contraires à ce projet et il
fallut passer l'hiver dans cette situation d'inaction et de
désordre moral qui chaque jour s'aggravait. « Si j'avais pu
« prévoir, » écrit Washington à ce propos, « les difficultés
« qui sont survenues; si j'avais pu savoir que les anciens
« soldats montreraient une telle répugnance pour le ser-
« vice, tous les généraux de la terre ne m'auraient pas per-
« suadé qu'il convint de retarder jusqu'à ce jour une attaque
« contre Boston. » Cette première épreuve, cette première
leçon, pourrais-je dire, ne fut d'aucune influence sur Was-
hington. C'est le cas de demander si son hésitation, sa sou-
mission aveugle aux avis des généraux, son manque d'initia-
tive dans une situation dont il savait, voyait et avouait la
gravité, ne justifient pas pleinement les doutes qui peuvent
surgir aujourd'hui, sur son habileté comme général, sur ses
qualités comme commandant en chef. Et n'est-il pas tout
simple de supposer que des hommes tels que Gates et Lee,
pleins de rancune, d'astuce et de jalousie, témoins de

cés faiblesses de Washington, confidants intimes de son trouble, n'aient aidé par leurs conseils à aggraver une situation qui se compliquait de désastres survenus dans le Canada où Montgomery et Arnold venaient d'échouer dans leur tentative sur Québec, et en outre d'une menace d'invasion sur New-York.

Tout concourut à dépopulariser Washington en ce moment. Les résultats de son commandement n'avaient pas été heureux. Le général Schuyler demandait des troupes pour réparer les pertes de l'expédition du Canada ; il fallait parer au danger qui menaçait New-York, et l'armée, loin de se fortifier, diminuait de jour en jour. Ah ! l'on comprend que Washington se soit écrié alors dans une de ses lettres : « Je connais la malheureuse position dans laquelle je me trouve ; je sais qu'on attend beaucoup de moi. » C'est alors que, tout en repoussant la tentation, il parle vaguement de la pensée qu'il a eue « de tout risquer sur un coup de dé. » Comme il dit, son salut était là ; sa réputation y était plus engagée qu'il ne croyait lui-même ; car il se faisait illusion sur le degré où était réduite sa popularité.

Il fallait, en effet, risquer ce coup de dé ; mais il n'en avait pas l'audace. Après avoir montré Washington si grand et si admirable dans sa résolution, gardons-nous d'exalter sa timidité coupable au point de vue même de ce « bien public » qu'il invoquait sans cesse pour justifier une temporisation inexcusable.

La Providence vint à son aide ; il eut toujours foi en elle, et il eut raison. Le général Gage avait été rappelé après l'affaire de Bunker's Hill et remplacé par le général sir William Howe, frère de l'illustre amiral de ce nom. Sir William n'était guère plus capable que son prédécesseur ; fastueux, aimant les plaisirs ; brave dans l'action, mais lent à l'entreprise, il avait beaucoup compté sur l'influence

ou plutôt sur la sympathie de son nom auprès des Américains pour arrêter la guerre. Un de ses frères, jeune officier d'un brillant avenir, était mort couvert de gloire au siège de Ticonderoga, en 1755; la mémoire de ce jeune homme était restée chère particulièrement aux habitants de la Nouvelle-Angleterre qui lui avaient élevé un monument par souscription nationale. Enfin sir William Howe se sentait étranger aux dernières mesures qui avaient jeté tant de défaveur sur Gage, et il espérait de pouvoir parvenir à ramener les colons au devoir. Il y perdit son temps. Heureusement pour Washington, sir William Howe comprit trop tard qu'il fallait enfin agir. Les plus judicieux historiens de l'Amérique, Sparks en tête, font un grand mérite à Howe de cette temporisation, mais lui reprochent avec plus ou moins d'amertume d'avoir, ensuite, pris vigoureusement l'offensive. « Avec un peu plus de discernement pour connaître l'état réel des choses autour de lui, » dit Sparks, « il eut aussi bien servi la cause qu'il était chargé de défendre. » Les historiens américains se résignent difficilement à admettre que le gouvernement anglais n'ait pas sanctionné, du premier coup, la révolution des colonies, et qu'il ait tout tenté pour conserver par les armes, ne le pouvant plus par la persuasion, ce membre de sa puissance qui se séparait violemment du trône. Sir William Howe eut bien certainement assez de « discernement pour connaître l'état réel des choses autour de lui; » mais, à moins de trahir, son devoir était d'exécuter les ordres qu'il avait reçus. Il n'y avait pas d'alternative. Il serait temps que les historiens américains se montrassent sur ce point plus justes qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Je viens de dire que la Providence était venue en aide à Washington du moment que le cabinet britannique avait donné le commandement de l'armée à un officier peu capa-

ble et plus prudent encore que le général américain. Soit mollesse naturelle, soit esprit de temporisation, sir William Howe, qui aurait pu écraser et disperser l'armée indépendante, lui laissa prendre paisiblement ses quartiers d'hiver; bien plus, il affaiblit ses propres troupes en préparant une expédition sur le sud. Une flotte, commandée par l'amiral lord Howe et ayant à bord plusieurs régiments avec le général Clinton à leur tête, fit voile pour la Caroline du Nord afin d'opérer une descente dans cette colonie. On avait lieu de craindre que la flotte ne s'arrêtât devant New-York, alors presque sans troupes, mal fortifié et déchiré par les partis. Washington, qui n'avait pu satisfaire à la demande pressante de Schuyler, était tout aussi embarrassé de diriger une compagnie au secours de la ville menacée. Il pensa que le mieux était d'envoyer en mission le général Lee pour lever des volontaires dans le Connecticut, appeler à son aide d'autres troupes de New-York, mettre la ville en bon état de défense et protéger les fortifications de l'Hudson. « Cette commission, fait observer Jared Sparks, était délicate « en elle-même et d'une exécution difficile; elle exigeait de « l'énergie et de la fermeté et en même temps une modéra- « tion que le général Lee avait rarement montrée. » Ainsi, après quelques mois de sa présence sous les drapeaux, Lee avait déjà autorisé l'historien le plus discret peut-être et le plus scrupuleux sur sa conduite ultérieure, à l'accuser d'avoir « montré peu de modération. »

En effet, cet officier, sur lequel Washington lui-même avait tant compté, ne s'était encore distingué que par une extrême intempérance de langage, au moins inopportune dans la situation où se trouvait l'armée au camp de Cambridge; ce qui n'avait pas peu contribué, il n'est guère possible d'en douter, à encourager l'esprit d'insubordination dans les troupes.

Charles Lee saisit avec empressement cette occasion de s'affranchir de l'autorité de son commandant en chef; il vit dans la mission qui lui était donnée un moyen de déployer de l'activité, de faire valoir ses services, de réaliser peut-être quelque entreprise hardie, de se mettre en évidence sans doute, pendant que Washington, dont il avait pu étudier, en l'exagérant, l'indécision de caractère, resterait dans l'inaction. Lee n'était pas sans connaître les hommes; il avait vu, dans sa vie aventureuse, assez de peuples divers pour savoir qu'ils attachent toutes leurs faveurs au succès; il comptait bien rencontrer dans sa mission quelque occasion de conquérir une popularité de victoire qui détruirait les derniers vestiges de la confiance attachée au nom de Washington.

Lee en fut pour ses espérances cette fois; la flotte de lord Howe passa devant New-York et se dirigea sur le sud. Dans l'état des choses, l'absence de Lee du camp de Cambridge fut un grand bien et un soulagement pour Washington. Mais en s'éloignant, il avait laissé la marque de sa funeste et perfide influence sur l'esprit des autres officiers que Washington avait la faiblesse de trop consulter au lieu d'agir sous sa propre responsabilité. En cela, il fut d'autant moins excusable qu'il avait eu la rare habileté de dissimuler même à son entourage, du moins le croyait-il, une partie du déplorable état où était réduite son armée.

Le départ des régiments embarqués sur la flotte de l'amiral Howe avait dégarni et affaibli Boston : d'une autre part, grâce à un hiver assez doux, les troupes américaines n'avaient pas trop souffert. La situation s'était améliorée, en outre, par l'arrivée de quelques renforts venus de la Virginie et du Maryland. Washington songea encore une fois à attaquer Boston; encore une fois et malgré une épreuve qui l'aurait dû mettre sur ses gardes, au lieu de prendre

hardiment l'initiative, puisqu'il avait jugé le moment opportun, il réunit un nouveau conseil de généraux qui s'opposèrent à l'entreprise.

On peut se demander où était la nécessité de ces consultations, quand on sait que Washington avait jugé prudent et politique de dissimuler à ces conseillers l'état réel des choses? On cherche également la cause de cette opposition constante des généraux aux plans du commandant en chef. Ce n'était pas absence de courage chez eux; en toutes occasions, ils ont montré une très grande bravoure; ils ne pouvaient accuser Washington de témérité, puisque beaucoup d'entre eux lui reprochèrent souvent un excès de prudence. D'où venaient donc ces contradictions? Était-ce que la trahison était partout? dans tous les cœurs, dans toutes les consciences? A Dieu ne plaise que nous le disions et le pensions! Mais l'esprit fatal de Charles Lee planait dans le camp; cet homme perfide, dont la jactance avait ébloui ces officiers inexpérimentés et jeunes presque tous d'âge ou de métier, avait semé partout le doute; ce qu'il n'était pas chargé de faire, lui, il l'avait déclaré irréalisable. Sa parole insinuante, l'autorité de son expérience en laquelle on avait vu le général en chef montrer une foi si entière avaient jeté le trouble dans les consciences. Dans ces conseils où s'agitait le sort futur de la révolution américaine à moitié compromise, à peine à son début, on eut dit que le général Lee parlait par la bouche des officiers et que ceux-ci voyaient dans quelque coin de la tente où ils étaient réunis, le fantôme de ce traître leur imposant de timides résolutions.

Si jamais Washington se montra au dessous de sa position de général en chef, ce fut après ce second conseil relatif à l'assaut de Boston.

Sous forme de plaintes consignées dans une lettre, il dressa de sa propre main son acte d'accusation : « Quoique nous

« eussions attendu, » dit-il, « pendant toute l'année cet événement favorable, l'entreprise fut jugée dangereuse. Peut-être l'était-elle; peut-être le désir de sortir d'une position si pénible me poussait-il à entreprendre au delà de ce que la prudence autorisait. Je ne le pensais pas, et je suis bien sûr encore que si l'affaire avait été entreprise avec un courage bien déterminé, elle aurait nécessairement réussi, et sans cela toutes échoueraient. » Je ne crois pas en avoir trop dit après la citation de ce fragment de lettre. Et n'était-ce pas donner raison aux aspirations ambitieuses de ses compétiteurs?

Il fut décidé, cependant, que l'on agirait. Les premières démonstrations faites contre la ville suffirent pour la faire évacuer par le général Howe, qui n'y restait véritablement que parce qu'on voulait bien l'y laisser. Les dispositions prises par Washington étaient bien combinées pour conduire l'affaire avec énergie, s'il y avait eu lieu. C'est une justice que j'ai hâte de lui rendre, qu'une fois lancé dans l'action, Washington avait le courage, la force d'âme, la vigueur nécessaires pour la mener à bonne fin. Il le prouva en toutes circonstances. Son caractère changeait alors, du tout au tout, et de la plus extrême timidité il passait à la plus inflexible énergie. On peut dire de lui, en se plaçant dans le milieu où il se trouvait, qu'il avait tout ce qu'il fallait pour s'aliéner et pour conquérir la faveur populaire.

Le 17 mars 1776, Boston fut évacué par le général sir William Howe. Les Américains entrèrent, on peut dire, sur les talons des Anglais, étendards déployés, dans cette ville conquise par la patience et abandonnée par l'impéritie de ceux qui en ouvrirent les portes aux assiégeants. Cet événement eut une portée beaucoup plus considérable que ne le pensaient les officiers anglais, sans quoi ils eussent concentré sur ce point pour l'y étouffer le mouvement révolutionnaire qui

avait eu, et qui avait encore, pour foyer véritable le Massachusetts. Et si Washington, de son côté, eut pesé les immenses résultats que devait avoir la possession de Boston, il n'eût pas perdu dix mois à s'affaiblir dans l'estime de ses rivaux, à compromettre sa popularité.

Washington fut accueilli avec enthousiasme à Boston. Son crédit se releva dans l'opinion publique et auprès du Congrès qui lui vota des remerciements et fit frapper une médaille d'or en commémoration de l'évacuation de Boston. L'effet moral de cet événement fut grand; il eut pour conséquence, d'abord, de réveiller le patriotisme refroidi du peuple; le premier résultat s'en manifesta par la facilité avec laquelle se firent les enrôlements.

Il n'est rien de tel qu'une bataille gagnée pour persuader aux nations découragées qu'elles sont, désormais, invincibles et pour les entraîner dans un élan irrésistible. Tous les maux soufferts jusque-là furent oubliés; le mauvais vouloir des soldats, la mollesse des officiers, les inquiétudes des assemblées provinciales s'évanouirent comme par enchantement. Et, enfin, la prise de Boston eut pour conséquence d'avancer l'heure où les colonies devaient se déclarer solennellement indépendantes. Cet acte important n'eut lieu que le 4 juillet suivant (1776); mais on ne peut refuser de reconnaître, ainsi que l'observe M. Cornelis de Witt, que le sens et l'esprit en furent soufflés par Washington dans une lettre mémorable datée du mois de février :

« Si tout le monde était de mon avis, » écrivait-il, « les
 « ministres anglais apprendraient en peu de mots, où nous
 « en voulons venir. Je proclamerais d'un ton mâle et sans
 « détour, nos griefs et notre résolution d'obtenir justice. Je
 « leur dirais que nous avons beaucoup supporté, que nous
 « avons longtemps et ardemment désiré une réconciliation
 « honorable, et qu'on nous l'a refusée. J'ajouterais que nous

« nous sommes conduits comme de fidèles sujets, que l'esprit
« de liberté est trop puissant dans nos cœurs pour que nous
« nous soumettions jamais à l'esclavage, et que nous
« sommes bien décidés à rompre tout lien avec un gouver-
« nement injuste et dénaturé, si notre servitude peut seule
« satisfaire un tyran et son ministère diabolique. Et je leur
« dirais tout cela, non pas en termes couverts, mais avec
« des expressions aussi claires que la lumière du soleil en
« plein midi. »

A la forme près, les griefs et les principes exposés dans cette lettre ont servi de base à la rédaction de l'acte d'indépendance. L'hésitation et les retards que le Congrès avait apportés à la proclamation de ce manifeste disparurent peu à peu devant l'enthousiasme et la confiance nouvelle qu'inspira la prise de Boston. Les idées d'une réconciliation possible avec l'Angleterre qui avaient longtemps préoccupé une partie notable du Congrès, furent moins persistantes et le vote énergique émis par la législature de la Virginie dans le sens d'une opposition vigoureuse à toute transaction, acheva de détruire les illusions.

Le mouvement était donné. Il fallait, désormais, marcher en avant. Washington laissa cinq régiments à Boston sous les ordres de Ward et se porta avec le reste de l'armée à New-York.

La présence du général en chef sur un théâtre où Lee n'avait pas réussi à réaliser le plus ardent de ses rêves, détermina celui-ci à solliciter avec instance d'être envoyé dans le Sud où s'annonçaient, alors, de grandes opérations militaires. La préoccupation constante de Lee était de s'affranchir de l'autorité immédiate du général en chef et de trouver un terrain où il put agir à son gré, d'avoir pour lui seul les honneurs du succès, afin d'en tirer parti ou bien en l'absence de tout contrôle, d'imprimer

à sa conduite telle direction que les événements lui inspireraient.

Il est à remarquer que le nouveau commandement donné à Lee dans le Sud, sur ses instances, émana du Congrès directement, ce qui prouverait, au besoin, l'influence personnelle que cet officier exerçait en dehors de l'autorité de Washington et expliquerait les vues que le Congrès avait sur lui, ainsi que l'a constaté Lafayette. Peut-être Lee avait-il d'autres raisons non moins puissantes que celle que je viens de dire, pour s'éloigner de New-York. La mission qu'il avait reçue, en se rendant dans cette ville, avait un double caractère militaire et diplomatique. Bien qu'il eut été plus prudent qu'on ne s'y attendait et assez heureux dans sa double mission, ainsi que l'a consigné Jared Sparks, le même historien dépeint, cependant, la situation de New-York sous un bien sombre aspect au moment de l'arrivée de Washington.

« Outre le fardeau de son commandement, il était accablé
« d'autres embarras. Long-Island, Staten-Island, plusieurs
« portions de l'intérieur du pays et la ville elle-même étaient
« remplies de tories ou personnes mal disposées qui for-
« maient des complots secrets et dangereux. Le gouverneur
« Tryon, centre d'action de ce parti, se tenait toujours à
« bord d'un vaisseau au Hook, et avait des émissaires au
« loin dans toutes les directions. Le Congrès provincial peu
« confiant en son pouvoir ou atteint du levain de la malveil-
« lance de quelques-uns de ses membres, était lent à pro-
« poser et plus lent encore à exécuter les plans formés pour
« extirper ce mal. Washington sollicita, arguementa, insista,
« au point qu'enfin on nomma un comité secret pour recher-
« cher et examiner les personnes suspectes. C'était étendre
« beaucoup son pouvoir et cela ne pouvait s'excuser que par
« la nécessité du moment. Un ennemi caché est le pire de
« tous, car il renonce à l'honneur et trahit l'amitié. »

Le succès de Lee dans la mission qu'il avait entreprise ne fut donc pas aussi complet qu'il avait paru d'abord. Ne craignons pas d'aller plus loin et de croire que ce redoublement de mauvaises dispositions dans la population de New-York, fut l'œuvre de son passage dans cette ville. Les réticences et les réserves de Sparks autorisent une pareille supposition, car malgré l'indulgence dont il couvre, dans le doute, la conduite du général Lee, il ne peut se défendre, plus tard, de suspecter son dévouement à la liberté américaine.

Les événements vont éclaircir les ténèbres et confirmer tous les soupçons.

§ 5.

Washington marche sur New-York. — La ville mal défendue. — Faute de troupes, Washington ne peut opérer contre l'ennemi. — Mauvaises dispositions des habitants de New-York. — Défaite de Long-Island. — Les Américains obligés d'évacuer New-York. — Succès de Gates dans le Nord et de Lee dans le Sud. — Lâcheté des Américains à Kip's Bay. — Énergie de Washington.

Les opérations militaires avaient changé de caractère en changeant de terrain ; mais la position du général en chef ne s'était pas beaucoup améliorée de ce qu'elle était au camp de Cambridge l'année précédente. En arrivant à New-York, Washington fortifia la ville. Le général Howe, de son côté, s'était établi sur Staten-Island, dans la baie de New-York, à portée de canon des Américains. La situation commandait naturellement une manœuvre des plus simples que Washington fut dans l'impossibilité d'exécuter et qui était de prendre les Anglais entre deux feux, en les attaquant à la fois par New-York et par les côtes du New-Jersey sur la rive opposée de l'Hudson. Mais Washington n'avait pas de bateaux pour faire passer le fleuve à ses troupes, et ne pouvait disposer que de 11,000 hommes valides. Dans cette situation, il n'osa dégarnir le point central de ses opérations, de peur d'encourager les partis hostiles qui auraient profité incontestablement de cette réduction dans ses forces pour mettre à exécution leurs coupables projets. Le cas était

embarrassant; Washington modifia ses plans qui étaient de profiter de la dispersion des forces anglaises pour arriver à un engagement général avec la petite armée que Howe avait sous ses ordres. Mais le général Clinton battu dans le sud avait rejoint sir William à Staten-Island et l'effectif des troupes anglaises s'élevait alors à 25,000 hommes dont beaucoup de troupes fraîches. Dans les 11,000 hommes qui composaient l'armée américaine, il y avait grand nombre de recrues et de miliciens marchant à contre-cœur, et dont Washington disait: « Nous avons lieu de craindre qu'au lieu de se servir de leurs armes pour notre défense, ils ne les tournent contre nous, à la première occasion. »

Il ne faut pas perdre de vue que Washington était alors au foyer de l'opposition, dans un milieu où les intrigues contre-révolutionnaires avaient eu beau jeu de se développer, à ce point que sa vie avait été menacée plusieurs fois. L'indiscipline était plus forte que jamais dans tous les rangs de l'armée, aussi bien parmi les officiers qui se jalousaient que parmi les soldats. On ne pouvait mieux servir l'ennemi. Washington, après avoir à peine apaisé ces dissentiments par un appel à l'union, pensa que le plus sûr moyen d'étouffer les discordes était de livrer bataille. Mais son plan fut devancé par les Anglais qui débarquèrent à Long-Island, au nombre de 15,000 et attaquèrent les positions de défense que Washington avait établies de ce côté. On ne put opposer dans cette affaire que 5,000 hommes aux troupes de Howe. Cette journée (27 août 1776) fut sanglante et désastreuse pour les Américains qui y laissèrent mille prisonniers dont trois généraux : Sullivan, Wooster et lord Stirling, celui dont Lafayette a dit qu'il était « plus brave que judicieux. » Ce n'est pas à lui, cependant, qu'il faut imputer les résultats déplorables de cette bataille, car il s'y conduisit avec une bravoure irréprochable. La faute fut à tous les officiers qui

commandaient dans Long-Island, à l'étrange oubli qui fit laisser sans défense une route ouverte à l'ennemi, à l'absence de renseignements sur les mouvements de celui-ci, à une foule de causes qui impliquent une négligence, une incurie sans exemple de la part de généraux dont le dévouement et le courage ne sauraient, néanmoins, être suspectés.

La responsabilité de la défaite de Long-Island retomba naturellement sur Washington, bien qu'il eût donné les instructions nécessaires à des officiers en qui il avait toute confiance. Arrivé sur le champ de bataille pendant l'action, « il vit, » dit Marshall, « la déroute et le massacre de ses troupes avec la plus profonde douleur, car il sentait l'impossibilité de venir à leur secours. » Tout ce qu'il put, ce fut de racheter ce désastre par une retraite admirablement combinée, très habilement dissimulée à l'ennemi et qui a été considérée comme une des plus belles manœuvres de ce genre.

La défaite de Long-Island eut les conséquences les plus fâcheuses sur l'esprit de l'armée et sur celui du peuple américain en général. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'il suffit d'une bataille gagnée pour relever et enflammer le moral d'une nation, il suffit également d'une bataille perdue pour jeter le trouble et la défiance dans tous les cœurs et l'hésitation dans les plus robustes consciences. Sur les autres points où la guerre se poursuivait, les lieutenants de Washington avaient beau réaliser des succès partiels, c'était sur lui que les regards se concentraient, et le sort des colonies semblait dépendre absolument du résultat de ses entreprises personnelles.

On peut juger par la lettre suivante de Washington quelles furent les conséquences de ce rude échec qui multiplia les embarras et les difficultés dont il était déjà accablé :

« Notre situation, » écrit-il, « est vraiment désolante.

« L'échec que notre détachement a éprouvé le 27 août, a
 « découragé un trop grand nombre de soldats, et leurs
 « craintes vont jusqu'au désespoir. Les miliciens, au lieu de
 « réunir tous leurs efforts pour faire une courageuse et
 « mâle résistance, afin de réparer nos pertes, sont éperdus,
 « intraitables et impatients de rentrer dans leurs foyers. Il
 « en est parti un grand nombre ; quelques-uns s'en sont allés
 « ensemble par régiments entiers, par demi-régiments, par
 « compagnies... C'est avec le plus grand chagrin que je suis
 « obligé d'avouer que je n'ai pas de confiance dans la géné-
 « ralité des troupes. Jusqu'à ces derniers temps, je n'avais
 « aucun doute que je pourrais défendre New-York, et je
 « n'en douterais pas encore si les soldats voulaient faire
 « leur devoir ; mais c'est là ce dont je désespère. »

La conséquence d'une situation dépeinte en de pareils termes était l'évacuation imminente de New-York. On s'attendait donc à ce déplorable résultat qui impliquait cette guerre de retraite et de défensive que Washington se vit contraint d'adopter, dont on lui fit honneur, peut-être à tort, car ce fut bien évidemment à contre-cœur qu'il l'entreprenait. Sans doute aussi elle était dans ses aptitudes beaucoup plus que dans ses désirs. Après avoir rappelé la lettre que je viens de citer et dans laquelle Washington annonce en outre qu'il se voit, désormais, « dans l'obligation d'éviter une action générale, soigneux de ne rien risquer à moins qu'une nécessité absolue ne l'y force, » M. de Witt ajoute : « Un semblable système de guerre était antipathique au caractère de Washington. Il n'avait ni ambition ni vanité, mais une dignité et un besoin de bien faire qui révoltait secrètement la pensée de marcher en retraite, et de reconnaître à chaque pas la supériorité de l'ennemi. Mais autant il souffrit de cette triste nécessité, autant il sut s'y conformer. » La question d'ambition et de vanité dont l'his-

torien de Washington affranchit l'âme de son héros, est résolue pour nous dans un sens contraire, et nous ne comprendrions guère qu'un homme dans la position élevée et déplorable où il se trouvait, éprouvât un si grand sentiment « de dignité » et un si fort « besoin de bien faire, » sans que l'ambition y eut sa large part.

Cette réserve de M. de Witt commune à tous les biographes de Washington est peu compatible avec ses regrets sur la condition qui lui était faite. Washington devait d'autant plus souffrir de cette extrémité où il était réduit et son orgueil en devait être d'autant plus atteint que ses deux dangereux compétiteurs, Gates et Lee, tenaient campagne avec bonheur et se ménageaient des succès à opposer aux infortunes de leur général en chef.

Gates, en prenant le commandement de la division du Nord, y attendait l'occasion, qui se présenta, d'une grande victoire. Lee, de son côté, avait obtenu des succès brillants dans le Sud, et la popularité qui s'attache toujours aux triomphes avait entouré le nom de Lee. La vaillante défense du fort Sullivan près de Charleston, par le brave colonel Maltrie à la tête d'une poignée d'hommes, l'évacuation de la Caroline par les Anglais, l'ordre rétabli dans la Géorgie, le châtement sévère infligé aux Indiens des frontières de cette colonie, finalement la pacification et l'affranchissement momentané du Sud, tel fut le bilan de la campagne rapide de ce général dans cette partie des provinces. Lee avait bien compté que de tels succès lui seraient comptés dans l'opinion publique qui les opposerait en temps opportun, aux pauvres résultats obtenus par Washington que son rival considérait comme incapable de prendre une revanche. On eut dit que les efforts de Lee tendaient moins au but qu'il obtint, qu'à rabaisser Washington; c'était une véritable ardeur d'égoïsme et tout révèle l'exactitude du

mot de Lafayette : « que Lee haïssait le général en chef. »

Sa présence dans le Sud n'étant plus nécessaire, Lee fut rappelé par Washington pour prendre le commandement d'une division dans cette armée qui s'en allait par lambeaux ; et la situation déplorable où elle se trouvait n'était point faite pour lui rendre courage. Mais Lee reprit avec impatience le joug d'obéissance qui lui était imposé de nouveau ; il montra une arrogance insupportable dans cette condition de service en sous-ordre où il rentrait. La vanité l'aveuglait autant que l'ambition ; il y perdait le sens commun.

La position de Washington dans New-York était entamée par le désastre de Long Island ; elle n'était plus tenable. Menacé par l'armée de terre et par l'escadre de l'amiral Howe, il ne restait plus à Washington qu'un parti à prendre : c'était d'évacuer la ville. Les dispositions furent prises en prévision d'une retraite. L'attaque contre New-York eut lieu le 15 septembre 1776, et fut l'occasion d'une des plus grandes lâchetés qui se puisse lire dans l'histoire d'aucun pays. Le débarquement des troupes anglaises devait s'opérer à Kip's Bay. Soixante hommes à peine étaient en vue que les soldats américains chargés de la défense des lignes prirent la fuite sans tirer un coup de fusil. Deux brigades que l'on avait envoyées à leur secours se débandèrent et lâchèrent pied sans faire même de résistance. Les officiers ne purent parvenir à les rallier et à arrêter le désordre. Washington occupé à surveiller les mouvements de l'ennemi sur un autre point, accourut au galop en entendant la canonnade. Il se jeta avec rage au milieu de ce sauve-qui-peut, sa voix fut méconnue ; il menaça ses lâches troupes de l'épée, déchargea ses pistolets sur les fuyards, rien n'y fit. Il donna en vain l'exemple en se précipitant au devant de l'ennemi, il fut abandonné des soldats et laissé dans une position périlleuse

où de honte et de désespoir, il chercha la mort en combattant. Quelques minutes encore et il était fait prisonnier ou tué si ses aides de camp ne l'eussent entraîné de force en saisissant son cheval par la bride. Ce ne fut pas la seule occasion où Washington montra un courage de héros ; nous l'avons vu déjà à la bataille de la Monongahela donner des preuves d'une force d'âme, d'un mépris de la mort, d'un sentiment de ses devoirs de soldat, dignes de la plus grande admiration.

Des faits aussi déplorables que ceux que je viens de signaler révélaient le système funeste d'après lequel l'armée était organisée, système contre lequel Washington n'avait cessé de réclamer, et qui se résumait en des vices incompatibles avec la cause que ses soldats avaient mission de défendre, avec les difficultés et les périls de la situation : la désobéissance aux ordres supérieurs, de honteuses désertions, le pillage et des désordres de toute espèce dans le camp, et pour couronner tant de maux, nous venons de le voir, la lâcheté et la fuite devant l'ennemi ! Pour comble, un Congrès défiant, jaloux, sourd à toutes les remontrances, impuisant parfois à répondre aux appels qu'on lui adressait.

C'était à désespérer. Washington ne se désespéra pas. L'orgueil, un noble orgueil le soutint ; et tout en battant en retraite avec les débris de son armée, il en demandait une autre organisée sur des bases qu'il recommandait au Congrès. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce point capital qui fut l'occasion pour ses ennemis de jeter, enfin, le masque et de ne plus ménager ni même respecter ce général malheureux, et si grand dans son malheur !

§ 6.

Washington passe dans le New-Jersey. — Prise du fort Washington. — Le général en chef laisse Lee dans le New-York. — Désobéissance de Lee. — Ses lenteurs, ses manœuvres suspectes. — Howe passe dans le New-Jersey pour couper la marche de Washington. — Lee est fait prisonnier par les Anglais. — Premiers soupçons sur sa conduite.

En quittant la ville de New-York, Washington manœuvra de manière à déjouer le plan de Howe qui était de lui couper la retraite, à quoi ce dernier eût pu parvenir aisément dans le premier moment. Mais les Américains eurent le temps d'occuper leurs positions sur les hauteurs de Haerlem et de commander cette partie de l'île de New-York par le feu des trois forts Lee, Washington et Indépendance. Ces positions parurent, alors, aux Anglais inattaquables ; ils se bornèrent à former en avant un camp qui isolait la ville en appuyant leurs lignes sur les deux fleuves que gardaient également leurs vaisseaux.

Les derniers succès de Howe ne lui avaient pas donné, cependant, une grande confiance dans l'issue prochaine de la guerre : du moins sa correspondance avec le ministère anglais accusait-elle d'assez vives préoccupations ; « l'ennemi est dans une position trop forte pour qu'on puisse l'attaquer de front, » disait-il, et il demandait des renforts pour le printemps. En attendant, il tenta d'entraîner les

Américains dans un engagement général que Washington était résolu à éviter.

Si les Anglais croyaient les positions des Américains formidables, Washington était loin d'avoir cette confiance. Il songeait, au contraire, à battre en retraite au cas d'une attaque vigoureuse, à passer l'Hudson, à occuper les montagnes du New-Jersey, afin de protéger Philadelphie. Des escarmouches et divers combats isolés eurent pour résultat de forcer les Américains à abandonner quelques-uns de leurs ouvrages et de se borner momentanément à l'occupation du fort Washington. Le général en chef fit donc passer l'Hudson à un corps de cinq mille hommes et prit position dans le New-Jersey, laissant sur l'autre rive, c'est à dire dans le New-York deux divisions, l'une commandée par le général Heath chargé de garder les défilés et l'autre sous les ordres du général Lee, dans le camp de White-Plains. Les instructions données à ce dernier prouvaient la confiance que Washington avait en ses capacités militaires et en son jugement. On va voir jusqu'à quel point Lee en abusa, et se montra au dessous de sa réputation, ou indigne de cette confiance. Les instructions dont il s'agit le laissaient absolument maître ou de rester sur la rive gauche de l'Hudson dans les positions qu'il occupait, ou de rejoindre avec ses troupes le général en chef dans le New-Jersey, selon qu'il le jugerait convenable et en réglant sa ligne de conduite sur les plans de l'ennemi.

L'opinion de Washington avait été, paraît-il, d'abandonner complètement l'île de New-York au premier mouvement d'attaque; mais l'avis de ses officiers généraux avait été contraire. Le fort Washington fut vigoureusement défendu, mais tomba au pouvoir des Anglais (16 novembre 1776) et la garnison entière, trois mille hommes, fut faite prisonnière. « C'était » dit Sparks « l'échec le plus rude que les

armes américaines eussent encore reçu, et il arrivait dans un moment bien fâcheux. Qu'une grande faute ait été commise, c'est ce qui n'a jamais été contesté. A qui faut-il l'imputer? Voilà ce qui a fait question. »

Sans être ni trop sévère ni injuste, on ne peut imputer cette faute qu'à Washington, et comme général en chef, il en doit porter toute la responsabilité. Il se souciait médiocrement de conserver ce poste devenu inutile du moment que l'on avait résolu d'abandonner le pays, il n'avait pas manqué d'écrire dans ce sens à Greene qui commandait le fort. Sa lettre est datée de huit jours avant l'attaque : « Si nous ne pouvons empêcher, disait-il, les vaisseaux de remonter et si l'ennemi tient en sa possession les pays environnants, quel bon résultat peut-on attendre de la conservation d'un poste dont on ne peut plus attendre les résultats qu'on en espérait? Je suis donc porté à penser qu'il ne serait pas prudent d'exposer les munitions et les soldats qui sont au Mount-Washington; mais comme vous êtes sur les lieux, je m'en remets à vous pour donner l'ordre d'évacuer le fort, selon ce que vous jugerez convenable. » Ce qui a toujours manqué à Washington, tous ses biographes sont unanimes sur ce point, c'est la force d'oser donner un ordre positif aux officiers en qui il avait confiance. Dans une position aussi grave et aussi périlleuse que celle où il se trouvait, il laisse coup sur coup des instructions discrétionnaires à Lee, et à Greene sans s'inquiéter de sa responsabilité personnelle comme général en chef, et pour agir dans des circonstances où son opinion était contraire aux décisions qui furent prises. La timidité ne doit pas être le fait d'un général en chef; l'excès de confiance et surtout l'excès de bienveillance de sa part est une faute impardonnable en présence de résultats qui le condamnent. Washington n'eut pas, cette fois, le courage de sa faute, si j'osais dire. Le mal arrivé, il tenta de

se justifier, en le rejetant sur ses inférieurs. Il déclara que c'était contre son avis qu'on avait gardé le poste « car, » disait-il, « je le regardais comme dangereux, » mais un nombreux conseil d'officiers généraux avait pris une décision différente. « Jusqu'à quel point, » dit J. Sparks dans son désir de défendre Washington, « le général aurait-il dû dominer son opinion ? ou bien, dans la position des choses, aurait-il dû donner un ordre péremptoire ? Ce sont des questions qu'il peut être moins facile de décider ? » J'en appelle pour résoudre cet embarras, à tout officier qui a eu un commandement où sa responsabilité était engagée ? Si l'opinion de Washington était qu'il y eut danger à conserver cette position, s'il avait prévu toutes les conséquences qui suivraient un désastre, son devoir de général en chef n'était-il pas d'agir selon sa propre volonté ?

Howe encouragé par le succès, passa l'Hudson, entra dans le New-Jersey et manœuvra en vue de couper la marche de Washington sur Philadelphie. Le général américain parvint à garder sa position et à protéger la route de Philadelphie, ce qu'il réussit à faire heureusement. La trop grande confiance de Washington en ses subordonnés avait eu pour premier résultat le désastre que nous venons de raconter. Elle eut pour conséquence bien plus grave d'autoriser l'incroyable conduite de Lee. Depuis que Washington l'avait laissé dans le New-York avec des pouvoirs discrétionnaires, Lee avait joué un singulier rôle qui, pour la première fois, fit planer des doutes et des soupçons sur son caractère. Ce rôle fut celui d'un officier ouvertement en révolte contre son chef, ou d'un traître qui épiait l'occasion d'accomplir quelque projet longuement mûri. Washington avait donné l'ordre au général Lee de traverser l'Hudson et de lui amener dans le New-Jersey la division dont il avait grand besoin. Cet ordre resta sans effet et même sans réponse. Trois fois Washington

fut obligé de le réitérer ; Lee l'élada constamment en trouvant à y opposer diverses excuses. Ceci se passait avant l'attaque du fort Washington, et pendant que la division du général Heath occupait encore les défilés qu'elle était chargée de garder. Non content de désobéir à son chef, Lee demanda, en y mettant une grande insistance, au général Heath deux mille hommes que celui-ci refusa péremptoirement, en faisant valoir que ses forces étaient à peine suffisantes pour défendre ses positions qu'il affaiblirait ainsi considérablement, ce que Lee savait sans doute très bien.

Quels étaient réellement les projets de Lee ? Voulait-il, comme des historiens indulgents l'ont expliqué en fondant peut-être un peu trop leur opinion sur les explications de Lee lui-même dans ses curieux *Mémoires*, —voulait-il, dis-je, faire une tentative sur New-York que Howe dégarnissait de troupes qu'il expédiait sur le Delaware ? Ce plan qui, en cas de succès, lui eût fait grand honneur, s'accordait assez bien avec ses rêves d'ambition. Il est certain, en effet, que s'il eût réussi dans ce coup de main, Lee dont c'était le plus ardent désir, démontrait facilement l'impuissance de Washington et gagnait une popularité immense. Le refus de Heath de lui envoyer les deux mille hommes qu'il avait demandés rendait ce plan irréalisable ou par trop téméraire. D'autres ont penché à croire, et la conduite de Lee à partir de ce moment justifie et au delà de pareils et si graves soupçons, qu'en affaiblissant le général Heath, il le livrait sans défense aux Anglais. Quelque conséquence que l'on tire de cette désobéissance effrontée d'un général aux ordres de son supérieur, on ne peut qu'attribuer des projets personnels à Lee. Dans l'un ou l'autre cas il fut également coupable.

Enfin vint un moment où il fut obligé d'obéir ; la lenteur qu'il y mit témoigne assez de sa répugnance à renoncer à ses

projets ardemment caressés et sur lesquels il avait joué sa réputation et son honneur. Il passa donc dans le New-Jersey, mais ne changea rien à sa conduite et à son attitude. Les mêmes plans germaient dans sa tête; ce qu'il n'avait pu exécuter sur la rive gauche de l'Hudson, il espérait de pouvoir l'exécuter sur la rive droite. Lee marcha avec une telle lenteur pour rallier Washington qui ne cessait de l'appeler, et le pressait d'arriver avec sa division dont l'absence pouvait compromettre gravement sa position, que trois semaines après le premier ordre qui lui avait été donné, il n'était encore qu'à Morristown où il eut pu être rendu en quelques jours. Là encore, son plan avoué était d'exécuter une manœuvre hardie contre l'ennemi et de le prendre par ses derrières, toujours dans le dessein de se signaler par quelque action d'éclat où sa popularité eut trouvé son compte. Était-ce bien là toute la pensée de Lee? Cette fois les faits, et non plus seulement des suppositions, vont s'élever contre lui. Un général qui nourrit des projets aussi ambitieux et aussi sérieux que ceux que l'on attribue à Lee pour excuser, ou tout au moins pour expliquer une conduite entourée de tant de mystères, ne se laisse pas capturer aussi maladroitement, on peut dire aussi grossièrement qu'il le fit. Les circonstances qui entourèrent cet événement dont le retentissement fut très grand en Amérique, ne semblent pas même dissimuler un parti pris de la part de ce héros beaucoup trop vanté par les historiens américains, de se jeter entre les bras des Anglais ou de se laisser enlever par eux, ce qui était plus habile.

Pendant sa marche pour rejoindre Washington et se trouvant près de Baskingbridge, il quitta sa division et alla prendre gîte pour la nuit sous la garde d'une escorte de quelques hommes seulement, dans une maison particulière, éloignée de plus de trois milles de ses tentes. C'était tout au

moins une très grande imprudence au milieu d'un pays déchiré par les divisions de partis. « En voyageant les chefs républicains couraient des risques, » dit un contemporain ; « on s'annonçait dans une maison pour loger dans une autre ; on s'y barricadait, et l'on ne s'endormait qu'entouré d'armes. » Lee s'était gardé de prendre aucune précaution. Un tory du voisinage courut dénoncer la présence du général dans la maison qui fut cernée aussitôt par un corps de cavalerie légère ; toute résistance était impossible de la part de l'escorte, et le colonel Harcourt chargé de cette mission amena le prisonnier au camp anglais. « Vu les circonstances, » dit Sparks, « on ne pouvait s'expliquer comment il avait été fait prisonnier. L'opinion publique toujours portée aux extrêmes, prit une direction défavorable au caractère de Lee. Comme on ne pouvait assigner aucune raison plausible à la conduite qu'il avait tenue en s'exposant si imprudemment, on soupçonna que c'était volontairement qu'il avait cherché ce moyen de rejoindre l'ennemi, sans encourir l'odieux d'une désertion. » Pour que l'opinion publique se soit laissée aller, à ce moment, à de telles suppositions, il fallait qu'elle eût été bien étrangement frappée des incidents de cette triste aventure. Lee était positivement l'idole et l'espoir du peuple américain. Ses succès dans le Sud avaient confirmé sa brillante réputation et rehaussé le prestige de son nom. Pour les ennemis de Washington, sa désobéissance expliquée, son insubordination continuelle, sa haine contre le général étaient des titres qui méritaient considération. Sa popularité était donc immense et sans égale, à quelque point de vue qu'on l'envisageât. Pour que l'opinion publique se fut vivement prononcée contre lui, entachant son action de la préméditation d'un crime odieux, il fallait qu'elle eut quelque raison de croire à l'existence au moins probable de ce crime. Sparks ajoute quelques traits qui confirment avec

plus d'indulgence dans la touche, le portrait que Lafayette a donné du général Lee et que nous avons déjà cité. Sparks termine ainsi : « Il se croyait supérieur à tous les autres officiers de l'armée américaine, ne pouvait même supporter le contrôle du Congrès ou du commandant en chef, et était toujours disposé à désobéir; enfin son arrogance était venue à un tel point qu'elle aurait amené bientôt des résultats fâcheux pour lui-même et peut-être pour le pays, s'il eut échappé au malheur de la captivité. C'était un homme de génie qui avait été bien élevé, et un habile écrivain; mais il était singulier dans ses habitudes; il n'avait pas de principes solides, et ses manières blessaient souvent; il montrait peu de déférence pour les opinions et les sentiments des autres et peu d'égards pour les usages de la société. » Ce ne sont pas là, quoi qu'en dise l'historien que nous venons de citer, des traits qui dénotent un homme bien élevé, mais ils suffisent à justifier les très mauvaises impressions que la conduite de Lee laisse dans l'opinion de quiconque le juge de près, et hors du piédestal qu'il s'est dressé. Cette captivité qui, au dire encore de Sparks, épargna des calamités « peut-être » au pays, ne fut malheureusement pas assez longue. Nous reverrons bientôt, trop tôt, le général Lee reparaître sur la scène et mettre le comble à sa honte.

Le brave général Sullivan prit le commandement de cette division privée de son chef et l'emmena à Washington que Gates avec quatre régiments vint également soutenir.

§ 7.

Washington reçoit quelques renforts. — Embarras dans lesquels il se trouve. — Succès des Anglais qui marchent sur Philadelphie. — Washington perd de nouveau sa popularité. — Il change de langage et d'attitude vis-à-vis du Congrès. — Il insiste pour la reconstitution de l'armée. — Il est nommé dictateur militaire. — Affaires de Trenton et de Princeton.

La situation de Washington, malgré ces renforts, n'était guère brillante, ni guère redoutable pour l'ennemi. Ici, à côté des fautes et des faiblesses incontestables par lesquelles le général en chef avait aggravé sa position, se renouvellent, pour rehausser son caractère et remettre en évidence ses admirables qualités, les luttes avec le Congrès et l'imparadmissible incurie de celui-ci.

On était alors sur la fin de l'année 1776. En énumérant les résultats de la campagne, depuis l'avènement de Washington au commandement en chef de l'armée, à part quelques coups de main heureux, suivis eux-mêmes de désastres, et les rapides succès de Lee dans le Sud, ces résultats étaient tout à l'avantage des Anglais. Ils s'étaient emparés de Rhode-Island, de Long-Island, de la ville de New-York, de Staten-Island, de la presque totalité des Jerseys et menaçaient Philadelphie avec une perspective si favorable de s'emparer de cette ville que le Congrès l'avait abandonnée pour se réfugier à Baltimore. Pendant que les Anglais mar-

chaient ainsi de succès en conquête, l'armée américaine sous le commandement de Washington, battait en retraite, évitant les combats, n'essuyant que des échecs, décimée de jour en jour, portant avec elle les germes d'une destruction lente, se désorganisant à chaque étape et sans que le général en chef eût entre les mains un frein pour arrêter le mal sans cesse progressant. Les désertions continuaient, les enrôlements se faisaient difficilement et lentement. On offrait des primes de 20 et 100 dollars et des concessions de terre pour appeler les hommes sous les drapeaux. Ce système qui excluait toute idée de patriotisme, était déplorable en ce qu'il porta immédiatement le fruit du vice qui l'entachait. Pour hâter les enrôlements, on dut hausser le taux des primes; il en résulta tout naturellement que, dans l'espoir de voir s'élever ces primes, les volontaires ne se pressaient pas. Le Congrès, poussé à bout, songea à enrôler les prisonniers. Washington s'opposa énergiquement à ce plan absurde. « Sans compter, » disait-il, « que dans les moments de danger on pouvait prévoir que de semblables recrues se tiendraient toujours en arrière, dans la crainte du châtement qu'elles subiraient si on les prenait, et qu'elles communiqueraient leur épouvante aux autres soldats, les prisonniers pouvaient encore être tentés de s'enrôler dans l'intention de désertier et de porter à l'ennemi des avis pour lesquels ils seraient largement récompensés. »

Toutes les mesures, tous les efforts en dehors des plans proposés par Washington n'aboutirent pas; son armée se trouva un moment réduite à 3,000 hommes, alors qu'il pressait si fort le général Lee de le rejoindre, et personne, ni dans son camp, ni dans le camp ennemi, ne soupçonna cette détresse qu'il sut cacher avec une habileté prodigieuse. Peut-être bien est-ce un peu à ce soin qu'il eut toujours de dissimuler la faiblesse numérique de son armée, que l'on

doit attribuer, en partie au moins, le peu de zèle des assemblées coloniales à exciter les enrôlements et à lui fournir de nouvelles troupes. En tout cas, Washington est excusable d'avoir, à de tels moments, douté du succès, et on en surprend la preuve dans ce passage d'une lettre à son frère : « Soit dit entre nous, je crains que la partie ne soit bientôt perdue. » Le 20 décembre 1776, il écrivait au Congrès : « Tout ce que j'ai senti, comme officier et comme homme, me force à dire que personne n'a jamais eu plus grand nombre de difficultés en tout genre à combattre que moi. » Il en rejette avec raison la faute sur le système d'après lequel l'armée est organisée. « Peut-il y avoir, » dit-il dans la même lettre, « quelque chose de plus funeste que de donner une prime de dix dollars pour un service de six semaines à des miliciens qui viennent vous ne pouvez dire comment; partent vous ne pouvez dire quand, et agissent vous ne pouvez dire où; qui consomment vos provisions; épuisent vos munitions, et vous abandonnent enfin dans un moment critique? Voilà les hommes sur lesquels il faudra que je compte dans dix jours d'ici; » (on était au 20 décembre et les engagements expiraient avec l'année) « voilà la base sur laquelle votre cause reposera et devra toujours s'appuyer jusqu'à ce que vous ayez une grande armée permanente, suffisante par elle-même pour combattre l'ennemi... On pourra penser que je m'écarte beaucoup de la ligne de mon devoir en donnant aussi librement mon avis. Une réputation à perdre, une fortune exposée, les biens inextinguibles de la liberté qui sont en jeu, et une vie dévouée doivent me servir d'excuse. »

Le langage de Washington est plus âpre qu'auparavant. Le général avait cherché jusqu'alors à se montrer insinuant et persuasif; il devient plus cassant, presque agressif. Il fut dès lors « sans pitié pour l'esprit de routine et les illusions

du Congrès, » dit M. Witt, « sans ménagement pour l'amour-propre de ses concitoyens, presque dur à force de bon sens et d'autorité. » Il s'efforce de faire passer dans l'âme des dépositaires du pouvoir, la conviction où il est, lui, que les temps sont changés, que l'indépendance ayant été proclamée et les propositions de réconciliation repoussées, il ne reste plus qu'à vaincre ou mourir, que la question est désormais une question de force dont la solution est entre les mains de l'armée. On a épuisé l'épreuve de l'appel au patriotisme et au désintéressement. Les déplorables faits qu'il a pu constater depuis le commencement de la guerre ne lui inspirent aucun mépris pour la tiédeur du peuple américain en particulier, il parle en homme qui connaît l'humanité, qui a étudié ses passions et ses faiblesses, qui sait jusqu'à quel degré il faut compter sur l'enthousiasme et à quel point il s'arrête par la nature même des choses. Il ne veut plus laisser de doute à cet égard dans l'esprit du Congrès qui hésite encore, dans les réformes projetées, à augmenter la solde des troupes. « Croire, » écrit Washington, « qu'une fois le premier enthousiasme passé, tant d'hommes écouteront un autre cri que celui de leur intérêt, c'est s'attendre à ce qui ne s'est jamais vu, à ce qui ne se verra jamais. Le Congrès s'abuse s'il y compte. Le nombre de ceux qui agissent avec désintéressement est si petit, qu'on pourrait le comparer à une goutte d'eau dans l'Océan. » Dans une autre lettre il dit : « Tant que les officiers auront lieu de penser qu'ils rendent un service plutôt qu'ils n'en reçoivent, il y aura relâchement complet dans la discipline. » Ces observations avaient d'autant plus de valeur que la carrière militaire à cette époque, de même qu'aujourd'hui aux États-Unis, n'est la source d'aucune faveur et d'aucune considération spéciale : pas de pension, pas de retraite, pas de distinction honorifique pour le soldat qui se fait mutiler sur le champ

de bataille et qui s'y couvre de gloire. Sa récompense est dans le devoir accompli. Ce système, le plus faux et le plus barbare de tous les systèmes, a été poussé, si j'ose le dire, jusqu'à l'absurde pendant la première période de la guerre de l'indépendance. Des recrues volontaires, engagées ou se vendant moyennant prime pour une année au maximum, pour quelques mois souvent, pour quelques semaines parfois, ne pouvaient pas, en bonne conscience, constituer une armée capable de résister aux troupes disciplinées, instruites que l'Angleterre leur opposait. Comment compter sur des soldats qui, au dire de Washington, « déclaraient être disposés à recevoir trente coups de fouet pour une bouteille de rhum ! » Non, malgré les prodiges de valeur isolés, malgré les actions d'éclat et l'exemple donné par quelques chefs, on ne pouvait ni appeler une armée ce troupeau d'hommes augmentant ou diminuant au gré du caprice de chacun, ni continuer la guerre avec de tels éléments.

Quoiqu'il sut bien qu'il éveillait les susceptibilités et les défiances du Congrès à l'endroit du pouvoir militaire, Washington déclara que tout était perdu si l'on ne constituait pas « une armée permanente. » Ces vues impliquaient nécessairement la création d'un pouvoir militaire très fort. C'était la pierre de touche. Le peuple américain a toujours conservé les mêmes défiances. Malgré ses répu- gnances d'alors, le Congrès sous l'influence de circonstances impérieuses, adopta tous les plans de Washington et le nomma dictateur militaire (27 décembre 1776), pour six mois, « avec pleins, amples et complets pouvoirs » pour lever le nombre de troupes qu'il jugerait nécessaire, et « fixer leur paye, » pour prendre en tout lieu « tout ce qui sera jugé nécessaire aux besoins de l'armée, si les habitants refusent de le vendre à des prix raisonnables. » Ces pouvoirs dictatoriaux étaient, en un mot, aussi étendus que possible.

Il fallait pour que le Congrès se départit de sa réserve qu'il fut bien frappé de l'imminence de la situation et que sa confiance dans le caractère et dans le désintéressement de Washington fut bien complète.

Il était grand temps de céder enfin aux instances réitérées du général en chef. Sir William Howe croyant Washington réduit aux dernières extrémités et désormais impuissant dans les quartiers d'hiver où la glace le bloquait, avait publié une proclamation dans laquelle il offrait le pardon à tous les habitants qui viendraient se mettre sous sa protection, leur accordant un délai de soixante jours pour se décider. Cette proclamation commençait, malheureusement, à produire son effet. La position était grave, désespérée peut-être. Washington qui n'avait pas encore reçu l'avis de sa nouvelle dictature et qui se voyait à la veille d'être abandonné par ses troupes, résolut de tenter un de ces coups hardis qu'il n'avait par encore essayés, qui frappent d'étonnement et réveillent l'enthousiasme quand ils réussissent.

Howe tranquille sur le présent et rassuré sur l'avenir, vivait dans des fêtes somptueuses à New-York, glorieux d'une victoire qu'il croyait tenir facilement et ne montrant plus aucun souci de son armée. Il avait laissé les forces anglaises disséminées dans leurs quartiers d'hiver, sans lien entre elles, tant était grande sa confiance. A Trenton, petit village situé sur la rive de la Delaware opposée à celle où Washington avait campé, étaient rassemblés quinze cents Hessois et un corps de cavalerie; c'étaient les avant-postes de l'armée anglaise. Washington voulut tirer parti de cette sécurité outrageante de l'ennemi, en l'attaquant sur son propre terrain en prenant l'offensive. Pendant la nuit du 25 décembre, une nuit de tempête, par un froid intense, il mit en mouvement 2,500 hommes, et vingt pièces de cam-

pagne qu'il divisa en deux corps, passa la rivière sur la glace à neuf milles au dessus de Trenton. Cette difficile opération ne fut terminée qu'à quatre heures du matin. Les deux détachements suivent deux routes d'égale longueur, arrivent en même temps à Trenton et fondent par deux côtés différents sur le village qui est enlevé avec un entrain merveilleux. Vingt-trois officiers, un millier de soldats, et six canons furent le butin de ce coup de main à la façon d'Arnold, d'Ethan-Allen ou autres héros de ce genre. Washington commandait en personne cette expédition qui ne coûta aux Américains que quatre hommes dont deux morts de froid. Deux officiers, le capitaine Washington, vaillant officier de cavalerie et le lieutenant Monroe, le futur président des États-Unis, furent grièvement blessés en attaquant l'artillerie des Hessois. Dès que sir William Howe eut connaissance de ce fait, il expédia Cornwallis à la tête de forces imposantes pour reprendre position dans les Jerseys, et réparer l'échec de Trenton.

Le 2 janvier 1777, les bataillons ennemis s'avancent; Washington leur livre un brillant combat de jour, profite de la nuit pour masquer une manœuvre habile qui le conduit sur les derrières de lord Cornwallis, le surprend, livre la bataille de Princeton, glorieux fait d'armes pour les Américains — qui reconquièrent le New-Jersey abandonné par les Anglais. Washington venait de répondre d'une façon éclatante à la confiance que lui marquait le Congrès.

Il établit son quartier général à Morristown, à quarante milles au delà de la Delaware.

§ 8.

Washington exige le serment des habitants. — Il reconquiert sa popularité. — Il cherche des officiers capables. — Arrivée de Lafayette en Amérique. — Entrée de Conway dans l'armée. — Biographie de Conway. — Complot connu sous le nom de cabale Conway. — Gates est à la tête.

Les deux victoires de Princeton et de Trenton relevèrent le moral du pays et la réputation de Washington dont le nom était dans toutes les bouches. On lui décerna le titre de Fabius américain, titre d'autant mieux mérité que le moderne comme l'ancien Fabius eut aussi, lui, son Minucius Rufus, et plus d'un, pour le narguer de sa prudence et le taxer de lâcheté. L'affaire de Princeton ressemblait, en outre, en beaucoup de points au combat où Fabius prit en queue l'armée d'Annibal et lui causa tant de mal. Mais n'oublions pas que la tactique *fabienne* de Washington était contrainte et qu'elle ne donnait pas la mesure de son courage et de son entrain. L'enthousiasme que Washington excita, réveilla bientôt les défiances du peuple qui redoutait la popularité d'un général vainqueur et investi de pouvoirs dictatoriaux. Ces défiances se manifestèrent dès les premiers actes d'autorité de Washington. Fort de la position qu'il venait de conquérir, il fut sévère et inflexible dans les réquisitions qu'il commanda pour obtenir les

approvisionnement nécessaires à son armée. Il passa outre à toutes les réclamations, et afin de combattre l'influence funeste qu'avait eue la récente proclamation de sir William Howe, il déclara, en donnant un délai de trente jours, que tout individu qui ne prêterait pas serment de fidélité serait considéré comme ennemi des États-Unis. Cette mesure souleva un cri général. La législature du New-Jersey protesta, le Congrès adressa des observations à Washington qui s'en tint à la lettre de ses pouvoirs dictatoriaux et maintint sa proclamation. Pour la première fois il montrait une énergie et une initiative que ses ennemis interprétèrent dans le sens des craintes que le Congrès avait toujours nourries; et on songea, de ce moment, à contrebalancer, ne pouvant le restreindre, le pouvoir dont Washington était investi. Nous verrons bientôt les mesures qui furent prises à cet égard.

En même temps qu'il utilisait l'inaction où le condamnait l'hiver, à rassurer les assemblées provinciales, à stimuler leur zèle, en fortifiant leur confiance dans l'avenir, en faisant appel « à toutes les considérations d'orgueil, d'honneur et de patriotisme, » Washington s'occupait avec un soin tout particulier de la réorganisation de l'armée. Il était las des aventuriers et des officiers de hasard, il avait vu et constaté l'inconvénient d'avoir des officiers trop rapprochés de la condition des soldats; il donna les ordres les plus précis aux chefs de corps pour choisir de préférence des officiers bien élevés et instruits: « ne vous laissez influencer, » écrit-il au colonel Baylor, « par aucun attachement de localité; quand on vous fera une demande, que votre bonté naturelle ne vous fasse pas dire oui, lorsque vous devriez dire non. »

C'était, comme on voit, une réforme complète. De tels ordres blessaient cependant les penchants démocratiques de

certains États; mais là encore Washington fut d'une fermeté inébranlable. Son attitude avait complètement changé; il semblait avoir secoué cette timidité qui avait comme paralysé toutes ses qualités. Était-ce la double victoire de Trenton et de Princeton qui lui avaient rendu cette confiance? Était-ce la possession et la responsabilité d'un pouvoir aussi étendu que celui dont il était investi, qui lui avaient donné cette audace soudaine? Les deux causes contribuèrent peut-être simultanément à transfigurer en quelque sorte Washington. En tout cas, il avait de quoi opposer désormais aux faits d'armes de ses rivaux.

En deux journées, il s'était relevé dans son propre orgueil et devant l'opinion publique dont il connaissait si bien la mobilité.

Washington, avons-nous dit, avait peu de goût pour les officiers de hasard; l'expérience lui avait appris à se défier également des étrangers. Nous laissons parler ici le général Lafayette : « Dégoutés par la conduite de plusieurs Français, les Américains étaient révoltés de leur prétention; l'impudence des aventuriers, la honte des premiers choix, les préjugés nationaux, tout servait à confondre le zèle avec l'intérêt, les talents avec la charlatanerie. Appuyée sur les promesses de M. Deane (le représentant américain à Paris), « une foule nombreuse assiégeait le Congrès et leur chef était un esprit adroit, mais brouillon, bon officier, mais vain jusqu'à la folie. » Washington montra autant de répugnance que le Congrès à accueillir des officiers qui tous demandaient le grade de général et des traitements formidables. Ce fut, on le sait, la modestie de Lafayette qui le fit bien venir. Il ne sollicitait que l'honneur de servir comme volontaire et à ses frais. Il trouva place dans l'état-major de Washington dont la maison devint la sienne. On sait quelle amitié les a unis depuis cette époque.

En même temps que Lafayette, Conway entra dans l'armée américaine. On eut dit qu'il fallait toujours à Washington un mauvais génie. Lee était encore prisonnier; Conway le remplaça dans cette mission de tourmenteur moral, et vint apporter son appui à cette coalition qui s'acharna contre le général en chef.

Ce Conway, qui allait bientôt jouer un rôle actif dans les intrigues dont Gates devint le centre, était né en 1735 en Irlande. Entré comme lieutenant au service de la France, il fit les campagnes d'Allemagne en 1760 et 1761, et en 1762 il était major. Esprit prétentieux, caractère arrogant, Conway était ambitieux jusqu'à ne reculer devant aucun des moyens propres à assurer sa fortune. Comme Lee, il parvint à éblouir les Américains par un langage pompeux et fit étalage de connaissances militaires; il n'avait pour lui qu'un courage très réel. — A peine au service de l'Amérique avec le grade de brigadier-général, il affecta un dédain très profond pour Washington, ne ménageant pas ses propos et se faisant aisément le point de mire des mécontents et des intrigants. Il se désignait pour l'occasion où l'on aurait besoin d'un chef dans une manifestation hostile au général. Sa vanité lui persuada que les destinées de l'Amérique reposaient sur sa tête et sur son épée. Conway n'était au fond qu'un ambitieux vulgaire, matamore, sans talent et propre tout au plus à servir de bouc émissaire et de bouclier à une conspiration. Pourvu que son nom fut en avant, il ne s'inquiétait pas de savoir l'usage qu'on en ferait et les dangers auxquels on l'exposerait.

Ce nom est resté, en effet, pour désigner cette comédie d'intrigues dont Conway fut un des auteurs et que l'on appela la Cabale Conway. Il cherchait la renommée et trouva le stigmaté devant l'histoire. Les répugnances de Washington à l'endroit de cet homme, que le Congrès lui imposa, furent justifiées.

L'inaction de Washington pendant tout le printemps et l'été de 1777, sembla encourager le complot qui s'ourdissait dans l'ombre et qui éclata bientôt par une manifestation officielle blessante pour le général en chef. On eût dit que l'élan d'où sortit la double victoire de Trenton et de Princeton avait épuisé l'énergie de Washington. Il demeura dans une immobilité à peu près complète, non inquiété par l'ennemi, mais ne prenant pas l'offensive, tout en surveillant les opérations qui étaient évidemment dirigées contre Philadelphie dont les Anglais paraissaient vouloir s'emparer à tout prix. De nouvelles forces étaient arrivées d'Angleterre au Canada avec un nouveau général, Burgoyne. Le plan de Howe avait été, d'abord, de faire une jonction avec le corps d'armée de ce dernier qui avait commencé un mouvement de marche en avant. Dans la suite de ce chapitre, à propos d'Arnold, nous donnerons tous les détails de cette campagne où était évidemment le vrai danger de la situation; où il y avait, en tout cas, de la gloire à acquérir. Un succès des Anglais contre Philadelphie était moins à redouter qu'un fait d'armes heureux dans le Canada. Washington ne l'ignorait pas; il est donc incompréhensible qu'au lieu de saisir cette occasion de reconquérir sa popularité ébranlée, en se portant de sa personne dans le Canada, il ait laissé tout le bénéfice de cette brillante campagne à Gates qui venait d'être nommé au commandement de la division du Nord.

Howe avait changé tout à coup le plan de ses opérations. Abandonnant ou ajournant l'idée de sa jonction avec Burgoyne, il se porta sur Philadelphie, mais prit la voie de mer dans une saison où les vents devaient contrarier et retarder nécessairement la marche de la flotte. Dès que celle-ci fut signalée en vue des caps de la Delaware, Washington se porta en avant pour couvrir Philadelphie, et la bataille de Brandywine perdue par les Américains ouvrit les portes

de la ville aux Anglais (11 septembre 1777). Lafayette versa dans cette bataille son premier sang pour l'Amérique, et Conway s'y conduisit avec une bravoure exemplaire qui eut pu le reconcilier avec le général en chef. Washington avait une revanche à prendre ; il crut la tenir quelques jours après en attaquant vigoureusement les avant-postes anglais à Germantown (4 octobre). Les premiers résultats de ce combat furent à son avantage ; mais tout à coup, à l'apparition d'un corps américain, dont les brouillards avaient caché les manœuvres et que l'on prit pour un corps anglais, la panique se mit dans les rangs et cette journée, brillamment commencée, se termina pour Washington par une sanglante défaite. C'était, dans un espace de temps à peu près aussi court, la contre-partie de Trenton et de Princeton. Brandywine et Germantown furent d'autant plus fatals à Washington que Gates remportait presque en même temps la bataille de Saratoga où il fit mettre bas les armes à Burgoyne avec cinq mille hommes.

Il n'est pas exact de dire, comme M. de Witt, que Washington avait tout à la fois « prévu, préparé et dirigé de loin ce grand succès et l'avait rendu possible. » Il l'avait, en effet, prévu, car il écrivait au général Schuyller que Burgoyne, par la nature de ses manœuvres, jouait un jeu à se faire battre ; mais il n'avait pas dirigé ce grand succès, attendu que Gates étant en hostilité ouverte avec son général en chef se gardait de le consulter et de tenir aucun compte de ses instructions ; il ne l'avait pas préparé, car jusqu'à la bataille de Brandywine, il ne savait ce qu'était devenue l'armée anglaise qu'il croyait en route pour le Canada. C'est pourquoi il y a lieu de s'étonner, je le répète, que Washington, qui savait avoir un grand avantage à battre Burgoyne, n'ait pas profité de cette occasion de relever sa popularité grandement compromise.

Gates était, à cette époque, tout à fait brouillé avec Washington; il avait constamment insisté pour servir dans une position indépendante du général en chef. Mais en cette circonstance, il dépassa les bornes de l'inconvenance, en se dispensant d'adresser à Washington ses rapports sur sa dernière victoire et en les envoyant directement au Congrès, sans que celui-ci y ait trouvé matière à observation. L'hiver favorisa les luttes et les intrigues qui s'ourdissaient depuis longtemps autour du général en chef. Le moment, il faut le reconnaître, était heureusement choisi pour mener à bonne fin cette cabale indigne. Établi à Valley-Forge, dans un camp de barraques improvisées, Washington était en proie avec son armée aux misères les plus dures; rien n'y manqua : le froid le plus rigoureux, la famine, les maladies, le mécontentement des soldats et les plaintes des officiers. « L'hiver passé à Valley-Forge, » dit Sparks, « est mémorable dans l'histoire de la guerre. » Les hommes, manquant de couvertures, passaient la nuit auprès des feux; « ils étaient si mal vêtus qu'ils ne pouvaient sortir de leurs huttes; beaucoup d'entre eux n'avaient pas même de chaussures. » Lafayette qui partagea ces misères avec courage et gaieté, dit dans ses mémoires : « Tout manquait aux malheureux soldats; leurs pieds et leurs jambes noircissaient en gelant et souvent il fallut les couper. » Le plus grave et le plus triste de cela, c'est qu'il y avait nombre de gens au Congrès et ailleurs qui blâmaient l'inaction de Washington et s'étonnaient qu'il ne continuât pas la campagne et n'essayât pas de reprendre Philadelphie, « comme si, » dit-il dans son rapport au Congrès, « les soldats sont faits de bois ou de pierre et insensibles au froid et à la neige. » « Il est plus aisé, » continue Washington, « et beaucoup moins pénible de faire des remontrances dans une chambre bien commode, au coin d'un beau feu, que d'occuper une colline froide et stérile et

de coucher sur la glace et la neige, sans habits et sans couvertures. » Cette négligence coupable et les critiques dont Washington était l'objet, impliquaient une malveillance très accusée contre lui et un parti pris de le dépopulariser. On pouvait admettre de l'hostilité contre Washington; mais il y avait de la cruauté et de la barbarie à faire payer à une armée entière le prix de cette haine. La pitié commandait que l'on prît des mesures; on en prit à la fin.

C'étaient là les symptômes sourds d'une guerre déclarée et qui éclata bientôt d'une manière ouverte. Le Congrès, divisé et déchiré par les factions et les intrigues, redoutant l'omnipotence d'un général armé d'un pouvoir dictatorial, s'occupa de restreindre et de gêner l'exercice de ce pouvoir. On constitua un bureau militaire dont la présidence fut donnée à Gates, l'ennemi de Washington, avec un droit illimité de contrôle et de critique sur les opérations du général en chef. La création de ce service et le choix de l'officier chargé de le diriger, indiquaient clairement le parti-pris des intrigues sous le poids desquelles Washington était condamné à succomber. Il ne s'était rencontré personne pour s'opposer à cette mesure injurieuse au caractère de l'homme contre qui on la dirigeait. « Les plus éminents champions de l'Amérique, » dit M. de Witt, « John Hancock, John Adams, Jefferson, Patrick Henry avaient déserté leurs postes dans le Congrès pour se consacrer aux soins de leurs intérêts domestiques ou provinciaux, et tous les jours des démissions en masse dans le corps des officiers venaient menacer l'existence même de l'armée. » Le Congrès était réduit à une vingtaine de membres. L'illustre Hamilton écrivait à ce propos à Georges Clinton : « Il est un sujet de méditation qui s'impose souvent à mon esprit et qui mérite l'attention de toute personne de sens et d'intelligence parmi nous. Je veux parler de la dégénération de la représentation

dans le grand conseil d'Amérique. Beaucoup de ses membres sont sans doute à la hauteur de leur mandat, mais on ne peut le dire du corps lui-même. La folie, le caprice, le manque de prévoyance, d'intelligence et de dignité, tel est le caractère général de ses actes. »

Lafayette résume très bien le mouvement qui se manifesta dans le sein du Congrès et dans l'opinion publique à ce moment et d'une manière qui ne laisse pas l'ombre d'un doute sur la part très active que prit le général Gates à ces intrigues déplorables. « Gates, » dit-il, « était à Yorktown, » (où le congrès était assemblé depuis la prise de Philadelphie) « où il en imposait par son ton, ses promesses et ses connaissances européennes. Mifflin, quartier-maître général, l'aida de ses talents et de sa brillante éloquence. Il leur fallait un enfant perdu, ils prirent Conway qui se crut un chef de parti. Vanter Gates était pour une partie du continent l'occasion de parler d'eux-mêmes. Le peuple s'attache aux généraux heureux et le commandant en chef ne l'avait pas été. Sa personne imprimait le respect et même l'amour; mais Greene, Hamilton, Knox, ses meilleurs amis, étaient déchirés. » Et chose étrange que Lafayette consigne dans un passage de ses mémoires que j'ai cité en commençant, cette faction hostile à Washington semblait n'avoir choisi Gates que comme un chef provisoire; toutes les espérances étaient tournées du côté de Lee prisonnier, comme on sait, et dont l'échange n'avait pu avoir lieu.

Ce Conway que l'on avait mis en avant comme bouc émissaire et derrière qui Gates s'abritait, n'a rencontré que des paroles de mépris de la part de tous les historiens qui ont raconté la misérable intrigue dans laquelle il joua un si pitoyable rôle. Il faut bien connaître l'homme que dans l'aveuglement de ses passions un parti, qui se repentit plus tard, opposa à Washington. Conway, nous l'avons dépeint

déjà, comme tel, était fanfaron, brouillon, remuant; Washington avait plusieurs fois blessé son amour-propre, facile à blesser sans doute. Comme chef nominal de cette opposition, il allait, « promettant » dit M. de Witt, « à celui-ci des honneurs, à celui-là de l'argent, exploitant dans tel autre la jalousie et les susceptibilités démocratiques. Il donnait à tous l'exemple de la révolte et de l'insolence contre Washington, et en tirait parti, tantôt lorsqu'elle restait impunie, pour la braver, tantôt lorsqu'elle était réprimée, pour se plaindre du général en chef. Toutes ces menées ne réussissaient que trop bien, et dans son infatuation de lui-même, Conway se croyait bien sûr d'arriver à son but. » Il croyait si bien y être arrivé déjà qu'il ne montrait plus aucune retenue dans ses propos, ni dans ses correspondances. On rapporte que le colonel Wilkinson, un des aides de camp de Gates, se rendant de Saratoga au Congrès, s'arrêta au quartier de lord Stirling et là parla d'une lettre que Gates, son général, venait de recevoir de Conway, et il en cita plusieurs passages injurieux pour Washington. Lord Stirling poussé par sa vive amitié pour le général en chef lui donna connaissance de ce fait. Washington crut ne pouvoir mieux faire, pour prévenir Conway qu'il était sur la trace de ses intrigues, que de lui adresser le billet suivant : « Monsieur, une lettre que j'ai reçue hier au soir, contient le paragraphe suivant : » Dans une lettre du général Conway au général Gates, il dit : — le ciel était déterminé à sauver votre pays sans quoi un général faible et de mauvais conseillers l'auraient perdu. » — Je suis, Monsieur, votre humble serviteur. »

Conway furieux eut une très vive explication avec le général en chef, dénonça Gates comme l'instigateur de tous ces propos, et finalement déclara qu'il allait donner sa

démission et retourner en France. De fait il envoya sa démission au Congrès qui ne l'accepta point. Le manque de réserve et l'intempérance de langage dont Conway venait de donner la preuve, étaient sur quoi l'on comptait pour se débarrasser de lui ; mais le moment n'était pas encore venu. Conway n'avait pas rendu tous les odieux services qu'il était destiné à rendre. Les organisateurs de la cabale pensèrent que la plus importante conquête à faire pour le parti était d'y enrôler le général Lafayette à qui son caractère, sa bravoure chevaleresque, son dévouement et son enthousiasme pour la cause américaine, avaient acquis une influence considérable. On le tenta par un commandement supérieur, comptant que sa jeunesse et son ambition naturelle l'emporteraient sur son amitié pour le général en chef. Conway que des liens de patrie avaient rapproché du jeune officier français, lui tendit en même temps tous les pièges imaginables, y compris ceux de la flatterie. Lafayette ayant reçu sa nomination au commandement en chef d'une expédition dans le Canada, s'empressa de la communiquer à Washington, en déclarant qu'il ne consentirait à rien que de l'assentiment de son général en chef, et à la condition qu'il se considérerait toujours sous les ordres immédiats de celui-ci. Ce fut à la prière de Washington que Lafayette accepta la position éminente qui lui était offerte, et le bureau de la guerre dut subir toutes les réserves que le jeune général mit à son acceptation. Lafayette raconte qu'il s'exprima nettement sur ce point. « Ce fut chez Gates même qu'il brava son parti, et leur fit porter à tous en rougissant la santé de leur général. »

Dans une lettre adressée à Washington, datée du 30 décembre 1777, Lafayette s'exprimait ainsi : « Les dissensions qui existent dans le Congrès sont connues ; les partis qui le divisent se détestent mutuellement autant que l'ennemi

commun; des hommes dépourvus de connaissances militaires entreprennent de vous juger, de faire des comparaisons ridicules. Ils sont engoués de Gates, sans songer à la différence des positions. Ces idées sont entretenues par quelques curieux, peut-être même par des amis secrets des Anglais, qui cherchent à vous pousser dans un moment d'impatience, à quelque téméraire entreprise sur les lignes ou contre une armée supérieure à la vôtre. J'ai d'abord été fort surpris de voir le pauvre établissement du bureau de la guerre, la différence mise entre le département du Nord et celui du Sud, et les opérations militaires ordonnées par le Congrès. Mais la promotion de Conway surpasse tout ce que je pouvais attendre..... Le général Conway prétend être à ma disposition, s'appelle mon soldat, parce qu'il veut qu'on parle bien de lui à la cour de France, et que son protecteur, le marquis de Castries, est mon ami. Mais j'ai pris des informations sur lui, et j'ai vu que c'était un homme ambitieux et dangereux; il a fait tout au monde pour vous enlever mon affection et ma confiance, il voulait m'engager à quitter ce pays... J'ai eu, il est vrai, du goût pour Conway que je savais un brave et habile officier. — Je dois rendre au général Duportail et à d'autres officiers français qui sont venus me parler, la justice de dire qu'ils m'ont paru tels que je pouvais les désirer dans cette occasion, quoique tout cela ait troublé bien du monde dans l'armée..... J'aime, il est vrai, vivement mon pays et tous les bons Français; leurs succès me causent une vraie joie; mais Conway est Irlandais et d'ailleurs je veux des Français qui de tout point fassent honneur à leur patrie. » — On ne pouvait renier cet aventurier en termes plus énergiques et plus nobles pour la France, que le marquis de Lafayette représenta en Amérique avec tant de dignité.

Le but de la cabale était bien connu. Avant que Conway

ne l'eût dévoilée à Washington, celui-ci en avait saisi les fils et il s'était montré aussi calme que prudent devant ces intrigues. Il avait pressenti les mauvaises dispositions de Gates, lorsque celui-ci, après la campagne du Canada, avait refusé de lui envoyer des régiments que le général en chef lui demandait, si bien que Washington fut obligé d'expédier son aide de camp Hamilton pour les réclamer avec instance, avec l'ordre de les ramener. C'était un symptôme qui n'avait pas échappé au général en chef; sachant que Conway était resté lié avec Gates, il jugeait les dispositions de celui-ci sur l'attitude du premier. Enfin pour comble, et comme argument suprême propre à renforcer les manœuvres de la cabale, arriva d'Angleterre un pamphlet; œuvre ignoble de cette faction, tout permet de le supposer.

Ce pamphlet racontait qu'après la prise du fort Lee, lors de l'évacuation de New-York, on avait saisi entre les mains d'un domestique de Washington, un porte-manteau renfermant des brouillons de lettres particulières adressées par le général à M^{me} Washington et à d'autres membres de sa famille, lettres datées de l'été de 1776 et dans lesquelles il condamnait l'acte de l'indépendance, toutes les mesures prises à cette époque et, en termes généraux et très vifs, l'opposition à la Grande-Bretagne. Ce pamphlet édité à Londres fut réimprimé en Amérique et répandu à profusion par les ennemis du général. « Ces lettres supposées, » dit Sparks, « avaient été écrites avec beaucoup d'art et par une personne qui connaissait plusieurs des particularités des affaires de famille de Washington. Il est même probable qu'on y avait intercalé des fragments de lettres interceptées et qui avaient réellement été écrites par lui. » La conduite de Washington depuis le premier jour où les difficultés avaient surgi entre l'Angleterre et les colonies, protestait assez contre la fausseté de ces lettres. Il dédaigna d'y

répondre ; c'eût été paraître se défendre dans un moment où il affectait au contraire de se montrer d'une indifférence complète aux injures de ses ennemis. Ce ne fut que bien des années après, vers la fin de sa seconde présidence, qu'il nia formellement l'authenticité de ces lettres que l'on venait de rééditer, en les déclarant fausses entièrement.

Washington avait dit à Lafayette : « Je n'ai pas cherché cette place ; si je déplais au peuple je m'en irai ; mais je résisterai à l'intrigue. » La patience exemplaire qu'il opposa aux scandaleux calculs de la cabale de Conway, se termina par une explosion qui y mit fin, en faisant tomber les masques des acteurs de cette ignoble comédie. Ayant ouï parler qu'il était question de donner de l'avancement à Conway, il écrivit au Congrès pour lui présenter à ce sujet de très vives et de très justes observations. Le Congrès au lieu d'en tenir compte, nomma Conway major-général. Gates avait tout fait pour obtenir cet avancement. Continuant de se servir de Conway comme d'un bouclier derrière lequel il s'abritait, Gates avait pensé que la nomination de Conway, obtenue contre la volonté de Washington, serait la dernière goutte qui ferait enfin déborder le vase, et il ne mettait pas en doute que Washington ne se retirât devant cette injure faite à son caractère et à son autorité. La place tant enviée et si peu enviable de commandant en chef devenait vacante et Gates se voyait tout naturellement désigné pour la remplir. Mais il ne savait pas encore à quel héros de patience et à quel noble ambitieux il avait affaire. Loin de s'irriter, Washington s'efforça de calmer l'indignation de ses officiers généraux et de ses amis. Il écrivit à Lafayette : « Dans une si grande lutte, il ne faut pas compter uniquement sur des jours sereins. J'ai la conviction que ce qui arrive est pour le mieux, que nous triompherons de tous nos revers, et que le dénouement sera heureux. Alors, mon cher marquis, si vous

venez me voir en Virginie, nous sourirons de nos anciennes traverses et des folies des autres. »

Washington connaissait trop bien Conway pour ne pas savoir quel rôle de bouc émissaire il jouait dans toute cette affaire; il appréciait trop bien Gates pour ne pas voir que celui-ci était le bras qui faisait mouvoir les fils. Il avait deviné le but de Gates, il ne le cacha pas dans une lettre à Patrick Henri, et dans un billet à Lafayette (31 décembre 1777), à qui il mande à propos de Gates : « Son ambition et son envie d'être cité comme un des premiers militaires du siècle, sont infinies, comme les moyens qu'il emploie pour réussir : mais voyant que j'étais déterminé à ne pas sortir de la ligne de mes devoirs pour satisfaire l'une, à ne pas franchir les justes limites de la vérité pour flatter l'autre, il est devenu mon ennemi invétéré, et il a, j'en suis convaincu, tout fait pour me nuire, au point de blâmer, lorsqu'elle n'eut pas réussi, une mesure que lui-même avait conseillée. » L'opinion de Washington sur son compétiteur était donc bien arrêtée; déjà il avait eu à se plaindre hautement de lui dans l'exercice de ses devoirs, lui reprochant d'avoir « en plusieurs circonstances manqué de franchise et de politesse. »

Il ne ménagea plus rien et personne; la goutte d'eau avait, en effet, fait déborder la coupe. Avec ce ton d'autorité que lui donnaient ses services rendus, son dévouement que nul ne suspectait, son patriotisme et les sacrifices personnels que l'on ne pouvait lui contester d'avoir accomplis pour la cause publique, Washington en appela à la loyauté et au bon sens du pays et du Congrès, démasqua sans réticence les intrigues de Gates, les bassesses de Conway et les livra, on peut dire pieds et poings liés, à la vindicte de leurs anciens complices eux-mêmes.

Le beau rôle fut pour Washington; il venait de gagner presque une bataille, sa popularité était reconquise.

Le châtement public auquel Conway échappa, bien qu'il l'eût mérité comme officier, il le subit comme homme. A quelque temps de là, il fut blessé mortellement en duel par le général américain Cadwalader. Se croyant près de sa fin, il écrivit à Washington pour lui exprimer tout son chagrin de sa conduite passée : « Ma carrière sera bientôt finie, » lui disait-il, « c'est pourquoi la justice et la vérité me portent à vous déclarer mes derniers sentiments. Vous êtes à mes yeux un homme grand et bon. Puissiez-vous jouir longtemps de l'amour, de la vénération et de l'estime de ces États dont vos vertus ont soutenu les libertés. » Tardif hommage arraché à la conscience dans un moment solennel ! Peut-on croire qu'il fût bien sincère ? Le caractère de Conway permet d'en douter. « Cette confession dictée par le remords, » dit Jared Sparks, « peut être considérée comme excuse à des injures personnelles ; mais elle ne peut expier le crime d'un homme qui, dans un moment de calamité et de danger, s'était efforcé d'allumer le feu de la discorde dans un pays dont il s'était engagé à défendre les libertés et dont il prétendait servir la cause. » Contre toute attente, Conway se rétablit de sa blessure, quitta l'Amérique et rentra en France, où il reprit son ancien grade de major dans l'armée de Flandre. On le retrouve colonel du régiment de Pondichéry en 1781, maréchal de camp en 1784, gouverneur des établissements français dans l'Inde en 1787. Il mourut en 1792. Son nom est resté au nombre de ceux que l'opinion publique et l'histoire ont flétri en Amérique.

§ 9.

Washington reçoit des témoignages de sympathie de tous ses compagnons d'armes. — Lafayette. — Alexandre Hamilton. — Biographie d'Hamilton. — Ses talents comme écrivain politique et comme financier. — Difficultés au sujet de l'échange des prisonniers. — Mauvais traitements infligés à Lee. — Il est rendu à la liberté. — Sa haine contre Washington dure toujours. — La situation de l'armée ne s'améliore pas. — Remontrances de Washington. — Bills conciliatoires. — Les Américains s'y montrent sourds. — La France reconnaît l'indépendance des États-Unis.

Aucun autre officier général ou supérieur que Gates, Muffin et Conway, ne fut soupçonné d'avoir pris part à cette intrigue ; il y faut ajouter cependant Arnold qui ne fut pas aussi en évidence que les trois premiers, mais qui était alors parmi les mécontents et avait songé à tirer peut-être un bon parti de cette occasion, pour accomplir la trahison qu'il méditait depuis longtemps. De tous ses compagnons d'armes, Washington reçut, au contraire, des témoignages de respect et de dévouement ; deux d'entre eux particulièrement s'attachèrent, par une amitié tendre et profonde, à lui faire oublier ces lâchetés ; j'ai nommé Lafayette et le colonel Hamilton, un des caractères les plus sympathiques et un des hommes les plus éminents de la révolution américaine.

Alexandre Hamilton était né en 1757 à Nevis, dans les Antilles, d'un père écossais et d'une mère écossaise. A l'âge de quinze ans, il était commis dans une maison de commerce à Saint-Thomas. Un article plein de verve, d'esprit,

de science, publié dans un journal de Saint-Christophe, sur un violent ouragan qui venait de dévaster les Antilles, produisit une si vive impression que l'on chercha l'auteur anonyme de ce récit. Ses parents pensant avec raison qu'un enfant capable d'écrire de la sorte n'était point fait pour demeurer dans la boutique d'un marchand, l'envoyèrent aux États-Unis pour faire son éducation. Ses progrès furent très rapides et, en deux années, il avait acquis tous ses grades dans le collège du roi à New-York. Les fortes études auxquelles il se livra ne le détournèrent pas d'un goût très prononcé pour les lettres; il composa des hymnes et des satires qui lui valurent quelques succès. Ce n'étaient là que des préludes à des conquêtes plus brillantes, à un âge même où il n'y avait pas à les espérer.

Le 6 juillet 1774, au début de l'effervescence des colonies, Hamilton rencontra sur une place à New-York une foule immense assemblée en meeting. C'était vers le soir; cette foule fatiguée déjà des discours qui se débitaient depuis le matin, allait se retirer, lorsque parut sur l'estrade un jeune homme de taille moyenne, gracieux de port, au visage pâle, mais éclatant d'intelligence. C'était Hamilton. Sa tête bouillait des idées de liberté qui agitaient le pays. Il n'avait prononcé que quelques mots à peine et déjà la foule était attentive. Pendant une heure il tint cette masse suspendue à ses lèvres, et la fin de son discours fit retentir l'air d'applaudissements enthousiastes. Hamilton venait de conquérir son droit de citoyen et de commencer sa vie publique. Il avait alors dix-sept ans. Le clergé entièrement dévoué au pouvoir royal avait dans plusieurs publications combattu le mouvement libéral des colonies et attaqué le Congrès. Quelques jours après, parut une brochure de cent pages où la défense des colonies et du Congrès était présentée avec un tel talent que, sans savoir le nom de l'auteur,

le titre de « Vengeur du Congrès » lui fut décerné. Quel fut l'étonnement du public d'apprendre que cette brochure était d'un jeune homme, presque un enfant, ce même Hamilton qui avait produit une si grande sensation par son discours dans le meeting en pleine rue !

De ce moment, il était enrôlé dans la cause des colonies. Mais ce n'était pas assez de mettre au service de cette cause l'éloquence de sa plume et l'éloquence de sa parole, il lui offrit son épée. Washington ayant, pendant sa campagne dans le New-Jersey, et au passage du Raritan, admiré le courage bouillant et l'intelligence d'un jeune officier d'artillerie qu'il voyait pour la première fois au feu, l'envoya quérir par son aide de camp, le colonel Fitzgerald. Cet officier d'artillerie était Hamilton qui venait de mettre la troisième palme à sa couronne. Quand il se fut nommé, Washington lui tendit la main, l'attacha à son état-major et lui ouvrit le chemin d'une amitié qui, depuis, ne se démentit pas un seul instant. Hamilton n'avait pas vingt ans alors.

Son intelligence absorbait tout, et toute question qui intéressait l'avenir de l'Amérique lui devenait familière, comme tout danger le trouvait à son poste. En 1779, au milieu de la vie agitée des camps, il élucida la question financière la plus grave pour les États-Unis : celle de l'établissement d'une banque. Son système fut adopté et sauva le pays de catastrophes terribles. Il quitta le service en 1781, avec le grade de colonel, et se lança, à New-York, dans la carrière du barreau et dans la vie politique. Ai-je besoin de rappeler l'immense retentissement de son *Fédéraliste*, ouvrage resté comme un modèle de style, de logique, d'élévation de pensée, un monument de cette époque.

Washington, appelé au pouvoir, confia l'administration du Trésor à Hamilton. Il eut besoin dans ce poste difficile d'en appeler à toutes ses facultés. Ses plans pour la reconstitu-

tion du crédit public, pour le développement de l'industrie, pour la création d'une Banque nationale et d'une Monnaie, suffiraient pour lui mériter la réputation d'un des hommes d'État les plus consommés qui aient jamais existé. Au moment où Hamilton prit l'administration du Trésor, le gouvernement américain n'avait ni argent ni crédit, et les ressources du pays étaient inconnues; lorsqu'il quitta le pouvoir après cinq ans d'exercice, il avait élevé le crédit à un tel degré et si complètement dégagé l'avenir, que le plus illustre et le plus compétent de ses successeurs, M. Gallatin, disait que Hamilton avait fait de la trésorerie une sinécure pour le ministre de ce département. M. Guizot a rendu à Hamilton cet éloquent hommage toujours précieux sous une telle plume : « Qu'il doit être rangé parmi les hommes qui ont le mieux connu les principes vitaux et les conditions fondamentales d'un gouvernement digne de son nom et de sa mission. » Hamilton mourut en 1804, à l'âge de 47 ans, tué en duel par le trop célèbre Aaron Burr (1). Hamilton est un de ces rares hommes de qui l'on peut dire, que s'il ne fut pas exempt de fautes en sa vie, on n'y peut pas du moins trouver une seule tache. Jefferson qui ne l'aimait point, a dit de lui « que honnête homme comme homme privé, il avait le tort de croire à la nécessité de la force ou de la corruption pour gouverner les hommes. »

Je n'ai pu me défendre, en rappelant quelques-uns des malheurs et les épreuves qui abreuvèrent Washington, de rapprocher des figures de ses implacables ennemis, le profil sympathique d'Alexandre Hamilton qui personnifie l'amitié et le dévouement.

La ruine de la cabale Conway n'affranchit pas Washington de tous les soucis de sa position.

(1) Voir plus loin le passage relatif à Aaron Burr.

Il avait fait marcher de front, tout en luttant contre ses ennemis personnels, deux opérations également difficiles : la réorganisation de l'armée pour la campagne qui se préparait et l'échange des prisonniers que le caractère particulier du général Lee avait rendu presque impraticable, selon les règles ordinaires de la guerre. Sir William Howe professait à l'égard des prisonniers américains les mêmes doctrines que son prédécesseur le général Gage, avec qui Washington avait eu, à ce sujet, lors de son arrivée devant Boston, une correspondance peu courtoise. Howe persistait à considérer les prisonniers comme des captifs rebelles, et les traitait avec une inhumanité qui eût au moins justifié les représailles dont on le menaçait d'user envers les Anglais. Entassés à New-York, dans un vaisseau, privés d'air, les prisonniers souffraient tous les maux possibles auxquels s'ajoutait l'insolence du langage. Il en mourait beaucoup, et pour chaque victime, les gardiens n'avaient qu'une même oraison funèbre : « Voilà un rebelle de moins » disaient-ils.

Deux des prisonniers avaient eu particulièrement à souffrir des cruautés de l'ennemi : l'héroïque Ethan Allen dont je raconterai le long martyre et le général Lee. Les durs traitements que ce dernier subit, la conduite des Anglais à son égard ; semblent incompatibles avec l'accusation de trahison qui pèse sur la mémoire de Lee. Il faut dire, cependant, qu'il s'opéra un brusque changement dans sa condition en sa faveur. Tout d'abord le général Howe avait considéré Lee comme déserteur, en sa qualité d'officier anglais et bien que celui-ci arguât qu'il avait envoyé sa démission en prenant du service dans l'armée indépendante. Il avait été décidé qu'il serait jugé par une cour martiale. Soit que la menace des représailles que Washington annonça devoir exercer, soit que la position de Lee parût plus intéressante ou du moins plus digne d'attention qu'on ne l'avait jugé d'abord, le

cabinet de Londres à qui on en référa, envoya l'ordre de ne pas traiter Lee autrement que comme prisonnier de guerre et de l'admettre à l'échange. La capture du général Burgoyne facilita sa libération.

Lee revint au camp américain, animé des mêmes sentiments d'orgueil, d'indépendance, de haine, contre le général en chef. On ne saurait dire s'il ne rapporta pas, en outre, de son séjour à New-York, des idées nouvelles, un plan plus muri et définitivement arrêté d'accomplir un acte infâme. La seule occasion qu'il eut de se montrer sur la scène des événements, prouve clairement, nettement, ses projets de trahison qu'il avait eu tout le temps de combiner avec ses anciens compatriotes.

Lee put se réjouir, en tout cas, de l'état pitoyable dans lequel il retrouva cette armée américaine qu'il avait laissée dans une désorganisation presque complète. Le Congrès avait continué à se montrer aussi imprévoyant et aussi défiant; il se laissait arracher plutôt qu'il ne concédait les mesures propres à asseoir l'armée sur des bases solides et rassurantes pour l'avenir. On s'était bien rendu aux obsessions de Washington relativement à la permanence des troupes sous les drapeaux; mais restait à fixer la position des officiers. Vainement Washington avait demandé qu'on leur assurât une demi-solde après la guerre; le Congrès n'avait rien voulu entendre. Il en résulta que les démissions arrivèrent en si grand nombre que les rangs s'éclaircissaient de jour en jour.

Étrange contradiction! Ce Congrès, en qui le sentiment du patriotisme semblait étouffé, en exigeait l'ardeur chez les autres. Washington revint sur ses propositions avec insistance. Il ne demandait rien pour lui personnellement, il persistait dans le sacrifice qu'il avait fait dès le premier jour, « mais, disait-il, j'ai un immense intérêt à cette affaire en ma qualité

d'homme qui combat maintenant sous le poids d'une proscription, et de citoyen qui désire voir la liberté de son pays établie sur des fondements durables. » Il trancha la question nettement aux yeux du Congrès dans un langage de soldat et de moraliste qui connaît le cœur humain, comme il l'avait déjà prouvé, et qui sait les passions qu'il faut mettre en jeu pour réussir. « On peut faire, » écrit-il au Congrès, « toutes les théories imaginables, on peut parler de patriotisme, on peut citer quelques exemples de l'histoire ancienne qui nous montrent de grandes actions accomplies sous son influence; mais quiconque bâtit sur ce fondement comme sur une base suffisante pour soutenir une guerre longue et sanglante, verra à la fin qu'il s'est trompé. Il faut prendre les passions des hommes, telles que la nature les leur a données, et se diriger d'après les principes qui dirigent généralement les actions. Je n'entends pas exclure toute idée de patriotisme. Je sais qu'il existe et qu'il a beaucoup fait dans la lutte actuelle. Mais j'oserai avancer qu'une guerre importante et durable ne peut jamais être soutenue par ce seul principe. Le patriotisme peut pousser les hommes à agir, à beaucoup endurer et à surmonter pendant quelque temps de grandes difficultés; mais tout cela ne durera pas, si l'intérêt ne vient à son secours. »

Une première fois, après la proclamation de l'indépendance, le sentiment du danger avait entraîné le Congrès. Le pays se trouvait, une seconde fois, réduit à cette extrémité de vaincre ou de mourir. Le rejet des *bills conciliatoires*, le refus d'entendre les négociations que l'Angleterre tenta d'ouvrir, créaient pour les États-Unis une de ces situations sur lesquelles on risque tout son enjeu. Washington avait plus que personne contribué à faire échouer ce suprême effort de réconciliation de la part de la Grande-Bretagne. Il ne voulait rien en dehors de l'indépendance absolue. « Ce

serait, avait-il dit, une paix de guerre. » Il était certain, dès lors, que le cabinet anglais poursuivrait à outrance la conquête de ses colonies; il n'y avait plus de trêve à espérer; il fallait donc se mettre en mesure. Washington sentait que sa responsabilité avait grandi, que sa propre personne était engagée. Le Congrès se rendit à ses observations et la position des officiers fut notablement améliorée; les vides se comblèrent de nouveau. Si l'armée ne se trouvait pas tout à fait encore sur un pied qui lui permit de rivaliser avec l'armée anglaise, elle était du moins en état de tenir campagne avec quelques chances de succès. L'âme de Washington fut en outre comblée de joie, en apprenant que la France venait de reconnaître l'indépendance des États-Unis. Ce fait immense avait remonté l'opinion publique; il en était sorti comme un nouvel élan de patriotisme et d'enthousiasme. C'est sous ces heureux auspices que commença la campagne de 1778.

§ 10.

Clinton a remplacé Howe. — Il évacue Philadelphie pour porter toutes ses forces sur New-York. — Washington résoud de prendre l'offensive et de couper la marche des Anglais. — Opposition de Lee. — Washington passe outre. — Avant-garde confiée à Lafayette. — Lee sollicite ce commandement ; Lafayette le lui cède. — Manœuvres coupables de Lee pour se laisser surprendre. — Il fait battre en retraite sans coup férir. — Lafayette avertit Washington. — Reproches violents adressés à Lee. — Impertinente réponse de celui-ci. — Bataille de Monmouth. — Lee passe devant un conseil de guerre. — Il est condamné. — Sa retraite de l'armée. — Ses derniers jours.

Le général Howe avait quitté le commandement de l'armée anglaise et avait été remplacé par sir Henry Clinton. La retraite du premier avait été, comme celle de Gage après l'évacuation de Boston, une disgrâce. — Le cabinet anglais n'avait aucune confiance dans les chefs qu'il donnait aux troupes en Amérique. Lord North disait en parlant d'eux : « Je ne sais s'ils font peur à l'ennemi ; mais je sais bien qu'ils me font trembler toutes les fois que je pense à eux. » Il faut bien avouer qu'ils s'étaient montrés jusqu'alors d'une impéritie exemplaire. Clinton réussirait-il mieux ? Il résolut d'abord d'abandonner Philadelphie, ville ouverte, difficile à garder, qui avait pu être un quartier d'hiver convenable, mais inspirait de graves inquiétudes comme place de guerre.

Washington apprit cette résolution de Clinton au moment où il s'apprêtait à attaquer Philadelphie, qui fut évacuée le

17 juin 1778. Clinton, emmenant avec lui près de 20,000 hommes, devait gagner New-York par la voie de terre. Washington, qui ne comptait que 11,000 hommes à Valley-Forge, était décidé à attaquer les forces anglaises, tout au moins à les harceler, en supposant qu'il ne trouvât pas l'occasion favorable de livrer une grande bataille.

Il semblait que la trahison s'était insinuée dans les rangs de l'armée américaine, avec le retour de Lee. En effet, dans une expédition qui avait été confiée à Lafayette, un piquet de garde le trahit et peu s'en fallut que le général ne tombât entre les mains des Anglais. Une manœuvre habile et exécutée avec un rare courage le sauva de ce guet-apens. Le plan d'attaque proposé par Washington contre l'armée de Clinton, fut combattu avec véhémence par Lee. L'autorité de sa parole eut encore raison dans les conseils; tout le monde se rangeait avec une incroyable docilité à ses avis. Quelques jours après, Washington revint sur son projet; Lee s'y opposa de nouveau. Le général en chef passa outre cette fois et résolut d'expédier une avant-garde de 3,000 hommes que le gros de l'armée suivrait à distance, de manière à lui porter secours au cas d'une attaque, et à ménager ainsi l'engagement général que Washington méditait.

La conduite de Lee dans cette occasion fut étrange tout au moins, et son attitude dans les conseils préparatoires fut comme le prélude de sa manœuvre devant l'ennemi. Étant opposé à l'exécution du plan de Washington, il déclina le commandement du corps d'avant-garde qui appartenait au plus ancien major-général. Ce commandement revint à Lafayette. Soit dépit, soit jalousie, Lee le réclama ensuite avec insistance. Son premier mouvement n'avait-il pas été plutôt une façon de dissimuler sa véritable intention? ou bien un remords passager vite oublié ne l'avait-il pas un moment arrêté sur la pente fatale?

Ce brusque changement dans les idées de Lee embarrassait le général Washington, qui ne croyait pas convenable de retirer à Lafayette un poste périlleux auquel celui-ci avait manifesté une grande satisfaction d'être appelé. En même temps, Lee avait écrit à Lafayette, en lui disant : « C'est ma fortune et mon honneur que je mets entre vos mains ; vous êtes trop généreux pour perdre l'une et l'autre. » Lee semblait tenir et affectait de vouloir tenir à tâche de faire oublier la mauvaise impression produite par sa capture. Washington sonda Lafayette et décida que le moyen de trancher la difficulté était de renforcer le corps d'avant-garde par un détachement de 2,000 hommes sous les ordres de Lee qui se trouverait ainsi tout naturellement investi d'un commandement que lui assurait son ancienneté de grade.

Lafayette avait répondu avec une bonne grâce charmante à la nouvelle que lui donna Washington de cet incident, par le billet suivant, daté de Icetown, 26 juin 1778 : « J'ai besoin de vous répéter par écrit ce que je vous ai dit : c'est que si vous jugez ou si on juge nécessaire ou utile au bien du service et à l'honneur du général Lee de l'envoyer ici avec deux mille hommes ou plus, je lui obéirai avec joie et servirai sous lui, non seulement par devoir, mais aussi par considération pour la réputation de cet officier. »

Sir Henri Clinton, informé des projets du général Washington, qui menaçait déjà ses derrières, changea l'ordre de la marche, plaça en arrière-garde ses meilleures troupes et campa à Monmouth, dans une forte position défendue presque de tous les côtés par des bois et des marais. Le 28 juin, au matin, Washington, qui était à six ou sept milles de là, envoya l'ordre au général Lee de commencer l'attaque, « à moins qu'il n'eût de puissantes raisons d'agir autrement. » Dans les dispositions qu'il prit pour exécuter ces

ordres, Lee avait semblé mettre tous ses soins à se laisser joindre par l'armée anglaise. Cette faute ou ce parti pris n'échappa point au général Lafayette, qui manœuvra alors de manière à dérober ce mouvement à l'ennemi. Il fut assez heureux pour y réussir. Lee sentit le besoin de se débarrasser de ce contrôle gênant; il ordonna au général Lafayette un mouvement qui ouvrait toutes les chances au canon anglais; puis il se fit repousser par le général Cornwallis sans coup férir et manœuvra, en un mot, de manière à donner à l'armée anglaise, mal engagée dans des chemins où les troupes américaines l'auraient surprise, le temps de se former en bon ordre. La faute était trop grossière de la part d'un officier aussi habile que Lee, pour être considérée comme une simple faute. La trahison était patente.

Dès le premier mouvement qui lui avait été ordonné et qui démasquait le plan de Lee, Lafayette avait dépêché un de ses aides de camp au général Washington pour le prévenir de ce qui se passait. Celui-ci arriva au galop, mais rencontra la division qui battait en retraite dans le plus grand désordre, sans avoir tiré un coup de fusil. La position était d'autant plus critique que Lee, n'ayant pas donné avis de cette retraite, faisait nécessairement marcher ses troupes à l'encontre de la seconde division, ayant bien calculé qu'il jetterait ainsi de la confusion dans tous les corps de l'armée. Washington rencontra le général Lee sur les derrières de sa propre division. Il l'apostropha en termes très vifs auxquels Lee répondit par de grossières paroles et entre autres : « Vous savez bien que tout ceci a été fait contre mon avis. » Washington prit alors le commandement de la division, la ramena au combat, forma lui-même, au milieu d'une grêle de balles, un corps d'un millier d'hommes qu'il lança sur l'ennemi, disposa ensuite les autres corps et rétablit l'ordre dans ce chaos. Tout espoir était perdu pour Lee ;

il n'y avait plus qu'à obéir. Il reprit son commandement et pendant le reste de la journée, se conduisit en vaillant soldat.

« Dans cette affaire mal préparée, mais bien finie, » dit Lafayette, « le général Washington sembla d'un coup d'œil arrêter la fortune, et sa grâce, sa présence d'esprit, ne furent jamais mieux déployées. Le général Washington ne fut jamais plus grand à la guerre que dans cette action. Sa présence arrêta la retraite; ses dispositions fixèrent la victoire. Sa bonne mine à cheval, sa bravoure calme, relevée par l'animation que produisait le dépit de la matinée, lui donnaient l'air le plus propre à exciter l'enthousiasme. » La nuit mit fin au combat, et le lendemain l'ennemi avait levé pied. Washington alla camper à White-Plains, à 30 milles de New-York. Il écrit à ce sujet : « Après deux ans de marches et de contre-marches, après des vicissitudes si étranges que jamais peut-être aucune guerre n'en a présenté de semblables depuis le commencement du monde, quel sujet de satisfaction et d'étonnement pour nous de voir les deux armées revenir à leur point de départ. »

C'était, en effet, à quoi avaient abouti les deux années dont nous avons essayé de faire passer les principaux événements devant les yeux de nos lecteurs. Là encore, Washington devait subir la terrible épreuve de la trahison d'Arnold. Mais encore quelques efforts, et les Anglais abandonnaient à jamais le sol de ces colonies qu'ils s'étaient maladroitement aliénées, dont ils n'avaient pas su reconquérir l'affection et qu'ils perdirent par inhabileté ou parce que la Providence avait décrété la formation, dans l'autre plateau de la balance du globe, d'une société différente de l'ancien monde, où devaient germer et se féconder des idées nouvelles, sujet d'études et d'étonnement pour l'Europe, en même temps qu'elles soulè-

veraient d'amères critiques, des enthousiasmes irréfléchis dans leur ardeur et des espérances indéfinies.

Après la bataille de Monmouth, Lee écrivit à son général en chef une première lettre impertinente à laquelle Washington répondit en termes sévères, mais calmes. Lee, plus irrité encore, riposta par un billet offensant en demandant à passer devant un conseil de guerre. Il fut mis d'abord aux arrêts et cité devant une cour martiale sous le coup de trois chefs d'accusation : 1^o désobéissance aux ordres qu'il avait reçus en n'attaquant pas l'ennemi; 2^o mauvaise conduite en présence de l'ennemi, en faisant en désordre une retraite inutile et honteuse; 3^o manque de respect envers le général en chef dans deux lettres écrites après l'action. Le général Lee fut reconnu coupable sur les trois chefs d'accusation. On supprima seulement dans le jugement l'épithète de *honteuse* qui flétrissait sa retraite à Monmouth. Le Congrès approuva la sentence qui condamnait Lee à la privation de tout commandement pendant une année et un jour.

Lee quitta aussitôt l'armée et ne songea jamais à y revenir. Dans l'intervalle qui s'écoula entre l'arrêt du conseil de guerre et son approbation par le Congrès, Lee publia une brochure dans laquelle, en se justifiant, il attaqua d'une façon si injurieuse le caractère et la personne du général en chef que le colonel Lawrens, un des aides de camp de Washington, envoya un cartel à Lee qui fut blessé assez grièvement. Mais, comme le général Conway, il guérit presque miraculeusement de cette blessure et se retira en Virginie sur une propriété qu'il y avait achetée. Là il vivait dans une sorte de cabane ouverte à tous les vents, où il n'y avait même pas de vitres aux fenêtres, au milieu d'une meute de chiens et de ses livres. Dans cette retraite, il composa ses mémoires, assez curieux malgré l'extrême soin qu'il y apporte de vanter sa personne, et des essais politiques et militaires. Au

mois d'octobre 1782 il fit un voyage à Philadelphie. Pris d'un violent accès de fièvre dans une taverne de bas étage où il s'était logé, il succomba en quelques jours.

Les événements que nous avons racontés dans le cours de ce chapitre, ceux où se trouve mêlé le général Lee, dénoncent assez son caractère et accusent trop haut sa conduite pour que nous ayons besoin d'y insister ici. Lee ne mérite, comme Conway, comme Arnold, que l'oraison funèbre du mépris. Si Gates fut coupable dans sa conspiration contre Washington, au moins sut-il laisser un nom que n'a souillé ni lâcheté ni crime, et que de grands et réels services ont au contraire illustré.

Mais quel contraste entre tous ces hommes agités par les passions vulgaires d'une basse ambition, et Washington dont la mâle et grave figure plane sur l'Amérique! Lui aussi fut ambitieux, mais quelle ambition noble, élevée, pure, rehaussée par le plus ardent patriotisme, par la plus complète abnégation! Il commit des fautes; mais qui n'en commet pas? qui n'a ses jours et ses heures de faiblesse? Il eut des vertus admirables, et tout le monde n'en a pas.

Bénédict Arnold. — Sa jeunesse désordonnée. — Il est fait colonel par le comité. — Sa rivalité avec Ethan Allen. — Histoire de ce célèbre partisan. — Prise de Tieonderoga. — Capture d'un sloop anglais par Arnold. — Ethan Allen prisonnier de guerre, sa vie, sa mort.

L'acte infâme conçu par le général Arnold ne fut pas une trahison vulgaire. Un concours de circonstances romanesques a marqué, d'ailleurs, cette trahison et tout a contribué à lui donner une portée peu ordinaire :

Bénédict Arnold était né à Norwich, dans le Connecticut, le 3 janvier 1740, d'une famille obscure. Il montra dès ses débuts dans la vie, un caractère aventureux, une grande inconstance dans les idées, une moralité douteuse, laissant de mauvais souvenirs dans les différentes carrières qu'il essaya et quitta successivement pendant la première partie de sa jeunesse. En apprenant sa gloire d'abord, sa trahison ensuite, les camarades de son enfance déclarèrent, dit un de ses biographes, « qu'il n'y avait rien qu'on ne pût attendre de lui, en bien ou en mal. »

L'éducation d'Arnold avait été fort négligée; elle se bornait aux connaissances élémentaires que l'on pouvait puiser dans les écoles publiques de ce temps. Très jeune, il était entré dans le commerce des drogueries qu'il abandonna pour s'engager dans l'armée. Après quelques mois passés au

service, il déserta et revint prendre sa place derrière le comptoir d'une boutique. Les mêmes motifs qui l'avaient forcé à renoncer, une première fois, au calme de la vie civile, l'y contraignirent encore. Criblé de dettes, harcelé par ses créanciers, écrasé sous le fardeau d'une existence de débauches et de désordres, il s'enfuit de la ville et alla s'enrôler de nouveau.

Son caractère impétueux, arrogant, se pliait difficilement, on le peut concevoir, à la discipline militaire. D'ailleurs, ses habitudes déréglées n'étaient guère de mise sous les drapeaux. Il les déserta une seconde fois, et dans de telles conditions qu'il fut obligé de se tenir caché pendant longtemps. Il obtint grâce cependant, et vint à New-Haven, où il s'associa avec un droguiste. C'était là son commerce de prédilection.

La maison qu'Arnold a occupée à New-Haven existe encore aujourd'hui; elle est de construction simple, comme toutes les habitations du temps, avec un étage de cinq croisées de façade, et, au milieu, un petit portique supporté par deux colonnettes en bois. Des bouquets de beaux arbres l'encadrent, et elle est enclose dans une petite grille basse. Mais les dispositions intérieures de cette maison accusent les goûts de confort et de luxe qui ont été la passion et la perte d'Arnold. L'enseigne de sa boutique a été conservée dans le musée de New-Haven.

Arnold réussit dans sa nouvelle entreprise, fit de brillantes affaires, établit des relations importantes avec les Indes occidentales, et devint armateur de cinq ou six navires, qu'il commanda lui-même en qualité de capitaine. Malgré ce succès qui semblait lui assurer une position d'honorabilité commerciale bien assise, malgré le crédit dont il jouissait, il était loin, même à cette époque, de posséder l'estime et la considération de ses concitoyens. Il passait pour un homme

sans principes, sans moralité, et donna raison à cette opinion défavorable, en faisant, au milieu de sa plus grande prospérité, une faillite au moins inattendue, qui laissa planer sur lui les plus graves soupçons.

Arnold, avait donc essayé en peu d'années de plusieurs métiers assez différents. Le changement était plus qu'un besoin de son caractère, c'était aussi une nécessité à laquelle le condamnaient les écarts de sa vie.

Au moment où éclata la guerre de l'indépendance, Arnold commandait une compagnie de milices du Connecticut, connue sous le nom de « gardes du gouverneur. »

Les événements qui venaient de s'accomplir et ceux qui grondaient déjà dans l'avenir n'avaient pu manquer de frapper cet esprit actif et impatient, possédé au suprême degré de ce démon du *go ahead*, le mot d'ordre de toutes les folies et de toutes les grandes œuvres des Américains. Il entrevit une carrière nouvelle et de nouvelles aventures à courir. A ce sentiment, qu'explique suffisamment la mobilité de son caractère, se joignait peut-être le patriotisme qui pouvait, à ce moment, enflammer son cœur facile à toutes les émotions.

Quelques jours après la bataille de Lexington, dont la nouvelle électrisa les colonies, Arnold appela sa compagnie sous les armes et lui proposa de se rendre au quartier général de la guerre. La proposition n'excita pas tout à fait l'enthousiasme qu'il avait espéré; néanmoins, une quarantaine de ses miliciens consentirent à le suivre. Il ferma sa boutique et partit pour Cambridge. Arnold avait apporté dans l'organisation de sa compagnie l'esprit et les habitudes militaires naturels aux chefs de milices qui ont vécu plus ou moins longtemps sous les drapeaux de l'armée. Cette indépendance, dont l'amour excessif lui avait rendu impossible le joug de la discipline, il ne l'avait pas tolérée chez les

autres, et « les gardes du gouverneur » étaient réputés parmi toutes les milices pour leur tenue, leur connaissance des armes et leur parfaite exactitude dans le service.

Arnold fut bien accueilli à Cambridge. Le Comité accepta avec gratitude l'offre qu'il fit de son épée, et donna au jeune capitaine une commission de colonel. A ce moment-là, comme à toutes les époques où les causes en danger et les armées de hasard recrutent leurs chefs parmi les hommes de bonne volonté et les hommes de courage, il fallait bien improviser beaucoup d'officiers, escompter les espérances et l'avenir, faute d'avoir déjà un passé à payer. Le Comité révolutionnaire avait, en outre, un intérêt puissant à encourager les hommes plus ou moins influents qui venaient à lui. Dans les circonstances dont nous avons, précédemment, raconté les phases critiques, on s'explique sans peine comment un jeune capitaine, plein d'ardeur, emmenant avec lui une quarantaine d'hommes de bonne volonté, à coup sûr les mieux équipés de toute l'armée indépendante, était accueilli avec tant de sympathie.

Arnold n'avait pas captivé le Comité seulement par la bonne mine et la bonne tenue de ses quarante miliciens ; il lui avait présenté, en même temps, le plan d'un hardi coup de main à exécuter et dont le succès pouvait avoir une influence considérable sur les débuts de la guerre. Il s'agissait de s'emparer par surprise et à tout prix de deux forteresses anglaises : Ticonderoga et Crown-Point, qui commandaient la route du Canada et l'extrémité du lac Champlain, dans le voisinage immédiat des lignes américaines. Le succès d'une telle entreprise assurait les mouvements de l'armée indépendante de ce côté et la mettait momentanément à l'abri de toute attaque des Anglais par le nord. Le Comité, frappé des résultats de ce projet, autorisa Arnold à lever quatre cents hommes pour en opérer l'exécution. Ce

ne fut pas sans peine que, en dehors des rangs de l'armée, Arnold put réunir son corps expéditionnaire. A la tête de trois cents volontaires environ, en y comprenant les quarante miliciens de sa compagnie des « gardes du gouverneur, » il se mit promptement en route pour Ticonderoga.

Soit coïncidence fortuite, soit plagiat, et il serait difficile peut-être d'établir qui fut le plagiaire, le plan d'Arnold avait germé dans une autre tête que la sienne. En même temps qu'Arnold obtenait du Comité de Cambridge la mission dont nous venons de parler, une proposition identique avait été faite à la Législature du Connecticut par un autre aventurier de la même trempe que lui, d'un courage égal au sien, mais dont le nom a passé pur à la postérité, et enveloppé dans le linceul d'une légitime admiration.

Celui-là se nommait Ethan Allen. Il portait le titre de colonel, par modestie, car il était, de fait, une manière de roi indépendant, avant même la proclamation de l'indépendance américaine. Ethan Allen eût pu être général dans l'armée, il ne le daigna pas. Il fut le *premier colonel* d'Amérique, comme Latour d'Auvergne fut le *premier grenadier* de France.

Dans toutes les biographies américaines, on ajoute au nom d'Ethan Allen le titre de « partisan. » Titre exact dans la rigoureuse acception du mot.

Avant la révolution, des difficultés existaient entre les deux colonies du Massachusetts et de New-York au sujet de la délimitation de leurs frontières respectives. Les territoires qui forment aujourd'hui les trois États du Vermont, du Connecticut et du New-Hampshire, étaient l'objet de ce litige. La famille d'Ethan Allen appartenait au pays disputé, dont les habitants, en leur qualité de montagnards, se souciaient peu de relever de la colonie de New-York. Pour mettre un terme à ces dissensions, le roi Georges II avait ordonné la réunion, à Albany, d'un congrès composé de députés des

deux colonies et des territoires en litige. Ethan Allen fut envoyé à ce congrès pour représenter les colons opposés à l'annexion avec New-York. C'était un jeune homme d'une rare énergie, d'un courage éprouvé dans mille aventures d'une vie partagée entre la chasse et les combats contre les Indiens. Élevé à l'école de l'indépendance, au grand air, il portait dans son regard, dans son allure, dans ses gestes, ce je ne sais quoi de résolu et de fascinateur qui attire l'attention et impose le respect. Il maniait le mousquet, l'arc, le couteau, toutes les armes de la civilisation et de la barbarie, avec une égale aisance et une égale supériorité. La force de son corps répondait à la vigueur de son âme. Il est aisé de se représenter Ethan Allen modelé sur quelqu'un de ces types à part que tous les peuples indépendants et fiers ont fournis. A se l'imaginer ainsi, on comprend qu'il dût exercer une influence considérable sur cette tribu de montagnards, de chasseurs et d'agriculteurs moitié barbares moitié civilisés. « Il avait, raconte une chronique du temps, une éloquence sauvage, mais insinuante. Sa parole était un singulier mélange de barbarisme, de citations empruntées aux Écritures saintes et de poésie orientale. Quoique peu classique et peu grammaticale, elle était vive et animée. » Washington disait d'Ethan Allen « qu'il y avait en lui quelque chose d'original qui commandait l'admiration. »

Ethan Allen déploya devant le Congrès d'Albany toutes les ressources de son talent oratoire, et probablement aussi toute l'impétuosité d'un caractère dont on peut deviner les qualités et les défauts, et qui ne durent pas, à coup sûr, servir beaucoup la cause qu'il défendait. Il la perdit, en effet. Le Congrès d'Albany conclut dans le sens contraire aux vœux d'Ethan Allen et de ses partisans; le territoire en litige fut adjugé à la colonie de New-York. Mais les colons déboutés refusèrent de se soumettre à cette décision, et se

constituèrent indépendants, en adoptant pour devise cette phrase d'un discours d'Ethan Allen : « Les dieux des montagnes ne sont pas les dieux des vallées. » Ethan Allen fut élu le chef de cette armée de montagnards, qui s'établit sur l'espace fortifié entre les rivières du Connecticut, le lac Champlain et l'Hudson; c'est aujourd'hui l'État du Vermont. Ils prirent le nom de *Green mountains' boys* (les gars des montagnes vertes) et expulsèrent de leurs territoires tous les colons de New-York. Ethan Allen devint une sorte de Robin Hood, organisa militairement son petit royaume, se choisit pour lieutenants deux hommes de bonne trempe : Seth Warner et Remember Baker, et repoussa toujours victorieusement les attaques dont il fut l'objet.

Il va sans dire que lui et son peuple avaient été mis hors la loi; ils s'en souciaient peu. Cet état de choses dura jusqu'au moment de la révolution. La nouvelle de la bataille de Lexington retentit comme un coup de tonnerre dans les montagnes et y eut un long écho. En un clin d'œil, les *boys* furent sous les armes. Leur intrépide chef alla offrir ses services en proposant tout d'abord à la Législature du Connecticut le coup de main sur Ticonderoga et Crown-Point. La Législature fit bon accueil à Ethan Allen et lui fournit même l'argent nécessaire. Il se mit en marche, suivi de deux cents de ses « gars des montagnes, » et se dirigea sur Castleton. C'est là qu'il se rencontra avec Arnold.

Pour l'un des deux la rencontre dut être désagréable. Si j'en crois les meilleures autorités, le plus désappointé dut être Arnold que l'on soupçonnait d'avoir eu connaissance du plan d'Ethan Allen, par suite de l'indiscrétion de quelque membre de la Législature. Ce qui le ferait croire, c'est qu'Arnold était parti de Cambridge avec une extrême précipitation. La principale question pour lui était de commander en chef une expédition dont il pourrait tirer un très grand

honneur, et par la suite de très beaux avantages. Il exhiba sa commission de colonel de l'armée régulière, qui paraissait devoir lui donner naturellement le pas sur un chef d'aventuriers. Ethan Allen ne s'émut pas de cette prétention. « En demandant de servir la cause du peuple, dit-il à Arnold, j'ai annoncé ne vouloir jamais commander d'autres soldats que mes montagnards. S'ils consentent, eux, ce dont je doute, à obéir à un autre chef que moi, je me soumettrai. Sinon, vous passerez sous mes ordres ou retournerez là d'où vous venez. Choisissez. » Les montagnards, consultés, déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient jamais d'autre chef qu'Ethan Allen. Ce fut pour le cœur ombrageux d'Arnold le premier de ces mécomptes qui le poursuivirent fatalement dans sa carrière, et dont on serait tenté de lui faire une ombre d'excuse, s'il était possible d'en admettre au crime dont il se rendit coupable. Quoi qu'il en soit, Arnold accepta de servir en sous-ordre, et se conduisit dans l'action avec le courage impétueux dont il devait donner encore tant de preuves.

Allen avait envoyé à l'avance un détachement pour requérir sur le lac Champlain et conduire à Shoreham tous les bateaux nécessaires pour transporter son petit corps expéditionnaire. Le 9 mai 1775, à la tombée du jour, Arnold et Allen arrivèrent à Shoreham. En face d'eux, sur l'autre bord du lac et se perdant dans les ténèbres du soir, se dessinait la silhouette du fort de Ticonderoga, situé au sommet de rochers énormes et dont la base baignait dans les flots du lac. L'aspect de cette formidable masse de pierres et de rochers semblait rendre irréalisable l'entreprise de ces deux cerveaux brûlés. Ils ne se firent pas d'illusion sur la probabilité d'un insuccès, et se communiquèrent franchement leurs sinistres impressions. Mais ce n'était plus l'heure d'hésiter. Il leur parut que le plus sûr moyen de faire passer

dans l'âme de leurs soldats l'audace qui les enflammait eux-mêmes, était de ne rien dissimuler à ceux-ci du danger comme du peu de chance qu'ils avaient d'échapper à la mort :

« S'ils nous abandonnent, dit Ethan Allen à Arnold, nous risquerons le coup à nous deux ou avec le petit nombre de ceux qui nous resteront fidèles. Mes gars des montagnes sont plus aguerris et plus insoucians que vos milices, si braves qu'elles soient ; c'est à eux que je veux m'adresser d'abord. Ils sont accoutumés d'ailleurs à me suivre partout où je veux. »

Ethan Allen disposa sa troupe en corps de surveillance et de réserve sur la rive, avec ordre de venir à son secours, si besoin était et sur un signal convenu, puis il choisit quatre-vingt de ses « gars, » et leur adressa une chaleureuse allocution, avec ce ton d'autorité entraînant qui lui était familier. Ensuite, leur montrant la forteresse dont la vue n'avait certes rien de bien encourageant, il termina par ces mots : « Vous le voyez, c'est une tentative désespérée, et je ne demande à personne de marcher contre sa volonté. Ce que je puis vous dire, c'est que je serai en tête et le premier à l'escalade ! Que ceux qui veulent me suivre mettent le mousquet sur l'épaule ! » Il n'y eut pas la moindre hésitation dans les rangs.

Les quatre-vingts montagnards s'embarquèrent. La nuit était noire, les eaux du lac calmes, la brise fraîche et favorable. Les quatre embarcations chargées de cette bande de fous audacieux et qui marchaient en héros à une mort prévue, on pourrait dire préméditée, abordèrent heureusement au pied d'une petite ravine. Allen débarqua le premier, Arnold était sur ses talons. Ils gagnèrent un sentier étroit et difficile qui conduisait au fort, un sentier profond, taillé dans le roc et dans le bloc des montagnes,

semblable à une tombe creusée à l'avance pour ceux qui s'y aventureaient. Les montagnards, se réglant sur leurs deux intrépides chefs, se traînaient à petits pas, le dos voûté, l'œil ouvert à droite, à gauche, devant eux, cherchant à voir l'impossible au fond des ténèbres qui les enveloppaient, le mousquet abaissé et tout près de l'épaule. Le silence régnait autour d'eux ; ce silence était leur inquiétude. Il leur semblait inadmissible que leur marche n'eût pas été surprise et que ce calme qui protégeait leur audacieuse entreprise ne fût pas un piège. Déjà ils étaient parvenus au plateau qui s'étendait devant la forteresse, et aucun cri d'alarme n'avait été poussé. La garnison tout entière était plongée dans le sommeil. Une seule sentinelle veillait aux portes du fort. Dès qu'elle aperçut l'ennemi débouchant par le sentier, elle fit feu. La balle du mousquet effleura l'épaule d'Arnold, qui s'élança sur le factionnaire, le terrassa et le livra aux montagnards. Le malheureux venait de monter sa dernière faction. Sur l'ordre d'Ethan Allen, les quatre-vingts « gars » se formèrent en bataille, et, après avoir poussé trois hurrahs formidables, ils coururent à l'assaut du fort, enfonçant les portes, escaladant les fenêtres. L'alarme avait été donnée, mais l'épouvante était parmi cette garnison surprise si inopinément. Dans ce désordre du désespoir, à peine quelques coups de feu furent-ils échangés. Allen arriva jusqu'à la chambre du commandant, qui se montra en déshabillé complet. « Derrière lui et par-dessus son épaule, raconte une chronique, apparut la figure effrayée de sa jeune femme. » Allen somma le commandant de se rendre. « Au nom de quelle autorité agissez-vous ? demanda-t-il. — Au nom du grand Jehovah et du Congrès continental, répondit Allen. » Les Anglais, croyant à la présence de forces imposantes, se rendirent à merci sans essayer aucune résistance. Ils furent conduits prisonniers à Shoreham, et Allen prit

possession immédiate du fort Ticonderoga qui contenait des approvisionnements considérables.

Au double point de vue des besoins matériels de l'armée indépendante et de la sécurité de ses mouvements futurs, la prise de Ticonderoga fut regardée avec raison comme un signalé service.

Arnold pensait avoir assez fait pour sa modestie en subissant l'autorité d'Ethan Allen dans l'accomplissement de ce brillant coup de main, dont la moitié de l'honneur lui revenait à bon droit. Il demanda, à titre d'acte de justice, le commandement en chef de Ticonderoga, d'où il entrevoyait de nouvelles expéditions à entreprendre sur le lac Champlain. Il éprouva une nouvelle déception. La popularité d'Ethan Allen, déjà immense auprès de la Législature du Connecticut, venait de grandir encore de tout l'éclat de ce récent triomphe auquel son nom, bien plus que celui d'Arnold, à tort ou à raison, était demeuré attaché. De plus, c'était par un de ses lieutenants, Seth Warner, que, à quelques heures d'intervalle, le fort de Crown-Point avait été enlevé non moins lestement que Ticonderoga.

La Législature du Connecticut ne tint aucun compte des prétentions d'Arnold et obtint du Comité de Cambridge que le commandement en chef restât à Ethan Allen. Ce n'était pas seulement le succès d'un heureux coup de main que récompensait à ce moment le gouvernement du Connecticut, c'était toute une vie d'énergique résistance à l'oppression; peut-être aussi subissait-il le prestige de cette vie aventureuse dans les montagnes et l'influence de la mystérieuse gloire qui entourait le nom d'Ethan Allen.

Arnold fut profondément blessé de cette préférence accordée à son populaire compétiteur. Il en conçut plus que du dépit; la haine et la colère entrèrent dans son cœur. Il adressa de violentes réclamations au Comité de Salut

du Massachusetts et insista sur des services au moins égaux dans une entreprise faite de commun accord. Le Comité de Salut, tout en reconnaissant la part acquise à Arnold dans le succès de l'expédition, s'inclina lui aussi devant la popularité d'Ethan Allen. Arnold avait un caractère bouillant, sensible aux injures lors même qu'elles étaient atténuées par des consolations, n'estimant que les résultats présents et appréciables. L'hommage rendu à son talent ne lui suffisait pas; les promesses pour l'avenir lui semblaient un rêve et une chimère. Il montra, par la suite, ce tempérament dans toutes les occasions où son humeur irascible fut mise à l'épreuve. Le ressentiment du moment le poussa à vouloir quitter le service, à peine au début d'une guerre où il devait s'illustrer jusqu'à la veille de sa honte. Il s'éloigna de Ticonderoga l'âme gonflée de colère, et prit la route de Cambridge où il se rendait pour remettre sa démission au Comité de Salut. Mais le tempérament même d'Arnold était l'antidote des défaillances avec lesquelles il fut plus d'une fois aux prises. Ses instincts militaires, son audace, son courage, qui ne cherchait que l'occasion de s'exercer, le besoin et l'amour du danger et des entreprises hardies, une soif insatiable de gloire devaient toujours le détourner de ses résolutions de retraite prématurée. Il suffisait d'un coup de main à accomplir, d'une expédition où les hasards de la guerre le pouvaient jeter, pour qu'il oubliât l'injustice de la veille, rentrât dans la voie du devoir et sacrifiât sans hésiter sa personne et ses rancunes. L'activité, l'action, à cette époque de sa vie, faisaient son salut. Plus tard, le repos et la réflexion firent sa perte.

Pendant qu'il longeait le lac Champlain, Arnold aperçut au mouillage un sloop de guerre anglais. Un double sentiment le poussa à tenter la capture de ce bâtiment : d'abord l'instinct guerrier qui se réveilla chez lui; puis l'occasion

fournie d'effacer l'humiliation de Ticonderoga, en rapportant à Cambridge des lauriers conquis sans partage. Concevoir et exécuter un projet, c'était tout un pour Arnold. Il communiqua son idée aux quelques hommes qui l'accompagnaient : ils étaient une dizaine au plus. Sa proposition trouva de l'écho. Il s'empara d'une embarcation sur le rivage et se dirigea vers le bâtiment. Ce fut par miracle qu'il échappa à une grêle de balles et de boulets; il aborda enfin le sloop dont il demeura le maître, après un combat acharné corps à corps, d'un contre cinq. Quatre seulement de ses dix hommes restaient debout à ses côtés. Ticonderoga était oublié! Au lieu de se rendre à Cambridge pour donner sa démission, Arnold y courut en hâte rendre compte de son nouveau et brillant exploit, demandant qu'on lui donnât de nouveaux moyens de prouver son courage et son audace. Il ne tarda pas à être satisfait.

Mais, avant de poursuivre le récit de cette biographie d'Arnold, il faut achever celle d'Ethan Allen. Quelque temps après l'affaire de Ticonderoga, le chef des montagnards s'était rendu dans le Canada avec l'armée du général Shuyler, et, dans un coup de main qu'il tenta contre la ville de Montréal, alors assiégée par les troupes américaines, il fut fait prisonnier et envoyé en Angleterre.

C'est un point sur lequel il n'est pas inutile d'insister que ce goût marqué des Américains pour les coups de main en temps de guerre, parce qu'il peint admirablement bien le caractère américain, à cette époque comme aujourd'hui. Il y a à cela deux causes : c'est d'abord une antipathie profonde pour l'inaction; en second lieu, c'est la haine de la discipline et le sentiment de l'indépendance joints au besoin de laisser sur toutes choses et en toutes affaires l'empreinte d'une personnalité hardie. On peut même trouver là l'explication de ce penchant des Américains de nos jours pour la

flibusterie. Ils sont amoureux, même en temps de paix, de ce qui maintes fois les a illustrés en temps de guerre. L'ambition personnelle, des goûts guerroyants et la fièvre de la renommée laissent à peine à certains esprits aventureux, la conscience du crime qu'ils commettent en violant les lois du droit des gens, reconnues par toutes les nations. Ces diverses causes combinées ont rendu de tout temps fort difficile et fort délicat le commandement des armées en Amérique. C'est ce qui frappa d'étonnement et d'inquiétude le général Washington, lorsqu'il prit, en 1775, par la volonté du Congrès, le commandement en chef de l'armée continentale. « Les soldats, dit Jared Sparks, avaient été enrôlés par leurs gouvernements respectifs pour un temps et un objet déterminés; ils ne pensaient pas que cet engagement pût les soumettre à aucun autre pouvoir. Chacun se considérait comme partie intéressée, et réclamait ses droits comme citoyen... Quand on présenta aux soldats les ordres et les règlements prescrits par le Congrès continental, plusieurs d'entre eux ne voulurent pas les admettre. Ils avaient quitté leurs foyers pour combattre pour la liberté et voulaient la réclamer pour eux-mêmes. » Il n'y a pas d'armée réelle possible dans de telles conditions qui favorisent merveilleusement ces entreprises individuelles que chaque cerveau brûlé a la prétention d'exécuter. De là ces expéditions partielles, ce système de harcèlement incessant contre l'ennemi, de surprises, de petites victoires isolées qui ont toujours été profitables aux Américains en toutes campagnes. La longue guerre de l'indépendance en a fourni d'innombrables exemples. C'est à cela que l'on doit attribuer le genre particulier d'héroïsme qui caractérise les officiers et les soldats américains. Ce sont en effet des héros de vaillance et de bravoure personnelle; mais si l'on faisait un tout de ces mille traits de courage et d'audace qui ont valu à beaucoup de leurs

capitaines une éclatante et légitime renommée, on n'y trouverait peut-être rien de ce qui constitue la véritable gloire ni le véritable talent militaires.

A un homme comme Ethan Allen, né partisan, soldat par goût et par habitude, chef naturellement indiscipliné de montagnards qui ne reconnaissaient que son commandement, les lenteurs d'un siège durent paraître intolérables. Il avait tenté contre Montréal ce qui lui avait réussi à Ticonderoga. Mais il échoua, paya du prix de sa liberté et de tortures sans nombre, son inutile bravoure.

Ses luttes contre la colonie de New-York, sa retraite redoutée dans les « montagnes vertes, » son indépendance d'autrefois et sa quasi-royauté, où il avait montré non moins de fierté et d'arrogance qu'un empereur du moyen âge, n'avaient pas laissé que de soulever de violentes haines contre lui chez les autorités coloniales. L'ex-gouverneur de New-York, le général Tryon, que les historiens du temps ont, à juste titre, flétri de l'épithète d'infâme, l'antagoniste d'Allen dans les discussions un moment pacifiques auxquelles donna lieu le litige des territoires, trouva bonne l'occasion de se venger de lui. Il recommanda le prisonnier « aux plus durs châtimens. » La recommandation de Tryon fut ponctuellement exécutée contre cet ennemi vaincu et désarmé. Ethan Allen subit une captivité de trois années, qui fut un long martyre. Conduit en Angleterre, il fut jeté dans les fers, pour être jugé non comme soldat, mais comme bandit. Il demeura enfermé dans Pendennis-Castle, attendant l'exécution du jugement qui l'avait condamné à être pendu. Cependant, comme les deux armées négociaient un traité pour l'échange des prisonniers, Allen fut dirigé d'Angleterre sur Halifax, d'abord, puis sur New-York, alors au pouvoir des Anglais. C'était par suite d'une méprise qu'on lui avait fait prendre la route de l'Amérique au lieu de celle

de la potence. L'implacable Tryon, en apprenant l'arrivée d'Allen à New-York, voulut faire exécuter contre lui la sentence prononcée en Europe, et à laquelle le célèbre chef des montagnards avait miraculeusement échappé. Tryon fut arrêté dans l'accomplissement de sa basse vengeance par les protestations du général Washington.

On sait quels obstacles l'échange des prisonniers rencontra de la part des Anglais, la prétention soulevée par eux : « Que les prisonniers américains ne devaient pas être traités comme des prisonniers de guerre, mais comme des rebelles pris les armes à la main ; » c'était la condamnation à mort de la plupart d'entre eux. On se souvient également à la suite de quelles énergiques menaces de Washington, cet échange de prisonniers put s'effectuer ; mais il s'opéra lentement. Le malheureux Ethan Allen, presque à bout de ses forces, ne voyait point son tour arriver. Il crut qu'on l'oubliait ; il put faire parvenir secrètement à l'assemblée du Connecticut, son État natal, la supplique suivante. « J'ai souffert tout, excepté la mort. J'ai à venger également mes propres injures et celles de mon pays. On sait par expérience, que j'ai le courage nécessaire pour faire face aux envahisseurs de l'Amérique dans un poste périlleux et pour déchaîner contre eux toutes les horreurs de la guerre. Avisez au moyen de me rendre la liberté, et je consacrerai ce qu'il me reste de jours, en faisant bon marché de ma vie, au service du pays pour défendre l'indépendance de l'Amérique. J'avais espéré de pouvoir inscrire mon nom sur la liste des illustrations américaines ; mais je succombe au printemps de ma vie ! » W. Irving, qui rapporte cette pièce, ajoute : « Honnête Allen ! Son nom sera à jamais inscrit sur cette liste, non pas illustre peut-être, mais éminemment populaire. » Washington, à qui l'assemblée du Connecticut transmit la supplique d'Ethan Allen, écrivit au Congrès :

« Ses malheurs me touchent beaucoup, et je sens que sa captivité prive notre pays d'un chaud ami et d'un officier capable. » Les projets infâmes de Tryon furent déjoués. Washington obtint l'échange d'Ethan Allen, qui recouvra sa liberté le 3 mai 1778. Le jour de sa délivrance, il poussa un terrible cri de vengeance que ses fidèles « gars des montagnes » répétèrent autour de lui.

Mais les forces physiques manquaient à l'énergie de son âme. Il dut expier dans un long et impatient repos les tortures qu'il avait souffertes. Dès qu'il sentit que son corps pouvait endurer les fatigues de la guerre, et que son bras pouvait porter de nouveau l'épée, il demanda et obtint de reprendre du service sous le drapeau national.

Au moment où il allait rejoindre l'armée, l'ancienne querelle des territoires entre le New-York et le Vermont recommença. Le Vermont affranchi réclamait les territoires disputés jadis ; le New-York, encore au pouvoir de l'Angleterre, arguait de la décision royale contre laquelle Ethan Allen s'était insurgé, et qui avait attribué ces territoires à la province de New-York. Les « dieux des montagnes et les dieux des vallées, » comme avait dit Allen, étaient de nouveau en présence. Le Vermont donna à Ethan Allen le commandement de ses milices. Le partisan rappela ses « gars des montagnes » et reconstitua sa petite royauté indépendante. Avant d'essayer de le combattre et de le forcer dans des retranchements où il pouvait défier des armées formidables, les Anglais tentèrent de séduire Allen, en lui offrant de lui conserver sa dictature de hasard, à la condition de faire rentrer les territoires contestés sous l'autorité royale. Un certain colonel Beverley Robinson, que nous verrons bientôt jouer un rôle important dans la trahison d'Arnold, fut chargé de cette négociation. Ethan Allen repoussa avec indignation toutes propositions de ce genre.

Bientôt après son rôle devint tout passif. Les événements de la guerre avaient détourné l'attention de ce procès armé à propos de territoires. Le temps des « dieux des montagnes » était passé. Plus de combats, plus de coups de main, plus d'inquiétudes même pour l'avenir? En outre, les maladies et les tortures de la captivité avaient affaibli le corps robuste d'Allen. L'excès du repos avait peut-être contribué aussi à cette décadence physique. De soldat, il devint législateur; et de législateur, publiciste fougueux. Plusieurs pamphlets politiques et religieux sortirent de sa plume. Un d'entre eux, intitulé *La raison est le seul oracle de l'homme*, n'est qu'une violente diatribe contre la Bible et le Christianisme. Un soldat de la trempe d'Ethan Allen qui finit de la sorte, n'a pas longtemps à vivre. Il mourut en 1789, à l'âge de quarante-deux ans. Son nom est resté environné, en Amérique, de cette immense popularité que sanctionne le témoignage de W. Irving.

§ 12.

Expédition d'Arnold sur Saint-John. — Combat sur le lac Champlain. — Mauvaise conduite d'Arnold. — Il perd son commandement. — Expédition contre le Canada; héroïsme d'Arnold. — Succès de Montgommery. — Assaut de Québec. — Mort de Montgommery; Arnold blessé. — Il est nommé au commandement de Montréal. — Aaron Burr. — Sa vie, sa fin.

Nous avons laissé Arnold revenant au quartier général de Cambridge, tout fier de l'insolent et hardi coup de main qu'il venait d'accomplir, ramenant avec lui ses prisonniers du sloop anglais, et n'ayant plus souci de l'injustice qui l'avait si profondément froissé dans l'affaire relative au commandement de Ticonderoga.

La double occupation de Ticonderoga et de Crown-Point, placés comme deux sentinelles avancées à l'extrémité sud du lac Champlain, avait été, comme nous l'avons dit, d'une grande importance pour l'armée américaine. C'était à la fois une sécurité contre toutes tentatives de la part de l'armée anglaise du Canada, et au besoin, une bonne clef d'opérations sur ce pays; or, la nécessité de tenter tôt ou tard quelque entreprise de ce côté était pressentie par tout le monde. Mais pour que les premiers résultats acquis fussent complétés, il fallait que les Américains devinssent les maîtres définitifs du lac Champlain, dont les Anglais avaient la libre navigation jusqu'à portée du canon de Ticonderoga et de Crown-Point.

Arnold, avec sa vive imagination, ses instincts militaires

très prononcés, avait rapidement saisi les avantages attachés à la conquête du lac Champlain. Il proposa au général Ward, qui commandait encore en chef, une expédition jusqu'à Saint-John, le premier poste avancé des Anglais sur la frontière du Canada. C'était une de ces expéditions qui n'avait de chances de succès que par un coup de main hardi. Il s'agissait de traverser le lac Champlain dans sa plus grande longueur, du sud au nord, et de remonter la rivière Saint-John pour arriver à la ville de ce nom.

L'expédition était presque exclusivement maritime : c'était ce qui en avait fait paraître l'exécution difficile, sinon impossible pour le moment, au général en chef qui n'avait pas de marins sous la main. Mais Arnold, on s'en souvient, avait navigué sur ses propres navires, et les avait commandés au temps où il faisait commerce avec les Indes occidentales. Il devenait, en conséquence, l'homme indispensable pour cette affaire, grosse de difficultés et de dangers. Ward mit en réquisition tout ce que l'on put réunir de bateaux et de barques, et en composa une flottille dont Arnold prit le commandement. Arnold, qui n'était encore après tout, qu'un officier d'aventure, qui ne s'était révélé que par deux actes de bravoure personnelle, en des circonstances où il fallait plus d'audace et d'énergie que de capacité militaire, plus d'insouciance et de mépris de sa propre vie et de celle des autres, que de combinaisons stratégiques, plus de résolution dans le caractère que de raison et de calcul, Arnold, dis-je, éprouva un légitime orgueil en se voyant confier cette mission. Son ambition était enfin satisfaite, pour le moment du moins ; il avait rencontré cette occasion qu'il cherchait de se montrer sous un jour nouveau, et de s'imposer à l'attention de l'armée et de ses chefs.

Ce n'était pas tout : Arnold, chez qui le goût du faste, la vanité, la passion du jeu étaient poussés à l'excès, se trou-

vait dans des embarras pécuniaires qui remontaient déjà assez loin et s'étaient encore accrus. La possession d'un commandement, la libre disposition des deniers publics, l'espoir de quelque bonne prise, se présentaient tour à tour ou simultanément à son esprit. Il entrevoyait, sans en définir aucune, cent ressources pour s'exonérer des charges qui pesaient lourdement sur lui. Nous le verrons, au retour de son expédition, faire la première tache à sa réputation, fournir l'excuse à ces injustices dont il se plaignit si amèrement plus tard et qui le conduisirent à l'abîme où il tomba.

Le jour marqué pour le départ de la flottille se leva gros d'orages. A l'horizon du lac, la tempête s'amoncelait. Les flots, soulevés par le vent, battaient déjà la rive comme les flots d'une mer en furie. La navigation sur les grands lacs de l'Amérique est dangereuse en de pareils moments ; on y compte autant de sinistres, sinon plus peut-être, que sur l'Océan. Rien n'arrête Arnold ; il se hâte, craignant que quelque obstacle ne vienne entraver l'expédition ; il est pressé de réaliser le rêve qu'il caresse. Il insiste même sur ce point que la tempête est favorable à l'exécution de ses projets : il est certain d'échapper ainsi à la surveillance et à la rencontre de tous bâtiments anglais sur le lac, et de pouvoir atteindre, sans coup férir, l'entrée du Saint-John. Ce sera autant de sang et de munitions ménagés pour l'œuvre principale. Comme à Ticonderoga, Arnold ne dissimule à ses volontaires ni le danger ni les chances d'insuccès. Mais il leur communique son courage, son audace, sa confiance en lui-même. On s'embarque, on part.

La traversée du lac fut pénible ; un des petits bâtiments de la flottille fut démâté et sombra ; l'équipage se sauva heureusement. Arnold se révéla, dans cette occasion, aussi audacieux matelot qu'il était soldat intrépide. L'événement prouva qu'il avait prévu juste ; pas une voile anglaise ne se

montra au milieu de ces déchainements des éléments, et l'expédition arriva à l'entrée du Saint-John, sans avoir eu à ajouter au drame de la navigation les péripéties de la moindre escarmouche.

La rivière Saint-John s'évase devant la ville, en une baie assez large et assez profonde. Arnold jugea prudent de se tenir en dehors de cette baie; il débarqua de nuit, par un temps sombre et pluvieux que des rafales incessantes d'un vent furieux rendaient favorable à la hardiesse de ses plans. Il se dirigea, ensuite, au pas de course sur la ville, surprit la garnison, soutint un combat court mais vigoureux, presque tout entier à l'arme blanche, et resta finalement maître du champ de bataille. Tous les historiens sont d'accord pour constater le courage de lion dont Arnold fit preuve dans la rapide exécution de cette expédition, comme son admirable sangfroid dans la périlleuse et délicate situation où il avait exposé le petit nombre de soldats qui lui avaient été confiés. Le résultat de ce coup de main était immense; le lac Champlain, sur toute sa longueur, et le lac Georges, appartenaient désormais à l'armée indépendante; la grande route du Canada lui était ouverte.

Malheureusement Arnold avait trouvé là l'occasion de solder les comptes véreux de son passé, et il se laissa aller à commettre des actes qui « pesèrent, dit un de ses biographes, sur toute sa carrière militaire. » Un autre biographe écrit, sans plus d'explications à ce sujet, la phrase suivante: « Arnold se brouilla avec le Comité de salut qui paya ses mandats, mais non pas sans laisser percer quelques soupçons sur son honorabilité. » On peut inférer tout ce que l'on voudra de cette phrase vague, mais accablante. La conduite ultérieure d'Arnold permet au soupçon de parcourir le plus vaste champ. Toujours est-il que, au retour de son expédition de Saint-John, Arnold resta sans commandement pen-

dant plusieurs mois. Il fut ensuite rappelé au service dans un moment où l'on eut besoin, pour l'exécution d'une entreprise aussi difficile que téméraire, d'un homme de sa trempe, d'un courage éprouvé, d'une volonté de fer, d'une robuste énergie morale et physique.

Ici commence la seconde phase de la carrière militaire d'Arnold, phase plus complète que celle dont nous venons d'esquisser les épisodes. Il ne s'agit plus de coups de main audacieux. Ce n'est plus désormais un aventurier qui s'en va, l'épée au vent, enlever des forteresses par surprise, capturer à l'abordage des bâtiments de guerre, s'emparer d'une ville au pas de course. C'est le général qui va se montrer avec les talents indispensables à une mission compliquée ; c'est le chef soucieux du sort des hommes dont il a charge, mais toujours plein de courage, inaccessible aux souffrances et aux misères qui vont l'éprouver.

C'était au moment où la situation de l'armée indépendante était la plus compromise. Tout lui manquait ; de plus les Anglais l'inquiétaient à l'est et la menaçaient par le Canada. Pour sortir de cette extrémité, il fallait porter un grand coup à l'ennemi et l'aller frapper au cœur même de sa puissance.

Dès que Washington eut reçu les renforts qu'il avait demandés, et non sans peine obtenus du Congrès continental, il avait songé à mener à bonne fin un projet depuis longtemps médité, et que lui avaient suggéré les heureux coups de main d'Arnold et d'Ethan Allen sur les postes anglais avoisinant les frontières du Canada. Dans la situation précaire où se trouvait son armée devant Boston, Washington devait craindre de la part de l'ennemi quelque sortie qui, en se combinant avec un mouvement des troupes du Canada, eut mis les continentaux entre deux feux. Il était donc urgent de parer à l'éventualité d'un pareil plan en le

prévenant par une prompte attaque sur le Canada, de manière à pouvoir, en cas de succès, placer l'armée anglaise dans la position que Washington voulait éviter pour lui-même.

Il s'agissait donc d'attaquer le Canada par deux points différents, et de tendre au général Carleton un piège où il tomberait vraisemblablement. Le général Shuyler, qui commandait la division de l'armée du nord sur le lac Champlain, reçut l'ordre de faire marcher un corps de troupes à la frontière du Canada, de reprendre Saint-John qu'Arnold n'avait pu garder, puis de se porter sur Montréal, dont l'occupation devait assurer aux Américains le commandement du fleuve Saint-Laurent. Washington avait prévu qu'à la nouvelle de cette attaque hardiment conduite, le général Carleton quitterait précipitamment Québec pour courir à la défense des frontières envahies. Pendant ce temps, un second corps, pénétrant dans le Canada par l'est, devait marcher sur Québec, affaibli naturellement par le départ des troupes de Carleton, et en tenterait la conquête, devenue facile. Si Carleton revenait sur ses pas pour défendre la ville, il dégarnirait la frontière méridionale et l'abandonnerait au corps expéditionnaire de Shuyler, qui se porterait alors sur Québec.

Shuyler confia le commandement de l'expédition au brave général Montgomery ; celui-ci partit avec douze cents hommes. Pour commander le second détachement, réservé à des épreuves plus périlleuses et plus aventureuses, Washington n'eut pas de peine à trouver l'homme nécessaire : il jeta les yeux sur Arnold.

Arnold n'avait encore, dans l'opinion de l'armée, qu'une réputation de bravoure, mais de bravoure entraînant. Washington lui avait reconnu d'autres qualités : une intelligence militaire hors ligne et des aptitudes réelles au commande-

ment. Ne pouvant disposer que d'un nombre très limité d'hommes pour cette entreprise hardie, le général en chef avait jugé indispensable de confier ce petit groupe de soldats à un officier qui aimât, par caractère, cette sorte d'expéditions, en qui ses hommes eussent une entière confiance et qui leur donnât l'exemple du courage, de la fermeté, en même temps que de la patience à tout souffrir. Arnold réalisait admirablement ce type d'un chef appelé à se trouver engagé en des épreuves exceptionnelles. Il ne s'agissait de rien moins que de traverser les vastes forêts, la plupart vierges alors, de l'État du Maine, en remontant la longue rivière Kennebec; de franchir des lacs, des marais, des pays peuplés d'Indiens, dont les dispositions étaient au moins douteuses, et tout cela au milieu d'un rigoureux hiver. Arnold, qui ne se dissimulait pas la gravité et les dangers de l'entreprise, les cacha à sa petite troupe composée de onze cents hommes bien déterminés cependant. Ce fut là un secret gardé entre Washington et lui. Il avait suffi que le premier considérât cette expédition comme « étant de la plus grande importance pour les intérêts et les libertés de l'Amérique; » il avait suffi également qu'un esprit aventureux comme celui d'Arnold y vît une occasion de gloire, pour qu'ils s'entendissent l'un et l'autre sur la nécessité de ne pas reculer.

La colonne commandée par Montgomery, partie de Ticonderoga le 10 septembre 1775, attaqua d'abord Saint-John qui était, comme l'avait bien jugé Arnold lors de sa première expédition, la clef du Canada de ce côté; mais la résistance des Anglais fut si vive que force fut à Montgomery de se replier sur l'Île-aux-Noix dont il s'empara ainsi que du fort Chambly, où il trouva d'abondantes munitions. Il put alors recommencer le siège de Saint-John, qu'il enleva après une vaillante résistance. Les prévisions de Washington se

réalisèrent parfaitement : sir Guy Carleton, prévenu de cette irruption sur les lignes du Canada et par les premiers succès de Montgomery et par une proclamation préalable du général Shuyler invitant les Canadiens à se joindre à l'armée libérale, se dirigea immédiatement vers la frontière avec huit cents hommes de troupes. Il fut rencontré en route et battu par trois cents « gars des montagnes » sous le commandement d'Ethen Allen. Ce fut, on se le rappelle, le dernier succès de ce brave aventurier. Carleton, après cette défaite, se réfugia précipitamment dans Montréal dont Montgomery commença le siège, suivi d'un prompt et vigoureux assaut qui laissa la ville au pouvoir des Américains. Montgomery se mit aussitôt à la poursuite de Carleton battant en retraite sur Québec. Les cent quarante-deux milles qui séparent ces deux villes importantes se franchissent rapidement aujourd'hui, au moyen de magnifiques steamboats qui sillonnent le Saint-Laurent. Il n'en était pas de même à l'époque dont nous parlons ; et cette étape victorieuse devait coûter cher à Montgomery.

Pendant que le succès couronnait les efforts des Américains de ce côté, Arnold était parti de Cambridge à la tête de ses onze cents hommes, résolu à triompher de tous les obstacles.

Les misères, les souffrances qu'il rencontra sur sa route dépassèrent tout ce que son imagination avait pu se représenter, au moment où il s'associa avec tant d'ardeur au projet de Washington. Tout ce qu'il est possible de souffrir, ses troupes le supportèrent grâce à l'énergie qu'il montra lui-même au milieu de ces épreuves qui ne se peuvent comparer qu'à celles d'un équipage naufragé et livré sur un radeau, en pleine mer, aux drames de la tempête et du désespoir. Il fallut se frayer un passage avec la hache du pionnier à travers des forêts dont nul pied humain, pas

même celui des Indiens peut-être, n'avait encore foulé le sol ; s'exposer à l'infidélité des guides, subir toutes les tortures de la faim, de la soif, des maladies ; combattre tantôt les Indiens, tantôt des animaux carnassiers, et se faire, arbre par arbre, un chemin noyé dans des marais. Aucune de ces épreuves n'abattit, un seul instant, le courage d'Arnold admirablement soutenu par celui d'Aaron Burr, un de ces étranges personnages de la révolution, à qui le talent donna une haute fortune, et que l'ambition désordonnée précipita, lui aussi, dans le crime et dans la honte. Arnold ne perdit pas un seul instant sa sérénité et sa foi dans le but poursuivi. Il conserva jusqu'au bout son influence sur le moral de ses troupes soutenues par la discipline et par des tendresses toutes paternelles en même temps. L'aventurier, brave jusqu'à la témérité, se révéla tout à coup général habile et prévoyant, montrant en leur plus grand jour les héroïques qualités qui justifiaient les sympathies dont Washington l'avait honoré en lui remettant la conduite d'une pareille campagne, où il y avait beaucoup de gloire à acquérir, mais au prix d'énormes sacrifices. La confiance qu'Arnold avait inspirée à ses compagnons de misère était si robuste que, au plus fort de sa détresse, un des officiers l'ayant abandonné en cherchant à entraîner avec lui son détachement, une dizaine d'hommes tout au plus consentirent à s'associer à cette désertion.

Ce qu'il y avait de remarquable dans cette énergie inflexible d'Arnold, c'est qu'il ignorait le premier mot des succès de Montgomery. Quand il eût été cent fois excusable de renoncer à cette désastreuse entreprise et de revenir sur ses pas, il y persista avec la volonté du courage et l'enthousiasme du devoir. Il allait tout à fait à l'aventure, ne sachant pas si la jonction projetée était possible ; si, en arrivant à ce terme de sa course, il ne se trouverait pas, au contraire, en pré-

sence d'un ennemi déjà vainqueur et dont l'ardeur serait doublée par le triomphe. C'en était fait, alors, de lui-même et de cette poignée d'hommes qui avait surmonté tant de périls.

Enfin, après deux mois d'une lutte formidable contre tant d'éléments de destruction, Arnold entra dans le Canada et campa à Point-Levi, à quelques milles de Québec, où il apprit les succès de Montgomery. De onze cents hommes, il lui en restait cinq cent cinquante à peu près valides ; le surplus avait marqué de cadavres les rudes étapes de sa course. Arnold n'écouta que son courage, et voulut attaquer Québec immédiatement. S'il l'avait pu faire en ce moment, il avait de grandes chances de réussir. Sir Guy Carleton, tout en battant en retraite, était occupé à tenir tête à Montgomery dont il ralentissait la marche, et la ville, conformément encore aux prévisions de Washington, n'avait qu'une faible garnison. Une vigoureuse attaque pouvait donner le change à l'ennemi et lui faire croire à la présence d'une armée plus considérable. Mais il était indispensable de se procurer des bateaux pour traverser le Saint-Laurent, Québec étant bâti sur un petit promontoire appelé le cap Diamant, au confluent de la rivière Charles et du Saint-Laurent. Cette difficile opération demanda beaucoup de temps, et donna aux assiégés le loisir de préparer leur défense. Arrivé dans les plaines d'Abraham qui entourent la ville, Arnold reconnut l'impossibilité de tenter un assaut avec quelque chance de succès. Cinq cent cinquante hommes à mettre en ligne contre une ville protégée par de bonnes murailles, par un système de fortifications régulières et par une citadelle qui en commande les abords, d'une hauteur de trois cent cinquante pieds au dessus du niveau des rivières, était une entreprise par trop folle devant laquelle la hardiesse même d'Arnold recula. Il y avait dans Québec, en outre de la garnison douze

à quinze cents citoyens prêts à prendre les armes. Arnold se retira à Pointe-aux-Trembles, à une vingtaine de milles plus bas que Québec, pour y attendre l'arrivée de Montgomery.

Peu s'en était fallu, on le voit, que le plan de Washington n'obtint un plein succès. S'il échoua en partie, la faute n'en peut être attribuée à personne; on ne saurait surtout en accuser Arnold. La faiblesse et l'épuisement de ses troupes le rendirent seuls impuissant à profiter de l'absence de Carleton pour s'emparer de Québec et, par suite du même coup peut-être, du Canada tout entier.

Après quinze jours d'attente et d'impatience, Arnold vit enfin arriver Montgomery, couvert de gloire, mais avec un corps d'armée réduit à trois cents hommes épuisés, harassés, hors d'état de tirer un coup de fusil. Les deux corps expéditionnaires réunis formaient un effectif de huit cent cinquante hommes, avec lesquels il fallut entreprendre le siège d'une ville comme Québec, où le général Carleton venait de rentrer à la tête de forces nouvelles recrutées en chemin. Montgomery attendit quelques secours qu'il avait fait demander au général Shuyler et qui lui arrivèrent le 20 décembre. Il laissa ses troupes prendre un peu de repos, et se décida à tenter, non plus un siège en règle, mais un assaut. Les retards pouvaient donner à l'ennemi le temps de se fortifier, de constater la faiblesse de la petite armée américaine et de l'écraser par quelque manœuvre contre laquelle le nombre serait impuissant. Le 31 décembre 1775 fut la date fixée pour cette tentative, une des plus hardies dont on puisse trouver l'exemple dans l'histoire militaire d'aucun peuple.

L'hiver était des plus rigoureux. Ce n'étaient plus seulement des murailles de pierres, mais des montagnes de glace et de neige qui défendaient Québec. Montgomery songea à

tirer parti de ces obstacles que la nature lui opposait. Il fit hisser son artillerie au sommet de ces monceaux de glace, et, de là, commença à bombarder la ville; mais cette artillerie était trop faible et mal servie. D'un avis unanime, les officiers déclarèrent qu'il fallait tenter un assaut désespéré dont la vigueur et l'audace pouvaient déconcerter ou intimider l'ennemi. Montgomery divisa sa petite armée en quatre colonnes : deux de ces colonnes, sous les ordres des majors Brown et Livingston, devaient feindre une attaque sur une partie de la ville pour détourner l'attention, pendant que lui-même et Arnold, à la tête des deux autres colonnes, attaqueraient vivement sur deux autres points. Cette manœuvre, favorisée par un ouragan de neige qui obscurcit le ciel un instant, réussit au gré des assiégeants. Arnold s'élança, avec son impétuosité habituelle, à la tête de trois cents hommes. Il ouvrit une brèche et entra le premier dans la ville. Mais une balle qu'il reçut dans la cuisse le renversa et arrêta sa course triomphale. Du fond de l'ambulance où on l'avait transporté, il continua à diriger par ses ordres cette vigoureuse attaque dont le commandement supérieur lui appartenait désormais, car Montgomery venait de tomber mortellement frappé par un boulet de canon, au moment où il entra aussi dans la ville, ayant à ses côtés Aaron Burr. Mais, quel que fût le courage de cette petite troupe, qui laissa plus de cinq cents hommes sur ce sanglant champ de bataille, elle n'avait plus à sa tête, pour l'entraîner, les deux chefs qui venaient de payer l'un de sa vie, l'autre de son sang, leur héroïque dévouement à la patrie. Vainement le colonel Morgan, le capitaine Aaron Burr, tous les officiers qui restaient se couvrirent-ils de gloire, il fallut battre en retraite hors d'une ville qui avait été à moitié prise.

Arnold se retira à cinq milles de Québec, résolu à passer l'hiver sous la tente. L'ennemi pouvait facilement détruire

cette poignée d'hommes qui le bravaient encore presque à portée de ses fusils. Soit impuissance réelle, soit hésitation ou timidité, Carleton ne l'osa point tenter. Arnold, en attendant des renforts qu'il avait fait demander au quartier général pour recommencer l'attaque tint, malgré les rigueurs ou grâce aux rigueurs de la saison, la ville en état de blocus, à ce point que les vivres y manquèrent un moment. Les renforts réclamés arrivèrent et portèrent de nouveau à un millier d'hommes l'armée d'Arnold. Encore souffrant de ses blessures, il s'apprêtait à fondre sur Québec, lorsque la disette et la petite vérole décimèrent ses rangs. Forcé d'abandonner la place, il se replia sur Montréal, dont le commandement lui fut donné.

J'ai cité, pendant le cours du récit de cette expédition, le nom d'un homme devenu célèbre en Amérique, et dont l'existence a eu plus d'un point de ressemblance avec celle d'Arnold : je veux parler d'Aaron Burr.

Aaron Burr était, par sa mère, petit-fils de l'illustre théologien Jonathan Edwards. Né en 1756 à Newark, dans le New-Jersey, orphelin à trois ans, il avait fait d'excellentes études au collège de Princeton, où il fut gradué en 1772. Au moment où la révolution éclata, il partit comme volontaire et alla rejoindre l'armée à Cambridge. Nous venons de voir qu'il avait fait partie de l'expédition sur Québec avec Arnold ; il s'y conduisit avec une rare bravoure, qui lui valut le grade de major. A son retour, il fut attaché à l'état-major de Washington. Mais à la suite de circonstances qui sont restées un mystère, il quitta brusquement le quartier général. S'était-il retiré volontairement, ou bien son chef l'avait-il congédié ? C'est ce que l'on n'a jamais su. La discrétion et la bonté exemplaire de Washington ont couvert d'un voile impénétrable ce dénouement de leurs relations. Ce qu'il y a de certain, c'est que Washington conserva d'Aaron Burr une très

défavorable opinion, quoiqu'il l'estimât comme officier de courage et comme homme d'érudition. Burr ne rendait pas à Washington la même justice; il affectait même de déprécier très haut ses talents militaires et traitait ses idées sur la politique et la morale « de niaiserie et de faiblesse d'esprit. »

L'orgueil était le moindre défaut d'Aaron Burr, aussi bien que d'Arnold; comme celui-ci aussi, Aaron Burr souffrait considérablement de n'avoir pas une carrière militaire plus rapide et surtout de n'être pas au premier rang. En rabaisant les talents de Washington, c'était les siens propres qu'il prétendait faire ressortir. Il entra tout naturellement dans la cabale de Conway; sa place y était marquée. Nous verrons tout à l'heure où le conduisit cette ambition du pouvoir suprême.

Sa carrière militaire cessa en 1779; il avait conquis le grade de colonel, après s'être distingué au siège de New-York et à la bataille de Monmouth. Sa frêle santé, autant que le dépit de n'être pas déjà général, et, qui plus est, général en chef, lui dictèrent cette résolution. Burr avait alors vingt-trois ans et une grande fortune. Il se livra à l'étude du droit, avec l'intention de parcourir la carrière politique où il joua, en effet, un rôle important. Admis comme avocat au barreau d'Albany d'abord, puis plus tard à celui de New-York, il se fit rapidement une éclatante réputation, que l'esprit de parti exagéra et que l'esprit de parti également s'attacha ensuite à amoindrir.

Un de ses contemporains encore vivant (Burr n'est mort qu'en 1836) disait : « Ce n'était pas précisément un orateur éloquent, mais un beau parleur, très agréable et très persuasif. » Ses succès en politique, quoiqu'il affectât de placer ses talents civils bien au dessous de ses capacités militaires, avaient été fort rapides et fort brillants. Il fut successive-

ment membre de la Législature de son État, procureur général et enfin sénateur. Washington, par des motifs connus de lui seul, refusa obstinément, pendant sa présidence, de donner à Burr aucun poste diplomatique auquel le recommandaient l'influence d'amis fort puissants, et la haute position politique qu'il occupait.

Le moment vint pour lui de donner carrière à sa vaste ambition. Il se porta concurrent de Jefferson à la présidence de 1800. Grâce aux concessions de toutes les sortes faites aux deux partis qui divisaient déjà radicalement les esprits en Amérique, Burr parvint à contre-balancer l'élection, et ce ne fut qu'au trente-sixième tour de scrutin que Jefferson l'emporta devant le Sénat sur son redoutable compétiteur. Aux termes de la Constitution, Burr se trouva de droit vice-président.

Mais ce système de concessions, auquel il avait dû recourir, le perdit à jamais dans l'opinion des deux partis; sa carrière politique finit là. Quelques-uns de ses plus fidèles amis essayèrent de le faire élire gouverneur de l'État de New-York; ils échouèrent, et Burr eut à ce propos ce fatal duel avec le colonel Hamilton, à la suite duquel, poursuivi par la haine publique, il fut obligé de quitter New-York. C'est alors que son ambition, à laquelle les portes honorables étaient fermées désormais, tenta de s'ouvrir par le crime et la trahison ce suprême pouvoir où il aspira toujours, sous quelque forme qu'il se présentât.

Voici en quels termes Jefferson raconte les projets heureusement avortés de Burr, dans une lettre datée du 14 juillet 1807 et adressée à Lafayette : « Certainement, si vous eussiez été, comme je l'aurais voulu, à la tête du gouvernement de la Nouvelle-Orléans, Burr ne m'aurait pas causé un instant d'inquiétude. Sa conspiration a été une des plus criminelles dont l'histoire nous fournit l'exemple. Son projet était de

séparer les États de l'Ouest du reste de l'Union, d'y ajouter le Mexique, de se placer à leur tête, de leur donner ce qu'il regarde comme un gouvernement énergique et de fournir ainsi un exemple et un instrument pour la destruction de notre liberté. Un homme capable de se persuader qu'il pourra effectuer un plan de ce genre avec des matériaux américains ne semble mériter qu'une place à Bedlam. La gravité du crime exigerait cependant une punition plus grave. Mais, quoiqu'il n'y ait personne aux États-Unis qui doute de sa culpabilité, notre loi a entouré l'accusé de tant de garanties contre l'accusateur, que je ne sais encore s'il sera condamné. » Burr, arrêté dans le Mississipi, avait été conduit en Virginie et placé sous caution. Grâce aux démarches actives de ses amis, car ce fut un fait particulier qu'il conserva toujours, même dans les positions les plus équivoques de sa vie, une nombreuse clientèle de très fidèles sympathies, les juges déclarèrent que, faute de preuves suffisantes, il n'y avait pas lieu à poursuivre.

Un autre homme qui a jeté un grand éclat sur les États-Unis, le général Jackson, se trouva incidemment mêlé à cette conspiration (1). Il fut même question un moment d'arrêter le général; mais on se borna à le réprimander sévèrement.

Aaron Burr, après le jugement de non-lieu rendu en sa faveur, se réfugia en Angleterre, puis en France où il poursuivit, sans y rencontrer aucune sympathie, son projet de conquête sur le Mexique. Il revint en Amérique en 1812, tenta de reprendre sa position d'avocat, mais sans succès. Sa fortune avait été dilapidée; il traîna une longue vie obscure et oubliée, et mourut en 1836, dans un état voisin de la misère, à l'âge de quatre-vingt-un ans. La plus

(1) Nous en consignons les détails dans le chapitre consacré au général Jackson.

sérieuse occupation de sa vieillesse, dit un de ses biographes, était de raconter les nombreuses bonnes fortunes de sa galante jeunesse et de relire de volumineuses correspondances de cette époque, qu'il avait précieusement conservées.

§ 13.

Conduite d'Arnold dans le Canada. — Il est rappelé. — Inhabileté du général Thomas. — Arnold à l'armée de l'Est. — Il n'est pas nommé major général; sa mauvaise humeur; Washington intervient en sa faveur. — Il est mal noté pour ses exactions. — Sa conduite à Fairfield; il est nommé major général. — Il fait partie de l'expédition du Canada avec Gates.

Arnold, que nous avons laissé occupant Montréal, s'imaginait trop facilement que la gloire dont il se couvrait les armes à la main l'autorisait à tout. Une fois cette gloire acquise, il s'ingéniait à la ternir; ou plutôt le désordre de sa vie passée et le faste de sa vie présente l'excitaient sans cesse à commettre des actions coupables, dont sa conscience peu scrupuleuse ne lui faisait pas sentir, paraît-il, toute la gravité. A Montréal, il méconnut complètement les recommandations prudentes de Washington, qui étaient « de ne troubler sous aucun prétexte la tranquillité des Canadiens, et de ne pas blesser leurs préjugés; de respecter leurs pratiques religieuses; de leur payer libéralement tous les objets dont il pourrait avoir besoin; de punir avec rigueur les soldats qui commettraient quelques désordres; d'éviter enfin de vexer le peuple, en ne faisant rien qui pût le rendre hostile à la cause américaine. » Ces sages instructions demeurèrent lettre morte pour Arnold. Ses embarras pécuniaires de plus en plus considérables, ses besoins impérieux de luxe et de plaisirs, sa passion effrénée pour le jeu, le poussèrent à abuser de nouveau de son autorité pour commettre

des exactions considérables, qu'il parvint à pallier assez bien pour ne paraître qu'un comptable désordonné et non pas encore un comptable infidèle. En même temps, il accablait les habitants d'impôts arbitraires et les rançonnait au lieu d'acheter d'eux les vivres nécessaires aux besoins de son armée. Enfin, il excita tant de plaintes de la part des Canadiens et tant de mécontentement au quartier général, que force fut à Washington de le rappeler en le réprimandant sévèrement. Cependant, tel était l'enthousiasme qu'avait excité sa courageuse conduite dans l'expédition contre Québec, que le Congrès obéit en quelque sorte à la pression de l'opinion publique en élevant le colonel Arnold au grade de brigadier général.

Son rappel du Canada, s'il était une punition méritée, fut un malheur pour la cause américaine. Le général Thomas, qui le remplaça dans son commandement, était un officier incapable. Il ne sut pas conserver une conquête qu'Arnold eût défendue à coup sûr avec cette ténacité qui le caractérisait. En six mois, les résultats de ces victoires, si chèrement achetées par les Américains dans le Canada, avaient disparu; et au mois de juin 1776, le général Thomas abandonnait le dernier poste du Canada, revenu tout entier aux mains des Anglais. C'était une entreprise à recommencer et dans des conditions plus difficiles que la première fois. Arnold pensait avec raison qu'il aurait un rôle dans cette expédition. En attendant ce moment, qu'il appelait de tous ses vœux comme l'heure d'une revanche, il trouva le moyen de payer son nouveau grade par de nouvelles actions d'éclat.

C'était rendre service à Arnold que de ne point le laisser dans l'inaction.

Il n'avait pas suffi aux Anglais de reconquérir le Canada et de chasser les Américains au delà des frontières envahies. Les défaites successives du général Thomas les enhar-

dirent à prendre l'offensive, et ils songèrent à rétablir leur autorité sur le lac Champlain. Une flottille composée d'un trois-mâts, de deux schooners portant vingt canons, et de quarante-quatre bateaux chargés de munitions, fit son apparition dans les eaux du lac Champlain pour en reprendre possession. On se souvient que déjà Arnold, en sa qualité d'ancien marin, avait fait des prouesses sur ce lac. Il fut appelé au commandement d'une sorte de flottille improvisée, composée de trois schooners, deux sloops et huit embarcations, armés tant bien que mal. Les Américains n'avaient que ces forces disproportionnées et des marins inexpérimentés à opposer aux Anglais. Ce n'était pas là ce qui pouvait arrêter Arnold.

Le 11 octobre 1776, les deux flottilles se rencontrèrent, et, après un combat de cinq heures, un de ces luttes acharnées comme Arnold seul semblait capable d'en soutenir, la victoire lui resta, mais une victoire chèrement payée, après laquelle il n'avait plus qu'à chercher un abri pour réparer de glorieux désastres. Hors d'état, en effet, de demander ou d'accepter un nouveau combat, il profita des ténèbres de la nuit pour passer à travers la flotte ennemie et se mettre en sûreté. Cette manœuvre téméraire lui réussit. Mais, le lendemain, les Anglais lui donnèrent la chasse; il fut obligé de s'engager dans un nouveau combat qu'il voulait éviter et qui dura quatre heures. Jamais encore il n'avait déployé un pareil courage. Au moment d'être enveloppé par l'ennemi, réduit à la dernière extrémité, sur le point d'être capturé, il fit échouer ses bâtiments, y mit le feu, brûla tous les drapeaux qui se trouvaient à bord, quitta, lui dernier, le dernier de ses navires embrasés et battit en retraite sur Ticonderoga. Cette héroïque action d'éclat excita de vifs enthousiasmes. Une victoire n'eût pas été plus populaire que cette glorieuse défaite.

Arnold se rendit alors à l'armée de l'Est, où il continua de guerroyer contre les Anglais, tantôt avec succès, tantôt essuyant des mécomptes, comme à l'affaire de Newport, quand il tenta, avec une centaine d'hommes, selon son habitude, de chasser mille à douze cents Anglais qui venaient de débarquer.

Aucun officier de l'armée américaine n'avait, à ce moment, une réputation plus brillante que la sienne. Arnold le savait, et l'orgueil le poussait à estimer plus haut encore les services qu'il avait rendus. Aussi fut-il profondément blessé de voir le Congrès nommer cinq majors-généraux choisis parmi des brigadiers plus jeunes que lui en grade. Il accusa le Congrès et le pays tout entier d'ingratitude, et conçut dès lors des sentiments de vengeance. Washington lui-même s'étonna de ce passe-droit, et ne l'attribua qu'à un oubli; il écrivit à Arnold pour calmer son irritation, et s'offrit d'intercéder en sa faveur auprès du Congrès. Washington tint parole, mais ne réussit point à obtenir pour Arnold la réparation qu'il demandait. En réalité, le passe-droit était volontaire. Le Congrès appréciait les services éminents et le courage d'Arnold; mais il ne pouvait oublier par quelles flétrissures cet officier avait déjà terni sa réputation. Ce ne fut point sur ce motif cependant que le Congrès s'appuya pour justifier ostensiblement sa décision; il alléguait que le Connecticut, auquel appartenait Arnold, comptait déjà dans l'armée deux majors-généraux, et qu'il importait de répartir également les avancements sur les officiers de chacun des États.

Arnold, soit qu'il entrevit la cause véritable de la mesure qui l'atteignait, soit qu'il fût emporté par son irritation, adressa à Washington la lettre suivante, où l'on serait disposé volontiers à ne trouver qu'un sentiment de dignité froissée, si l'on ne devinait pas déjà le parti pris d'une ven-

geance que l'occasion retardera peut-être, mais que l'occasion fera renaître : « Je remercie Votre Excellence, écrit-il, de s'être intéressée à moi relativement à mon avancement. Le Congrès a certes le droit de donner de l'avancement à ceux qu'il estime en être les plus dignes par leur capacité, leurs longs et dévoués services. Dans la nomination qu'il a faite des plus jeunes officiers au rang de major-général, je vois un moyen très honnête de me demander ma démission, comme étant indigne du poste que j'occupe. Mon brevet actuel m'a été donné sans que je l'aie sollicité et comme moyen pour moi de servir mon pays. Je le résigne avec un égal plaisir du moment que je ne puis pas servir plus longtemps mon pays avec honneur. En bonne justice, dans l'intérêt de ma réputation et pour la satisfaction de mes amis, je demande qu'une cour d'enquête examine ma conduite; et quoique je ressente très vivement l'ingratitude de mes concitoyens, je fais taire une injure personnelle devant mon zèle pour le salut et le bonheur de mon pays, pour la cause duquel j'ai combattu si souvent, et pour lequel je serai toujours prêt à verser mon sang. » Il résolut alors de se rendre à Philadelphie pour présenter lui-même ses réclamations au Congrès et remettre sa démission.

Mais ici, comme en d'autres circonstances de sa vie, une occasion se présenta à point nommé pour son courage, et le soldat, en dépit de toutes les défaillances de l'homme, reparut tout entier. A New-Haven, dans le Connecticut son État natal, où il s'était arrêté, il apprend que les généraux Silliman et Woorster, à la tête de six cents hommes, se rendaient à Fairfield, où les Anglais, débarqués au nombre de deux mille environ, ravageaient le pays et mettaient tout à feu et à sang. Ils étaient commandés, c'est tout dire, par Tryon. Arnold retrouve aussitôt ses meilleures qualités; son cœur s'enflamme; il oublie pour un moment ses injures

personnelles ; la perspective de quelques brillants combats le séduit et l'entraîne. Peut-être était-ce, à vrai dire, moins le patriotisme du bon citoyen que l'ardeur de l'aventurier qui se réveillait en lui, mais n'importe : il est de l'expédition. Il demande des volontaires dans New-Haven. Son nom commande l'obéissance, la confiance et l'enthousiasme ; trois cents hommes se présentent avec trois pièces d'artillerie. Arnold rejoint Silliman et Woorster qui marchent sur le petit village de Danburry, où Tryon, après avoir massacré une cinquantaine de soldats, avait, selon son habitude, pillé et brûlé les maisons, Woorster et Silliman attaquent la position pendant qu'Arnold garde avec ses trois cents volontaires un chemin par où devra passer l'ennemi poursuivi. Arnold établit une forte barricade avec des arbres abattus et des débris de rochers. Mais Tryon avait déjoué la manœuvre de Silliman et de Woorster, en abandonnant Danburry sans y attendre les forces américaines, et il s'était porté en bon ordre et en nombre sur la route défendue par Arnold. Un combat inégal s'engage. C'est le lot d'Arnold de faire toujours la guerre dans de semblables conditions, et ce n'est pas là ce qui arrête les hommes de sa trempe. Après une résistance opiniâtre, les munitions étant presque épuisées, la barricade fut enlevée. Arnold fit battre sa petite troupe en retraite, se repliant habilement et à la façon des Parthes, c'est à dire s'arrêtant de temps en temps pour faire face encore à l'ennemi et lui envoyer ses dernières balles. Pendant cette retraite, il eut son cheval tué. Un Anglais, le voyant embarrassé, court à lui en le menaçant de sa baïonnette ; Arnold l'attend avec son sangfroid accoutumé, et au moment où le soldat lui crie : « Vous êtes mon prisonnier. — Pas encore, » répond Arnold, qui lui décharge à bout portant son pistolet dans la poitrine. Le général parvient à se dégager, se jette dans les broussailles qui le protègent à

peine, et à travers une grêle de balles, il rejoint sa troupe.

Encore une fois, le nom d'Arnold retentit si haut dans l'opinion publique, que le Congrès eut en quelque sorte la main forcée et le nomma major-général, mais en lui faisant prendre rang après les cinq officiers récemment nommés. Ce fait, qui n'est que conforme à nos habitudes militaires, avait une toute autre importance dans la hiérarchie américaine, modelée sur les lois anglaises où l'ancienneté est le titre véritable. Arnold réclama en vain encore cette fois; le Congrès persista dans le maintien de sa décision antérieure, mais fit hommage à Arnold d'un cheval magnifiquement harnaché. Ce n'était pas là une réparation suffisante à son orgueil blessé. Il sentit revivre ses colères apaisées et n'attendit que l'occasion de les faire éclater. Il refusa un commandement important que lui offrait Washington et se rendit à Philadelphie, toujours préoccupé de cette idée d'en appeler au jugement d'une commission d'enquête, et prétendant que la réparation encore incomplète du Congrès laissait planer sur sa réputation des soupçons injurieux. Arnold obtint cette commission d'enquête, qui l'acquitta sur des faits pour lesquels il y avait en quelque sorte prescription. On devait s'y attendre; mais le Congrès ne s'obstina pas moins à le maintenir au dernier rang sur le cadre des majors-généraux.

Le ressentiment d'Arnold, qui s'exhalait sans ménagement dans ses paroles, se calma tout à coup et il demanda à Washington à faire partie de la nouvelle campagne qui allait s'ouvrir dans le Canada, sous le commandement du général Gates. Il n'est pas de protestations qu'Arnold ne fit alors pour effacer toutes traces de son mécontentement; il écrivit à Shuyler, il écrivit à Gates, disant à ce dernier : « Aucune injure ou insulte privée ne saurait chez moi l'em-

porter sur la cause de mon pays opprimé; il faut que la paix et la liberté lui soient rendues ou que je meure à la tâche. » J'insiste sur cet apaisement soudain d'Arnold; il fut si brusque et il était si opposé à ses récentes dispositions, qu'il eût pu inspirer déjà quelques inquiétudes. Mais la pensée d'une trahison n'entraîna pas encore dans l'esprit d'aucun des chefs ardents de la révolution. C'est à peine si la lâche conduite du général Lee avait pu ébranler la foi aveugle de quelques-uns.

§ 14.

Burgoyne battu par Gates. — Belle conduite d'Arnold. — Il est blessé ; nommé au commandement de Philadelphie. — Il est accusé de concussions ; réprimandé par un ordre du jour. — Il est en pourparlers avec l'ennemi ; son mariage. — Il demande le commandement de West-Point. — Ses relations avec Clinton. — Le major André. — Entrevue d'André et d'Arnold.

Burgoyne, le nouveau gouverneur du Canada, avait pris l'offensive contre les Américains, et son plan était d'opérer une jonction avec le général Clinton, qui commandait à New-York. Ce Burgoyne était un fils naturel de lord Bingley, bel esprit, médiocre poète, présomptueux surtout, et ne possédant aucun talent militaire. La protection de son père, certaines faveurs que ses poésies galantes lui avaient attirées, lui valurent le poste élevé où il fut appelé, sous prétexte qu'ayant servi précédemment dans le Canada, il le connaissait assez pour tirer un grand parti du commandement qui lui était confié. La nomination de Burgoyne à un poste si difficile est une preuve nouvelle du soin que les Anglais semblaient mettre à confier la conduite d'une telle guerre à des généraux incapables. Avant d'entrer en campagne, Burgoyne publia une proclamation ridicule, où il s'oublia jusqu'à lancer des épigrammes de mauvais goût contre le général Gates, qu'il appela « une sage-femme » par allusion à l'extrême prudence de celui-ci. Gates n'en

était pas moins un officier très distingué, et, après Washington, celui de tous les généraux qui se trouvait le plus complètement à la hauteur de sa mission délicate et difficile. Sa conduite à l'égard de Washington ne doit pas empêcher de le reconnaître.

Burgoyne, à la tête de six mille hommes, s'avancait avec une hardiesse qui témoignait de son incurie et de son inhabileté, à travers des pays difficiles, persuadé que sa seule présence suffirait à chasser devant lui les Américains, ne s'apercevant pas que, en tout cas, il dégarnissait ses derrières. Il comptait, il est vrai, pour appuyer les forces qu'il laissait dans l'intérieur, sur le concours des Indiens acquis à la cause anglaise.

En partant, Burgoyne avait ordonné au colonel Saint-Léger de marcher, avec un corps de troupes composé de Canadiens et d'Indiens, sur le fort Stanwix, importante position occupée par les Américains, à la source du Mohawk, et dont la possession ouvrait à l'armée anglaise la route directe sur l'Hudson. Une garnison de six cents hommes, sous les ordres du colonel Gansevoort, défendait la place devant laquelle Saint-Léger vint mettre le siège avec dix-huit cents ou deux mille hommes. Le général Herkimer, d'une part, à la tête de quelques soldats et de quelques Indiens, et, de l'autre, Arnold avec huit cents hommes, reçurent l'ordre de marcher au secours de Gansevoort. Ce fut là pour Arnold une nouvelle occasion de déployer son impétueux courage, et de montrer toutes les ressources qu'il apportait dans l'exécution de ces hardis coups de main qui avaient illustré sa carrière. Retenu dans la vallée de Mohawk par des chemins impraticables, il envoya à Gansevoort, pour lui annoncer sa prochaine arrivée, un émissaire qui trouva moyen de pénétrer dans le fort. Pendant ce temps, Herkimer s'était porté à quelque distance du camp

ennemi. Saint-Léger, prévenu de cette attaque, avait posté un détachement en embuscade sur la route. Ce détachement fut surpris et ne connut la présence des Américains que par une décharge à bout portant, et par le cri de guerre poussé par les Indiens qui se jetèrent sur l'ennemi à coups de tomahawk. La lutte fut terrible et le carnage épouvantable; le combat eut lieu corps à corps; le couteau y joua un grand rôle. Les Américains laissèrent sur le champ de bataille quatre cents hommes, parmi lesquels le général Herkimer.

Arnold, informé de ce désastre et se sentant trop faible pour tenter une attaque avec succès, eut recours à un stratagème. Il s'aboucha avec une espèce de fou nommé Yan-Yost-Cuyler, qui passait dans le pays pour être parfaitement dévoué au parti anglais, et avait même été arrêté une fois comme espion. Arnold lui donna mission d'aller jeter l'alarme dans le camp de Saint-Léger, en exagérant l'importance de ses troupes, de manière surtout à effrayer les Indiens et à les entraîner à la désertion. Pour s'assurer de la fidélité de cet émissaire, Arnold garda en otage son frère et son fils, condamnés d'avance à mourir en cas de trahison.

Yan-Yost-Cuyler arriva, un matin, au camp anglais, en poussant des cris de détresse, et en donnant les signes de la plus grande terreur. Interrogé, il répondit en montrant ses habits criblés de trous de balles, qu'il avait échappé par miracle aux poursuites des Américains, dont il avait laissé l'avant-garde à peine à quelque distance. Puis, se mêlant aux Indiens, avec lesquels il avait de vieilles relations, il énuméra les forces de l'ennemi en leur disant « qu'il était aussi nombreux que les feuilles des arbres. » L'épouvante se répand parmi ces alliés inconstants; ils prennent la fuite sans qu'on puisse parvenir à les arrêter. Leur exemple gagne les milices canadiennes; le camp anglais ne présente

bientôt plus que désordre et démoralisation. Saint-Léger, réduit à une poignée d'hommes, fut obligé de lever le siège, et sa retraite fut si précipitée, qu'il abandonna derrière lui ses bagages et son artillerie. Arnold arriva sur le terrain pour apercevoir l'ennemi en fuite; il se mit à sa poursuite, sans pouvoir l'atteindre. Saint-Léger était entré à Montréal.

Arnold rejoignit, alors, l'armée de Gates. Des opérations évidemment décisives se préparaient de ce côté. Burgoyne, dans la prévision ou seulement l'espérance d'une jonction de ses forces avec celles que commandait Clinton, à New-York, entra en campagne. Quelques premiers succès partiels avaient enflé l'orgueil du général anglais; il s'engagea maladroitement dans un pays dangereux pour lui, disséminant son armée, et, en disant avec sa présomption habituelle, qu'il était bien sûr de se frayer un passage à travers les Américains, quand il le voudrait. Gates était dans une position bien retranchée, gardant l'Hudson et Albany avec 16,000 hommes, au devant desquels Burgoyne s'avança avec arrogance, sans tenir compte d'un rude échec que venait de lui faire subir le général Stark. Parvenus à quelques milles de l'armée américaine, les Anglais se virent cernés et harcelés par de vigoureuses attaques qu'Arnold dirigeait contre eux avec une témérité et un bonheur inouïs. Dans une de ces affaires, toujours très brillantes pour lui, Arnold eut la jambe fracassée, et cette blessure mit sa vie en danger pendant quelques jours.

Burgoyne, pris dans un réseau de postes, de retranchements et d'embuscades habilement combinés, fut enfin obligé de livrer bataille (le 7 octobre 1777), à Saratoga, de mettre bas les armes, et de se constituer prisonnier. Gates se vengea du mot insolent du général anglais par un mot spirituel : « Bonjour, général, dit-il au prisonnier; j'ai grand plaisir à vous revoir, quoique vous ayez fait tout ce

qu'il fallait pour vous dispenser de cette rencontre. Sans doute vous devez me trouver une habile « sage-femme, » car je viens de vous délivrer de six mille hommes. »

La victoire de Saratoga eut une influence considérable sur les destinées des colonies. La situation si mauvaise de l'armée américaine s'améliora tout à coup. « La fortune si longtemps contraire, » dit à ce sujet Washington Irving, « semblait enfin avoir pris une face favorable. Le peuple se releva de son abatement; il y eut comme une soudaine exaltation dans le pays. Les sauvages avaient disparu dans leurs forêts. Ces vétérans allemands (Hessois), tant vantés et si terribles, avaient été battus par des milices et l'artillerie anglaise enlevée par des hommes dont quelques-uns n'avaient jamais vu un canon. » Il semblait qu'Arnold n'eût voulu prendre à cette campagne si heureuse par son dénouement, une grande et brillante part, que pour couronner les derniers moments de sa carrière par des actions d'éclat.

Ce fut en effet là sa dernière étape dans la voie glorieuse qu'il avait parcourue. Ses blessures le mettant dans l'impossibilité de faire momentanément aucun service actif, Washington lui donna le commandement de l'armée d'observation, établie à Philadelphie, après l'abandon de cette ville par les Anglais. C'était le plus grand malheur qui pût arriver à Arnold. Nous avons déjà vu combien l'inaction lui était funeste. Le Congrès venait cependant, pour récompenser sa brillante conduite dans la campagne du Canada, de lui rendre son rang d'ancienneté sur la liste des majors-généraux. Justice tardive et inutile! Arnold avait déjà fait secrètement un premier pas dans le crime. Il accueillit cette réparation avec indifférence. Et comme s'il avait eu hâte en quelque sorte de faire naître des prétextes de ressentiment qui justifiasent à ses propres yeux la honte dont il allait se

couvrir, il acheva de se perdre de dettes à Philadelphie. Réduit à des expédients de la nature la moins délicate, il devint un objet de scandale pour l'armée. Le Comité de Philadelphie dut dénoncer sa conduite. Arnold, traduit devant un conseil de guerre, le 18 mars 1779, fut absous de toute accusation criminelle, mais condamné à recevoir une réprimande publique de la part du général en chef, et à être mis à l'ordre du jour de l'armée.

Arnold se défendit d'abord avec noblesse; mais aux réprimandes qui lui furent adressées, il répondit par des bravades. Il semblerait difficile de concilier les paroles élevées qu'il prononça devant ses juges et ses actions d'éclat sur les derniers champs de bataille, avec la pensée d'un parti pris de trahison, s'il n'avait été prouvé, ensuite, que depuis plus de dix mois, il était en relations avec l'ennemi. Par un étrange calcul et qui donne une idée de la profondeur des abîmes du cœur humain, cette gloire dont Arnold se couvrait sur les champs de bataille n'avait plus d'autre but pour lui que de rehausser, aux yeux de ceux avec qui il marchandait sa honte, le prix des services qu'il était appelé à leur rendre. Il avait donné déjà un premier gage à la cause anglaise, en épousant, à Philadelphie, M^{lle} Marguerite Shepper, appartenant à une famille très distinguée, mais notoirement hostile à la révolution. Par cette alliance, Arnold aplanissait bien des obstacles pour l'avenir. M^{lle} Shepper, d'une beauté remarquable et d'une intelligence supérieure, avait été fort en faveur auprès des officiers anglais pendant l'occupation de Philadelphie et avait exercé sur quelques-uns d'entre eux la double influence de sa beauté et de son esprit. On ne put, cependant, trouver aucune preuve qu'elle eût eu connaissance de la trahison de son mari, et qu'elle y eût aidé.

Ce mariage avait eu, en tout cas, l'avantage pour Arnold

de réparer momentanément le désastreux état de ses finances. Après quelques mois d'une vie en apparence plus calme et vouée au repentir, mais au fond très active, il sollicita de nouveau du service. Arnold prit Washington par ses côtés faibles : la bonté, l'indulgence et une confiance aveugle dans la bonne foi des hommes. Il obtint du général en chef une entrevue, protesta de son dévouement à son pays, en jouant la comédie du remords. « Donnez-moi, dit-il à Washington, le poste le plus périlleux, celui où j'aurai le plus d'occasions de me signaler. » Il désigna lui-même le commandement de West-Point, que venait de refuser le général Shuyler. Washington pouvait n'avoir aucune estime pour le caractère privé d'Arnold, mais il était loin de soupçonner sa trahison, et de plus il savait ce dont Arnold était capable comme officier. Or, ce poste de West-Point la clef des opérations de l'armée à ce moment, ne pouvait être à coup sûr placé en des mains plus vaillantes.

West-Point, situé à cinquante-deux milles de New-York alors au pouvoir des Anglais, sur la rive occidentale de l'Hudson, dans une position dont on n'admire aujourd'hui que le côté pittoresque, était, à cette époque, le poste militaire d'où dépendait le succès de la révolution américaine. West-Point, surnommé le Gibraltar des États-Unis, bâti au sommet de rochers presque inaccessibles, était couronné d'une rangée de redoutes et de batteries. Le fort principal, qui existe encore, domine tout le pays, à une hauteur considérable, de New-York au Canada, en protégeant les communications entre les États de l'est et ceux du sud. Une énorme chaîne rivée aux rochers des deux bords, et commandée par des feux de batteries, traversait la rivière à son passage le plus étroit, et la gardait contre toute attaque par eau. West-Point, même avec une faible garnison, pouvait résister à une armée de vingt mille hommes. Maîtres de

cette forteresse, le plus formidable rempart des Américains et le pivot de leurs opérations, les Anglais eussent anéanti en un clin d'œil l'armée libérale. L'importance que Washington attachait à savoir West-Point bien défendu s'explique de soi; il fallait qu'il eut une bien grande confiance dans le courage, dans l'énergie et dans le dévouement d'Arnold, pour lui en avoir donné le commandement. On comprend également le prix que les Anglais pouvaient mettre à une trahison qui leur livrerait cette place.

Arnold, pour faciliter l'accomplissement de son crime, établit son quartier général dans une maison appartenant au colonel Beverley Robinson, le même dont nous avons déjà eu occasion de citer le nom, et qui avait été, dans sa jeunesse, le plus intime ami de Washington; mais ayant embrassé la cause de la métropole contre les colonies, ses propriétés avaient été confisquées. Celle où Arnold plaça son quartier général était située sur la rive opposée à West-Point et à deux ou trois milles plus bas. Dès qu'il fut pourvu de son commandement, Arnold reprit avec le général anglais Clinton une correspondance qui durait depuis près d'un an, et dont le colonel Robinson était l'intermédiaire. Clinton avait hésité, précédemment, à payer Arnold le prix que celui-ci demandait. Au moment où les premiers ressentiments du général américain le poussèrent à la trahison, il n'était qu'un homme de courage de plus à enrôler dans l'armée anglaise; mais le commandement de West-Point donnait à l'acte d'Arnold une telle valeur que Clinton écouta avec empressement les nouvelles propositions que lui apporta Robinson. Elles consistaient à assurer à Arnold une somme de 40,000 livres sterling (un million de francs) et le grade de brigadier-général. Les négociations s'ouvrirent sur ces bases.

Après un échange assez suivi de lettres, toutes conçues de

manière à donner complètement le change sur leur contenu, Arnold exprima le désir d'avoir une entrevue avec quelqu'un des officiers de l'état-major de Clinton, afin de s'entendre sur certains points impossibles à régler autrement que de vive voix. Il désigna lui-même un des aides de camp du général, le major André, qui était des meilleurs amis de M^{me} Arnold et avec qui celle-ci avait continué d'entretenir une correspondance assidue, où l'esprit tenait une grande place, sans préjudice d'une pointe de sentimentalité assez accusée.

Le major John André, qui devait jouer un grand rôle dans le dénouement de ce drame, avait à peine vingt-huit ans. C'était un officier brillant, d'une bravoure éprouvée et d'une intelligence peu commune. Ses contemporains le représentent comme étant d'une beauté remarquable, bien fait, grand, d'une élégance exceptionnelle. Il joignait à ces dons extérieurs les qualités d'un cœur supérieur. Sa conversation était éloquente; il savait et parlait aisément plusieurs langues, avait beaucoup lu et était doué d'une mémoire prodigieuse, dont il se servait à propos et sans pédantisme. Il dessinait très bien, excellait dans la caricature, faisait de jolis vers et était consommé musicien. Il avait, observe un de ses biographes, « une vivacité toute française. »

Un tel portrait, que je calque sur des mémoires du temps, est celui d'un héros accompli de roman. Sa vie, en effet, avait été assez romanesque. Né à Londres, d'une famille originaire de Genève, André avait fait son éducation dans cette dernière ville, et était rentré en Angleterre à l'âge de dix-huit ans. Destiné à suivre la carrière commerciale, pour laquelle il ne se sentait aucun goût, il entra dans une maison de banque. Un *gentleman* aussi parfait que nous venons de montrer André ne pouvait manquer de rencontrer sur sa route bien des aventures. La plus sérieuse de ses aventures et celle qui décida de tout son avenir, fut sa pas-

sion pour une demoiselle Honora Sneyd, de qui il s'éprit jusqu'à l'exaltation. Le père d'André s'opposa à cette alliance pour des raisons de famille sans doute. A quelque temps de là, miss Honora se maria avec M. Lowell Edgeworth, père de la célèbre Maria Edgeworth. André conçut un tel chagrin de ce fatal dénouement de son amour, qu'il abandonna sa maison de banque et entra dans l'armée comme lieutenant.

Il demanda à partir pour le Canada, fit partie de l'expédition de Guy Carleton contre le général Montgomery et se trouvait au siège de Montréal, où il fut fait prisonnier, puis bientôt échangé. Devenu aide de camp du général Grey, celui-ci, au moment de son rappel en Angleterre, recommanda André à Clinton en termes chaleureux. Le propre de cette nature si bien douée, était d'exercer sur tous ceux qui l'approchaient un charme contre lequel nul ne pouvait se défendre. André était, en outre, très ambitieux et disposé à tenter tout ce qui était honorable ou grand pour attacher une auréole de gloire à son nom. Son âme honnête, délicate et chevaleresque se révolta à l'idée de se trouver en contact avec un traître de l'espèce d'Arnold et de négociier, argent en main, les conditions d'une trahison. Aussi refusa-t-il tout d'abord la mission qui lui était proposée, et Clinton eut besoin d'insister, d'ordonner même, pour qu'André s'y résignât. Tel était l'homme qui allait devenir le martyr de cette immense lâcheté.

Le rôle du jeune major André se borna, au début, à un échange de lettres qu'il signait du nom de *John Anderson*, tandis qu'Arnold signait les siennes *Gustavus*. Ces lettres pouvaient impunément tomber entre des mains étrangères, sans risquer de compromettre les deux correspondants. Une d'elles donnera l'idée de la prudence avec laquelle elles étaient écrites. Arnold, sur le point d'obtenir la conférence définitive qu'il sollicitait, mandait à André, c'est à dire à

John Anderson : « Vous serez en mesure, je pense, d'exposer votre plan commercial, de façon à satisfaire les deux parties. Il est encore d'avis que sa première proposition n'est nullement déraisonnable, et ne met pas en doute qu'après une entrevue avec *lui*, vous ne l'acceptiez. Il espère que vous aurez tous les pouvoirs de votre maison afin que les risques et les profits de l'association soient bien déterminés. Une spéculation pourrait être avantageusement tentée en ce moment, avec de l'argent comptant. »

L'entrevue dont il est question dans cette lettre une fois décidée, Arnold prit ses précautions pour que rien ne pût en arrêter la réalisation. Il informa le colonel Sheldon, commandant les avant-postes américains, qu'il attendait, à son quartier, un espion qui devait lui ouvrir des intelligences importantes avec New-York. Il recommanda au colonel Sheldon de montrer beaucoup d'égards à cette personne, en raison du haut rang qu'elle occupait dans l'armée anglaise, et de le faire avertir, lui Arnold, à son quartier général, dès qu'elle serait arrivée. Arnold prévint ensuite André de l'accueil qui l'attendait aux avant-postes et de la sécurité qu'il y trouverait. André se soucia peu d'accepter un rendez-vous au lieu assigné par Arnold, et, toujours sous le pseudonyme de *John Anderson*, il désigna à *Gustavus*, comme un endroit plus propice à leur entrevue, Dobb's Ferry, petit village, situé à une vingtaine de milles plus bas que West-Point, sur l'Hudson. La veille du jour fixé pour ce rendez-vous, Arnold partit à minuit du quartier général, descendit la rivière, essuya le feu des canonnières anglaises, faillit être fait prisonnier, et après avoir vaincu toutes sortes d'obstacles, arriva à Dobb's Ferry le lendemain, mais trop tard. André était reparti avec Robinson, qui était, nous l'avons vu, l'un des agents de ce complot.

Arnold n'était pas homme à se décourager pour un si

petit contre-temps; le prix stipulé à sa lâcheté était assez élevé pour soutenir son énergie. Une circonstance particulière favorisa le second rendez-vous qu'il donna à André, en le fixant au 20 septembre 1780. Washington avait résolu de se rendre de Tapan, où était son quartier général, à Hartford, au devant du comte de Rochambeau qui venait d'arriver de France avec des secours. L'absence de Washington aidait admirablement à l'exécution du projet d'Arnold. Celui-ci prétextait de ce départ pour quitter West-Point et descendre la rivière au devant de son général en chef. Arnold avait écrit, en conséquence, à André de se rendre le 20 septembre au débarcadère faisant face à Dobb's Ferry; là il rencontrerait quelqu'un en qui il pourrait avoir toute confiance, et qui le conduirait en un lieu sûr, où Arnold et lui se trouveraient enfin en présence.

Cette lettre était parvenue trop tard à New-York. Sir Henri Clinton, pressé d'en finir, avait expédié le colonel Robinson sur un sloop de guerre, le *Vultur*, avec pavillon de parlementaire, lequel devait remonter la rivière jusqu'à Teller's Point, dans la baie de Tapan, où l'Hudson fait un coude de cinq milles de large environ. Robinson était censé venir présenter des réclamations au sujet de ses propriétés confisquées. Il envoya à Arnold une lettre dont le traître seul pouvait comprendre le sens caché, si bien qu'il la montra à Washington avec une impudence incroyable. Arnold accompagna le général en chef à bord du bateau sur lequel celui-ci traversa la rivière. Un grand nombre d'officiers s'y trouvaient réunis, notamment le général Lafayette, qui était du voyage d'Hartfort. Le *Vultur* était en vue du point où le bateau passa l'Hudson. Arnold eut besoin d'efforts extraordinaires pour maîtriser son émotion au moment où Washington, examinant le sloop avec sa longue-vue, adressa quelques paroles à voix basse aux officiers qui étaient le plus rap-

prochés de lui. Arnold, pour nous servir d'une expression vulgaire, en fut quitte pour la peur. Le lendemain, il était de retour à West-Point, d'où il répondit à Robinson en un style perfidement officiel pour renouveler, en termes très pressants, le rendez-vous du surlendemain, c'est à dire le 20 septembre. Cette lettre fut portée à bord du *Vultur* par une embarcation américaine. Il était impossible d'agir avec plus d'audace.

Soit répugnance invincible de la part d'André, soit excès de précaution, il mit pour condition expresse qu'Arnold viendrait le rejoindre à bord du bâtiment anglais, tandis que celui-ci insistait pour que l'entrevue eût lieu à terre, en avertissant André, sur qui le sentiment du devoir et de l'obéissance finit par l'emporter, que, le soir, un homme de confiance viendrait le chercher à bord d'un bateau et le conduirait au rendez-vous.

Cet intermédiaire était un juif nommé Josuah Smith, qui joua un grand rôle dans toute cette affaire bien qu'on n'ait pas trouvé assez de charges pour le condamner à titre de complice. Josuah Smith alla donc prendre André sur le *Vultur*, et aborda au pied d'une montagne nommée Long-Clore. Arnold était là, caché dans les broussailles. Le juif laissa les deux officiers en tête-à-tête pendant plusieurs heures, puis vint les prévenir que la nuit s'avancait et qu'il fallait ou s'en retourner à bord ou se réfugier chez lui, à quatre milles de là. La conférence n'avait pas abouti. André, après avoir hésité à accepter l'hospitalité de Josuah, s'y décida cependant et monta le cheval du domestique qui avait accompagné Arnold. Ils arrivèrent au point du jour chez Smith ; la famille du juif était absente.

André et Arnold s'enfermèrent pendant toute la journée dans une chambre de la maison ; le soir, l'affaire était terminée. Arnold venait de vendre sa patrie et d'ensevelir dans

le plus grand des crimes sa brillante réputation militaire. Il avait livré au major André tous les plans et tous les renseignements nécessaires, et reçu, en échange, un à-compte sur le prix convenu de sa trahison. Le surplus devait lui être payé au jour où les Anglais entreraient dans West-Point, dont la livraison fut fixée au 25 octobre.

§ 15.

Arrestation d'André. — Fuite d'Arnold. — Sympathie qu'inspire André. — On cherche à le sauver. — Épisode du sergent Champe. — André condamné à mort; son exécution. — Arnold au service des Anglais; ses campagnes dans la Virginie et dans le New-Hampshire. — Il s'embarque avec l'armée anglaise à Yorktown.

Ce honteux marché conclu, Arnold repartit pour son quartier général, et André, dans l'impossibilité de rejoindre le *Vultur*, qui avait été obligé de changer de mouillage devant une canonnade des avant-postes américains, se décida à prendre un déguisement pour regagner New-York par terre. Josuah s'offrit à lui servir de guide pendant une portion de la route. Le major, quoique muni d'une passe que lui avait délivrée Arnold, se montra fort sombre et fort préoccupé tant qu'il se trouva dans les avant-postes américains. Il ne reprit sa gaieté et sa bonne humeur qu'après en avoir franchi la dernière ligne, sous la protection de Josuah.

Parvenus à ce point, ils entrèrent sur un terrain neutre, infesté par deux bandes de brigands, qui faisaient métier de rapines. L'une de ces bandes, les *Skimmers*, se disait composée de républicains et détroussait les tories; l'autre, les *Cow-boys*, faisait une guerre impitoyable à quiconque passait pour partisan des Américains. Au fond, *Skimmers* et *Cow-boys* s'entendaient à merveille pour piller et assassiner indifféremment libéraux et tories. Josuah et André s'arrêtèrent

aux limites du terrain neutre et déjeunèrent chez une vieille Hollandaise qui raconta avoir été pillée, la veille, par les *Cow-boys*. Le juif prit peur ou prétextua la peur pour abandonner André à son sort et rétrograda, en recommandant au major de prendre le chemin de North-Castle, comme étant le plus court pour gagner New-York. André, contrairement à cet avis, se décida pour la route de Tarrytown, en passant par le pays des *Cow-boys*, avec lesquels il croyait avoir moins à risquer, en leur qualité de partisans des tories. Confiant d'ailleurs dans son courage personnel, il se mit en route au petit pas de son cheval, et allégé de tous soucis. Il n'était plus qu'à vingt-sept milles de New-York, lorsqu'il fut arrêté aux environs de Tarrytown.

On a voulu faire, au moment de ce grave événement, des héros des trois hommes qui arrêtaient André et sauvèrent ainsi la révolution américaine. Or c'étaient tout simplement trois bandits de grand chemin, que le hasard favorisa, et que l'espoir d'une bonne récompense décida à livrer le coupable sur lequel ils venaient de mettre la main. Voici ce qui était arrivé :

Ces trois individus, appartenant à la bande des *Cow-boys*, étaient en embuscade depuis le matin, guettant sur la grande route le passage d'un troupeau de bestiaux à destination de New-York, et dont ils avaient l'intention de s'emparer. André arriva sur ces entrefaites. Les trois bandits, impatientés de leur longue et inutile attente et trouvant l'occasion de dévaliser quelqu'un, pour ne perdre point tout à fait leur journée, hélèrent le major en lui demandant « d'où il était. » André, qui savait avoir affaire avec des tories, répondit sans hésitation qu'il était « d'en bas, » — et il désignait par là New-York. Les *Cow-boys* échangèrent un rapide coup d'œil; leur résolution venait d'être arrêtée. Ils avaient pressenti ou deviné qu'il y avait là une bonne prise à faire. Peu leur

importait que la victime qu'ils allaient détrousser fût ou non de leur parti. L'un d'eux, nommé Isaac Van Ward, saisit le cheval d'André par la bride, tandis que les deux autres, David Williams et John Paulding, couchèrent en joue le major au bout de leurs rifles. André, comprenant que toute résistance était inutile, essaya d'un autre moyen. Il offrit aux bandits 400 livres sterling en or qu'il avait dans ses poches, auxquels il ajouta successivement sa montre enrichie de diamants, puis tous ses bijoux. Plus la rançon s'élevait, plus les *Cow-boys* se persuadaient aisément, sans soupçonner encore la vérité, de l'importance de leur capture. Les bandits trouvèrent tout simple de dépouiller complètement la major. Ils l'enlevèrent de cheval, le conduisirent dans un fourré de broussailles et commencèrent à le fouiller. En retirant les bottes d'André, ils y découvrirent les papiers dont celui-ci était porteur. Leur étonnement fut grand, et cette trouvaille les éclaira tout à fait sur l'importance réelle de leur prise. Qu'étaient 400 livres sterling en or, une montre et des bijoux en comparaison de ce qu'ils espéraient recevoir en livrant un tel prisonnier !

Les *Cow-boys* conduisirent André aux avant-postes américains les plus rapprochés ; le colonel Jameson, qui commandait ces avant-postes, ne comprenant rien aux papiers qu'il avait sous les yeux, expédia l'officier anglais à Arnold. C'était le salut d'André. Mais le major Tallmadge, du régime américain, ayant connaissance de cette affaire quelques heures après communiqua au colonel les soupçons qu'il avait conçus depuis longtemps sur Arnold. Jameson n'osa s'y arrêter ; mais il crut prudent de faire ramener André et de le détenir jusqu'à nouvel ordre.

Les trois *Cow-boys* jouèrent admirablement le désintéressement en cette occasion. Aussi le Congrès, en reconnaissance de leur conduite, leur accorda-t-il à chacun une pen-

sion de 200 dollars (1,000 francs), et une médaille en or qui portait d'un côté cette inscription : *Fidélité*, et, de l'autre, celle-ci : *Vincit amor patriæ*. On sait, aujourd'hui, le mot de cette comédie de patriotisme et de fidélité. Il fut révélé, quelques années plus tard, par le major Tallmadge, lorsqu'on sollicita pour Paulding, le dernier survivant des trois sauveurs du pays, une augmentation de pension. Le Congrès, éclairé sur la moralité des *Cow-boys*, respecta le souvenir du fait accompli, mais tint compte des intentions et refusa l'augmentation de pension sollicitée.

En même temps qu'il informait Arnold de ce qui venait de se passer, le colonel Jameson écrivit à Washington qui était en route pour revenir à West-Point, où on l'attendait d'un moment à l'autre. Arnold était à la maison de Robinson, déjeunant en compagnie de sa femme et de ses aides de camp, lorsqu'on vint lui remettre le message du colonel Jameson. Il maîtrisa son émotion, se leva, disant que sa présence était indispensable à West-Point, et qu'on l'excusât auprès du général en chef, si celui-ci arrivait en son absence. Puis il appela sa femme qu'il embrassa, en lui disant que c'était probablement pour la dernière fois. M^{me} Arnold s'évanouit; le général la déposa sur un sofa, sans s'occuper même de rappeler ses sens, car il n'avait pas de temps à perdre, enfourcha le cheval du cavalier qui avait apporté le message, et gagna la rive du fleuve ventre à terre. Là, il se jeta dans une embarcation conduite par deux rameurs, à qui il promit une belle récompense s'ils le conduisaient rapidement à bord du *Vultur* où il se rendait, leur dit-il, comme parlementaire et porteur de dépêches du général en chef. Les deux hommes firent rage à nager, et arrivèrent à bord du sloop anglais, où Arnold les fit monter avec lui, et, après s'être fait connaître au capitaine du *Vultur*, il déclara aux hommes de l'embarcation qu'ils étaient prisonniers. Lors-

qu'ils arrivèrent à New-York, Clinton, informé de ce fait, fit rendre la liberté à ces deux malheureux.

Washington, n'ayant point pris pour revenir d'Hartfort la même route que pour s'y rendre, le messenger du colonel Jameson ne le rejoignit pas. Il arriva directement à West-Point où il fut étonné de l'absence d'Arnold. Il se rendit alors à la maison de Robinson, et vit accourir son aide de camp, le colonel Hamilton, qui, tout ému, lui adressa quelques paroles à voix basse. Deux larmes montèrent aux yeux de Washington; il lut la lettre de Jameson, puis la communiqua à Lafayette en murmurant : « A qui se fier maintenant ! »

Au message du colonel Jameson, se trouvait jointe une lettre qu'André avait obtenu l'autorisation d'écrire à Washington. Cette lettre était conçue en termes pleins de dignité et de fierté, mais sans arrogance. Le jeune officier se défendait de la qualification de traître, disant qu'il avait été involontairement imposteur, demandant enfin à être traité selon les exigences de la politique, et non point comme un vulgaire misérable. Washington, qui connaissait André de réputation, fut sensible aux expressions de cette lettre; il ordonna qu'on conduisit le major au quartier général, où il devait être détenu pendant l'instruction de son procès. Il fut résolu qu'André, au lieu d'être condamné comme un espion ordinaire, passerait devant un conseil de guerre. Cette décision, que Washington n'eut pas de peine à obtenir; tant la jeunesse et la franchise du jeune officier anglais lui avaient déjà attiré de sympathies, toucha le cœur d'André qui redoutait d'être considéré et jugé comme espion et non comme officier.

Pendant sa captivité et durant l'instruction de son procès, André fut traité avec la plus extrême délicatesse. Il fut interrogé d'une façon qui ne dut en rien blesser ses sentiments.

Les faits étaient patents, il n'y avait aucune défense possible, aucune indulgence à attendre : André fut condamné à la peine capitale.

Cependant Clinton avait fait des démarches auprès de Washington en faveur du major, et avait pu se convaincre des sentiments d'universelle sympathie que le jeune officier avait excités dans les rangs de l'armée américaine. André, à la veille du jour où le conseil devait prononcer sa sentence, avait demandé au colonel Hamilton, aide de camp de Washington et spécialement proposé à sa garde, la permission d'adresser une lettre à Clinton. Voici cette lettre, dont Hamilton a rapporté les termes : « Je prévois mon sort ; et, quoique je ne prétende pas jouer au héros, ni me montrer indifférent à la vie, cependant je suis résigné à tout ce qui pourra m'arriver, dans la conviction que ce malheur que je ne mérite pas m'était réservé. Une seule chose trouble la tranquillité de mon âme. Sir Henry Clinton a été trop bon pour moi, il l'a été jusqu'à la prodigalité ; je lui suis attaché par trop d'obligations, je l'aime trop sincèrement pour rester avec la pensée qu'il pourrait se reprocher ou que d'autres pourraient lui reprocher que je me sois cru contraint, pour obéir à ses ordres, de courir les risques que j'ai courus. Je ne voudrais pas laisser après moi un seul souvenir qui pût peser sur les jours de sir Henry Clinton. » En achevant d'écrire ces mots, raconte Hamilton, André éclata en sanglots. Il se recueillit un moment, puis termina sa lettre ainsi : « Que sir Henry Clinton me permette de lui donner l'assurance que je n'ai point agi sous cette pression, mais que j'ai obéi à une nécessité, aussi contraire à mes sentiments qu'à ses ordres. » Cette lettre était d'un noble cœur, et elle l'honore d'autant plus que l'on savait la répugnance d'André à se trouver en contact avec Arnold, près de qui il ne s'était rendu que sur l'ordre formel de Clinton.

Le délai que l'on mit, avec intention, entre la condamnation d'André et la date de son exécution, laissait l'espoir de mener à bonne fin des négociations entamées en sa faveur. Washington avait proposé naturellement à Clinton d'échanger André contre Arnold. Tout en n'admettant aucune assimilation entre ces deux hommes ni suivant les sentiments de son cœur, ni d'après les lois de l'honneur, Henry Clinton se vit contraint de repousser cette proposition. Livrer Arnold, c'était trahir les droits de l'hospitalité et manquer aux engagements pris envers le général, de qui Clinton se considérait comme le complice moral. « André fût-il mon propre fils, répondit-il, et je l'aime comme s'il l'était, je ne pourrais agir autrement. » Washington dut se rendre à ces raisons. Vivement touché du sort réservé au malheureux André, il n'eût pas mieux demandé que de lui faire grâce, et plusieurs officiers de l'armée américaine firent de très vives démarches auprès de Washington en faveur du major; mais les lois militaires doublées des exigences de la politique le rendirent, malgré lui, inflexible. Ne pouvant ni gracier André, ni obtenir qu'il fût échangé contre Arnold, le général en chef eut recours à un stratagème qui, en lui livrant le traître, lui permettrait de donner plus facilement cours à sa clémence.

L'exécution du projet de Washington fournit un de ces épisodes romanesques de l'exactitude duquel on pourrait douter, si nous n'en empruntons le récit aux mémoires du temps.

Washington avait fait mander au quartier général le major Lee et lui avait dit : « Trouvez-moi dans votre régiment quelqu'un qui puisse remplir une délicate et périlleuse mission; il s'agit tout simplement de se rendre dans le camp des Anglais et d'y enlever Arnold. Promettez-lui une large récompense, et surtout qu'il ne perde pas de temps. Le major Lee désigna un sergent nommé Champe, natif de la Vir-

ginie, homme sûr, d'un courage et d'une audace à toute épreuve.

Champe se rendit auprès de Washington, de la bouche de qui il recueillit toutes les instructions relatives au coup de main qu'il fallait conduire et exécuter avec rapidité et intelligence. Champe réfléchit un moment et répondit à son général que ce n'était pas le danger qui l'effrayait, non plus que la difficulté de réussir, mais qu'il hésitait devant l'ignominie d'une désertion, même apparente. Le major Lee eut quelque peine à lever ces honorables scrupules, en faisant comprendre au sergent que, bien qu'il parût en effet déserteur, ce qui était nécessaire pour assurer le secret de son expédition, il obéissait à un ordre de son commandant en chef; si son départ devait être tout d'abord mal interprété par ses camarades, le résultat l'absoudrait entièrement. S'emparer d'un misérable, tel qu'Arnold, le livrer à la justice, sauver André, si jeune, si aimé de tous, c'étaient là des considérations suffisantes pour ébranler peu à peu le sergent. Champe se laissa donc convaincre et accepta la mission.

Il était onze heures du soir. Champe, muni de ses instructions, retourna au camp, prit son manteau, sa valise, son livre d'ordres, tout ce qui pouvait, enfin, faire croire à une désertion réelle, monta à cheval et partit au galop. A peine une demi-heure après, le capitaine de service vint rapporter qu'une patrouille avait aperçu un dragon fuyant à toutes brides du côté de New-York. Lee, dans l'espoir de cacher la fuite de Champe et afin de lui donner, en tout cas, le temps nécessaire d'arriver, répondit que la patrouille devait s'être trompée, et avait pris probablement quelque habitant pour un dragon. L'officier, peu rassuré, fit faire l'appel immédiatement et constata l'absence du sergent Champe. Il vint retrouver le major Lee et lui déclara le fait, en ajoutant qu'il allait expédier quelques hommes à la poursuite du déserteur.

Il demanda les ordres écrits de son chef. Après avoir fait tout ce qu'il fallait pour perdre le plus de temps possible, sans éveiller de soupçon, Lee donna l'ordre suivant : « Prenez-le vivant pour qu'on puisse le punir en présence de toute l'armée ; mais ne le tuez que s'il résiste ou s'il tente de s'échapper après avoir été pris. »

Le détachement chargé d'arrêter le fuyard partit du camp à minuit. Champe avait donc au plus une heure et demie d'avance. Ce pouvait être assez, s'il avait fait diligence. Une pluie torrentielle avait tombé pendant toute la soirée et avait rendu les chemins impraticables. Le détachement courut toute la nuit à travers des routes hérissées de difficultés. Au point du jour, les dragons aperçurent le fugitif à quelques milles en avant d'un petit village nommé Bergen. Le fuyard, comme ceux qui le poursuivaient, avait l'épéon dans les flancs de son cheval. Champe changea de direction : on le perdit de vue un instant. Aux approches de la rivière, il fut découvert de nouveau ; un demi-mille à peine le séparait de l'escorte. Il savait bien que s'il était pris il serait déclaré innocent, mais aussi que sa mission serait manquée. Il redoubla d'efforts, se dégagea de sa valise, de ses armes, de tout ce qui l'embarrassait, et atteignit les bords du fleuve. Il se jeta à bas de son cheval et se précipita à la nage dans les flots, en hélant de l'autre rive un bateau qui le recueillit et le conduisit à New-York. Ses camarades avaient fait feu sur lui, mais sans l'atteindre.

Le chef de l'escorte ramassa la valise, l'habit et les armes de Champe, et ramena son cheval. En voyant les dragons rentrer au camp le lendemain avec les dépouilles du fugitif, les soldats poussèrent des cris de joie en pensant que celui-ci avait été tué. Lee était dans des transes mortelles ; enfin il apprit la vérité, et alla rendre compte immédiatement à Washington de ce premier succès.

En arrivant à New-York, Champe fut conduit auprès de Clinton, qui l'accueillit avec bienveillance et le questionna pendant plus d'une heure. Le brave sergent fut obligé de mettre beaucoup d'art dans ses réponses, afin de jouer convenablement son double rôle. Clinton lui donna de l'argent, que Champe hésita à recevoir, et qu'il prit en rougissant; puis on l'envoya naturellement à Arnold.

Champe comprit qu'il ne pouvait exécuter son plan immédiatement. Il trouva moyen, par les espions, de tenir le major Lee au courant des mesures qu'il avait prises pour l'enlèvement projeté, et lui assigna finalement un délai de trois jours, au bout desquels il lui demandait d'avoir prêté sur la rive opposée, à Hoboken, une escouade de dragons à qui il remettrait Arnold. Il avait dû nécessairement s'attacher à étudier les habitudes du général. Il savait que celui-ci ne rentrait jamais chez lui que vers minuit, et qu'avant de se mettre au lit il faisait une promenade dans son jardin. C'est le moment que Champe avait choisi pour l'exécution de son plan. Il avait enlevé de la maison voisine plusieurs cloisons qu'il avait replacées de manière à les pouvoir détacher sans bruit au moment voulu; c'est par là qu'il devait emporter le captif. Champe s'était associé, pour l'accomplissement de ce coup audacieux, un déserteur à qui il s'était engagé de faire obtenir sa grâce. Au jour fixé par le sergent, le major Lee se dirigea sur le lieu du rendez-vous avec un piquet de dragons et trois chevaux, un pour Arnold, un pour Champe et le troisième pour son camarade. Ils s'arrêtèrent à Hoboken; vers minuit, et se cachèrent dans un petit bois voisin. Lee se tenait en vedette avec trois dragons sur le bord de la rivière. Les heures se passèrent et aucun bateau ne se montra. Au jour, Lee se retira désappointé, et fit part au général en chef de ce mécompte. Il craignait que

le fidèle sergent, ayant échoué, n'eût été peut-être tué dans sa difficile entreprise.

Le surlendemain, Lee reçut une lettre de Champe lui annonçant que la veille du jour fixé pour l'exécution de son projet, Arnold avait changé de quartier, s'était établi dans une autre partie de la ville, et avait passé la nuit à surveiller l'embarquement de troupes destinées à une expédition que le traître devait commander en personne, et dont lui, Champe, se trouvait obligé de faire partie, à sa grande douleur et à sa grande honte.

Tout espoir était donc perdu !

Le malheureux sergent se trouva tout à fait déserteur malgré lui, et obligé de porter les armes contre son propre État natal, la Virginie, où nous reverrons Arnold tout à l'heure. Ce ne fut que deux mois après que Champe parvint à s'évader et à rejoindre l'armée. Ses camarades, surpris de son retour, ne le furent pas moins de voir l'accueil qui lui fut fait par ses chefs. Alors seulement, son aventure fut connue.

Washington récompensa Champe en lui délivrant une exemption de tout service, et, lorsque, nommé en 1798, général en chef de l'armée, au moment de la guerre avec la France, Washington fit rechercher ce brave soldat à qui il voulait confier le grade de capitaine, on apprit que Champe s'était retiré dans le Kentucky et y était mort (1).

(1) Un autre fait à peu près analogue se passa plus tard en Virginie : « Après l'arrivée de Cornwallis à New-York, le général Lafayette demanda au colonel Barber un soldat intelligent et fidèle qu'il put envoyer comme espion dans le camp des Anglais. Morgan de la milice de New-Jersey lui fut indiqué. Le général l'envoya chercher et lui proposa la tâche difficile de passer à l'ennemi comme déserteur, et de s'enrôler dans son armée. Morgan répondit qu'il était prêt à tout faire pour son pays et son général, mais que le rôle d'espion répugnait à tous ses sentiments ; il ne craignait pas pour sa vie, mais pour son nom que pouvait souiller une tâche éternelle. Cependant il finit par céder, mais à la condition qu'en cas de malheur, le général ferait connaître la vérité et publierait les détails du fait dans les journaux de New-Jersey. M. de Lafayette le promit. Morgan se rendit donc au camp des Anglais. Sa mission était de donner avis des mouvements importants et de tromper l'ennemi sur les ressources et les projets des Américains. Morgan remplit sa mission à la plus grande satis-

La dernière espérance de salut pour André s'était évanouie. Il fallut donner cours à la justice. André entendit sa sentence avec un calme héroïque; il avait demandé qu'on lui permît de revêtir son uniforme pour aller à la mort. Cette autorisation lui fut accordée. Il pleura en voyant que son épée seule n'avait pu lui être rendue. Il fit lui-même son portrait dans sa prison, et le donna en souvenir au colonel Hamilton.

Ce qui préoccupait le plus André, c'était le genre de mort auquel il était condamné; on le lui avait laissé ignorer. Il eût voulu mourir en soldat et non en malfaiteur, fusillé et non sur un gibet. Il écrivit à ce sujet à Washington la lettre suivante : « Je suis au dessus des terreurs de la mort, par la conscience d'une vie que j'ai vouée à un noble but, et qui n'a été souillée par aucun acte qui puisse me laisser l'ombre d'un remords. J'ai donc la confiance que la requête que j'adresse à Votre Excellence à ce moment suprême ne sera point rejetée. La sympathie envers un soldat animera Votre Excellence, ainsi que les membres du tribunal militaire, qui voudront que ma mort soit celle d'un homme d'honneur. Laissez-moi espérer, monsieur, que vous me considérerez comme une victime des lois de la politique, et que, n'ayant contre ma personne aucun ressentiment, vous ne me ferez pas mourir sur un gibet. » Cette lettre émut beaucoup Washington, qui consulta le conseil de guerre. La demande du jeune officier fut rejetée. André n'avait pas une grande confiance dans le succès de sa démarche; non qu'il ne crût pas aux sentiments de bonté de Washington, mais il sentait que sa demande était incom-

faction du général qui, à son retour, lui offrit le grade de sergent; Morgan remercia et refusa cet avancement, disant qu'il se croyait un bon soldat, mais qu'il n'était pas sûr d'être un bon sergent. La seule faveur qu'il demanda fut qu'on lui rendit son fusil qu'on lui avait pris en son absence, et auquel il tenait beaucoup. »

patible avec les lois de la guerre. Cependant, le genre de supplice auquel il serait condamné était une si grande préoccupation chez lui, qu'il supplia ceux qui l'entouraient, en cas de refus à sa requête, de ne pas le lui faire savoir.

Au moment de se rendre au lieu du supplice, il causa familièrement avec tous ceux qui s'étaient trouvés en relations avec lui pendant sa captivité. Le sourire de ses lèvres annonçait le calme de son esprit. Arrivé sur le terrain fatal, il demanda alors si sa requête avait été, par hasard, accueillie. Quand on lui eut répondu que cela avait été jugé impossible : « Je le pensais bien, dit-il ; je suis résigné à la mort, mais je ne puis me faire à celle qui m'est infligée. » Puis, après un moment de réflexion, il reprit : « Ce n'est qu'un instant à passer. » Il monta ensuite sur la charrette avec un sang-froid qui excita l'admiration et émut le cœur de tous les assistants. La minute fatale ayant sonné, l'exécuteur lui demanda s'il n'avait rien à dire : « Rien, répondit-il, sinon que vous me rendiez devant le monde la justice que jè meurs en brave. » Cela dit, il se passa lui-même la corde au cou, et son cadavre se balança dans l'espace.

Je ne puis terminer le récit de ce drame émouvant sans citer quelques passages de la lettre qu'écrivit à ce sujet le colonel Hamilton au colonel Lawrence : « Personne, dit-il, n'a subi la mort avec plus de justice, et en même temps ne l'a moins méritée..... Il y avait quelque chose de singulièrement intéressant dans le caractère et dans les malheurs d'André..... Un homme de mérite n'est jamais vu sous un jour si favorable que dans le milieu de l'adversité. Les nuages qui l'entourent alors sont des ombres qui mettent en saillie ses grandes qualités. Je ne parle pas, ajoute Hamilton, de la situation d'André en philosophe, mais en homme du monde. Les maximes et les pratiques de la guerre sont la satire de l'humanité. Elles renferment autant de

motifs apparents de séduction que de violence ; et le général qui peut faire le plus de traîtres dans l'armée de son adversaire est le plus applaudi. »

Hamilton, qui avait assisté André jusqu'à ses derniers moments, ne ménage pas les expressions de son admiration pour le courage et les brillantes qualités de ce jeune et romanesque héros. Le général Lafayette, dans une lettre du 8 octobre 1780 dit, en parlant d'André : « C'était un « homme intéressant ; il s'est conduit d'une manière si « franche, si noble, si délicate, que je n'ai pu m'empêcher « de le regretter infiniment. » Sa tombe existe encore aujourd'hui dans la vieille ville de Tappan. Le gouvernement anglais fit réclamer les restes du major André, qui lui ont été rendus.

Arrivé à bord du *Vultur*, Arnold mit le comble au ridicule et à l'impudence en écrivant à Washington pour donner sa démission. Le général Lafayette raconte dans ses *Mémoires*, qu'en recevant cette lettre, Washington « chargea un de « ses aides de camp d'aller dire à M^{me} Arnold, qui était « dans les convulsions de la douleur, qu'il avait fait ce qui « dépendait de lui pour arrêter son mari ; mais que, n'y « ayant pas réussi, il trouvait du plaisir à l'informer que « son mari était en sûreté. »

Marshall rapporte que M^{me} Arnold fut traitée avec une extrême générosité. Malgré l'indignation qu'excita la conduite de son mari, on lui permit de se rendre à Philadelphie, et d'y prendre ses effets ; elle se rendit ensuite à New-York, accompagnée par un parlementaire, sans avoir été exposée à aucune insulte. Ce trait honore, à coup sûr, le caractère américain.

Arnold exagéra dans sa conduite ultérieure toutes les cruautés de la guerre. Le sort d'André avait indisposé Clinton contre le traître dont l'action n'avait abouti qu'à la mort

ignominieuse de ce malheureux jeune homme. Le résultat désiré et attendu de la trahison n'avait pas été atteint. Arnold avait compris qu'il n'était plus qu'un hôte importun à Clinton et qu'il avait besoin de regagner par quelque grand service ce qu'il avait perdu dans l'esprit du général anglais. Il entreprit tout d'abord une expédition contre la Virginie et ravagea cette florissante province. Il devait nécessairement apporter dans l'accomplissement du crime où il s'était plongé, l'énergie et la rare audace qui le caractérisaient. Mais Arnold ne devait pas s'en tenir là. Il méditait une entreprise plus importante, à l'accomplissement de laquelle les circonstances l'aidèrent un moment.

Nous avons dit précédemment dans quelle situation déplorable se trouvait l'armée américaine. Cette situation, loin de s'améliorer, malgré quelques succès remportés sur les Anglais, avait au contraire empiré. L'indiscipline surtout était le mal qui la rongait, et le moindre événement pouvait servir de prétexte à la révolte. Arnold savait les mauvaises dispositions du corps d'armée de Philadelphie, qui n'avait pas reçu de solde depuis plusieurs mois. Il proposa à Clinton de se rendre en Pennsylvanie et de tirer parti de cet état de choses. Il réussit au gré de ses espérances : le 1^{er} janvier 1781, le corps de Philadelphie se déclara en révolte ouverte, et se disposa à marcher contre le Congrès. Lafayette fut obligé de fuir du camp après avoir vainement tenté de calmer cette effervescence. Tout ce qu'il put faire fut de sauver la vie au général Wagne, que les révoltés gardèrent provisoirement en otage. Lafayette se rendit immédiatement auprès du Congrès et obtint que l'on payât aux troupes l'arriéré de leur solde, et qu'on leur fournit les approvisionnements et les vivres dont elles manquaient. Le succès des démarches de Lafayette changea tout à coup les dispositions de l'armée qui rentra dans l'ordre sous la

condition d'une amnistie complète. Arnold parvint à s'échapper de ce camp où il avait fomenté la discorde, mais deux agents qui l'y avait accompagné, furent arrêtés et pendus après jugement sommaire.

Arnold passa dans le New-Jersey, où il continua sa propagande de révolte. Le corps d'armée campé dans cette province était dans la même situation que celui de la Pennsylvanie. Arnold réussit à organiser un soulèvement qui avait pour but apparent d'obtenir des avantages égaux à ceux qui avaient été faits à l'armée de Philadelphie. Le raisonnement d'Arnold ne manquait pas d'une certaine pratique, à supposer que le dénouement fût le même dans le New-Jersey que dans la Pennsylvanie. Si le Congrès, pour apaiser les troupes, était obligé de payer des arrérages considérables, le Trésor, déjà obéré, ne tarderait pas à s'épuiser. Et, en tout cas, il restait la chance qu'un de ces mouvements bien conduit pût réussir. Cette fois, Washington ne voulut point composer avec la révolte. Il marcha résolument contre l'armée de New-Jersey, qui se rendit à merci.

Arnold parvint encore à échapper au châtement qu'il méritait, se réfugia dans la Caroline du Sud, et passa ensuite avec lord Cornwallis dans la Virginie. Il dut quitter cette province, et s'abattit sur le Connecticut, son propre État natal, où il fit le siège du fort Griswold, près de New-London; avec quel courage et quelle vigueur, on peut se l'imaginer au souvenir de ses anciens exploits. Après une énergique défense, le fort se rendit. Arnold, en y pénétrant, demanda au commandant de lui remettre son épée. « A vous, répondit l'officier qui avait reconnu Arnold, jamais! » Et il voulut la briser. Arnold, alors, tira son épée et la plongeait dans le corps de cet officier. Il pillait ensuite New-London, et ne laissa derrière lui que cendres, mort et crimes.

Ce fut là le dernier acte d'Arnold. Après la capitulation

d'York-Town, le sol américain avait conquis définitivement son indépendance et sa liberté. Arnold s'embarqua avec les débris de l'armée anglaise. Pendant l'opération de l'embarquement, deux cents couteaux vengeurs cherchèrent le traître pour le tuer; mais Arnold s'était rendu à bord du bâtiment pendant la nuit.

Du prix stipulé pour sa trahison, Arnold n'avait touché qu'une faible partie; cette somme avait été promptement dévorée. Arrivé en Angleterre, il n'y trouva que du mépris pour son caractère et du dégoût pour sa personne. Le gouvernement refusa de l'employer dans l'armée active. Il tenta alors des opérations commerciales dans le New-Brunswick et à la Guadeloupe, où il fit plusieurs voyages. Ses entreprises ne réussirent point, et il mourut à Londres dans la pauvreté, en 1801.

Il y a de ces malheurs qui touchent, même quand ils atteignent des coupables; et les dénoûments lugubres de certaines existences appellent quelquefois la pitié sur ceux qui en subissent les épreuves comme une expiation. Tel n'est point le cas pour le général Bénédic Arnold. Sa fin misérable n'éveille aucune pitié; il est mort dans les tortures de la pauvreté; ce n'a été que justice, et la gloire de sa jeunesse a eu pour linceul l'ignominie du plus abominable des crimes. Il a trahi et vendu son pays, dont les entrailles saignaient de l'enfantement de son indépendance. Son nom est devenu le synonyme de lâcheté. Vendre son Dieu ou vendre son pays, c'est tout un. Arnold fut le frère cadet d'Isariote.

CHAPITRE IV.

PÉRIODE D'ÉPREUVES.

§ 1^{er}.

Siège de York-Town. — Capitulation des Anglais. — Bravoure des troupes françaises et américaines. — Lafayette. — Fin de la guerre. — Embarras de la paix. — Dangers intérieurs. — Excitation dans l'armée. — Influence heureuse de Washington.

Le dernier acte de la guerre de l'indépendance allait se jouer à York-Town en Virginie.

« Pour la première fois, » dit M. C. de Witt, « Washington « semblait favorisé de la fortune : pour la première fois, le « succès se présentait à lui naturel et facile. » Ces paroles sont utiles à enregistrer ; elles rappellent et résument les luttes du général en chef, les obstacles contre lesquels il eut autant à combattre que contre l'ennemi. « Animés par « l'exemple des Français, » ajoute le même historien, « les « Américains avaient appris l'exactitude et l'obéissance, et « ces bandes d'insurgés en haillons, que Washington avait « trouvées devant Boston, ressemblaient devant York-Town, « par leur bonne tenue, aux plus vieilles troupes d'Europe. « L'émulation entre les soldats des deux armées alliées leur

« inspirait une activité et une ardeur merveilleuses. On voyait des hommes se refuser d'eux-mêmes le repos, pour travailler aux tranchées... Le 10 octobre (1781) tout fut prêt, et l'artillerie commença à foudroyer la ville. » Mais les assiégés ne demeuraient pas inactifs. Le feu de deux de leurs redoutes nuisaient considérablement aux travaux et aux efforts de l'armée indépendante. Il fallait s'en emparer. Ce soin fut confié à une colonne américaine commandée par le général Lafayette, et à une colonne française sous les ordres du baron de Viomenil. « Le feu de l'ennemi est terrible; la mitraille les écrase; mais l'armée tout entière les regarde : elles représentent la France et l'Amérique. Les deux colonnes ne s'arrêtent qu'en dedans des ouvrages. Les Anglais culbutés se retirèrent dans l'enceinte de la place où ils furent faits prisonniers. » Le 17 le général Cornwallis dut capituler et le surlendemain la garnison rendit les armes. Les Américains avaient fait sept mille prisonniers, et pendant le siège, les Anglais perdirent environ six cents hommes.

« Le Congrès, » dit Jared Sparks, « adressa une note spéciale de remerciements à chacun des commandants, ainsi qu'aux officiers et aux soldats. On donna au général Washington deux faisceaux de drapeaux pris lors de la capitulation; le comte de Rochambeau et le comte de Grasse reçurent chacun deux pièces d'artillerie de campagne, gages de la reconnaissance nationale pour leurs services. Le Congrès résolut en outre, de consacrer la mémoire d'un si glorieux événement, en faisant élever à York-Town une colonne de marbre qui serait ornée des emblèmes de l'alliance de la France et des États-Unis, et porterait une inscription qui contiendrait le récit des principaux incidents du siège et de la reddition de la place. »

Ainsi qu'on l'avait prévu, et malgré les appréhensions de Washington, la capitulation de York-Town fut le dénouement de la guerre.

« Il est grandement temps de faire la paix » disait Washington ; et quand il apprit que les préliminaires d'une paix générale avaient été signés à Paix le 20 janvier 1783, il écrivit à Hamilton alors membre du congrès : « Je me réjouis
« fort de voir mettre un terme à notre état de guerre, de
« voir s'ouvrir devant nous une carrière qui, si nous la par-
« courons avec sagesse, nous conduira à devenir un grand
« peuple, aussi heureux que digne de respect. Mais il faud-
« ra, pour que nous avancions dans cette voie, d'autres
« moyens qu'une politique locale étroite, que des jalousies
« et des préjugés insensés ; sinon, il n'est pas besoin d'être
« devin, pour prévoir qu'entre les mains de nos ennemis et des
« puissances européennes jalouses de notre grandeur dans
« l'Union, nous ne serons que des instruments pour dissou-
« dre la Confédération. »

Washington prévoyait juste, et ce fut sa force toujours que de ne s'être fait aucune illusion sur la situation de son pays. Pendant les rudes épreuves qu'il traversa, il montra une foi intraitable ; au moment des succès, il douta de l'avenir de cette œuvre à laquelle il avait travaillé avec tant d'ardeur.

La vérité est que ce n'est pas sans avoir éprouvé de violentes secousses que la démocratie est parvenue à s'établir sur des bases définitives dans l'Amérique du Nord. Ces secousses sont, d'ailleurs inhérentes à toutes les transformations sociales. Il eût été extraordinaire que ce peuple américain qui renversait un état pour en constituer un autre, fût absolument exempt de ces traverses. C'eût été un miracle ; le miracle se réalisa dans la chance qu'eut ce peuple de rencontrer des chefs désintéressés et à la hauteur de leur mission, ayant à la fois l'ambition de leur propre avenir et la

conscience des faiblesses du pays. C'est un rare et magnifique exemple.

Au moment où les treize colonies anglaises qui occupaient le sol de l'Amérique du Nord se levèrent pour secouer le joug de la métropole, les six millions d'hommes qui en composaient la population avaient poussé un même cri unanime, qui était une aspiration non plus seulement vers la liberté, mais vers l'indépendance. C'était un beau spectacle à voir que celui d'un peuple tout entier, fier de ses droits, animé par l'espoir du triomphe d'une cause juste et sainte, accourir s'abriter sous un même drapeau et se confondre dans une même pensée !

Cette unanimité était logique ; les treize colonies avaient une origine commune et la même religion, parlaient la même langue, et avaient les mêmes mœurs. L'instruction populaire était également très répandue chez toutes, ou à peu près, et les mêmes grands intérêts commerciaux et politiques auxquels la métropole venait de porter atteinte, les unissaient entre elles.

Mais pour la première fois depuis leur existence, elles se voyaient soumises à une direction unique, et se trouvaient solidaires les unes des autres. L'habitude de se gouverner, de s'administrer isolément avait créé, nonobstant ces points de rapprochement, des usages et des intérêts particuliers qui, d'un jour à l'autre, pouvaient rompre cet accord. Il y avait là un danger réel, difficile à éviter.

Aussi, à peine la lutte était-elle engagée, que le froissement de quelques intérêts privés, et les difficultés du succès, avaient jeté déjà au milieu de ces cœurs si ardents et si unanimes un moment, le découragement, l'inquiétude, l'indifférence.

La voie fut ouverte dès lors à la discorde et aux déchirements intérieurs.

Le lendemain du jour où le premier coup de fusil qui fut le signal des hostilités à main armée, fut tiré à Lexington, un parti opposé à la conquête de cette indépendance tant rêvée se noua dans l'ombre, puis bientôt leva la tête, et se déclara ouvertement pour la mère-patrie.

C'était secouer sur le pays le premier brandon de la guerre civile.

Le Connecticut fut obligé d'envoyer à New-York des corps de troupes pour appuyer les républicains, dont les *loyalistes* de cette province (nom que se donnaient les opposants) menaçaient d'entraver les opérations.

Peu de temps après, la Pennsylvanie, le New-Jersey, le New-York, les deux Carolines, la Georgie, le Maryland, c'est à dire plus de la moitié des colonies soulevées, faisaient passer des secours d'hommes, de vivres et d'argent aux Anglais, et se divisaient en deux camps.

Chaque jour voyait éclater des complots. L'armée républicaine, indisciplinée, mal recrutée, travaillée par des émissaires, nous l'avons vu, était vacillante, et penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Un général moins prudent que Washington eût perdu l'Amérique et la cause de la liberté. Son désintéressement fut sublime, en ce que, pressé d'accepter la couronne pour concilier les partis, il rejeta bien loin cette proposition qu'il reçut, selon sa propre expression « avec une grande et douloureuse surprise. »

Le Congrès, pouvoir élu par l'unanimité des colons aux premiers jours du soulèvement, le Congrès, fort de son origine, se regardait avec raison comme le dépositaire responsable des principes républicains qui l'avaient constitué. Il ne dévia pas de cette route. Ce fut d'abord par des proclamations, par des mesures de conciliation qui avaient pour but de rappeler l'origine, la cause et la sainteté des droits de l'insurrection, que le Congrès s'efforça de ramener les

citoyens égarés. Des commissaires avaient été envoyés par lui dans toutes les localités dont l'esprit était douteux, pour combattre l'apathie des uns, l'opposition des autres, et pour rappeler à tous, au nom de quels principes les colonies avaient planté le drapeau de l'indépendance au front de l'Amérique.

Ces efforts conciliants ayant échoué, la guerre civile qu'on voulait éviter, dont on espérait étouffer les germes, éclata avec toutes ses horreurs. Le Congrès remplaça alors par la répression, la douceur et la tolérance qu'il avait épuisées. Les prisons s'emplirent, les confiscations de biens furent prononcées, la loi sévit enfin contre les coupables. La multitude déchaînée et irritée outre-passait même parfois, malheureusement, les rigueurs de la loi, en faisant justice elle-même des *loyalistes*, en brisant les presses des journaux qui entretenaient ou propageaient l'esprit d'opposition à la République. C'étaient là des écarts d'une autre nature que le Congrès était obligé de comprimer, et qui venaient ajouter un surcroît d'embarras à tous ceux qui s'amoncelaient autour de la République naissante.

Il faut ajouter aux sombres couleurs de ce tableau le désordre des finances, des dettes considérables, un Trésor public ruiné, l'argent retiré de la circulation, et remplacé par un papier-monnaie déprécié et décrié, le commerce annihilé, et une armée d'occupation qu'il fallait moins songer à vaincre qu'à détruire de lassitude.

Enfin tout compte fait, il fallut aux États-Unis près de neuf années de guerre pour conquérir définitivement leur indépendance; et ensuite dix années de luttes, d'essais, de tâtonnements, de travaux persévérants pour établir un gouvernement durable. Ce fut à travers ces embarras inouïs que nous venons de rappeler que fut rédigé le premier acte d'association des États entre eux. Adopté par le Congrès

en 1778, cet acte que les États mirent trois ans à voter ne répondait pas même aux besoins du moment, et ne servit qu'à alimenter les causes de désordre et de désunion.

Il semblait qu'au lendemain de la conquête de l'indépendance, tout devait être terminé, que les discordes seraient oubliées, que les épreuves du passé devaient servir, enfin, de leçon pour le présent et pour l'avenir. Il n'en fut rien, tout le monde commit de nouvelles fautes.

Le Congrès était devenu un objet de jalousie et de crainte pour les États qui songeaient à lui retirer le pouvoir dictatorial dont il avait été investi aux heures de danger. Le Congrès subissait la peine du talion et payait le prix de la défiance qu'il témoigna à l'armée pendant la période de la guerre. L'Union se décomposait, en propres termes, comme si tous les périls étaient passés.

Ce n'était pas tout. La défiance nourrie contre l'armée se doublait d'ingratitude. Tant qu'on avait eu besoin d'elle, on pouvait la craindre, mais on la respectait; désormais elle était considérée comme inutile et bonne à licencier, même sans lui payer son salaire; car le Congrès ne paraissait pas disposé à assurer aux officiers la demi-solde à vie qui leur avait été promise par un acte de 1780, arraché plutôt qu'obtenu par Washington.

Le désordre était partout; dans les idées, dans les pouvoirs, dans l'armée que l'on poussait à la révolte. La proclamation suivante lancée au milieu des troupes, faillit avoir les conséquences les plus graves. L'auteur alors anonyme de ce violent appel aux plus mauvais sentiments (on a su ensuite que c'était un aide de camp de Gates, le major Armstrong), s'exprimait ainsi : « La paix renaît et qui donc
« va profiter de ses bienfaits? Est-ce un peuple disposé à
« redresser vos griefs, à reconnaître votre valeur, à récom-
« penser vos services? Est-ce un peuple impatient de parta-

« ger avec vous cette indépendance que vous avez conquise,
« ces richesses que vous avez défendues au prix de votre
« sang? Non. C'est un peuple qui foule aux pieds vos droits,
« qui ferme l'oreille à vos cris, qui insulte à vos souffrances!
« Consentirez-vous à être les seuls martyrs de la révolu-
« tion, à vous retirer des camps pour vieillir dans la pau-
« vreté, la misère et le mépris? Si vous y pouvez consentir,
« allez, poursuivis par les railleries des tories et des whigs,
« montrer combien vous étiez dignes de ces chaînes que
« vous avez brisées! Allez! la pitié et la risée du monde,
« allez mourir de faim et vous faire oublier. Mais si vos
« cœurs se révoltent à cette pensée.... réveillez-vous....
« redressez-vous! Faites appel, non à la justice, mais aux
« terreurs du pouvoir. Posez au Congrès cette alternative :
« dites-lui que si la paix s'établit, la mort seule pourra vous
« séparer de vos armes; que si la guerre continue, vous
« vous retirez dans le désert, sous les auspices et la con-
« duite de votre illustre chef, pour rire à votre tour quand
« la terreur fondra sur eux! »

Washington conjura par son attitude ferme les déplorables effets de cette éloquente philippique. Il calma l'armée exaspérée, et par ses conseils ramena le Congrès à des idées plus justes et plus sages.

Washington a été appelé non sans raison le père de l'Amérique. Ses concitoyens enthousiastes ont gravé sur sa mémoire une épitaphe emphatique où il est dit qu'il fut : « le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur des hommes. » Si beaucoup de faits que nous avons racontés, ne justifient pas toutes les parties de cette épitaphe, à coup sûr, Washington fut « le premier dans la paix, » et nul plus que lui ne mérite d'occuper « la première place dans le cœur de ses concitoyens. »

§ 2.

Washington refuse la couronne. — De l'esprit militaire. — Washington mandé au Congrès pour être félicité. — Ses conseils à l'armée. — Il se sépare de ses compagnons d'armes. — Il remet sa commission de général en chef au Congrès et se retire à Mount-Vernon. — Ses préoccupations sur l'avenir des États-Unis. — Il refuse toutes les récompenses. — Sa simplicité.

J'ai dit à quels périls le peuple américain avait été exposé dès le jour où il avait conquis son indépendance. Pendant que Washington méditait sur le moyen d'effacer les dissensions et d'éteindre la discorde qui divisaient les États, l'armée avait fait un autre rêve qui ne pouvait surgir que dans le cerveau d'officiers dont la puissance allait disparaître avec la guerre. Leur rôle finissait, et la retraite leur semblait une extrémité pénible. Les méfiances du Congrès à l'endroit de l'armée se justifiaient, seulement le Congrès s'était trompé de moment. L'armée en campagne n'était pas redoutable au pouvoir civil, elle ne le devenait qu'au retour de la paix, quand sonnerait l'heure de l'inaction et pour ainsi dire de l'abdication que des soldats acceptent toujours difficilement. C'est en promettant des combats aux troupes ou en les ramenant du champ de bataille que les ambitieux peuvent accomplir des révolutions militaires. Tel était le cas de l'armée américaine à la veille d'une paix qui allait faire rentrer dans leurs foyers des généraux et des officiers avides de gloire. En second lieu, l'esprit de hiérarchie arbitraire et de suprématie sans contrôle rend l'égalité des

conditions sociales insupportables aux officiers. C'était la perspective que la Constitution encore informée de 1778 réservait aux troupes de Washington. Elles envisageaient un gouvernement républicain sans faste et évidemment tout civil, comme une contrariété bien plus peut-être que comme une contradiction, et sans s'inquiéter si la fondation d'un royaume serait plus funeste au pays que favorable à leurs passions, un certain nombre d'officiers s'imaginèrent d'élever un trône en Amérique et de l'offrir à Washington.

L'ambition de Washington n'allait pas jusque là. Son honnêteté y répugnait, d'abord ; ensuite il avait cette admirable faculté de deviner l'envers des situations ; au dessus de ses désirs il mettait le sentiment national que personne plus que lui ne savait peser. Un des éléments de sa force fut le bon sens, il y trouva toujours son salut dans les moments difficiles.

Voici la lettre qu'il adressa au colonel Lewis Nicola, chargé de lui offrir la couronne, au nom de l'armée. Ce document mérite d'être conservé comme un monument :

Newbourg, 22 mai 1782.

« Monsieur,

« C'est avec un mélange de grande surprise et de dou-
« loureux étonnement que j'ai lu avec attention les pensées
« que vous m'avez présentées. Soyez bien sûr, monsieur,
« que dans tout le cours de la guerre aucun événement ne
« m'a causé des sensations plus pénibles que d'apprendre,
« comme vous me l'apprenez, qu'il existe dans l'armée des
« idées telles que celles que vous m'avez exprimées, et que
« je dois envisager avec horreur et condamner avec sévérité.
« Quant à présent, cette communication restera déposée
« dans mon sein, à moins que, voyant agiter de nouveau

« un pareil sujet, je ne trouve nécessaire de publier ce que
« vous m'avez écrit.

« Je cherche en vain dans ma conduite ce qui a pu encou-
« rager une proposition qui me paraît renfermer les plus
« grands malheurs qui puissent tomber sur mon pays. Si je
« ne me trompe pas dans la connaissance que j'ai de moi-
« même, vous n'auriez pu trouver personne à qui vos pro-
« jets fussent plus désagréables qu'à moi. Je dois en même
« temps ajouter, pour être juste envers mes propres senti-
« ments, que personne ne désire plus sincèrement que je
« ne le fais de voir rendre à l'armée une ample justice, et
« s'il en est besoin, j'emploierai avec le plus grand zèle tout
« ce que j'ai de pouvoir et d'influence, en me conformant à
« la constitution, pour atteindre ce but. Permettez-moi
« donc de vous conjurer, si vous avez quelqu'amour pour
« votre pays, quelqu'égard pour vous-même ou pour la
« postérité, ou quelque respect pour moi, de bannir ces
« pensées de votre esprit, et de ne jamais communiquer,
« comme venant de vous ou de quelqu'autre personne, des
« sentiments de la même nature.

« Je suis, monsieur, etc.

« GEORGE WASHINGTON. »

Dès que la paix fut officiellement connue, Washington songea aussitôt à abandonner les pouvoirs militaires dont il avait été investi.

Tout dans la vie de cet homme illustre, glorieux mélange de grandeur et de simplicité, d'ambition et d'humilité, devait avoir un caractère solennel. Il y a plaisir à rappeler ces grandes phases de la vie d'un homme, à assister au spectacle de son élévation au pouvoir et de sa retraite. On se souvient comment il fut élu au commandement en chef.

L'armée révolutionnaire se trouvait à Cambridge sous les

ordres du général Ward, imparfaitement organisée, et sans que le Congrès eût pris encore aucune mesure pour la constituer sur un pied régulier. Le point important était donc de nommer d'abord un général en chef. Les événements étaient devenus assez graves et assez urgents pour qu'on se décidât à prendre un parti; on fixa un jour pour délibérer sur cette question soulevée par John Adams. Le jour venu, Adams fit d'abord adopter qu'il y aurait une armée légalement constituée; puis il demanda qu'on nommât à cette armée un chef. Prenant la parole, il fit du général Ward un éloge pompeux et mérité, mettant en relief ses qualités militaires, puis il termina en disant : « Mais, nonobstant ses titres, ce n'est pas là l'homme que j'ai choisi. » Il traça alors le portrait d'un général en chef d'armée, tel surtout qu'il en fallait un dans les circonstances où l'on se trouvait.

« Les qualités que j'exige d'un général en chef, dit-il en terminant, sont d'une haute portée, je le sais; mais qui oserait dire qu'on ne les rencontrera pas dans un de nos concitoyens? Un membre de notre assemblée les possède toutes, et celui-là c'est George Washington, de la Virginie. »

Washington, dit un historien, se trouvait à la droite d'Adams, et avait les yeux fixés sur lui, attendant avec une vive impatience quel nom allait tomber des lèvres de l'orateur. Quand il entendit que c'était le sien, il s'y attendait si peu qu'il s'élança dans une pièce voisine, comme lancé par une commotion électrique, et tomba tout ému sur un siège.

Le lendemain, le Congrès, à l'unanimité nomma général en chef Washington qui, on le sait, refusa toute espèce de traitement et s'engagea seulement à fournir le compte exact des dépenses que lui coûterait sa noble mission.

Mandé huit ans plus tard devant ce même Congrès, pour

recevoir les félicitations qu'il avait méritées, il fut introduit dans la salle des délibérations par deux membres désignés à cet effet. Le président lui adressa un discours où se trouve ce passage :

« Chez les autres nations, bien des hommes ont rendu
« d'éminents services par lesquels ils ont mérité les remer-
« ciments du public. Mais vous, Monsieur, une louange par-
« ticulière vous est due. Vos services ont essentiellement
« contribué à acquérir et à fonder la liberté et l'indépen-
« dance de votre pays. Ils ont droit à toute la reconnais-
« sance d'une nation libre. »

Le Congrès décerna un nouvel et grand honneur au général Washington en lui votant à l'unanimité une statue équestre à élever dans la ville où le Congrès fixerait sa résidence.

Washington rejoignit ensuite son armée, et avant de se séparer de ses compagnons d'armes, il publia une adresse d'adieu admirable pour les principes et pour les grandes vues qui y sont consignés. Il y ajouta des conseils sur leur conduite au moment où ils allaient reprendre le caractère de simples citoyens : « Sachez bien, » disait-il, « et souve-
« nez-vous toujours que la réputation des armées fédérales
« est au dessus des atteintes de la malveillance ; que la con-
« science de leurs exploits et de leur renommée anime
« encore les hommes qui ont servi dans leurs rangs à faire
« des actions honorables ; qu'ils soient bien convaincus que
« les vertus privées, l'économie, la prudence, et le travail
« ne seront pas moins aimables dans la vie civile, que des
« qualités plus brillantes, telles que la valeur, la persévé-
« rance et l'audace, dans les combats. Tout le monde peut
« regarder comme certain qu'une grande, une très grande
« partie du bonheur futur des officiers et des soldats dépen-
« dra de la conduite ferme et sage qu'ils adopteront, quand

« ils se mêleront avec le grand corps de la nation. Et bien
« que le général ait souvent exprimé publiquement, de la
« manière la plus explicite son opinion que si les principes
« du gouvernement fédéral ne sont pas convenablement
« soutenus, et les pouvoirs de l'Union fortifiés, la dignité,
« la justice et l'honneur de la nation ne pourront subsister ;
« il ne peut pourtant s'empêcher de répéter en cette occa-
« sion, une pensée si importante, et de laisser, comme sa
« dernière recommandation, à tous les officiers et à tous les
« soldats qui considèrent ce sujet sérieusement et sous le
« même point de vue, l'exhortation de joindre leurs efforts
« et ceux de leurs dignes concitoyens, pour atteindre ces
« grands et salutaires desseins dont notre existence même
« comme nation dépend si essentiellement. »

Le 4 décembre 1783, Washington se sépara de ses compagnons d'armes. Cette dernière entrevue fut solennelle ; aucun historien ne l'a racontée en termes aussi émus que Jared Sparks. « A midi les principaux officiers de l'armée, » dit-il, « s'assemblèrent à la taverne de France, et, quelques moments après, leur cher commandant entra dans la salle. Son émotion était trop forte pour qu'il put la cacher. Après avoir rempli un verre, il se tourna de leur côté et dit : C'est avec un cœur plein d'affection et de reconnaissance que je prends maintenant congé de vous ; je souhaite bien ardemment que vos derniers jours soient aussi prospères et aussi heureux que les premiers ont été glorieux et honorables. » Quand il eut bu il ajouta : « Je ne puis aller à chacun de vous pour prendre congé, mais je serai bien reconnaissant si chacun de vous veut venir à moi pour me serrer la main. » Le général Knox qui était le plus près, se tourna vers lui. Washington, ne pouvant parler, lui serra la main et l'embrassa. Il prit ensuite congé de chacun des officiers d'une manière aussi affectueuse. Les

« larmes d'une mâle sensibilité roulaient dans tous les yeux,
« et personne ne prononça un mot pour interrompre ce
« silence plein de dignité et l'émotion de cette scène. En
« quittant la salle, Washington traversa le corps d'infante-
« rie légère et se rendit à pied à White-Hall, où une barque
« l'attendait pour le transporter à Paulus Hook. Toute la
« compagnie le suivit en formant un cortège muet et solen-
« nel ; les visages étaient abattus et portaient l'empreinte
« d'une délicieuse mélancolie qu'aucun langage ne peut
« décrire. Lorsqu'il fut entré dans la barque, il se tourna
« vers la compagnie, et agitant son chapeau, il leur fit un
« silencieux adieu. On lui répondit par le même signe
« d'affection, et, lorsque la barque se fut éloignée, on s'en
« retourna avec la même solennité au lieu de la réunion. »

Sur toute sa route jusqu'à Annapolis où il se rendait auprès du Congrès, Washington fut salué par des acclamations d'enthousiasme et de respect.

Le 23 décembre, il se présenta devant le Congrès. La salle des séances était envahie par une foule considérable. Washington s'adressant à l'assemblée dit : « Ayant maintenant
« terminé l'œuvre qui m'a été assignée, je me retire du grand
« théâtre d'action, et adressant un adieu affectueux à cette
« auguste assemblée sous les ordres de laquelle j'ai agi si
« longtemps, je remets ici ma commission et je renonce à
« tous les emplois de la vie publique. »

Solennelles paroles ! Acte plus solennel encore ! C'était et c'est encore un exemple d'admirable abnégation que celui de ce général couvert de gloire, entouré de prestige, devenant un simple particulier après avoir refusé une couronne et avoir fait à son pays le plus beau des dons : la liberté dans l'affranchissement.

Washington croyait bien sincèrement que sa carrière publique était terminée. Si, comme je l'en ai loué au lieu de

lui en faire un crime, Washington fut un noble ambitieux tant qu'il occupa le pouvoir; au delà de son mandat, il n'éprouva plus aucune ambition. Et faut-il le dire? Il sentait, à ce moment de transition, son impuissance à administrer, sous un titre quelconque, cette nation qui se formait et se fondait. Washington avait à perdre une réputation sans tache, et rien à gagner dans ce conflit et dans ce choc des idées. Ses conseils, il ne les avait pas épargnés dans une admirable lettre à Hamilton où il formula toutes ses vues et toutes ses pensées sur l'organisation du peuple américain en nation.

« Le souhait que je forme de voir l'union de ces États établie sur des principes libéraux et solides, et mon désir d'y contribuer, en indiquant les défauts de la constitution actuelle » (celle de 1778) « sont également vifs. Toutes mes lettres particulières ont été remplies de ces sentiments; et toutes les fois que ce sujet a été le texte de la conversation, j'ai tâché de les répandre et de les accréditer; mais décider jusqu'à quel point toute autre tentative de ma part produirait l'effet désiré, ou si elle ne paraît pas plus présomptueuse qu'il ne me convient, c'est ce que je ne saurais faire, car cela dépend de l'opinion publique, du caractère et des dispositions du peuple. »

Dans une lettre à Lafayette, il disait : « L'expérience qui s'achète au prix des difficultés et des malheurs nous convaincra seule que l'honneur, la puissance et le véritable intérêt de ce pays doivent être pesés dans une balance continentale, et que toute dérogation à ce principe affaiblit l'Union et peut finir par rompre le lien qui nous unit ensemble. Détourner ces maux, fonder une nouvelle constitution, qui donne de la consistance, de la stabilité et de la dignité à l'Union, et des pouvoirs suffisants au grand conseil de la nation pour les affaires générales, c'est là un devoir imposé à tout homme qui veut le bien de son pays;

« j'y aiderai autant qu'on le peut faire dans la carrière de
« la vie privée. »

Washington s'était contenté de semer ce germe de sa future influence politique, et il n'y avait pas insisté davantage pour le moment, laissant le soin à d'autres d'entreprendre et d'accomplir une tâche égale à celle qu'il avait accomplie pour son pays. Pour lui, modestement retiré dans sa retraite de Mount-Vernon, il s'occupait de rétablir sa fortune particulière naturellement fort négligée pendant les huit années et demie d'un commandement qui avait absorbé tous ses soins. Cette fortune était relativement considérable et suffisait au train de vie qu'il menait, non pas fastueux, mais large et où l'hospitalité et de généreuses aumônes entraient pour une grande part; et enfin il ne faut pas oublier qu'il avait refusé les émoluments attachés à ses hautes fonctions. « Je demande la permission, avait-il dit, d'assu-
« rer au Congrès que, comme aucune considération pécu-
« niaire n'aurait pu m'engager à accepter ce poste difficile
« aux dépens de mon repos et de mon bonheur domestique,
« je ne veux en tirer aucun profit. Je tiendrai un compte
« exact de mes dépenses : je ne doute pas qu'on ne les
« acquitte, et c'est tout ce que je désire. » Ces dépenses n'atteignirent pas en moyenne la moitié de la somme que le Congrès avait songé à lui allouer.

Le soin de Washington à ménager les deniers du peuple avait un caractère d'avarice que l'on eut pu penser être un vice personnel, si tous ses amis et tous les familiers de son toit n'étaient d'accord pour constater l'abondance pleine de simplicité qui a toujours régné à Mount-Vernon. Nous ne résistons pas au plaisir de donner une preuve de cette parcimonie sans exemple quand il s'agit d'hommes à qui les caisses du peuple sont ouvertes. Voici une lettre adressée par lui au Dr Cochran, chirurgien en chef de l'armée, et

datée du 16 août 1779, de West-Point où était alors son quartier général :

« Cher docteur, j'ai invité M^{me} Cochran et M^{me} Livingston
« à dîner demain avec moi ; mais ne suis-je pas, en honneur,
« obligé de leur dire quelle chère je leur ferai faire ? Comme
« je déteste de tromper, lors même qu'il ne s'agit que de
« l'imagination, je vais m'acquitter de ce devoir. Il est inu-
« tile d'affirmer d'abord que ma table est assez grande pour
« recevoir ces dames, elles en ont eu hier la preuve oculaire.
« Il est plus essentiel peut-être de leur dire de quelle
« manière elle est habituellement couverte ; et tel sera le
« but de cette lettre.

« Depuis notre arrivée dans ce bienheureux séjour, nous
« avons eu un jambon, quelquefois une épaule de cochon
« salé pour garnir le haut de la table ; un morceau de bœuf
« rôti orne l'autre extrémité, et un plat de fèves ou de
« légumes, presque imperceptible, décore le centre. Quand
« le cuisinier se met en tête de briller, et je présume que ce
« sera le cas demain, nous avons en outre deux pâtés de
« tranches de bœuf ou des plats de crabes ; on en met un de
« chaque côté du plat du milieu, on partage l'espace et on
« réduit ainsi à six pieds la distance d'un plat à un autre,
« qui sans cela se trouverait de près de douze pieds. Le
« cuisinier a eu dernièrement la sagacité surprenante de
« découvrir qu'avec des pommes on peut faire des gâteaux ;
« et il s'agit de savoir si, grâce à l'ardeur de ses efforts,
« nous n'obtiendrons pas un gâteau de pommes au lieu
« d'avoir deux pâtés de bœuf. Si ces dames peuvent se
« contenter d'un semblable festin et se soumettre à y pren-
« dre part sur des assiettes qui étaient jadis de fer-blanc,
« mais qui sont maintenant de fer (transformation qu'elles
« n'ont pas subie pour avoir été trop frottées), je serai heu-
« reux de les voir, et je suis, cher docteur, tout à vous. »

A part l'enjouement qu'y ajoute peut-être un homme accablé de soucis, pour s'en affranchir un instant, et la pointe d'esprit dont il cherche évidemment à l'assaisonner, cette lettre a tout le caractère d'un monument et peint admirablement bien la médiocrité obscure où Washington avait juré de se maintenir. N'est-ce pas là, en effet, un ordinaire bien digne d'un général en chef d'armée à qui ses dépenses ne sont pas même limitées! N'est-ce pas là une vaisselle bien digne de figurer à la table d'un grand citoyen déjà couvert de gloire et entre les mains de qui reposent les destinées de tout un pays! Il ne se fait ni trop d'honneur ni trop de vanité de ce piètre ordinaire; il le confesse avec une simplicité et une candeur douce qui rappellent celles du pasteur de Virgile conviant son camarade à ce festin champêtre composé d'une jatte de lait et de châtaignes fraîches : *Sunt mihi copia lactis et castaneae molles.*

Au plus fort des difficultés de la guerre, il écrivait à l'administrateur de ses propriétés : « Que l'hospitalité de la maison
« à l'égard des pauvres soit maintenue; que personne ne
« s'en éloigne ayant faim. Si quelqu'un de ces malheureux
« manque de blé, subvenez à ses besoins, pourvu que cela
« ne l'encourage pas à la paresse; je n'ai aucune objection à
« ce que vous distribuiez mon argent en aumônes, jusqu'à
« concurrence de 40 ou 50 livres sterling par an, quand vous
« les considèrerez comme bien placées. En disant que je
« n'y ai pas d'objection, je veux dire que je désire qu'il en
« soit ainsi. Vous devez considérer que ni moi ni ma femme
« ne sommes maintenant à même de nous occuper de
« ces bonnes œuvres. Sous tous les autres rapports je vous
« recommande d'user de la plus stricte économie et de la
« plus grande frugalité; je ne doute pas que vous le fassiez,
« car vous savez que je ne gagne pas un penny pour mes

« services ici, au delà de mes dépenses. Il me devient donc
« nécessaire d'économiser chez moi. »

Washington mit le comble à son désintéressement lorsque les délégués de la Pennsylvanie jugèrent à propos de lui faire offrir, par l'intermédiaire du Congrès, une récompense nationale. « Il croit être, » disait le manifeste de proposition, « amplement récompensé de tous ses travaux et de tous ses soucis par l'amour et la prospérité de ses concitoyens. Il est vrai qu'aucune des récompenses qu'ils peuvent accorder n'égalera jamais ses mérites. Mais ils ne doivent pas souffrir que ces mérites lui soient onéreux. Nous sommes convaincus que le peuple de la Pennsylvanie déplorerait un tel résultat. » On expédia une copie de ces instructions à Washington qui refusa d'une manière positive qu'on leur donnât aucune suite. Il accepta plus tard une donation que l'État de la Virginie lui fit d'un certain nombre d'actions dans des entreprises de canalisation dont il avait lui-même dressé les plans ; mais par son testament il légua ce capital à des établissements d'éducation.

Nous insistons sur ce côté délicat et désintéressé du caractère privé de Washington ; car il ajoute au respect dont la postérité a entouré cette grande et illustre mémoire.

§ 3.

Déplorable situation du pays. — Nécessité d'un nouveau Congrès. — Vices de la première Constitution. — Washington président du Congrès. — La Constitution actuelle.

Mais le souci de ses affaires privées n'avait pas détourné les regards de Washington de la situation déplorable où était tombé son pays. Cette situation se peut résumer en ces quelques mots que nous trouvons sous la plume d'un historien de Washington : « La banqueroute, la misère, le « communisme, la guerre sociale au sein des États, la « guerre civile entre eux, le mépris et les insultes de l'étran- « ger. » Ajoutez une dette publique dont l'intérêt annuel s'élevait à deux millions cinq cent mille dollars (12 millions et demi de francs) et dont il était impossible de faire rentrer le montant dans les caisses du Trésor ni par l'impôt ordinaire, ni au moyen de l'emprunt ; les États-Unis n'avaient ni ne pouvaient trouver de crédit nulle part ; leur commerce était nul ; l'Angleterre fermait ses ports à leurs navires. Le Massachusetts fut ensanglanté par des émeutes soulevées aux cris de : « Plus de dettes ! Plus de taxes ! Plus « de papier-monnaie ! Le partage égal des biens ! » C'était le communisme dans toute sa hideuse effervescence.

Une telle situation devait perdre à jamais le pays ou, par la grandeur du péril, éveiller les sentiments propres à le sauver. « Si quelqu'un m'avait dit, il y a trois ans, » écrivait

Washington, « qu'une révolte aussi redoutable menacerait
« les lois et la constitution que nous nous sommes données,
« j'aurais pris cet homme pour un fou digne de Bedlam...
« Après ce que j'ai vu, rien ne me surprendra. Il y a dans
« tous les États, des matières inflammables qu'une étincelle
« pourrait allumer. Si, d'ici au printemps, on ne déploie pas
« la plus grande sagesse, nous assisterons à des scènes
« affreuses. »

Le même élan qui avait soulevé l'esprit public pour entreprendre l'affranchissement des colonies, se montra dans le peuple américain pour combattre ce despotisme du mal. On en arriva, enfin, à demander la convocation d'une Convention générale avec mission de remanier la constitution. Les prévisions de Washington se réalisaient. « L'expérience, » dit Jefferson dans ses *Mémoires*, « avait démontré l'insuffisance
« des premiers essais que nous avons tentés en Amérique
« pour l'établissement d'un gouvernement fédératif. Durant
« la guerre de l'indépendance, lorsque la présence de l'en-
« nemi extérieur nous réunissait tous dans un intérêt com-
« mun, lorsque les attaques nous tenaient continuellement
« en alerte, l'esprit des peuples excité par le danger, servait
« de supplément à l'acte fédéral et les portait aux efforts
« les plus énergiques, soit qu'ils fussent ou non réclamés
« par le gouvernement en vertu de cet acte ; mais lorsque la
« paix et la tranquillité eurent été rétablies et que chacun
« fut retourné aux occupations utiles et profitables qui lui
« étaient habituelles, on accorda moins d'attention aux
« demandes du Congrès. Le défaut fondamental de la confé-
« dération était de n'avoir pas autorisé le Congrès à agir sur
« le peuple immédiatement et par ses propres officiers. Il
« n'avait d'autre pouvoir que celui de requérir, et ces réquisi-
« tions étaient adressées, sans autre coercition que le prin-
« cipe moral du devoir, aux diverses législatures qui étaient

« chargées de les mettre à exécution. C'était dans le fait
 « accorder un *veto* à chacune d'elles sur toutes les mesures
 « proposées par le Congrès, *veto* assez fréquemment exercé
 « dans la pratique pour paralyser l'action du gouvernement
 « fédéral et le rendre inhabile à l'accomplissement de son
 « objet en général, et spécialement en ce qui concernait les
 « finances et les relations extérieures. La pratique avait
 « aussi fait ressortir les inconvénients du défaut de sépara-
 « tion des fonctions législatives, exécutives et judiciaires. »

Le vice de cette constitution est nettement défini par ces observations de Jefferson, observations d'autant plus importantes à noter que Jefferson le défenseur le plus ardent des droits particuliers des États, y fait ressortir l'absolue nécessité d'un pouvoir central, tout au moins dans la mesure des besoins et des intérêts communs.

L'initiative de cet appel à une nouvelle convention vint de la Virginie. Cet appel fut entendu, et le 27 mai 1787, la convention se réunit à Philadelphie et le 17 septembre la constitution qui régit encore aujourd'hui les États-Unis, fut votée.

Entre l'acte d'indépendance et l'acte définitif qui ferma l'ère révolutionnaire des États-Unis douze années s'étaient écoulées, dont nous avons esquissé le tableau tour à tour sombre et glorieux.

Washington présida l'assemblée de cinquante-cinq membres qui élabora cette constitution conforme aux mœurs et aux idées du peuple qu'elle allait appeler à vivre sous son égide, et à la hauteur non seulement du présent, mais de l'avenir.

En présence du calme, de la liberté, de la prospérité qui sont les fruits de cette sage constitution, à l'abri de laquelle les États-Unis ont pris un si grand essor, on ne peut se défendre de croire à la vérité de ces paroles que l'illustre

Franklin prononça devant l'assemblée, en soutenant le projet de constitution vivement combattu au dedans et en dehors de la Convention :

« Dès le commencement de notre lutte avec la Grande-Bretagne, dit-il, alors que nous comprenions bien tous la gravité du danger, dans ce même local, nous faisons des prières quotidiennes pour invoquer la protection divine. Nos prières ont été entendues, et Dieu y a répondu en nous comblant. Tous ceux de nous qui ont été engagés dans cette lutte, ont dû observer les fréquentes manifestations de la Providence suprême en notre faveur. A ce point que c'est à cette bonne Providence que nous devons la chance de pouvoir nous consulter aujourd'hui sur les moyens d'établir notre futur bonheur national. Avons-nous donc oublié cette puissance amie, ou bien nous imaginons-nous par hasard que nous n'ayons plus besoin de son assistance? Je compte bien des années déjà sur ma tête, et plus je vis, plus je constate la preuve de cette vérité irréfragable que *Dieu gouverne les affaires des hommes.* »

Nous l'avons dit plus d'une fois déjà, et nous nous plaisons à répéter que la Providence, en effet, est intervenue dans la révolution américaine et dans les événements qui l'ont suivie.

Une si grande tâche n'arrive pas au but sans un secours surhumain.

La constitution, une fois adoptée par la Convention, fut soumise à l'approbation des États.

Neuf d'entre eux seulement l'adoptèrent (la Caroline du Nord, bien que ses députés eussent voté en faveur, et le Rhode-Island la repoussèrent. Mais ce cas avait été prévu, et l'adhésion des neuf États était suffisante, aux termes mêmes de la constitution, pour que cet acte fût valide et fit loi définitive.

Voici le texte de cette constitution. C'est un monument que tout historien de l'Amérique ne doit pas hésiter à insérer dans son œuvre :

« Nous, le peuple des États-Unis, afin de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité intérieure, de pourvoir à la défense commune, d'accroître le bien-être général, et de rendre durables, pour nous comme pour notre postérité, les bienfaits de la liberté, nous faisons, nous décrétons et nous établissons cette constitution pour les États-Unis d'Amérique.

« ARTICLE PREMIER. — SECTION 1^{re}. — Un Congrès des États-Unis, composé d'un sénat et d'une chambre de représentants, sera investi de tous les pouvoirs législatifs déterminés par les représentants.

« SECTION II. — La chambre des représentants sera composée de membres élus tous les deux ans par le peuple des divers États ; et les électeurs de chaque État devront avoir les qualifications exigées des électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de l'État.

« Personne ne pourra être représentant à moins d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, d'avoir été pendant sept ans citoyen des États-Unis, et d'être, au moment de son élection, habitant de l'État qui l'aura élu.

« Les représentants et les taxes directes seront répartis entre les divers États qui pourront faire partie de l'Union, selon le nombre respectif de leurs habitants, nombre qui sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris celles servant pour un terme limité, et non compris les Indiens non taxés, trois cinquièmes de toutes autres personnes. L'énumération pour l'époque actuelle sera faite trois ans après la première réunion du Congrès des États-Unis, et ensuite de dix ans en dix ans, d'après le mode qui sera réglé par une loi. Le nombre des représentants

n'excédera pas celui d'un par trente mille habitants; mais chaque État aura au moins un représentant. Jusqu'à ce que l'énumération ait été faite, l'État de *New-Hampshire* en enverra trois, *Massachusets* huit, *Rhode-Island* et les *Plantations de Providence* un, *Connecticut* cinq, *New-York* six, *New-Jersey* quatre, la *Pennsylvanie* huit, le *Delaware* un, *Maryland* six, la *Virginie* dix, la *Caroline septentrionale* cinq, la *Caroline méridionale* cinq, et la *Géorgie* trois.

« Quand des places viendront à vaquer dans la représentation d'un État, l'autorité exécutive de l'État convoquera le corps électoral pour les remplir.

« La chambre des représentants élira ses orateurs et autres officiers; elle exercera seule le pouvoir de mise en accusation pour cause politique (impeachments).

« SECTION III. — Le sénat des États-Unis sera composé de deux sénateurs de chaque État, élus par sa législature, et chaque sénateur aura un vote.

« Immédiatement après leur réunion, en conséquence de leur première élection, ils seront divisés, aussi également que possible, en trois classes. Les sièges des sénateurs de la première classe seront vacants au bout de la seconde année; ceux de la seconde classe, au bout de la quatrième année, et ceux de la troisième, à l'expiration de la sixième année; de manière à ce que, tous les deux ans, un tiers du sénat soit réélu. Si des places deviennent vacantes, par démission ou par toute autre cause, pendant l'intervalle entre les sessions de la législature de chaque État, le pouvoir exécutif de cet État fera une nomination provisoire, jusqu'à ce que la législature puisse remplir le siège vacant.

« Personne ne pourra être sénateur, à moins d'avoir atteint l'âge de trente ans, d'avoir été pendant neuf ans citoyen des États-Unis, et d'être, au moment de son élection, habitant de l'État qui l'aura choisi.

« Le vice-président des États-Unis sera président du sénat; mais il n'aura point de vote, à moins que les voix ne soient partagées également.

« Le sénat nommera ses autres officiers, ainsi qu'un président *pro tempore*, qui présidera dans l'absence du vice-président, ou quand celui-ci exercera les fonctions de président des États-Unis.

« Le sénat aura seul le pouvoir de juger les accusations intentées par la chambre des représentants (impeachments). Quand il agira dans cette fonction, ses membres prêteront serment ou affirmation. Si c'est le président des États-Unis qui est mis en jugement, le chef de la justice présidera. Aucun accusé ne peut être déclaré coupable qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

« Les jugements rendus en cas de mise en accusation, n'auront d'autre effet que de priver l'accusé de la place qu'il occupe, de le déclarer incapable de posséder quelque office d'honneur, de confiance ou de profit que ce soit dans les États-Unis, mais la partie convaincue pourra être mise en jugement, jugée et punie, selon les lois, par les tribunaux ordinaires.

« SECTION IV. — Le temps, le lieu et le mode de procéder aux élections des sénateurs et des représentants seront réglés dans chaque État par la législature. Mais le Congrès peut, par une loi, changer ces règlements ou en faire de nouveaux, excepté pourtant en ce qui concerne le lieu où les sénateurs doivent être élus.

« Le Congrès s'assemblera au moins une fois l'année, et cette réunion sera fixée pour le premier lundi de décembre, à moins qu'une loi ne la fixe à un autre jour.

« SECTION V. — Chaque chambre sera juge des élections et des droits et titres de ses membres. Une majorité de chacune suffira pour traiter les affaires; mais un nombre

moindre que la majorité peut s'ajourner de jour en jour, et est autorisé à forcer les membres absents à se rendre aux séances, par telles pénalités que chaque chambre pourra établir.

« Chaque chambre fera son règlement, punira ses membres pour conduite inconvenante, et pourra, à la majorité des deux tiers, exclure un membre.

« Chaque chambre tiendra un journal de ses délibérations, et le publiera d'époque en époque, à l'exception de ce qui lui paraîtra devoir rester secret; et les votes négatifs ou approuvatifs des membres de chaque chambre, sur une question quelconque, sur la demande d'un cinquième des membres présents, seront consignés sur le journal.

« Aucune des deux chambres ne pourra, pendant la session du Congrès, et sans le consentement de l'autre chambre, s'ajourner à plus de trois jours, ni transférer ses séances dans un autre lieu que celui où siègent les deux chambres.

« SECTION VI. — Les sénateurs et les représentants recevront pour leurs services une indemnité qui sera fixée par une loi et payée par le trésor des États-Unis. Dans tous les cas, excepté ceux de trahison, de félonie et de trouble à la paix publique, ils ne pourront être arrêtés, soit pendant leur présence à la session, soit en s'y rendant ou en retournant dans leurs foyers. Dans aucun autre lieu ils ne pourront être inquiétés ni interrogés, en raison de discours ou opinions prononcés dans leurs chambres respectives.

« Aucun sénateur ou représentant ne pourra, pendant le temps pour lequel il a été élu, être nommé à une place dans l'ordre civil sous l'autorité des États-Unis, lorsque cette place aura été créée, ou que les émoluments en auront été augmentés pendant cette époque. Aucun individu occupant une place sous l'autorité des États-Unis ne pourra être

membre d'une des deux chambres tant qu'il conservera cette place.

« SECTION VII. — Tous les *bills* établissant des impôts doivent prendre naissance dans la chambre des représentants; mais le sénat peut y concourir par des amendements, comme aux autres *bills*.

« Tout *bill* qui aura reçu l'approbation du sénat et de la chambre des représentants sera, avant de devenir loi, présenté au président des États-Unis. S'il l'approuve, il y apposera sa signature; sinon il le renverra, avec ses objections, à la chambre dans laquelle il aura été proposé; elle consignera les objections intégralement dans son journal, et discutera de nouveau le *bill*. Si, après cette seconde discussion, deux tiers de la chambre se prononcent en faveur du *bill*, il sera envoyé, avec les objections du président, à l'autre chambre, qui le discutera également; et si la même majorité l'approuve, il deviendra loi. Mais, en pareil cas, les votes des chambres doivent être donnés par *oui* et *non*, et les noms des personnes votant pour ou contre seront inscrits sur le journal de leurs chambres respectives. Si dans les dix jours (les dimanches non compris) le président ne renvoie point un *bill* qui lui aura été présenté, ce *bill* aura force de loi, comme s'il l'avait signé, à moins cependant que le Congrès, en s'ajournant, ne prévienne le renvoi : alors le *bill* ne fera point loi.

« Tout ordre, toute résolution ou vote pour lesquels le concours des deux chambres est nécessaire (excepté pourtant pour la question d'ajournement), doit être présenté au président des États-Unis, et approuvé par lui avant de recevoir son exécution. S'il le rejette, il doit être de nouveau adopté par les deux tiers des deux chambres, suivant les règles prescrites pour les *bills*.

« SECTION VIII. — Le Congrès aura le pouvoir :

« D'établir et de faire percevoir les taxes, droits, impôts et excises ; de payer les dettes publiques, et de pourvoir à la défense commune et au bien général des États-Unis ; mais les droits, impôts et excises devront être les mêmes dans tous les États-Unis ;

« D'emprunter de l'argent pour le crédit des États-Unis ;

« De régler le commerce avec les nations étrangères, entre les divers États, et avec les tribus indiennes ;

« D'établir une règle générale pour les naturalisations, et des lois générales sur les banqueroutes dans les États-Unis ;

« De battre la monnaie, d'en régler la valeur, ainsi que celle des monnaies étrangères, et de fixer la base des poids et mesures ;

« D'assurer la punition de la contrefaçon de la monnaie courante et du papier public des États-Unis ;

« D'établir des bureaux de poste et des routes de poste ;

« D'encourager les progrès des sciences et des arts utiles, en assurant, pour des périodes limitées, aux auteurs et inventeurs, le droit exclusif de leurs écrits et de leurs découvertes ;

« De constituer des tribunaux subordonnés à la cour suprême ;

« De définir et punir les pirateries et les félonies commises en haute-mer, et les offenses contre la loi des nations ;

« De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et de faire des règlements concernant les captures sur terre et sur mer ;

« De lever et d'entretenir des armées ; mais aucun argent pour cet objet ne pourra être voté pour plus de deux ans ;

« De créer et d'entretenir une force maritime ;

« D'établir des règles pour l'administration et l'organisation des forces de terre et de mer ;

« De pourvoir à ce que la milice soit convoquée pour exécuter les lois de l'Union, pour réprimer les insurrections et repousser les invasions ;

« De pourvoir à ce que la milice soit organisée, armée et disciplinée, et de disposer de cette partie de la milice, qui peut se trouver employée au service des États-Unis, en laissant aux États respectifs la nomination des officiers, et le soin d'établir dans la milice la discipline prescrite par le Congrès ;

« D'exercer la législation exclusive dans tous les cas quelconques, sur tel district (ne dépassant pas dix milles carrés) qui pourra, par la cession des États particuliers et par l'acceptation du Congrès, devenir le siège du gouvernement des États-Unis, et d'exercer une pareille autorité sur tous les lieux acquis par achat, d'après le consentement de la législature de l'État où ils seront situés, et qui serviront à l'établissement de forteresses, de magasins, d'arsenaux, de chantiers et autres établissements d'utilité publique.

« Enfin, le Congrès aura le pouvoir de faire toutes les lois nécessaires ou convenables, pour mettre à exécution les pouvoirs qui lui ont été accordés, et tous les autres pouvoirs dont cette constitution a investi le gouvernement des États-Unis, ou une de ses branches.

« SECTION IX. — La migration ou l'importation de telles personnes dont l'admission peut paraître convenable aux États actuellement existants, ne sera point prohibée par le Congrès avant l'année 1808 ; mais une taxe ou droit n'excédant point dix dollars par personne peut être imposée sur cette importation ;

« Le privilège de l'*Habeas corpus* ne sera suspendu qu'en

cas de rébellion ou d'invasion, et lorsque la sûreté publique l'exigera ;

« Aucun bill d'*attainder*, ni loi *ex post facto*, ne pourra être décrété ;

« Aucune capitation ou autre taxe directe ne sera établie, si ce n'est en proportion du dénombrement prescrit dans une section précédente ;

« Aucune taxe ou droit ne sera établi sur des articles exportés d'un État quelconque. Aucune préférence ne sera donnée par des règlements commerciaux ou fiscaux, aux ports d'un État sur ceux d'un autre ; les vaisseaux destinés pour un État ou sortant de ses ports, ne pourront être forcés d'entrer dans ceux d'un autre ou d'y payer des droits ;

« Aucun argent ne sera tiré de la trésorerie qu'en conséquence des dispositions prises par une loi ; et de temps en temps on publiera un tableau régulier des recettes et des dépenses publiques.

« Aucun titre de noblesse ne sera accordé par les États-Unis ; et aucune personne, tenant une place de profit ou de confiance sous leur autorité, ne pourra, sans le consentement du Congrès, accepter quelque présent, émolument, place ou titre quelconque, d'un roi, prince, ou État étranger.

« SECTION X. — Aucun État ne pourra contracter ni traité, ni alliance, ni confédération, ni accorder des lettres de marque ou de représailles, ni battre monnaie, ni émettre des bills de crédit, ni déclarer qu'autre chose que la monnaie d'or et d'argent doive être acceptée en paiement de dettes ; ni passer quelque bill d'*attainder*, ou loi *ex post facto*, affaiblissant les obligations des contrats, ni accorder aucun titre de noblesse.

« Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir quelque impôt ou droit sur les importations ou exportations, à l'exception de ce qui lui sera absolument

nécessaire pour l'exécution de ses lois d'inspection ; et le produit net de tous droits et impôts établis par quelque État sur les importations et exportations, sera à la disposition de la trésorerie des États-Unis ; et toute loi pareille sera sujette à la révision et au contrôle du Congrès. Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir aucun droit sur le tonnage, entretenir des troupes ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, contracter quelque traité ou union avec un autre État, ou avec une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, si ce n'est dans le cas d'invasion ou d'un danger assez imminent pour n'admettre aucun délai.

« ARTICLE II. — SECTION 1^{re}. — Le président des États-Unis sera investi du pouvoir exécutif. Il occupera sa place pendant le terme de quatre ans ; son élection et celle du vice-président nommé pour le même terme auront lieu ainsi qu'il suit :

« Chaque État nommera, de la manière qui sera prescrite par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants que l'État envoie en congrès ; mais aucun sénateur ou représentant, ni aucune personne possédant une place de profit ou de confiance sous l'autorité des États-Unis, ne peut être nommé électeur.

« Les électeurs s'assembleront dans leurs États respectifs, et ils voteront au scrutin pour deux individus, dont un au moins ne sera point un habitant du même État qu'eux. Ils feront une liste de toutes les personnes qui ont obtenu des suffrages, et du nombre de suffrages que chacune d'elles aura obtenu ; ils signeront et certifieront cette liste, et la transmettront scellée au siège du gouvernement des États-Unis, sous l'adresse du président du sénat, qui, en présence du sénat et de la chambre des représentants, ouvrira tous les certificats et comptera les votes. Celui qui aura

obtenu le plus grand nombre de votes sera président, si ce nombre forme la majorité des électeurs; si plusieurs ont obtenu cette majorité, et que deux ou un plus grand nombre réunissent la même quantité de suffrages, alors la chambre des représentants choisira l'un d'entre eux pour président par la voie du scrutin. Si nul n'a réuni cette majorité, la chambre prendra les cinq personnes qui en ont approché davantage, se choisira parmi elles le président, de la même manière. Mais en choisissant ainsi le président, les votes seront pris par État, la représentation de chaque État ayant un vote : un membre ou des membres des deux tiers des États devront être présents, et la majorité de tous ces États sera indispensable pour que le choix soit valide. Dans tous les cas, après le choix du président, celui qui réunira le plus de voix sera vice-président. Si deux ou plusieurs candidats ont obtenu un nombre égal de voix, le sénat choisira parmi ces candidats le vice-président par voie de scrutin.

« Le Congrès peut déterminer l'époque de la réunion des électeurs et le jour auquel ils donneront leurs suffrages; lequel jour sera le même pour tous les États-Unis.

« Aucun individu, autre qu'un citoyen né dans les États-Unis, ou étant citoyen lors de l'adoption de cette constitution, ne peut être éligible à la place de président; aucune personne ne sera éligible à cette place, à moins d'avoir atteint l'âge de trente-cinq ans, et d'avoir résidé quatorze ans aux États-Unis.

« En cas que le président soit privé de sa place ou en cas de mort, de démission ou d'incapacité à remplir les fonctions et les devoirs de cette place, elle sera confiée au vice-président, et le Congrès peut par une loi pourvoir au cas du renvoi, de la mort, de la démission ou de l'incapacité tant du président que du vice-président, et indiquer quel fonctionnaire public remplira en pareil cas la présidence, jusqu'à ce

que la cause de l'incapacité n'existe plus, ou qu'un nouveau président ait été élu.

« Le président recevra pour ses services, à des époques fixées, une indemnité qui ne pourra être augmentée ni diminuée pendant la période pour laquelle il aura été élu; et pendant le même temps il ne pourra recevoir aucun autre émolument des États-Unis ou de l'un des États.

« Avant son entrée en fonctions, il prêtera le serment ou affirmation qui suit :

« Je jure ou j'affirme solennellement que je remplirai
« fidèlement la place de président des États-Unis, et que
« j'emploierai tous mes soins à conserver, protéger et
« défendre la constitution des États-Unis. »

« SECTION II. — Le président sera commandant en chef de l'armée et des flottes des États-Unis, et de la milice de divers États, quand elle sera appelée au service actif des États-Unis; il peut requérir l'opinion écrite du principal fonctionnaire dans chacun des départements exécutifs, sur tout objet relatif aux devoirs de leurs offices respectifs; et il aura le pouvoir d'accorder diminution de peine et pardon pour délits envers les États-Unis, excepté en cas de mise en accusation par la chambre des représentants.

« Il aura le pouvoir de faire des traités de l'avis et du consentement du sénat, pourvu que les deux tiers des sénateurs présents y donnent leur approbation; il nommera, de l'avis et du consentement du sénat, et désignera les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls les juges des cours suprêmes et tous autres fonctionnaires des États-Unis aux nominations desquels il n'aura point été pourvu d'une autre manière dans cette constitution, et qui seront institués par une loi. Mais le Congrès peut, par une loi, attribuer les nominations de ces employés subalternes au président seul, aux cours de justice ou aux chefs des départements.

« Le président aura le pouvoir de remplir toutes les places vacantes pendant l'intervalle des sessions du sénat, en accordant des commissions qui expireront à la fin de la session prochaine.

« SECTION III. — De temps en temps, le président donnera au Congrès des informations sur l'état de l'Union, et il recommandera à sa considération les mesures qu'il jugera nécessaires et convenables; il peut, dans des occasions extraordinaires, convoquer les deux chambres, ou l'une d'elles, et en cas de dissentiments entre elles sur le temps de leur ajournement, il peut les ajourner à telle époque qui lui paraîtra convenable; il recevra les ambassadeurs et les autres ministres publics; il veillera à ce que les lois soient fidèlement exécutées; et il commissionnera tous les fonctionnaires des États-Unis.

« SECTION IV. — Les président, vice-président et tous les fonctionnaires civils pourront être renvoyés de leurs places si, à la suite d'une accusation, ils sont convaincus de trahison, de dilapidation du trésor public, ou d'autres grands crimes et d'inconduite (misdemeanours).

« ARTICLE III.—SECTION 1^{re}.—Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera confié à une cour suprême et aux autres cours inférieures que le Congrès peut de temps à autre former et établir. Les juges, tant des cours suprêmes que des cours inférieures, conserveront leurs places tant que leur conduite sera bonne, et ils recevront pour leurs services, à des époques fixées, une indemnité qui ne pourra être diminuée tant qu'ils conserveront leur place.

« SECTION II. — Le pouvoir judiciaire s'étendra à toutes les causes en matière de lois et d'équité, qui s'élèveront sous l'empire de cette constitution, des lois des États-Unis, et des traités faits ou qui seront faits sous leur autorité; à toutes les causes concernant des ambassadeurs, d'autres

ministres publics ou des consuls; à toutes les causes de l'amirauté ou de la juridiction maritime; aux contestations dans lesquelles les États-Unis seront partie; aux contestations entre deux ou plusieurs États, entre un État et des citoyens d'un autre État, entre des citoyens d'États différents, entre des citoyens du même État réclamant des terres en vertu de concessions émanées de différents États, et entre un État ou les citoyens de cet État, et des États, citoyens ou étrangers.

« Dans tous les cas concernant les ambassadeurs, d'autres ministres publics ou des consuls, et dans les causes dans lesquelles un État sera partie, la cour suprême exercera la juridiction originelle. Dans tous les autres cas susmentionnés, la cour suprême aura la juridiction d'appel, tant sous le rapport de la loi que du fait, avec telles exceptions et tels réglemens que le Congrès pourra faire.

« Le jugement de tous crimes, excepté en cas de mise en accusation par la chambre des représentants, sera fait par jury; ce jugement aura lieu dans l'État où le crime aura été commis; mais si le crime n'a point été commis dans un des États, le jugement sera rendu dans tel ou tel lieu que le Congrès aura désigné à cet effet par une loi.

« SECTION III. — La trahison contre les États-Unis consistera uniquement à prendre les armes contre eux, ou à se réunir à leurs ennemis, en leur donnant aide et secours. Aucune personne ne sera convaincue de trahison, si ce n'est sur le témoignage de deux témoins déposant sur le même acte patent, ou lorsqu'elle se sera reconnue coupable devant la cour.

« Le Congrès aura le pouvoir de fixer la peine de la trahison; mais ce crime n'entraînera point la corruption du sang ni la confiscation, si ce n'est pendant la vie de la personne convaincue.

« ARTICLE IV. SECTION 1^{re}. — Pleine confiance et crédit seront donnés en chaque État, aux actes publics et aux procédures judiciaires de tout autre État; et le Congrès peut, par des lois générales, déterminer quelle sera la forme probante de ces actes et procédures, et les effets qui y seront attachés.

« SECTION II. — Les citoyens de chaque État auront droit à tous les privilèges et immunités attachés au titre de citoyens dans les autres États.

« Un individu accusé, dans un État, de trahison, félonie ou autre crime, qui se sauvera de la justice et qui sera trouvé dans un autre État, sera, sur la demande de l'autorité exécutive de l'État dont il s'est enfui, livré et conduit vers l'État ayant juridiction sur ce crime.

« Aucune personne tenue au service ou au travail dans un État, sous les lois de cet État, et qui se sauverait dans un autre, ne pourra, en conséquence d'une loi ou d'un règlement de l'État où elle s'est réfugiée, être dispensée de ce service ou travail, mais sera livrée sur la réclamation de la partie à laquelle ce service et ce travail seront dus.

« SECTION III. — Le Congrès pourra admettre de nouveaux États dans cette union; mais aucun nouvel État ne sera érigé ou formé dans la juridiction d'un autre État; aucun État ne sera formé non plus de la réunion de deux ou de plusieurs États, ni de quelques parties d'État, sans le consentement de la législature des États intéressés et sans celui du Congrès.

« Le Congrès aura le pouvoir de disposer du territoire et des autres propriétés appartenant aux États-Unis et d'adopter à ce sujet tous les règlements et mesures convenables; et rien dans cette constitution ne sera interprété dans un sens préjudiciable aux droits que peuvent faire valoir les États-Unis, ou quelques États particuliers.

« SECTION IV. — Les États-Unis garantissent à tous les États de l'Union une forme de gouvernement républicain, et protégeront chacun d'eux contre toute invasion, et aussi contre toute violence intérieure, sur la demande de la législature, ou du pouvoir exécutif, si la législature ne peut être convoquée.

« ARTICLE V. — Le Congrès, toutes les fois que les deux chambres le jugeront nécessaire, proposera des amendements à cette constitution; ou sur la demande de deux tiers des législatures des divers États, il convoquera une convention pour proposer des amendements, lesquels, dans les deux cas, seront valables à toutes fins, comme partie de cette constitution, quand ils auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des divers États, ou par les trois quarts des conventions formées dans le sein de chacun d'eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification aura été prescrit par le Congrès, pourvu qu'aucun amendement fait avant l'année 1808 n'affecte d'une manière quelconque la première et la quatrième clause de la neuvième section du premier article, et qu'aucun État ne soit privé, sans son consentement, de son suffrage dans le sénat.

« ARTICLE VI. — Toutes les dettes contractées et les engagements pris avant la présente constitution, seront aussi valides à l'égard des États-Unis sous la présente constitution que sous la confédération.

« Cette constitution et les lois des États-Unis qui seront faites en conséquence, et tous les traités faits ou qui seront faits sous l'autorité desdits États-Unis, composeront la loi suprême du pays; les juges de chaque État seront tenus de s'y conformer, nonobstant toute disposition qui, dans les lois ou la constitution d'un État quelconque, serait en opposition avec cette loi suprême.

« Les sénateurs et les représentants susmentionnés et,

les membres des législatures des États et tous les officiers du pouvoir exécutif et judiciaire, tant des États-Unis que des divers États, seront tenus, par serment ou par affirmation, de soutenir cette constitution; mais aucun serment religieux ne sera jamais requis comme condition pour remplir une fonction ou charge publique sous l'autorité des États-Unis.

« ARTICLE VII. — La ratification donnée par les conventions de neuf États sera suffisante pour l'établissement de cette constitution entre les États qui l'auront ainsi ratifiée.

« Fait en convention, par le consentement unanime des États présents, le 17^e jour de septembre, l'an du Seigneur 1787, et de l'indépendance des États-Unis, le 12^e; en témoignage de quoi, nous avons apposé ci-dessous nos noms.

AMENDEMENTS.

« ARTICLE I^{er}. — Le Congrès ne pourra faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou pour en prohiber une; il ne pourra point non plus restreindre la liberté de la parole ou de la presse, ni attaquer le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser des pétitions au gouvernement pour obtenir le redressement de ses griefs.

« ARTICLE II. — Une milice bien réglée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, on ne pourra restreindre le droit qu'a le peuple de garder et de porter des armes.

« ARTICLE III. — Aucun soldat ne sera, en temps de paix, logé dans une maison sans le consentement du propriétaire; ni en temps de guerre, si ce n'est de la manière qui sera prescrite par une loi.

« ARTICLE IV. — Le droit qu'ont les citoyens de jouir de la sûreté de leurs personnes, de leur domicile, de leurs papiers et effets, à l'abri de recherches et saisies déraisonnables, ne pourra être violé; aucun mandat ne sera émis, si ce n'est dans des présomptions fondées, corroborées par le serment ou l'affirmation; et ces mandats devront contenir la désignation spéciale du lieu où les perquisitions devront être faites et des personnes ou objets à saisir.

« ARTICLE V. — Aucune personne ne sera tenue de répondre à une accusation capitale ou infamante, à moins d'une mise en accusation émanant d'un grand jury, à l'exception des délits commis par des individus appartenant aux troupes de terre ou de mer, ou à la milice, quand elle est en service actif, en temps de guerre ou de danger public : la même personne ne pourra être soumise deux fois pour le même délit à une procédure qui compromettrait sa vie ou un de ses membres. Dans aucune cause criminelle, l'accusé ne pourra être forcé à rendre témoignage contre lui-même, et il ne pourra être privé de la vie, de la liberté ou de sa propriété, que par suite d'une procédure légale. Aucune propriété privée ne pourra être appliquée à un usage public, sans juste compensation.

« ARTICLE VI. — Dans toute procédure criminelle, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'État ou du district dans lequel le crime aura été commis, district dont les limites auront été tracées par une loi préalable; il sera informé de la nature et du motif de l'accusation; il sera confronté avec les témoins à charge; il aura la faculté de faire comparaître des témoins en sa faveur, et il aura l'assistance d'un conseil pour sa défense.

« ARTICLE VII. — Dans les causes qui devront être décidées selon la loi commune (*in suits at common law*), le jugement

par jury sera conservé dès que la valeur de l'objet en litige excédera vingt dollars ; et aucun fait jugé par un jury ne pourra être soumis à l'examen d'une autre cour dans les États-Unis, que conformément à la loi commune.

« ARTICLE VIII. On ne pourra exiger des cautionnements exagérés, ni imposer des amendes excessives, ni infliger des punitions cruelles et inaccoutumées.

« ARTICLE IX. L'énumération faite dans cette constitution de certains droits, ne pourra pas être interprétée de manière à exclure ou affaiblir d'autres droits conservés par le peuple.

« ARTICLE X. Les pouvoirs non délégués aux États-Unis par la constitution, ou ceux qu'elle ne défend pas aux États d'exercer, sont réservés aux États respectifs ou au peuple.

« ARTICLE XI. Le pouvoir judiciaire des États-Unis ne sera point organisé de manière à pouvoir s'étendre par interprétation à une procédure quelconque, commencée contre un des États par les citoyens d'un autre État, ou par les citoyens ou sujets d'un État étranger.

« ARTICLE XII. Les électeurs se rassembleront dans leurs États respectifs, et ils voteront au scrutin pour la nomination du président et du vice-président, dont un au moins ne sera point habitant du même État qu'eux ; dans leurs bulletins ils nommeront la personne pour laquelle ils votent comme président, et dans des bulletins distincts, celle qu'ils portent à la vice-présidence. Ils feront les listes distinctes de toutes les personnes portées à la présidence, et de toutes celles désignées pour la vice-présidence, et du nombre des votes pour chacune d'elle ; ces listes seront par eux signées et certifiées, et transmises, scellées, au siège du gouvernement des États-Unis, à l'adresse du président du sénat. Le président du sénat, en présence des deux chambres, ouvrira tous les procès-verbaux, et les votes seront comptés. La per-

sonne réunissant le plus de suffrages pour la présidence, sera président, si ce nombre forme la majorité de tous les électeurs réunis; et si aucune personne n'avait cette majorité, alors, parmi les trois candidats ayant réuni le plus de voix pour la présidence, la chambre des représentants choisira immédiatement le président par la voie du scrutin. Mais dans ce choix du président, les votes seront comptés par État, la représentation de chaque État n'ayant qu'un vote; un membre ou des membres de deux tiers des États devront être présents pour cet objet, et la majorité de tous les États sera nécessaire pour le choix. Et si la chambre des représentants ne choisit point le président, quand ce choix lui sera dévolu, avant le quatrième jour du mois de mars suivant, le vice-président sera président, comme dans le cas de mort ou d'autre inhabileté constitutionnelle du président.

« La personne réunissant le plus de suffrages pour la vice-présidence, sera vice-président si ce nombre forme la majorité du nombre total des électeurs réunis; et si personne n'a obtenu cette majorité, alors le sénat choisira le vice-président parmi les deux candidats ayant le plus de voix; la présence des deux tiers des sénateurs et la majorité du nombre total sont nécessaires pour ce choix.

« Aucune personne constitutionnellement inéligible à la place du président, ne sera éligible à celle de vice-président des États-Unis. »

De même que nous avons donné les noms des signataires de la déclaration d'indépendance, nous enregistrons aussi ceux des membres de la convention qui signèrent la constitution :

John Langdon, Nicholas Gilman (du New-Hampshire).

Nathaniel Gorham, Rufus King (du Massachussets).

William-Samuel Johnson, Roger Sherman (du Connecticut).

Alexandre Hamilton (du New-York).

William Livingston, David Brearley, William Paterson, Jonathan Dayton (du New-Jersey).

Benjamin Franklin, Thomas Mifflin, Robert Morris, George Clymer, Thomas Fitzsimons, Jared Ingersoll, James Wilson, Gouverneur Morris (de la Pennsylvanie).

George Reed, Gunning Bedford, John Dickinson, Richard Bassett, Jacob Broom (du Delaware).

James M'henry, Daniel of St-Thomas, Jenifer, Daniel Carroll (du Maryland).

George Washington, John Blait, James Madison (de la Virginie).

William Blount, Richard Dobbs-Spaight, Hugh Williamson (de la Caroline du Nord).

John Rutledge, Charles C. Pinckney, Charles Pinckney, Pierce Buttler (de la Caroline du Sud).

William Few, Abraham Baldwin (de la Georgie).

§ 4.

Washington élu président de la République. — La révolution est close.
— Excellence des institutions américaines. — Formalités relatives à l'élection des présidents. — Observations de Jefferson sur la durée du mandat présidentiel. — Nature des fonctions du Président. — Distinction radicale des pouvoirs aux États-Unis.

Washington, déjà élu à l'unanimité général en chef de l'armée de l'Indépendance, puis à l'unanimité président de la Convention chargée de la formation de la constitution, fut, en conformité de l'article II (section 1^{re}) de cette constitution, élu encore une fois à l'unanimité, président de la République.

Avec l'élection de ce chef d'une nation nouvelle qui venait prendre sa place au milieu des grandes puissances du monde, fut close, aux yeux des Américains eux-mêmes, la révolution à laquelle ils devaient leur indépendance, et au moyen de laquelle ils avaient reconquis une liberté confisquée.

A leur honneur, il convient d'ajouter que pour eux l'ère des troubles, des discordes, des antagonismes, fut fermée; et le tableau que nous avons eu le dessein de tracer en écrivant cet ouvrage est la preuve la plus éclatante de l'influence bienfaisante des institutions américaines sur les mœurs d'un pays préparé de longue main à la liberté, ou plutôt l'accord parfait entre les mœurs et les institutions.

Ce ne fut pas seulement parce que la constitution mettait un chef à la tête du peuple américain que l'ordre se rétablit et se

maintint dans la République, c'est parce que les attributions et les limites posées à l'exercice du pouvoir furent bien nettement définies. Le secret de cette constitution fut de donner de la force à ce pouvoir, en apparence le plus faible qu'il soit possible de rencontrer dans toutes les sociétés politiques.

Les combinaisons relatives à l'élection du président sont admirablement définies dans la constitution. Il est permis d'ajouter que nulle combinaison n'est plus rationnelle et plus en rapport avec les instincts et le caractère démocratiques de la nation. Il suffit de suivre un à un tous les paragraphes de l'article 2 de cette constitution, pour se rendre un compte exact, net et précis de cette grande opération, comme pour se convaincre de l'excellence des dispositions qu'ils contiennent, eu égard à l'organisation du pays.

Il est évident que les sages législateurs qui ont rédigé ce beau travail, étaient non seulement bien pénétrés de l'état des esprits d'alors, mais que, inspirés par leur foi profonde dans les destinées de la démocratie, ils en avaient pressenti les besoins futurs et avaient placé le monument qu'ils élevaient à la hauteur de l'avenir.

L'Union américaine était resserrée à cette époque dans les limites d'un petit nombre d'États, et la constitution ne s'adressait qu'à une population restreinte encore. Tout autre système que celui qui fut adopté pour l'élection du président pouvait suffire aux exigences du présent, mais engageait inévitablement l'avenir et exposait à mettre la société en péril. C'est ce qui a été prévu avec un bon sens providentiel.

Ce que la constitution s'attacha d'abord à écarter, ce furent les retards, les luttes trop prolongées que le vote direct des citoyens eût amenés au moment décisif, dans cette opération, en exposant peut-être le gouvernement à

rester sans chef légal pendant un temps indéterminé. Ce qui fut arrivé, en effet, si les scrutins négatifs se succédant, n'eussent encore amené aucun résultat au jour de l'expiration du mandat d'un président. Ce cas prévu d'ailleurs par la constitution, semble impossible aujourd'hui avec les combinaisons qu'elle a prescrites. C'est presque un excès de précautions.

Moins les électeurs sont nombreux, plus il leur est aisé de s'entendre, cela est évident. En conséquence la constitution déclara que l'élection du président serait faite par des électeurs spéciaux, non point privilégiés, mais revêtus de ce mandat par le suffrage. Chaque État délègue donc ses pouvoirs à un certain nombre d'électeurs, qui est égal au nombre de sénateurs et de représentants qu'il envoie au Congrès. C'est là un premier hommage rendu à la puissance isolée de chaque État, en même temps qu'un appel fait à tous les citoyens de se confondre dans un même sentiment, comme un seul peuple.

Les électeurs de tous les États ne se réunissent point cependant pour voter ensemble ; mais ils opèrent à jour fixe et simultanément sur toute la surface de l'Union, dans leurs États respectifs. C'est à dire que ceux du Massachusetts votent dans le Massachusetts, ceux de la Georgie dans la Georgie, etc. L'élection du vice-président ayant lieu en même temps que celle du président, les électeurs ne peuvent donner leur voix pour les deux charges à deux citoyens habitant le même État. L'un des deux noms, doit appartenir à un candidat d'un autre État. Les électeurs dressent une liste de toutes les personnes qui ont obtenu des suffrages et l'envoient cachetée au siège du gouvernement fédéral, c'est à dire à Washington-City. Le président du sénat ouvre les listes en présence des deux chambres, compte les votes et proclame président des États-Unis celui des candidats « qui

« a réuni le plus grand nombre de suffrages, si ce nombre
« forme la majorité de tous les électeurs réunis. »

S'il n'y a pas majorité, c'est à la chambre des représentants qu'est dévolu alors le droit de procéder à l'élection en choisissant parmi les trois candidats qui ont obtenu le plus de suffrages. La chambre, dans ce cas, ne vote plus par nombre des représentants, mais par État n'apportant chacun qu'un seul bulletin; mais il faut que deux tiers des États soient présents. La chambre vote alors jusqu'à ce que l'un des trois candidats réunisse la majorité de tous les États. Deux fois seulement les représentants ont usé de ce droit, en 1801, pour Jefferson, qui ne fut élu qu'au trente-cinquième tour de scrutin, et en 1825, lorsque le général Jackson, à sa première candidature, se trouva en concurrence avec Quincy Adams, qui l'emporta sur lui. — Si aucun candidat n'a obtenu de majorité pour la vice-présidence, c'est au sénat que revient le droit de l'élire, en le choisissant parmi les deux personnes qui ont réuni le plus de suffrages.

Aux termes de la constitution, le président est élu pour quatre années. Aucune disposition n'interdit la réélection du président à l'expiration de son mandat; mais personne n'ignore avec quel noble désintéressement Washington résigna ses pouvoirs après huit années de fonctions. Cet exemple d'une grande vertu républicaine est devenu comme une loi que tous ses successeurs appelés à la réélection ont scrupuleusement suivie. Depuis 1789 jusqu'à ce jour, quinze présidents ont occupé ces hautes et importantes fonctions.

Parmi eux cinq ont été réélus : Washington, Jefferson, Madison, Monroe et Jackson, qui ont par conséquent occupé la présidence pendant huit années consécutives.

La durée du mandat présidentiel fut le seul point de la constitution qui inspira quelque souci sérieux à Jefferson.

Cet illustre homme d'État était alors en France, et ne fit point partie du Congrès.

Dans une lettre à Madison il disait : « Le second point que
« je blâme et de toutes mes forces, c'est l'abandon du prin-
« cipe de rotation dans toutes les fonctions publiques, et
« plus spécialement en ce qui touche la présidence. La
« raison et l'expérience nous enseignent qu'un premier
« magistrat perpétuellement rééligible sera perpétuellement
« réélu. C'est donc un fonctionnaire à vie. » Dans une lettre
à Washington il insiste sur ce sujet. « Je crains que cette
« disposition (la rééligibilité du président) ne fasse de cette
« fonction une magistrature d'abord à vie, et ensuite héré-
« ditaire. J'étais bien ennemi de la monarchie avant de venir
« en Europe ; je le suis dix mille fois plus encore depuis que
« j'ai vu de près ce qui en est. » Enfin dans un passage de
ses *Mémoires*, il s'exprime ainsi : « J'avais observé dans
« l'histoire féodale et surtout dans le cas plus récent du
« Stathouderat de Hollande, avec quelle facilité les offices
« publics et toutes choses concédées à vie deviennent
« insensiblement héréditaires. Aussi désirais-je que le pré-
« sident ne fut nommé que pour sept années et demeurât
« inéligible après ce terme. L'intervalle de sept ans me
« paraissait devoir lui suffire pour faire admettre et pour
« faire établir, avec le concours de la législation, tout sys-
« tème d'amélioration qu'il jugerait convenable de propo-
« ser dans l'intérêt général. Mais la pratique adoptée de
« conserver le président dans ses fonctions, pendant huit
« années, avec la chance de ne pas être réélu après la pre-
« mière moitié de ce terme, dont on fait ainsi une période
« d'épreuve, me semble encore préférable. »

La constitution, ai-je dit, a voulu avant toute chose éviter des retards, préjudiciables peut-être à l'ordre social, dans l'élection du président, et elle s'est efforcée sagement de

simplifier l'opération. Les usages ont encore amoindri cette tâche.

Du moment où les partis se sont formés, ils ont éprouvé le besoin, comme je l'ai dit plus haut, de compter leurs forces à l'avance et de s'assurer les chances du combat. De là sont nées les *conventions* au sein desquelles, en dehors des prévisions de la constitution, mais du consentement de la nation, se prépare, se décide même l'élection.

Chacun des grands partis qui divisent l'Union désigne un certain nombre de citoyens munis de pouvoirs pour discuter les titres des candidats du parti, de façon à éliminer les hommes qui compromettraient le succès, et à s'entendre sur l'adoption d'un seul candidat, car généralement chaque État a le sien.

Il se forme alors des conventions représentant chacune un parti, qui se réunissent dans des villes différentes de l'Union; et chacune d'elles arrête le candidat sur lequel devront se porter les suffrages et le désigne à son parti qui l'accepte.

Il résulte de là qu'au jour où les électeurs se réunissent, il n'y a plus entre eux de discussion et qu'ils votent en connaissance de cause. Il y a cette différence nécessairement entre les *conventionnels* et les électeurs, que les premiers ont des pouvoirs illimités, tandis que les seconds reçoivent forcément un mandat impératif.

Voilà comment on peut dire que, même dans une élection à un second degré, la volonté du peuple se fait sentir directement, et qu'il conserve encore le droit d'élection dont il est jaloux à si juste titre, et auquel la constitution n'a porté aucune atteinte en appelant l'intervention de la chambre des représentants pour prononcer en dernier ressort sur le choix du président, puisqu'elle met cette chambre dans l'obligation de fixer ses votes sur des candidats qui lui sont

désignés déjà par une majorité relative qu'ils tiennent du corps des électeurs.

La constitution a encore évidemment respecté le droit de la nation, en ne cherchant pas les électeurs dans la chambre des représentants qui tiennent pourtant leurs mandats directement du peuple, parce que, élus pour plusieurs années, ils auraient pu ne plus être, au moment grave dont il s'agit, l'expression véritable et exacte des volontés du peuple, et qu'il n'était plus possible alors de leur imposer un mandat impératif, attendu qu'ils sont déjà en possession d'une mission dont les termes sont bien déterminés.

C'est par une garantie analogue qu'aucun membre du sénat ou de la chambre, ni aucun individu en jouissance d'une fonction relevant de la fédération, ne peut être nommé électeur. Enfin les droits du peuple ont encore été sauvegardés par la constitution lorsqu'elle a désigné la chambre des représentants à l'exclusion du sénat, pour opérer, par cette raison que les sénateurs ne sont eux-mêmes déjà que le produit d'une élection à un deuxième degré, tandis que les représentants sont nommés directement par le suffrage du peuple.

Au surplus, il ne faut pas s'étonner que le peuple délègue aussi facilement ses droits pour le choix du président, parce que cette élection, en définitive, le préoccupe beaucoup moins que celle d'un fonctionnaire quelconque d'État.

L'intérêt, les instincts des masses les rattachent bien plus au sort des États dont les constitutions sont bien plus démocratiques que celle de l'Union.

La fédération, comme je l'ai déjà dit, est une fiction dans le train ordinaire des affaires. Le citoyen de l'Ohio ne s'inquiète que peu de ce qui se passe à Wasinghton-City, en tant que les actes émanés du gouvernement général ne portent aucune atteinte à ses droits et à ses prérogatives.

Si donc l'élection du président produit de l'agitation sur toute la surface de l'Union, cette émotion est beaucoup moins vive qu'on pourrait le croire dans la masse des populations. Elle ne s'y fait vigoureusement sentir que dans un moment donné, quand il s'agit de faire acte de pouvoir, d'user d'un droit réel et positif, en nommant les membres des conventions et les électeurs ; mais elle est, par exemple, de longue durée et date de loin toujours chez la partie éclairée et influente de la nation, chez celle qui mène les partis et que des vues plus étendues peuvent préoccuper. Elle ne l'est pas moins dans les journaux qui, en de pareils moments, prennent une importance que nous ne saurions imaginer en France. Un an à l'avance, selon sa nuance, chacun d'eux porte en tête, chaque matin, comme un drapeau, le nom de son candidat, et dans ses colonnes un arsenal d'attaques et même d'invectives contre ses adversaires.

Le jeu de ce rouage politique qu'on appelle le gouvernement exécutif, n'est pas le moins digne d'attention dans la vie politique des démocrates américains. Cette position exceptionnelle, grandiose et humble tout à la fois du chef de la fédération, donne une mesure complète du caractère politique de ce peuple. Il faut appartenir exclusivement à ses mœurs, que nulle autre nation n'a pu pratiquer, malgré tous les efforts possibles ; il faut avoir reçu, comme un héritage transmis de générations en générations, le sentiment d'un respect accompli, pour savoir placer si haut dans l'estime et la vénération publique un pouvoir si faible sur ses bases.

Tous les peuples qui ont essayé de la démocratie et qui ont tenté d'en asseoir les fondements sur l'imitation du gouvernement exécutif des États-Unis ont échoué dans leur rêve. C'est par là que s'affaiblissent chaque jour davantage

les républiques hispano-américaines, c'est par là qu'elles périront, noyées dans le sang.

Rien n'est plus difficile que de définir et de fixer les pouvoirs d'un chef d'État en république. On le fait trop fort ou trop faible; on ouvre devant lui le chemin du despotisme ou devant le peuple celui de l'anarchie.

On peut peindre d'un trait la position que la Constitution américaine a faite au président, en disant qu'il est l'exécutif pur et simple de la volonté et des décisions de la majorité des chambres, seul pouvoir réel, seul pouvoir agissant, contre lequel le président n'a jamais besoin ni de lutter, ni de combattre; auquel il n'a rien à imposer, auquel il doit obéir.

Le président n'est rien de plus, rien de moins que le *pouvoir exécutif*, dans la plus rigoureuse acception de ce mot, dont le sens exact, aussi bien que la haute considération qui s'y rattache, semblent avoir échappé aux peuples qui ont essayé d'en faire l'application.

Son rôle en toutes choses est bien défini, nettement tracé.

Il commande en chef les armées de terre et de mer, et la milice des divers États, quand elle est appelée au service actif des États-Unis. — Mais ce n'est pas lui qui l'y appelle.

Il a le droit de grâce pour les délits commis envers les États-Unis, mais jamais dans les cas de mise en accusation par la chambre des représentants.

Il fait des traités, mais de l'avis et du consentement du sénat.

Il nomme aux hautes fonctions des États-Unis; mais le sénat doit approuver ces nominations; et dans l'intervalle des sessions, les nominations n'ont qu'une durée déterminée.

La constitution américaine n'a point entendu par là suspecter à l'avance la bonne foi et l'intégrité du premier

magistrat de l'Union, mais elle a agi dans la mesure de l'expérience que ses auteurs avaient du cœur humain, de ses faiblesses et de ses penchants.

Elle a en même temps posé une limite aux entraînements de la reconnaissance, et écarté les dangers que la lutte des partis peut engendrer quand les ambitieux affamés d'emplois serrent leurs rangs autour d'un chef porté naturellement à payer leur dévouement par la fortune et par les honneurs.

Le président ne fait point de lois, n'en dicte pas, ne peut ni arrêter la formation d'aucune, ni les modifier, ni les interpréter.

Sa mission est d'assurer, sous sa responsabilité, la promulgation de celles que vote le Congrès, et d'en surveiller l'exécution.

Son initiative et son action personnelle en cette matière se manifestent en deux cas :

1° Il propose et recommande telle loi, telle mesure qu'il croit bonne ; mais au Congrès seul appartient d'en décider l'opportunité. Le président n'est pas même admis, directement ou indirectement, à défendre les projets qu'il présente. Ni lui ni ses ministres n'ont entrée au Congrès.

2° Il est armé du *veto*, c'est à dire du droit, avant de la promulguer, de renvoyer devant celle des deux chambres qui l'a proposée, telle loi sur laquelle il croit pouvoir adresser des observations qu'il motive par écrit. La loi est alors de nouveau discutée, et si elle réunit l'assentiment des deux tiers des membres, le *veto* est annulé et la loi a son cours.

Un seul pouvoir peut arrêter l'exécution des lois, c'est le pouvoir judiciaire.

Il en résulte que le président, comme pouvoir exécutif, peut se trouver en opposition formelle avec le Congrès sans qu'il se manifeste, pour cela, le moindre conflit dans la marche ordinaire des affaires. Cela s'est présenté souvent :

ainsi l'honorable général Taylor appartenait au parti whig, tandis que le parti démocrate dominait dans les assemblées. Pourtant aucun des deux pouvoirs ne s'est jamais trouvé entravé par l'autre, et la majorité n'a pas même eu la pensée de refuser au président la sanction d'aucune nomination aux emplois publics, bien que tous les candidats présentés par lui fussent choisis nécessairement dans le parti whig.

Qu'importe à la majorité? Elle ne demande qu'une chose, c'est que ces résolutions soient exécutées. Elle se soucie peu de savoir par qui. Un seul homme, à ses yeux, répond de tous, c'est le président, c'est son *commis*, non point dans le sens ridicule que nous avons attaché, en politique, à ce mot, mais dans le sens qu'en Amérique on lui a laissé, le sens emprunté à son origine, c'est à dire un homme à qui l'on commet, à qui l'on confie un devoir, un mandat à remplir.

On comprend donc aisément de quelle nature peut être la responsabilité qui pèse sur le président, aux États-Unis. Il est responsable, non pas de ses actes et de sa politique, car il ne fait pas d'actes, car sa politique doit être celle du Congrès, pouvoir souverain; il est responsable de la manière dont il exécute les lois que dicte la majorité.

Enfin sa position de dépendance est explicitement définie dans ces passages de la constitution :

« En cas que le président soit privé de sa place, ou en cas de mort, de démission ou d'inhabileté à remplir les devoirs et les fonctions de cette place, elle sera confiée, etc. » (§ 6, *section 1^{re}, art. 2 de la constitution.*)

« Le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils seront renvoyés de leurs places si, à la suite d'une accusation, ils sont convaincus de trahison, de dilapidation du trésor public, ou d'autres grands crimes et d'inconduite. » (*Section 4^e, art. 2 de la constitution.*)

Il ne paraît pas, en tout cas, que cette position faite au président ait paru aux États-Unis, dégradante ou indigne, puisqu'il n'est pas un homme éminent de l'union qui n'ait tenu à honneur d'aspirer à cette haute magistrature.

Washington l'accepta avec une touchante gratitude, et descendit du siège présidentiel avec un mémorable désintéressement. On ne se montre jamais si fier ni si reconnaissant d'une telle fonction quand elle n'entraîne pas après soi la gloire de l'avoir occupée.

L'unité dans le pouvoir, c'est ce que la constitution américaine a pu inventer de plus rationnel, de plus simple, de plus propre à y maintenir l'équilibre et à en écarter les complications et les conflits.

Cette unité, que nous avons constatée dans le pouvoir agissant, résumé dans un seul corps politique, le Congrès, se retrouve également dans le pouvoir exécutif représenté par le président qui, autour et au dessus de lui ne rencontre aucun autre pouvoir lui disputant la part d'influence, de responsabilité qu'il tient de son mandat.

De même que toute rivalité dans l'exercice de la souveraineté conduit à la complication dans les affaires, de même toute rivalité dans l'exécution des ordres et des décrets du pouvoir souverain doit enfanter des conflits.

Les législateurs américains ont parfaitement senti cela, et ils ont dégagé les abords des deux pouvoirs des dangers de cette nature.

Cette unité, cet isolement de l'Exécutif aux États-Unis fait sa force et son autorité. C'est de là que le président tire l'importance et la considération dont sa magistrature est entourée.

Le cabinet des États-Unis se compose de six membres :
Un Secrétaire d'État qui tient à la fois dans ses attributions l'intérieur et l'extérieur ; un Secrétaire du trésor ; un

Secrétaire de la guerre; un Secrétaire de la marine; un directeur général des postes et un procureur général.

Ce sont des Secréaires d'État, des agents choisis par le président pour diriger, sous sa responsabilité, les divers départements; des hommes de confiance, en un mot, à qui il délègue une large part d'administration.

Ils n'ont, vis-à-vis du Congrès, aucun caractère de responsabilité. Ils ne jouent, dans le mouvement de la politique, aucun rôle officiel par eux-mêmes. Leurs actes, quels qu'ils soient, remontent au président.

Ils ne font partie ni du sénat, ni de la chambre des représentants. Ils n'y ont pas entrée, et n'y viennent soutenir officiellement aucune des propositions du pouvoir exécutif.

Les actes du président ne sont contresignés d'aucun Secrétaire d'État; quand il s'adresse au Congrès (jamais verbalement, mais toujours par écrit), le message ne porte d'autre signature que la sienne.

Dégagés de toutes les préoccupations politiques qui entraînent si souvent les personnes, les Secréaires d'État aux États-Unis se trouvent ainsi placés dans un milieu où ils sont forcés, avant tout, d'administrer les affaires publiques, ce qui est leur mission.

Administrateurs, simples agents du pouvoir exécutif, et non plus membres du pouvoir, ils ne peuvent en rien engager la conduite du président, ni s'immiscer dans la politique du Congrès. Par conséquent, on ignore aux États-Unis ces grandes crises si funestes et si fatales quelquefois, que nous appelons questions de cabinet, et qui peuvent mettre en péril tout un pays pour la satisfaction de l'ambition ou de l'intérêt de quelques hommes.

Aucune action intermédiaire n'enchaîne la liberté des deux pouvoirs qui représentent la volonté populaire : celui qui fait la loi; celui qui l'exécute.

Cela a toujours paru aux Américains une chose monstrueuse et illogique, que cette participation forcée du pouvoir exécutif à la politique du pouvoir législatif par l'entremise de ministres venant défendre devant les assemblées des projets de loi qu'ils sont chargés d'exécuter ensuite ; et ils ont toujours considéré comme souverainement immoral le vote que des ministres émettent sur leurs propres conceptions, et sur leur conduite passée et à venir, se posant ainsi juges et parties, conséquemment s'annihilant toujours.

Que serait-ce donc, alors que le président, comme nous l'avons vu, se trouve en opposition avec la majorité du Congrès, s'il était obligé pour satisfaire aux volontés de cette majorité d'aller choisir dans son sein, ses ministres, des hommes en qui il ne pourrait avoir pleine confiance, et à qui il laisserait le soin d'engager la responsabilité dont il est investi lui seul ?

Dès que la constitution eut décidé qu'il y aurait un pouvoir exécutif confié à un seul individu, appelé président, et qui serait responsable de ses actes, tout, autour de lui, a été dégagé, de manière que sa position fût bien à découvert, qu'il apparût en réalité et seul dans l'arène pour agir avec ses propres bras, avec sa propre intelligence.

Tous ceux qui se rattachaient à lui pour lui prêter assistance dans l'accomplissement du mandat dont il était investi, furent considérés comme *officiers de l'exécutif* et rien de plus, et à ce seul titre complètement mis hors du pouvoir législatif, aussi bien que du pouvoir judiciaire.

Tels furent, en première ligne, les Secrétares d'État, dont il n'est parlé dans la constitution, que comme agents secondaires, ce qui ne leur enlève rien de leur dignité.

Lors de la discussion de la constitution américaine, aucune question relative à la position, à l'action, à la res-

ponsabilité individuelle des ministres ne fut même soulevée. Sans qu'il fût besoin de le définir, on savait à l'avance quel rôle leur serait assigné, dans quelle sphère ils devraient se mouvoir. Aucun des projets qui furent soumis à l'assemblée, ni celui du colonel Hamilton, ni celui de Randolph, ni la proposition de Wilson, ni celle de Pinckney, relatives à la composition du pouvoir exécutif, ne parlèrent de ces auxiliaires du président autrement que dans les termes que nous avons cités.

Voici, à ce sujet, un passage des *Commentaires sur la Constitution* de Story, qui est une autorité considérable en ces matières.

Story s'exprime ainsi (chapitre xxxvi, §§ 728-729) :

« Quelques objections, de moindre valeur, ont été faites
 « au sujet de la formation d'un conseil exécutif dont l'ac-
 « tion constitutionnelle paraîtrait nécessaire. Une coterie
 « adroite, dans ce conseil, pourrait diviser et affaiblir l'en-
 « semble des idées du conseil public. Même sans cette cote-
 « rie, la seule diversité des vues et des opinions presque
 « toujours frapperait l'exercice du pouvoir exécutif d'un
 « esprit de faiblesse habituelle et de lenteur, ou de contradic-
 « tion humiliante. Mais une objection bien autrement impor-
 « tante dans un gouvernement républicain, c'est qu'une telle
 « participation dans le pouvoir exécutif a une tendance iné-
 « vitable à pallier les fautes et à annihiler la responsabilité
 « qui a deux degrés, le blâme ou le châtement. Le premier
 « est le plus important des deux, surtout dans un gouverne-
 « ment électif.

« Les hommes qui jouissent de la confiance publique sont
 « bien plus souvent exposés à commettre des actes qui les
 « rendront indignes de la faveur publique, que des actes
 « qui les emmèneront sous les coups de la loi. La multipli-
 « cité des voix dans les affaires du pouvoir exécutif fait qu'il

« est difficile de déterminer sur qui portera la responsabi-
 « lité, car elle est sans cesse renvoyée de l'un à l'autre. Il
 « devient souvent impossible, au milieu de mutuelles accu-
 « sations, de définir sur qui devra tomber le blâme. Un sen-
 « timent de réciprocité conduit parfois les parties à déguiser
 « leur mauvaise administration, ou bien la crainte d'une res-
 « ponsabilité publique, les entraîne, sous la conduite d'un
 « démagogue populaire, à cacher leurs fautes et leurs
 « erreurs. Ainsi, un conseil souvent devient un moyen de
 « détourner du premier magistrat toute la responsabilité
 « réelle ou une source d'intrigues et d'oppositions qui
 « détruisent son pouvoir en usurpant son influence.

« La conclusion qu'il faut tirer de ces considérations est
 « que la pluralité des membres dans le gouvernement exé-
 « cutif prive le peuple des deux plus grandes garanties qu'il
 « a contre l'exercice du pouvoir : 1° en renversant les bases
 « sur lesquelles se fonde l'opinion publique; 2° en diminuant
 « les moyens aussi bien que la possibilité de faire porter
 « sur leur véritable auteur la responsabilité de toutes mau-
 « vaises mesures. »

Faut-il en appeler à une autre autorité?

Je citerai Jefferson, qui fut successivement secrétaire d'État sous l'administration de Washington; vice-président avec Adams; puis président à son tour, et qui, en passant par les divers degrés du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, a été plus que personne à même d'observer, d'apprécier, d'étudier.

Voici le fragment d'une lettre de Jefferson au président Washington, lorsque celui-ci lui proposa les fonctions de Secrétaire d'État.

« Chesterfield, 15 décembre 1789.

« J'ai reçu ici les lettres dont vous m'avez honoré, en date

« des 13 octobre et 30 novembre, et je suis vraiment flatté
 « du choix que vous faites de moi pour les éminentes fonc-
 « tions de secrétaire d'État. Permettez-moi de vous en faire
 « mes humbles remerciements.

« Je me sens plus familiarisé avec les devoirs des fonc-
 « tions que je remplis aujourd'hui

« Mais ce n'est pas à un individu à choisir son poste, c'est
 « à vous à nous distribuer de la manière la plus avantageuse
 « au bien public..... Si vous me retenez à New-York, ma
 « principale consolation sera de travailler sous vos yeux ;
 « mon seul appui l'autorité de votre nom, et la sagesse des
 « mesures que vous me prescrirez et que j'exécuterai sans
 « réserve, etc. »

Est-ce bien clair? Et ces derniers mots cités ne disent-ils pas suffisamment à quel rôle secondaire Jefferson se soumettait volontairement, SANS RÉSERVE, dans l'action politique? Nous avons dit que Jefferson était en mission diplomatique à Paris lorsque fut votée la Constitution, à laquelle il ne travailla point. Il a écrit de nombreuses lettres sur quelques imperfections qu'il trouvait à ce grand acte, qu'il acceptait cependant malgré ces imperfections. Eh bien! nulle part il ne dit un mot sur la question des ministres.

Plus tard, alors qu'il était vice-président, il écrivait en ces termes à Madison :

« Monticello, 22 janvier 1797.

« Mes lettres m'annoncent que M. Adams parle de moi
 « avec la plus grande amitié, et qu'il exprime la satisfaction
 « que lui donne l'espoir de mon concours dans l'administra-
 « tion du gouvernement... Quant à prendre part à son
 « administration, s'il entend par là le cabinet du conseil

« exécutif, le devoir et l'inclination m'en ferment également
« l'entrée.

« Je ne me soucie pas de voir se renouveler à mon égard
« les scènes de 1793, de descendre journellement dans
« l'arène comme un gladiateur et de souffrir le martyre dans
« chaque rencontre (1). Le droit ne s'y oppose pas moins,
« car la constitution ne me recouvrait que comme membre
« du corps législatif (2), et son principe fondamental est la
« séparation des fonctions législative, exécutive et judiciaire.
« Si ce n'est pas exprimé d'une manière directe, c'est bien
« évidemment l'esprit de la Constitution ; c'est ainsi qu'elle
« doit être entendue et exécutée par tout ami d'un gouverne-
« ment libre. »

Enfin citons ce dernier extrait de la correspondance de Jefferson :

« Monticello, 26 janvier 1811 (3).

« Tandis que chez nous, où le pouvoir exécutif a été
« confié à un seul, l'action régulière et tranquille de ce pou-
« voir, pendant une période de vingt-deux années, qui
« peuvent compter parmi les plus orageuses que l'histoire
« humaine ait encore présentées, nous donne des motifs
« raisonnables d'espérer que cet important problème est à
« la fin résolu. Aidé des conseils des chefs des départe-
« ments (4), le président les consulte, soit séparément, soit
« réunis ; il profite ainsi de leur sagesse et de leurs lumières,
« ramène leurs vues à un centre commun, et imprime ainsi

(1) En 1792, Jefferson, en opposition directe avec Washington sur une question, fut obligé de quitter le cabinet.

(2) Comme vice-président de la République, il était président du sénat. Les fonctions de vice-président aux États-Unis sont donc essentiellement législatives.

(3) Lettre adressée à M. Destutt de Tracy.

(4) Ils étaient d'abord au nombre de quatre, puis furent portés à cinq, et enfin à six.

« l'uniformité désirable à l'action et à la direction de toutes
« les branches du gouvernement.

« L'excellence de cette organisation du pouvoir exécutif
« s'est déjà manifestée dans des circonstances bien oppo-
« sées. Durant l'administration de notre premier président,
« son cabinet, composé de quatre membres, était divisé en
« deux partis égaux... Mais le président écoutait avec calme
« les avis et les raisons de chacun, décidait ensuite la
« marche qu'il convenait de suivre, et maintenait le gouver-
« nement dans cette direction, sans que cette agitation y
« apportât aucun trouble (1). *Le public connaissait bien ces*
« *dissensions intestines ; mais il n'en concevait pas la moindre*
« *inquiétude, parce qu'il avait pourvu la machine d'un pouvoir*
« *modérateur capable de maintenir la régularité dans ses*
« *mouvements. Je parle avec une intime connaissance de*
« *ces scènes, quorum pars magna fui* (2)... La troisième
« administration (3) présenta, dans un cabinet composé de
« six membres, et pendant un intervalle de huit années, le
« spectacle d'une harmonie dont on ne trouverait peut-être
« pas un autre exemple dans l'histoire... Nous n'avons
« presque jamais manqué d'arriver à une résolution unanime.

« *Cependant quelles que fussent la capacité et les dispositions*
« *affectueuses de ces membres, je ne suis pas certain que le*
« *résultat eût été le même si chacun d'eux eût été investi d'un*
« *pouvoir égal et indépendant...* Mais le pouvoir de décider,
« dont le président était muni, ne laissait aucune prise aux
« dissensions intérieures. Je ne crois pas que l'exercice du
« pouvoir exécutif qui m'a été confié, ait produit en moi
« quelque prévention en faveur de l'unité de ce pouvoir ;

(1) C'est à dire que le président agissait à sa guise. Cela eût-il été possible si les membres du cabinet eussent fait partie des chambres ?

(2) Et pourtant les membres du conseil avaient été choisis par Washington lui-même : c'étaient les anciens compagnons de ses travaux.

(3) Celle de Jefferson lui-même.

« d'abord parce que j'ai agi dans une position subordonnée
« avant de remplir le poste le plus élevé, etc. »

Grâce à cette *séparation absolue* des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, les États-Unis ont résolu le double problème de la liberté la plus étendue avec la prospérité la plus rapide.

CHAPITRE V.

WASHINGTON PRÉSIDENT.

§ 1^{er}.

Entrée de Washington au pouvoir.— Difficultés à surmonter.— Nécessité de l'opposition. — Elle n'entrave pas l'exercice de l'administration. — Démocratie et démagogie.

Washington prit, le 30 avril 1789, possession du fauteuil présidentiel où l'avait appelé le vote unanime des électeurs.

Les longs et orageux débats de la Convention avaient affaibli la santé de Washington ; « mais, » écrivait-il, « accomplir « fidèlement tout mandat que j'accepte, telle a été toujours, « telle sera toujours la première règle de ma vie, les conséquences soient ce qu'elles voudront. » Ses soucis étaient grands en montant au pouvoir. Il sentait, il savait tous les yeux fixés sur lui ; le poids de sa responsabilité l'inquiétait. Il exprime très bien ces craintes dans ce passage d'une lettre : « Je marche, si je puis m'exprimer ainsi, sur un terrain qui n'a point encore été foulé. Il n'est presque rien « dans ma conduite qui ne doive être invoqué un jour « comme un précédent. Cette idée m'inspire à la fois une « grande défiance de moi-même et un anxieux désir que

« toutes les nouvelles mesures soient parfaites autant que possible. »

Il s'en fallait que tout fût parfait. Après des tempêtes aussi violentes que celles que les États-Unis avaient traversées, il était malaisé que le calme se rétablît en un seul jour. L'horizon se dégagait cependant; les crises de nature à mettre en péril sérieux l'état social de l'Amérique n'existaient plus, ou du moins perdaient de moment en moment de leur intensité. Les luttes qui troublaient la sérénité du pouvoir sans compromettre gravement son action étaient de celles qui sont inhérentes à tous les pays. Des partis s'étaient formés, mais c'est de nature. Il y a toujours eu, il y aura toujours des hommes qui voudront plus, d'autres qui voudront moins. Le progrès et la police des sociétés ne sont possibles qu'à cette condition. C'est folie de rêver la paisible jouissance de la souveraineté sous quelque forme que ce soit, dans une pleine sécurité exempte d'inquiétude. Les gouvernants n'ont pas le droit d'être égoïstes; leur devoir est moins de se préoccuper du calme autour d'eux que de savoir les masses imbues d'une somme de moralité qui est la sauvegarde, dans tous les cas, des gouvernants et des gouvernés ensemble. Et si cette somme de moralité n'existe pas dans les masses, c'est la mission des souverains de l'y faire pénétrer. Les agitations de partis ne sont, dans ces conditions, nullement redoutables; elles constatent seulement la vie sociale chez les nations et leurs aspirations au progrès; il s'en faut que ce soit là le désordre.

Rien ne mûrit un peuple pour la liberté et pour la pratique de ses institutions politiques, comme de posséder, moitié instinctivement, moitié par l'éducation, le sens et le sentiment rigoureux des grands devoirs de la vie publique. De là à cette pure abnégation qui est la difficile vertu des sociétés démocratiques, au patriotisme véritable, à la glorieuse

ambition de payer au pays la dette que tout citoyen lui doit, sans autre prétention que d'accomplir sa tâche, il n'y a pas loin.

Que ce soit à l'exercice de ces vertus que la démocratie doive l'ordre, la régularité, la paix dont elle fait jouir le peuple aux États-Unis, ou bien que ce soit la démocratie contenue dans les limites de la raison et du bon sens qui inspire des sentiments aussi élevés, il serait difficile de le dire exactement, ou plutôt il vaut mieux croire que les deux ordres d'idées et de faits sont solidaires.

Ce n'est pas une énigme qu'il s'agit d'expliquer; mais un fait qu'il suffit de constater :

Aux États-Unis, la démocratie s'épand largement, mais elle ne sort pas de ses limites naturelles, ou à peine par quelques fissures promptement fermées.

Dans d'autres pays, c'est la démagogie qui descend dans les comices, lutte contre le pouvoir, veut faire la loi et prétend à commander.

Or, de la démocratie à la démagogie, il y a un abîme incommensurable.

La démocratie est un progrès de l'humanité, une des formules de la civilisation. Il faut qu'elle arrive en son temps.

La démagogie est la négation du progrès, la négation de la civilisation, la négation de tout ordre dans les idées, comme dans les faits. Elle ne formule rien, ne constitue rien.

Tous les gouvernements sont accessibles à la démocratie, soit qu'ils lui donnent satisfaction par entraînement naturel, soit qu'ils plient peu à peu devant ses exigences patientes.

La démagogie détruit toutes les formes de gouvernement, les fait rétrograder et ouvre la voie au despotisme civil et au despotisme militaire.

Il suffit de tourner les yeux vers les deux Amériques, pour constater ce qu'a produit, d'un côté, la démocratie, ce

que de l'autre la démagogie a coûté de larmes, de deuil et de sang.

Double enseignement pour les nations qui, ambitieuses de démocratie, vont par moments au-delà des limites, et ouvrent follement les barrières à la démagogie, sous prétexte d'une conquête sur les temps, d'un progrès dans la marche de l'humanité.

Ce qui fit la force de Washington, c'est de n'avoir pas désespéré de la démocratie au milieu même des luttes les plus violentes : « Je ne saurais penser, » disait-il, « que la providence ait tant fait pour rien... Il nous reste encore, j'espère, assez de bon sens et de vertu pour que nous restions dans le bon chemin, avant d'être entièrement perdus. »

Cette foi immense, et ce dévouement sans calcul qu'il partageait avec tant d'illustres complices de sa gloire, étaient basés sur cette opinion vraie : que Dieu avait inspiré avec intention au peuple américain l'élan des premiers jours, et que si le peuple était assez insensé pour le compromettre, il était de leur devoir à eux de ne pas laisser inaccompli un décret de la providence. L'avenir devait leur donner raison.

Aux jours de lutte et de guerre sociale, des cœurs et des voix dévoués peuvent tenter de rallier sous un même drapeau tous les enfants d'un pays, afin de préserver la société d'un désordre plus grand, et de l'arracher aux poignantes menaces de l'anarchie, en lui présentant le triomphe de la démocratie américaine après tant de revers et tant de combats.

Mais dans le calme de la paix, pendant les heures propices à l'œuvre de la reconstruction sociale, les peuples doivent consulter l'histoire avec plus de sangfroid, avec plus d'impartialité. Il ne doivent pas surtout la courber au niveau de leurs passions et de leurs besoins du moment.

Eh bien! tout en se bien pénétrant du profond enseignement révélé par cette page de l'histoire des États-Unis que je viens de citer, il faut que les peuples qui veulent se l'approprier s'interrogent et se demandent s'ils ont en eux tous les éléments susceptibles de les faire résister, comme les Américains du Nord, aux oscillations de la démocratie; s'ils ont bien la foi politique, la force d'âme, l'abnégation de cœur nécessaires pour poursuivre cette œuvre âpre et ouverte aux tempêtes de toutes les passions?

La situation présente des États-Unis, le caractère de leurs mœurs actuelles, privées et publiques, leur étrange énergie dans toutes les entreprises commerciales et industrielles, ne sont que la continuation d'un passé qui ne ressemble à celui d'aucun peuple.

Ce pays n'a pas eu d'enfance politique; il est sorti mûr de son berceau, il était démocrate et républicain avec les premiers colons qui vinrent l'habiter, et ils pratiquaient cette forme de gouvernement le jour où ils ont proclamé leur indépendance.

Une partie du secret est là.

§ 2.

Jefferson à la tête de l'opposition. — La république se consolide. — Washington est réélu ; il refuse une troisième candidature. — Son bon sens. — Résultat de l'administration de Washington. — Il se retire du pouvoir.

Washington n'échappa pas plus que les autres aux attaques des partis, ou, pour mieux parler, du parti qui formé sous la direction de Jefferson voyait au delà non pas de la lettre, mais de l'esprit de la constitution. Quelques défiances subsistaient non pas contre l'homme que le peuple américain avait mis à sa tête par un entraînement d'unanime sympathie, mais contre l'interprétation des institutions. Quelques esprits timides avaient voulu voir dans l'application de la forme républicaine une tentative qui pourrait bien avoir un terme ; ces tendances étaient combattues par les idées radicales de républicanisme qui valurent à Jefferson et à son parti une popularité inquiétante pour celle de Washington. Mais c'étaient là, si je puis m'exprimer ainsi, des détails d'intérieur. L'extérieur, les manifestations populaires, et les actes du gouvernement contredisaient ces craintes chimériques et consolidaient de jour en jour la république, si non sous sa forme définitive, du moins sur des bases qui garantissaient sa stabilité.

Washington, sans atteindre à ce degré de perfection qu'il ambitionnait pour ses actes, au point de vue de l'autorité qu'ils exerceraient sur l'avenir, apporta dans la pratique du gouvernement et dans la mise en jeu des rouages nouveaux,

cette excessive prudence et cette énergie de patience qu'il montra dans le commandement de l'armée. Il fut comme président ce qu'il avait été comme général : un honnête homme, un grand citoyen pénétré de son devoir, et soutenu aussi par cette conviction qu'il était le seul homme capable, à ce moment, de gérer les affaires du pays, comme il avait été convaincu que nul n'eût été aussi bien que lui placé à la tête de l'armée. Le rôle de Washington était si bien tracé, sa mission si bien définie, que Jefferson, l'homme de la politique opposée à la sienne, fut un de ceux qui insistèrent le plus vivement auprès de lui pour qu'il renouvelât son mandat à l'expiration de la première période de sa présidence. Washington se laissa imposer ce devoir nouveau; il ne l'ambitionna point; il n'aspirait qu'au repos. Mais il sentit que l'heure de la retraite avait sonné avec la dernière minute de sa huitième année de magistrature. Cette seconde période fut plus agitée. La république américaine n'en ressentit aucun ébranlement; mais les idées avaient déjà franchi les limites où l'influence de Washington les avaient contenues. Il y avait un pas à faire en avant. Homme de consolidation, il n'avait plus la main ni assez ferme ni assez habile pour diriger ce vaisseau sur une mer dont les tempêtes étaient nouvelles pour lui.

On lui proposa une troisième présidence; il se garda bien de l'accepter.

Les forces physiques commençaient d'ailleurs à lui faire défaut. Mais si cette existence laborieuse avait besoin du repos et « des ombres de la retraite, » il ne faut pas se dissimuler que le bon sens politique, qui était le fond du caractère de Washington, que le tact et la droiture d'esprit qui le distinguait à un si haut degré lui avaient fait pressentir qu'il n'était plus à la hauteur de sa mission, que son influence en un mot sur cette population allait se perdant, et que le jour

n'était pas loin où elle ferait naufrage peut-être sur les récifs de l'ingratitude. Il épargna ce remords au peuple américain.

Avant de descendre vénéré et glorieux du pouvoir, Washington a adressé au peuple des États-Unis ses adieux, et il a résumé dans quelques pages où sont concentrées toutes ses doctrines et toutes ses vues politiques, des conseils qui ne pouvaient venir que d'un homme de bien et d'un citoyen professant un véritable culte pour son pays.

On en parle un peu sur la foi de l'histoire, de cette adresse mémorable, qui mérite d'être lue attentivement et d'être étudiée. On y rencontre comme un grand souffle de patriotisme qui élève l'âme, et qui apprend ce que c'est réellement que l'amour d'un citoyen pour son pays.

Si, au fond, elle cache un peu, sous une abnégation habilement dissimulée, le sens véritable de cette retraite, on ne peut se défendre d'y reconnaître une grande et noble leçon donnée aux ambitieux de ce monde.

Cette adresse a été considérée comme un code politique pour les États-Unis. Mais on ne tarda pas à en fausser sinon la lettre, au moins l'esprit.

L'administration de Washington, pendant les huit années qu'il occupa le pouvoir, fut aussi sage, aussi modérée et aussi prévoyante que le commandaient les circonstances qui entourèrent une œuvre de l'importance de celle qu'il avait la mission de constituer. Elle fut, selon l'expression de Sullivan, « un exemple, » où rien ne manqua dans la manière dont il gouverna l'intérieur de l'Union et dont il régularisa les relations avec les puissances étrangères. Dans la répartition des emplois, il mit un soin particulier à appeler les chefs qui avaient participé le plus au mouvement révolutionnaire; et lorsque les dissensions de partis s'élevèrent, il ne fit un crime à personne de ses opinions. Jared Sparks

résume de la manière suivante l'administration de Washington : « Malgré, » dit-il, « les embarras innombrables « qui accompagnèrent les premières opérations du nouveau « gouvernement, jamais la nation ne fut dans un état plus « prospère qu'à l'époque où Washington était à la tête de « l'administration. Le crédit fut rétabli et placé sur une base « solide ; la dette publique fut garantie et on pourvut à son « paiement final ; le commerce s'accrût au delà de tout ce « qui s'était vu auparavant ; la somme du tonnage dans les « ports des États-Unis fut presque doublée ; les importations « et les exportations augmentèrent dans une proportion « beaucoup plus considérable encore ; et le revenu fut beau- « coup plus large qu'on ne l'avait espéré. La guerre avec les « Indiens eut une issue favorable ; et l'on fit une paix qui « garantit du repos aux habitants des frontières et des « avantages aux tribus sauvages. On conclut avec les puis- « sances étrangères des traités dans lesquels d'anciens « différends furent réglés à l'amiable, des prétentions « contradictoires conciliées, et des privilèges importants « obtenus par les États-Unis. »

Les divisions que j'ai rappelées et qui auraient troublé peut-être l'exercice du pouvoir en d'autres mains qu'entre celles de Washington, ne lui firent pas perdre un seul instant la confiance dans le succès de l'œuvre entreprise, et pour lui le but était définitivement atteint, la république irrévocablement consolidée. Dans le dernier discours qu'il prononça devant le Congrès pour prendre congé des représentants du pays ; il s'exprima ainsi : « La position dans « laquelle je me trouve maintenant pour la dernière fois « au milieu des représentants du peuple des États-Unis, me « rappelle naturellement l'époque à laquelle la forme actuelle « du gouvernement a commencé ; et je ne puis laisser « échapper cette occasion de vous féliciter, ainsi que mon

« pays, du succès de l'expérience, ni m'empêcher de renou-
« veler mes ferventes supplications au maître suprême de
« l'univers et à l'arbitre souverain des nations, pour que les
« soins de sa providence continuent de descendre sur les
« États-Unis, pour la vertu et le bonheur du peuple se
« conservent, et pour que le gouvernement institué pour
« protéger ses libertés puisse être perpétuel. »

Jared Sparks rapporte l'anecdote suivante qui lui a été, dit-il, communiquée par feu l'évêque White. « La veille
« du jour où le président Washington quitta ses fonctions,
« il eut beaucoup de monde à dîner. Il y avait entr'autres
« personnes, les ministres étrangers et leurs femmes, M. et
« M^{me} Adams, M. Jefferson et d'autres personnages remar-
« quables des deux sexes; la gaité fut grande pendant le
« repas; mais au dessert le président y mit fin bien certai-
« nement sans intention. Après avoir rempli son verre, il
« adressa en souriant à la compagnie les paroles suivantes :
« Mesdames et messieurs, c'est la dernière fois que je
« boirai à votre santé comme homme public; c'est bien sin-
« cèrement que je le fais, et que je vous souhaite tout le bon-
« heur possible. » Ces mots firent cesser toutes les plaisan-
« teries. Celui qui a rapporté ce fait tourna par hasard les
« yeux vers M^{me} Liston, femme du ministre anglais et vit
« couler des larmes sur ses joues. »

Le 4 mars 1796, John Adams, élu président, succéda à Washington. J'ai dit que celui-ci avait obstinément refusé une troisième candidature que ses amis le pressaient d'accepter. Washington eût le prévoyant bon sens de la refuser. Depuis lors, cet exemple a fait loi; plusieurs présidents ont eu l'honneur d'être appelé à remplir deux termes de cette suprême magistrature; aucun d'eux n'a outrepassé cette limite imposée à l'exercice d'un pouvoir par un homme qui avait refusé d'être roi, et qui eut pu être président à vie s'il

n'avait pas fait passer les intérêts de son pays avant son ambition. Il n'y a pas longtemps que je lisais dans un journal français, au sujet de la réélection des présidents de l'Union, cette observation inexacte en tous points : « Ce désir de « conserver le pouvoir que manifestent successivement « les présidents des États-Unis, est fort naturel, à notre « avis, » dit le journal que je cite : « C'est, ajoute-t-il, un « hommage involontaire à la forme monarchique, maintenue « par l'expérience dans les royaumes du vieux monde. » Sous l'empire de quelles préoccupations, le journaliste a écrit ces lignes, cela se devine ; mais cette observation est erronée et calomnieuse pour les États-Unis qu'il faut bien peu connaître pour attribuer une telle préoccupation aux citoyens qui aspirent à l'honneur d'administrer leur pays. Si tel était leur calcul, ils ne reculeraient pas devant une troisième candidature, et c'est un médiocre hommage rendu à l'hérédité monarchique que d'en fixer la durée à quatre années d'un pouvoir demandé au consentement du peuple. Le sens exact de cette prétention des présidents à voir renouveler leur mandat, est une ambition très légitime du pouvoir qui est naturelle à tout homme qui l'a exercé, déjà, de le vouloir exercer encore ; ensuite c'est une manière d'approbation demandée au pays sur les actes qui ont marqué la première période de cette courte magistrature, et que tout président à la veille de descendre du fauteuil est jaloux d'obtenir. Pour tout dire, enfin, on ne saurait méconnaître à un fonctionnaire le droit de prétendre à jouir de son emploi pour la durée du temps que lui accorde l'usage appuyé de la loi.

Washington dans la vie privée. — Le duc d'Orléans à Mount-Vernon. — Mort de Washington. — La France et l'Angleterre prennent son deuil officiel. — Le testament politique de Washington.

Rentré dans la vie privée qui avait pour lui un charme inexprimable, après avoir été comblé de tous les honneurs que peut ambitionner un homme, Washington résuma sa vie entière dans un mot qu'il dit au duc d'Orléans, depuis le roi Louis-Philippe. Je laisse la parole à M. de Witt qui raconte ainsi cette anecdote : « Parmi les étrangers auxquels
« la curiosité ou le respect faisaient entreprendre le pè-
« rinage de Mount-Vernon, se trouva un jeune prince de la
« maison de Bourbon, le duc d'Orléans, alors proscrit,
« depuis roi des Français. Washington le reçut avec tous
« les égards qui étaient dus à son rang et à ses malheurs, et
« avec la dignité tranquille d'un vieillard qui avait affranchi
« et gouverné le Nouveau Monde. La visite du duc d'Orléans
« ne dérangerait en rien les habitudes du général, et le jeune
« prince put assister à l'une de ces journées dont Was-
« hington avait raconté l'histoire à Mac-Henry (1). Au lever

(1) En voici le récit dans sa lettre à Mac-Henry : « Vous avez beaucoup de choses à raconter ; mais moi qu'aurai-je à dire qui put instruire ou occuper un secrétaire de la guerre à Philadelphie, sinon que je me lève avec le soleil ; que lorsqu'à cette heure matinale, je ne trouve point mes journaliers en place, je leur envoie des messages pleins de tristesse sur leurs indispositions ; que lorsque j'ai mis en mouvement tous ces rouages, je continue mon inspection générale ; et plus je regarde, plus je vois combien sont profondes les blessures qu'ont faites à mes bâtiments une absence et une négligence de huit ans. Vient le déjeuner vers les sept heures, à peu près au moment où vous prenez

« du soleil le duc d'Orléans le vit partir à cheval, habillé
 « et poudré avec soin : « Comment, général, pouvez-vous
 « vous lever de si grand matin ? » lui dit-il à son retour. « Je
 « puis me lever de grand matin, parce que je dors bien ; et
 « sachez bien ceci : je dors bien parce que je n'ai jamais
 « écrit une ligne sans me figurer que je la voyais imprimée. »
 Jamais conscience, en effet, n'avait été plus libre que
 la sienne.

Le 14 décembre 1799 Washington expira. Sa noble femme
 ne prononça qu'un mot magnifique en face de son lit de
 mort. « Est-il parti ? » demanda-t-elle d'une voix ferme. —
 « C'est bien ; tout est fini, je le suivrai bientôt ; je n'ai plus
 « d'épreuves à traverser. »

Il est naturel que son pays ait payé un tribut d'hom-
 mages à sa mémoire ; mais, ce qui l'élève et le grandit
 devant la postérité, ce fut le deuil officiel que prirent
 l'Angleterre et la France en apprenant sa mort : l'Angle-
 terre qu'il avait combattue, la France contre qui il avait
 été sur le point de tirer l'épée.

Voici, pour clore ce chapitre, le texte de l'adresse d'adieu

« congé de M^{me} Mac-Henry ; le déjeuner fini, j'enfourche mon cheval, et je fais le tour de
 « mes fermes, ce qui m'occupe jusqu'à l'heure de la toilette pour le dîner. Il se passe bien
 « rarement un jour sans que j'y voie paraître des visages étrangers. On vient, dit-on, par
 « respect pour ma personne ; vraiment la curiosité n'y serait-elle pas plus à sa place ? Que
 « cela ressemble peu à la société d'un petit nombre d'amis gaiement réunis autour d'une
 « bonne table ! Le temps consacré au dîner, puis une promenade, puis le thé m'amènent à
 « l'aube du jour que donnent les flambeaux. Quand je n'ai personne à entretenir, je prends
 « toujours à l'avance la résolution de m'enfermer dans mon cabinet, pour répondre aux
 « lettres que j'ai reçues, dès que la lueur vacillante des bougies aura remplacé l'éclat du
 « grand luminaire. Mais, quand viennent les bougies, je me sens fatigué, peu disposé à ce
 « travail, et je me dis que ce sera assez tôt le lendemain. Le lendemain arrive et avec lui
 « les mêmes raisons d'ajournement, et ainsi de suite. Ceci vous explique comment il se fait
 « que votre lettre soit restée, si longtemps sans réponse. Je vous ai donné l'histoire d'un
 « jour ; elle vous suffira pour toute une année, et je suis persuadé que vous ne m'en
 « demanderez pas une seconde édition. Peut-être serez-vous frappé de ne voir aucun
 « instant consacré à la lecture dans cette distribution de ma journée. La remarque
 « serait juste ; je n'ai pas ouvert un livre depuis que je suis rentré chez moi, et je
 « n'aurai guère le temps de le faire tant que je n'aurai pas renvoyé mes ouvriers, ce
 « que je ne ferai probablement que lorsque les nuits seront devenues plus longues, et
 « alors je serai, peut-être, à lire le livre du jugement dernier. »

de Washington au moment de quitter le pouvoir; c'est un monument d'honnêteté et de sagesse qui vaut tous les traités de politique qui ont traversé les siècles avec éclat :

« AMIS ET CONCITOYENS,

« Nous touchons au moment où vous êtes appelés à élire un citoyen pour présider au gouvernement des États-Unis. Dans ce moment où vos esprits se préoccupent de désigner celui qui sera investi de cette charge importante, il me paraît convenable, afin de faciliter l'expression de la voix publique, de vous faire part de la résolution que j'ai prise de me retirer du nombre de ceux parmi lesquels vous aurez à choisir.

« Soyez assurés (je vous prie de me rendre cette justice) que je n'ai pas pris cette résolution sans égard et sans considération pour les rapports qui lient un citoyen vertueux à sa patrie; et en me voyant retirer l'offre de services que vous auriez pu me croire disposé à faire encore, si j'avais gardé le silence, ne pensez pas que mon zèle pour vos intérêts futurs ait diminué, ni que je manque de reconnaissance pour vos bontés passées : dans ma ferme conviction, la démarche que je fais en ce moment est compatible avec ces deux sentiments.

« En acceptant et en conservant ensuite la dignité à laquelle vos suffrages m'ont deux fois appelé, j'ai sacrifié mon inclination au sentiment du devoir et à la déférence que j'ai pour vos désirs. Je m'étais toujours flatté qu'il m'aurait été accordé plus tôt, tout en respectant des motifs auxquels je devais avoir égard, de retourner dans cette retraite que je n'avais abandonnée qu'à regret. Même avant ma dernière élection, j'étais tellement enclin à agir comme je le fais aujourd'hui, que j'avais préparé une adresse où je

vous faisais cette déclaration. Mais après de mûres réflexions sur la situation critique de nos affaires vis-à-vis les nations étrangères, et conformément aux avis unanimes que me donnèrent des personnes qui ont des titres à ma confiance, j'abandonnai cette idée.

« Je me réjouis aujourd'hui de ce que l'état de vos affaires intérieures et extérieures ne rend pas plus longtemps mes inclinations privées incompatibles avec le sentiment du devoir et celui des convenances. Je suis persuadé que, quelle que soit la partialité avec laquelle vous jugiez les services que j'ai rendus, vous ne désapprouverez pas ma présente détermination, dans les circonstances où se trouve le pays.

« Je vous exposai dans le temps les impressions sous lesquelles j'entreprenais la pénible tâche que vous m'imposiez. Je me bornerai à dire que j'ai apporté dans l'organisation et l'administration du gouvernement, avec un grand fonds de bonne volonté, toute l'activité et toute l'application dont j'étais capable.

« J'ai commencé ma tâche avec un profond sentiment de l'infériorité de mes moyens; l'expérience est venue ensuite fortifier à mes propres yeux, et plus encore aux yeux des autres, les motifs que j'avais de me défier de moi-même. Chaque soir, le poids plus lourd des années m'avertit que l'ombre de la retraite m'est aussi nécessaire qu'elle me serait agréable. Convaincu que si des circonstances ont donné une valeur particulière à mes services, elles n'étaient que temporaires, j'ai aujourd'hui la consolation de sentir, quand mon goût et la prudence m'invitent à quitter la scène politique, que le patriotisme ne me le défend pas.

« En tournant mes regards vers le moment où doit se terminer ma carrière publique, je dois donner cours à mes sentiments, et reconnaître la dette de gratitude que j'ai

contractée envers ma patrie bien-aimée, pour les honneurs dont elle m'a comblé, et plus encore pour la ferme confiance avec laquelle elle m'a accordé son appui. C'est cette confiance qui m'a fourni l'heureuse occasion de lui témoigner mon attachement inviolable par des services persévérants et dévoués, quoique leur utilité ait été inférieure à mon zèle. Si de mes services sont résultés quelques bienfaits pour le pays, qu'il soit dit à votre louange, et comme un exemple instructif de nos annales, que, dans des circonstances où les passions, agitées dans tous les sens, pouvaient facilement causer des égarements, au milieu d'apparences quelquefois douteuses et de vicissitudes souvent décourageantes, dans des situations, enfin, où un manque de succès de notre part pouvait encourager l'esprit de critique, la constance de votre concours a été l'appui principal de mes efforts et la garantie du succès de mes plans. Profondément pénétré de cette idée, je l'emporterai avec moi au tombeau ; j'y puiserai un motif pour former sans cesse des vœux pour que le ciel vous continue les précieux témoignages de sa bonté ; pour que votre union et votre affection fraternelles puissent durer à jamais ; pour que la constitution libre, cet ouvrage de vos mains, puisse être maintenue comme chose sacrée ; pour que toutes les branches du gouvernement portent l'empreinte de la sagesse et de la vertu, et enfin pour que le bonheur du peuple des États-Unis puisse devenir complet sous les auspices de la liberté. C'est par la religieuse conservation et l'usage prudent de cette liberté que vous acquerrez la gloire de la faire honorer, choisir et adopter par les nations qui ne la possèdent point encore.

« Je devrais peut-être m'arrêter ici ; mais la sollicitude que j'éprouve pour votre bonheur, et qui ne pourra s'éteindre qu'avec ma vie, jointe, comme de raison, à un sentiment naturel d'inquiétude, m'ordonne, en ce moment solennel,

d'appeler toute votre attention sur quelques idées qui sont chez moi le résultat de profondes réflexions. Vous faire connaître ces idées me paraît de la plus haute importance pour la durée de votre prospérité comme nation. Je vous les soumettrai avec la plus grande liberté, car vous y verrez les avis d'un ami qui vous quitte, et dont aucun motif personnel n'inspire les conseils. Ce qui m'encourage, du reste, en ceci, c'est le souvenir de l'accueil bienveillant que vous fîtes à mes idées dans une semblable occasion, qui est maintenant loin de nous.

« L'amour de la liberté s'identifie tellement avec chaque pulsation de vos cœurs, que toute recommandation de ma part est inutile pour vous fortifier dans cet attachement.

« Vous chérissez également cette unité de gouvernement qui constitue votre nationalité, et c'est avec raison, car cette unité est la pierre angulaire de l'édifice de votre indépendance, la garantie de la tranquillité au dedans, de la paix au dehors, la sauvegarde de votre prospérité et de cette liberté à laquelle vous attachez un si grand prix. Mais, comme il est aisé de le prévoir, bien des artifices seront employés pour affaiblir dans vos esprits la conviction de cette vérité. C'est là le point de mire contre lequel seront dressées les batteries de vos ennemis, tant au dedans qu'au dehors; et, quoique agissant souvent d'une manière cachée et insidieuse, ils n'en déploieront pas moins de constance et d'activité dans leurs hostilités. Il est donc de la plus haute importance que vous cherchiez à comprendre bien exactement que votre bonheur particulier et général dépend de votre union nationale; que votre attachement à cette union doit être cordial, continu et inébranlable; que vous devez vous accoutumer à en parler comme du palladium de votre sécurité et de votre prospérité politique; veillant à sa conservation avec une jalouse anxiété; dissipant tout ce qui

pourrait faire naître même le soupçon que, dans telle ou telle circonstance, vous puissiez l'abandonner, et vous élevant avec indignation contre toute apparence de tentative, soit pour séparer du tout une portion quelconque de notre pays, soit pour affaiblir les liens sacrés qui en unissent les diverses parties.

« Tous les motifs de sympathie et d'intérêt doivent vous porter à persévérer dans cette conduite.

« Citoyens, par la naissance ou par votre choix, d'une patrie commune, vous lui devez toutes vos affections. Ce nom d'*Américain*, qui est pour vous un nom national, doit toujours exalter le juste orgueil de votre patriotisme, beaucoup plus que toute autre dénomination dérivée des distinctions locales. Vous avez tous, à de légères différences près, la même religion, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes principes politiques. Vous avez, dans une cause commune, combattu et triomphé ensemble. L'indépendance et la liberté dont vous jouissez sont l'œuvre de conseils et d'efforts communs, de souffrances, de dangers et de succès que vous avez tous partagés.

« Mais à ces considérations déjà si puissantes, qui s'adressent à vos sentiments, il vient s'en ajouter d'autres plus puissantes encore, et qui s'adressent à vos intérêts. Chaque portion de notre pays y trouve des motifs très puissants de veiller soigneusement à la conservation de l'union nationale.

« Le *Nord*, grâce à un large système de rapport avec le *Sud*, système protégé par les lois d'un gouvernement commun, trouve dans les productions de cette dernière contrée de grandes ressources pour ses entreprises maritimes et commerciales, de précieux matériaux pour l'industrie de ses manufactures.

« Le *Sud* voit ses rapports avec le *Nord* tourner au profit de son agriculture et de l'extension de son commerce.

Attirant dans ses eaux quelques-uns des matelots du *Nord*, le *Sud* donne de la vigueur à sa navigation particulière; et tout en contribuant, de différentes manières à entretenir et à accroître le commerce général de l'Union, il prépare les voies à l'établissement d'une marine nationale que ses seules ressources ne suffiraient pas à créer.

« *L'Est*, dans des rapports analogues avec *l'Ouest*, trouve déjà et verra s'augmenter tous les jours davantage, à l'aide des communications croissantes établies à l'intérieur par terre et par eau, un transit facile pour les produits du dehors et pour ceux de nos manufactures à l'intérieur. *L'Ouest* tire de *l'Est* les ressources nécessaires à son développement, à sa prospérité; et, ce qui est peut-être d'une plus grande importance, c'est qu'il ne saurait trouver d'autre garantie pour la jouissance des débouchés indispensables à l'écoulement de ses propres produits que dans le développement de la force maritime que doit recevoir le rivage atlantique de l'Union, sous l'influence de la communauté indissoluble des intérêts nationaux.

« Toute autre cause à laquelle *l'Ouest* pourrait devoir cet avantage, qu'elle fût puisée dans sa propre force ou dans une alliance contre nature, et qu'on pourrait qualifier d'apostasie, avec une puissance étrangère, serait essentiellement précaire.

« Or, chaque partie de notre pays trouvant ainsi son avantage immédiat et particulier dans l'union, toutes les parties prises ensemble ne peuvent manquer de trouver, dans la combinaison de leurs moyens, une plus grande force, de plus grandes ressources et proportionnellement une garantie plus efficace contre les dangers extérieurs, et l'assurance de voir la paix moins fréquemment troublée par les nations étrangères. Ce qui est d'une valeur inappréciable encore, c'est que l'union les préservera de ces antagonismes et de ces

guerres intestines, qui affligent si souvent des pays voisins, quand ils ne sont pas liés par un même gouvernement; guerres que leur propre rivalité suffirait pour allumer, mais que les alliances, les liaisons et les intrigues de l'étranger viendraient stimuler et envenimer. L'union fera encore éviter ces établissements militaires excessifs, qui, sous toutes les formes de gouvernement, sont d'un fâcheux augure pour la liberté, et qui doivent être regardés comme particulièrement opposés à la liberté républicaine. C'est dans ce sens que votre union doit être considérée comme le principal appui de votre liberté, et que votre amour pour l'une doit vous rendre chère la conservation de l'autre.

« Ces considérations sont à elles seules un argument péremptoire pour tout esprit droit et réfléchi; elles démontrent que le maintien de l'union doit être le premier objet de vos désirs patriotiques.

« Douteriez-vous qu'un gouvernement commun puisse s'appliquer à un aussi vaste territoire? Laissez l'expérience résoudre le problème. Il serait criminel, dans une circonstance aussi grave, de se décider sur de simples hypothèses. Nous sommes autorisés à espérer que l'organisation convenable d'un gouvernement commun, ayant des agences auxiliaires pour les subdivisions respectives, sera l'heureux dénouement de cette expérience. Dans tous les cas, la chose vaut la peine qu'on en fasse loyalement l'essai. Quand il existe des motifs d'union si puissants et si évidents pour toutes les parties de la nation, et tant que l'expérience n'aura pas démontré l'impossibilité du succès, on sera fondé à mettre en doute le patriotisme de ceux qui, de quelque manière que ce soit, chercheront à propager le découragement.

« En cherchant les causes qui peuvent troubler notre union, un sujet se présente qui mérite de fixer l'attention,

c'est la crainte que quelques prétentions dangereuses ne s'élèvent par suite des distinctions géographiques qui nous servent à caractériser les diverses parties de notre territoire. Ces désignations peuvent contribuer à faire naître l'opinion qu'il y a entre vous une différence réelle de vues et d'intérêts locaux. Un des expédients dont se servent les partis pour acquérir de l'influence dans des États particuliers, est de représenter sous un faux jour les opinions et les prétentions des autres États. Vous ne sauriez trop vous prémunir contre les jalousies et les animosités qui naissent de ces faux rapports; ils tendent à diviser entre eux ceux qui doivent être unis par une fraternelle affection. Les habitants de l'*Ouest* ont reçu dernièrement une utile leçon à ce sujet, lors de la négociation de notre traité avec l'Espagne. Entrepris et conclu par le pouvoir exécutif, ratifié à l'unanimité par le sénat, ce traité a été reçu avec des témoignages de satisfaction universelle dans tous les États-Unis. C'est là une preuve décisive de la fausseté de l'opinion répandue parmi les habitants de l'*Ouest*, et d'après laquelle le gouvernement général et les États qui sont sur l'Atlantique auraient eu une politique peu favorable aux intérêts du *Mississipi*; ils ont vu se conclure deux traités, l'un avec la Grande-Bretagne, l'autre avec l'Espagne, qui leur garantissent tout ce qu'ils peuvent désirer dans nos rapports avec l'étranger, pour assurer leur prospérité. Est-ce que la sagesse ne leur commande pas de se reposer maintenant, pour la conservation de ces avantages, sur l'Union qui les leur a procurés? S'il existait parmi nous de mauvais conseillers qui voulussent les engager à se séparer de leurs frères pour s'allier à des étrangers, ne doivent-ils pas se montrer sourds à leur voix et résister à leurs menées?

« Il est indispensable à la vitalité et au maintien de votre Union qu'un gouvernement commun soit reconnu par tous

les États. On ne saurait y suppléer par des alliances, quelque intimes qu'elles fussent. Des alliances doivent nécessairement éprouver des refroidissements et des ruptures; il en a été ainsi dans tous les temps. Convaincus de cette vérité, vous avez fait, depuis votre premier essai, un grand progrès, en adoptant une constitution gouvernementale mieux calculée que la première pour rendre votre union intime et diriger d'une manière avantageuse vos affaires communes. Ce gouvernement né de votre choix libre et spontané, adopté après un mûr examen et de longues délibérations, juste dans ses principes et dans la distribution de ses bienfaits, unissant le calme à l'énergie, et renfermant en lui-même les moyens de se modifier suivant le besoin des circonstances; ce gouvernement, dis-je, a de justes droits à votre confiance et à votre appui. Respect à son autorité, soumission à ses décrets, acquiescement aux mesures qu'il propose, sont des devoirs commandés par les maximes fondamentales de la vraie liberté. La base de notre système politique repose sur le droit que possède le peuple de faire et de modifier la constitution de son gouvernement. Mais toute constitution, jusqu'à ce que le peuple l'ait changée, par un acte explicite et authentique de sa volonté, doit être obligatoirement reconnue par tous. L'idée même du pouvoir et du droit qu'a un peuple de se donner un gouvernement implique, pour chaque individu, le devoir d'obéir au gouvernement établi.

« Toute opposition à l'exécution des lois, toutes combinaisons et associations formées sous un prétexte quelconque, dans le but réel de diriger, contrôler, contrecarrer ou intimider les délibérations régulières et l'action des autorités constituées, doivent être regardées comme faites pour détruire le principe fondamental de la constitution, et conséquemment comme étant d'une tendance fatale. Ces

associations servent à organiser les factions, à leur donner une force artificielle extraordinaire, à substituer à la volonté de la nation celle d'un parti, qui souvent ne représente qu'une minorité adroite et entreprenante; et suivant les triomphes alternatifs de l'un ou de l'autre de ces partis, elles servent à faire de l'administration publique l'instrument de projets mal concertés et incohérents, tandis qu'il ne doit se manifester que par de bonnes et sages mesures, méditées en commun et réglées sur les intérêts de tous.

« Quoique des associations telles que je les décris plus haut puissent avoir parfois un but utile, il n'en est pas moins vrai qu'avec le temps, elles peuvent devenir de dangereux instruments entre les mains d'hommes ambitieux et sans principes; elles peuvent leur servir à renverser l'autorité du peuple et à s'emparer des rênes du gouvernement, pour arriver ensuite à briser ces mêmes instruments qui les auraient élevés à une injuste domination.

« Dans l'intérêt de la conservation du gouvernement, et pour jouir d'une manière permanente de votre heureuse condition, il est nécessaire, non seulement que vous déconcertiez toute opposition irrégulière contre l'autorité établie, mais encore que vous résistiez avec soin à l'esprit d'hostilité contre son principe, de quelque spécieux prétexte qu'il se couvre.

« Les attaques peuvent se présenter sous forme de modifications à faire dans la constitution, modifications qui ruineraient l'énergie du système et mineraient ainsi ce qu'on ne saurait renverser directement. Rappelez-vous, à propos de tous les changements qui peuvent vous être proposés, que le temps et l'usage sont aussi nécessaires pour fixer le vrai caractère des gouvernements que pour fixer celui des autres institutions humaines; que l'expérience est la voie la plus

sûre pour mettre à l'épreuve les véritables tendances de la constitution d'un pays. Rappelez-vous que des changements trop faciles, sur la foi de pures hypothèses et de simples opinions, vous exposent à des crises perpétuelles, par suite de la variété infinie des hypothèses et des opinions. Mais surtout ne perdez pas de vue que dans un pays aussi étendu que le nôtre, des intérêts communs ne peuvent être confiés utilement qu'à un gouvernement qui possède toute la vigueur compatible avec l'ordre et la liberté; la liberté elle-même trouvera son plus sûr garant dans un gouvernement dont les pouvoirs seront convenablement distribués et harmonisés. La liberté ne saurait être qu'un mot vide de sens, là où le gouvernement est trop faible pour réprimer les entreprises des factions, pour tenir chaque membre de la société dans les limites prescrites par la loi, pour garantir à chacun ses droits personnels et le maintenir dans la jouissance tranquille et sûre de ses propriétés.

« Je vous ai déjà signalé le danger des partis qui se formeraient dans l'État en se fondant particulièrement sur les distinctions géographiques; je vais me placer maintenant à un point de vue plus élevé, et vous mettre en garde de la manière la plus solennelle contre les funestes effets qu'entraîne l'esprit de parti en général.

« L'esprit de parti est malheureusement inséparable de notre nature; il s'unit aux passions les plus fortes du cœur humain; il existe sous différentes formes dans tous les gouvernements, plus ou moins contenu, contrôlé ou réprimé; mais ce sont surtout les gouvernements populaires qui le voient apparaître dans toute sa malignité, et qui trouvent en lui leur ennemi le plus acharné. La domination alternative des factions les unes sur les autres, l'esprit de vengeance inhérent aux dissensions de parti, ont été, dans différents âges et dans différents pays, la cause des plus noirs attentats,

et constituent un despotisme affreux. Mais l'esprit de parti, par lui-même, conduit inévitablement à un despotisme systématique et permanent. Les désordres et les malheurs qui en résultent portent graduellement les esprits à chercher la sécurité et le repos dans le pouvoir absolu d'un seul ; et tôt ou tard, le chef de quelque faction, plus habile ou plus heureux que ses rivaux, met ces dispositions à profit pour s'élever sur les ruines de la liberté publique.

« Quoique nous n'en soyons pas encore à une pareille extrémité, qu'il ne faut cependant pas regarder comme tout à fait impossible, nous devons trouver dans l'idée des maux continuels qu'engendre l'esprit de parti un motif pour nous appliquer en peuple sage à décourager et réprimer cet esprit. Car il divise toujours les conseils publics et affaiblit l'administration ; il agite la communauté par des jalousies sans fondements et de fausses alarmes ; il allume l'animosité d'une province contre l'autre ; il fomente l'émeute et les soulèvements. Il ouvre la porte à l'influence de l'étranger et à la corruption, qui trouvent un accès facile jusque dans le gouvernement lui-même, guidées qu'elles sont par les passions de parti. C'est ainsi que la politique et la volonté d'une autre nation sont soumises à la politique et à la volonté d'une autre nation.

« On prétend que les partis, dans les pays libres, sont un contrôle utile pour l'administration du gouvernement, et qu'ils servent à vivifier l'esprit de liberté. Ceci peut être vrai dans certaines limites. Dans des gouvernements monarchiques, le patriotisme peut regarder l'esprit de parti avec indulgence, sinon avec faveur ; mais dans les gouvernements populaires, dans les gouvernements électifs, c'est un esprit qu'on ne saurait encourager.

« Il est certain, par suite des tendances naturelles des gouvernements populaires, qu'il y aura toujours assez d'esprit

de parti pour tous les desseins légitimes. Mais comme il est plutôt à craindre qu'il n'y en ait excès, c'est à l'opinion publique à le calmer et à l'adoucir. C'est un feu qui ne saurait s'éteindre. Il ne s'agit donc pas de travailler à l'entretenir, mais au contraire de veiller sans cesse, dans la crainte que sa flamme ne consume au lieu d'échauffer.

« Il importe également que ceux qui, dans un pays libre, président à la direction des affaires, sachent respecter les prérogatives de leurs subordonnés, et s'abstiennent d'empiéter sur leurs attributions respectives. Tout esprit d'empiètement qui tendrait à concentrer les pouvoirs en un seul, aurait pour résultat définitif d'établir le despotisme, sous quelque gouvernement que ce soit.

« Pour se convaincre de la vérité de ce que j'avance, il suffit de se rappeler que l'amour du pouvoir et le penchant à en abuser dominant dans le cœur de l'homme. Des expériences, tant anciennes que modernes, ont démontré la nécessité d'établir un système de contrepoids dans l'exercice du pouvoir politique en le partageant entre différents dépositaires dont chacun défend la chose publique contre les usurpations des autres. Quelques-unes de ces expériences ont été faites dans notre propre pays, et sous nos yeux. Il ne faut pas seulement établir des pouvoirs, il faut les maintenir dans leur vigueur. Le peuple croit-il que ses intérêts souffrent de telle ou de telle mesure du pouvoir établi? qu'il demande réparation par les voies légales et régulières. Mais gardons-nous de toute usurpation; ce moyen qui peut produire quelquefois un soulagement momentané a toujours mené en définitif les gouvernements libres à leur perte. Les mauvais précédents font un mal qui, à la longue, dépasse de beaucoup le bien passager qu'on en avait recueilli.

« La religion et la morale sont les auxiliaires indispensables de tous les efforts pour arriver à la prospérité publique.

C'est en vain que l'homme ferait appel au patriotisme, s'il travaillait à renverser ces deux colonnes principales de la félicité humaine, ces bases les plus fermes des devoirs de l'homme et du citoyen. La politique doit, aussi bien que l'homme religieux, les respecter et les chérir. Il ne suffirait pas d'un volume pour tracer leurs rapports avec la félicité publique et privée. Je demanderai simplement : Où sont les garanties de la propriété, de la réputation, de la vie, si le sentiment de l'obligation religieuse est ôté aux serments, ces grands moyens d'investigation dans les tribunaux? Craignons d'admettre qu'il puisse y avoir de la moralité sans religion. Quelque influence qu'une éducation soignée puisse exercer sur des esprits d'une disposition particulière, la raison et l'expérience ne nous permettent pas d'espérer que la moralité de tout un peuple se maintienne jamais sans le principe religieux.

« Il est vrai, dans la rigueur des termes, que la vertu ou la moralité est le mobile nécessaire d'un gouvernement populaire. La règle s'étend avec plus ou moins de force à toutes les espèces de gouvernements libres. Quel est donc l'ami sincère de notre gouvernement qui pourrait voir avec indifférence les tentatives faites pour en ébranler les fondements? Encouragez donc comme un objet de première importance les institutions propres à répandre les connaissances. Il est essentiel que l'opinion publique soit d'autant plus éclairée que l'organisation du gouvernement donne plus de force à son action.

« Maintenez le crédit public comme une source très importante de force et de sécurité. Un moyen de le conserver, c'est d'en user aussi économiquement que possible, évitant les occasions de dépense en cultivant la paix, sans oublier cependant que les déboursés faits à propos pour se préparer au danger préviennent souvent les dé-

penses beaucoup plus grandes qu'il faudrait faire pour le repousser.

« Il vous faut éviter d'accroître la dette, non seulement en fuyant les occasions de dépenses, mais encore en vous attachant soigneusement en temps de paix à liquider les dettes que des guerres inévitables ont pu occasionner ; mais n'imposez pas à la postérité un fardeau que vous devez vous-mêmes supporter. La mise en pratique de ces maximes appartient, il est vrai, à vos représentants ; il est cependant nécessaire que l'opinion publique y ait aussi sa part de coopération. Pour leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs, il est nécessaire que vous vous pénétriez bien que, pour payer des dettes, il faut avoir des revenus ; que, pour avoir des revenus il faut lever des impôts, qui sont toujours plus ou moins désagréables et contrariants. L'embarras inévitable dans lequel se trouve le gouvernement pour choisir les objets qu'on peut imposer avec le plus de convenance (choix toujours très difficile) doit être un motif suffisant pour vous faire juger sa conduite avec indulgence, et pour vous décider à acquiescer aux mesures que les exigences publiques peuvent lui prescrire dans le but de subvenir aux besoins de l'État.

« Observez envers toutes les nations la bonne foi et la justice ; cultivez avec toutes la paix et la bonne harmonie. La religion et la moralité vous le commandent ; est-il d'ailleurs possible qu'une bonne politique ne vous le prescrive pas ?

« Il sera digne d'une nation libre, éclairée, et qu'on pourra bientôt appeler grande, de donner à l'humanité le magnanime et trop rare exemple d'un peuple toujours guidé par un sentiment élevé de bienveillance et de justice. Qui peut douter que le temps et les événements ne réparent bientôt avec avantage les sacrifices temporaires que vous

aurez pu faire pour ne pas vous départir de ce principe ? La Providence pourrait-elle ne pas faire dépendre le bonheur des nations de la pratique de la vertu ? Reconnaissons du moins que tous les sentiments qui ennoblissent la nature humaine recommandent d'en faire l'expérience. Hélas ! nos vices la rendraient-ils impossible !

« Pour l'exécution de ce plan, rien n'est plus essentiel que l'exclusion de ces antipathies invétérées contre certains peuples, et de ces attachements passionnés pour certains autres ; il faut substituer à ces sentiments ceux de la bienveillance pour tous les peuples indistinctement.

« La nation qui entretient avec complaisance à l'égard d'un pays une haine ou un amour habituel, en devient en quelque sorte esclave. Elle est l'esclave de son animosité ou de son affection, et l'une ou l'autre suffit pour lui faire perdre le sentiment de ses devoirs ou de ses intérêts. Quand il existe chez une nation une antipathie contre une autre, elles sont toutes deux prêtes à s'insulter ou à s'injurier, à se faire ombrage des plus légers incidents, et à se montrer fières et intraitables à chaque occasion frivole ou accidentelle de dispute qui s'élève entre elles. De là des collisions fréquentes, obstinées, envenimées, et des contestations sanglantes. La nation, poussée par la mauvaise volonté et par le ressentiment, entraîne quelquefois le gouvernement à la guerre, contrairement aux calculs d'une sage politique. Le gouvernement se laisse quelquefois aller à cette propension nationale et adopte, en obéissant à la passion, ce que la raison repousserait. D'autres fois, cet esprit funeste fait servir l'animosité de la nation à des projets d'hostilité inspirés par l'orgueil, l'ambition, et autres motifs funestes et pernicieux. Souvent la paix des nations, et quelquefois leur liberté, en sont les victimes.

« L'attachement passionné d'une nation pour une autre

engendre aussi une infinité de maux. La sympathie exclusive pour un pays facilite l'illusion d'un intérêt commun imaginaire (dans des cas où aucun intérêt n'existe en réalité); elle fait partager à l'une les inimitiés de l'autre, et l'entraîne ainsi dans des différends et des guerres sans aucun motif raisonnable. Cette sympathie porte à des concessions en faveur de cette nation privilégiée, tandis qu'on les refuse à d'autres, ce qui occasionne un double tort au peuple qui les fait, car il cède ce qu'il aurait peut-être dû conserver; il excite la mauvaise volonté, la jalousie, et encourage les repréailles des parties auxquelles ces mêmes privilèges ont été refusés. Cette sympathie donne à des citoyens ambitieux, corrompus ou trompés (qui se dévouent à la nation favorite), la facilité de trahir ou de sacrifier les intérêts de leur pays, sans encourir aucun blâme, et de se donner quelquefois même un vernis de popularité en couvrant des apparences d'une déférence recommandable pour l'opinion publique ou d'un zèle louable pour le bien commun, les basses ou folles complaisances de leur ambition, de leur corruption ou de leur entêtement.

« De tels attachements sont particulièrement alarmants aux yeux du patriote vraiment éclairé et indépendant, en ce qu'ils ouvrent la porte à l'influence étrangère. Combien d'occasions n'offrent-ils pas de se mêler aux factions domestiques, d'employer des moyens de séduction, d'égarer l'opinion publique, d'influencer ou d'intimider les conseils du pays! un pareil attachement de la part d'une nation petite ou faible envers une grande, finit par la rendre satellite de celle-ci.

« La jalousie d'un peuple libre doit être constamment éveillée contre les ruses insidieuses de l'influence étrangère; (je conjure mes compatriotes de me croire sur ce point). L'histoire et l'expérience prouvent que l'influence étrangère

est un des ennemis les plus redoutables d'un gouvernement républicain. Mais cette jalousie, pour être utile, doit être impartiale, ou bien elle devient l'instrument de cette même influence qu'elle veut éviter. Une partialité extrême pour une nation étrangère et une animosité excessive contre une autre, font que ceux qui sont sous l'empire de ces sentiments ne voient le danger que d'un côté, et servent à masquer et même à seconder les moyens d'influence qu'on emploie du côté opposé.

« De vrais patriotes, en résistant aux intrigues de la nation favorite, peuvent paraître suspects et odieux, tandis que ses instruments et ses dupes usurpent les applaudissements et la confiance du peuple, dont ils trahissent les intérêts.

« Notre première règle de conduite vis-à-vis des nations étrangères doit être, tout en étendant nos relations commerciales, d'avoir avec elles le moins de relations *politiques* possible. Quant aux engagements déjà formés, qu'ils soient remplis avec une parfaite bonne foi. Mais arrêtons-nous là. L'Europe a un certain nombre d'intérêts de premier ordre, qui ne sont pas tels pour nous, ou qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec nos affaires. De là il résulte que l'Europe doit se voir engagée dans des contestations fréquentes dont les causes nous sont essentiellement étrangères. Il s'ensuit aussi qu'il serait trop peu sage de notre part de nous mêler, par des engagements artificiels, aux vicissitudes ordinaires de sa politique, ou d'entrer dans les combinaisons et dans les collisions ordinaires de ses amitiés ou de ses inimitiés.

« Notre position éloignée nous prescrit et nous permet de tenir une autre ligne de conduite. Si nous continuons à former un seul peuple, sous un gouvernement fort, le moment n'est pas éloigné où nous pourrons défier l'étranger de nous causer aucun préjudice matériel. Alors nous aurons une atti-

tude qui fera respecter de tous la neutralité que nous aurons résolu de garder. Des nations belligérantes, dans l'impossibilité de faire sur nous aucune conquête, ne se hasarderont pas légèrement à nous provoquer, et nous pourrons choisir la paix ou la guerre, suivant que nos intérêts, guidés par la justice, nous l'inspireront.

« Pourquoi renoncerions-nous aux avantages d'une situation si particulière? Pourquoi quitter notre terrain pour aller sur celui de l'étranger? Pourquoi, en entremêlant notre destinée avec celle de tout autre peuple, engagerions-nous notre paix et notre repos dans des complications provoquées par l'ambition, les rivalités, les intérêts, l'humeur ou les caprices de l'Europe?

« Notre meilleure politique est de rester libres de toute alliance permanente avec les autres pays, autant qu'il nous est permis de le faire; vous comprenez bien que je suis incapable de vous conseiller l'infidélité aux engagements qui existent actuellement. Je tiens comme non moins applicable aux affaires publiques qu'aux affaires privées cette maxime, que l'honnêteté est la meilleure des politiques. C'est pourquoi, je le répète, que nos engagements soient remplis dans toute leur étendue. Mais, dans mon opinion, il n'est pas nécessaire, il serait imprudent de les multiplier.

« Tout en ayant soin de nous tenir dans une attitude défensive convenable à l'aide d'établissements militaires, nous pouvons nous reposer avec sûreté sur des alliances temporaires pour toutes éventualités.

« L'harmonie, les bons rapports avec toutes les nations, sont recommandés par la politique, par l'humanité et l'intérêt. Notre politique commerciale elle-même nous prescrit cette impartialité. Ne recherchons jamais et n'approuvons jamais des faveurs et des préférences exclusives; consultons le cours naturel des choses; multiplions et diversifions par

des moyens honorables les branches de notre commerce ; mais ne forçons rien. Afin de donner à notre commerce un cours stable, de fixer les droits de nos négociants et de mettre le gouvernement en état de les soutenir, établissons avec les puissances qui y sont disposées des règles conventionnelles, des rapports réciproques, aussi avantageux que le permettront les circonstances et l'opinion commune, mais cependant temporaires et susceptibles d'être changés, abandonnés ou modifiés d'un moment à l'autre. Ne perdons jamais de vue que c'est une folie de la part d'une nation d'attendre d'une autre nation des faveurs désintéressées, et qu'elle doit payer par une portion de son indépendance tout ce qu'elle peut accepter à ce titre. Il se peut qu'une telle conduite mette une nation dans la nécessité de faire de grands sacrifices en échange de services de pure forme, et encore qu'on lui reproche son ingratitude pour n'avoir pas donné davantage. Il ne saurait y avoir d'erreur plus grave que de compter sur des faveurs réelles de nation à nation. C'est une illusion que l'expérience doit dissiper et qu'un juste orgueil doit écarter.

« En vous offrant, mes chers concitoyens, ces conseils d'un vieil ami dévoué, je n'ose me flatter qu'ils produiront l'impression forte et durable que je souhaiterais, qu'ils réprimeront le cours ordinaire des passions, ni qu'ils empêcheront notre peuple de suivre la carrière jusqu'ici marquée à la destinée des autres nations. Mais, si je puis me flatter qu'ils feront quelque bien, même partiel et passager, qu'ils contribueront quelquefois à modérer les fureurs de l'esprit de parti, et à mettre mon pays en garde contre les menées de l'intrigue étrangère et les impostures du faux patriotisme, cette seule espérance me dédommagera amplement de ma sollicitude pour votre bonheur, unique source de mes paroles.

« Les actes publics et tout ce qui peut témoigner de ma conduite d'une manière authentique prouveront jusqu'à quel point les principes que je viens de rappeler m'ont guidé dans ma carrière officielle. Ma conscience me dit du moins que j'ai toujours cru les suivre, si je ne les ai pas suivis réellement.

« Pour ce qui regarde la guerre qui est encore allumée en Europe, je m'en suis tenu à la lettre de ma proclamation du 22 avril 1793. Sanctionnée par votre approbation et celle de vos représentants dans les deux chambres, cette proclamation a toujours été la règle de ma conduite, sans qu'aucune tentative ait pu m'en détourner.

« Après un mûr examen, après m'être entouré des conseils que j'ai pu obtenir, je me suis convaincu que notre pays, eu égard aux circonstances de la guerre, avait le droit de garder la neutralité, et que c'était son devoir comme son intérêt de le faire. Une fois cette position prise, je me suis déterminé, autant qu'il dépendait de moi, à nous y maintenir avec modération, persévérance et fermeté.

« Il n'est pas nécessaire de détailler ici les considérations qui nous donnaient le droit de tenir cette conduite. Je me bornerai à faire observer que, de la manière dont je comprends la question, ce droit, loin d'être nié par les puissances belligérantes, a été virtuellement admis par toutes.

« Le devoir de garder la neutralité peut découler, sans qu'il soit besoin d'autre raison, de l'obligation imposée par la justice et l'humanité, à toutes les nations libres de leurs actes, de maintenir inviolables leurs relations de paix et d'amitié les unes envers les autres.

« Je livre à vos réflexions et à votre expérience le soin de découvrir les raisons d'intérêt qui peuvent nous engager à garder la neutralité. Je vous dirai seulement qu'un de nos plus puissants motifs a été de gagner du temps pour notre

pays, afin qu'il pût asseoir et mûrir ses institutions encore jeunes, et arriver au degré de force nécessaire pour commander à ses propres destinées.

« Bien qu'en repassant les actes de mon administration je n'aie connaissance d'aucune faute commise avec intention, j'ai un sentiment trop profond de mes imperfections pour ne pas penser que j'ai dû en commettre plusieurs. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient causer. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans la demeure du repos.

« Confiant dans cette bonté de mon pays, et pénétré pour lui d'un ardent amour, bien naturel de la part d'un homme qui voit dans cette contrée sa terre natale et celle de ses ancêtres pendant plusieurs générations, je me complais d'avance dans cette retraite où je me promets de partager sans trouble, avec mes concitoyens, le doux bienfait de bonnes lois sous un gouvernement libre, objet toujours favori de mes désirs, et heureuse récompense, je l'espère, de nos soucis, de nos travaux et de nos dangers mutuels. »

FIN DU PREMIER VOLUME.





BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITĂȚII
BUCUREȘTI

1918

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I ^{er} . — Coup d'œil général	47
CHAPITRE II. — Les fondateurs de la République américaine	101
CHAPITRE III. — Washington général en chef	139
CHAPITRE IV. — Période d'épreuves	113
CHAPITRE V. — Washington président	377

